



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)

ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE

« Espaces, Cultures et Développement »

FORMATION DOCTORALE SOCIOLOGIE-ANTHROPOLOGIE

LABORATOIRE D'ANALYSE ET DE RECHERCHE RELIGIONS ESPACES ET DEVELOPPEMENT (LARRED)

Option: Sociologie du Développement

No d'Enregistrement: 506-2017/UAC/EDP-ECD

THESE DE DOCTORAT DE L'UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

SUJET

**Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du
catholicisme à Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou**

Soutenue publiquement le 22 Juillet 2017 par :

SODEGLA Kratos Achille

Directeur de thèse :

Prof. Dr. AMOUZOUVI Dodji

Professeur Titulaire/ CAMES

Jury de Soutenance :

Président : Pr. NOUHOUAYI Albert. Professeur Titulaire Emérite, Université d'Abomey-Calavi (Bénin),

Rapporteur : Dr. AMOUZOUVI Dodji, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi (Bénin),

Examineurs : 1- Pr. KONE Issiaka, Professeur Titulaire de Sociologie. Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire),

2- Dr. HEDIBLE Sidonie, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi (Bénin),

3- Dr. TSIGBE Joseph, Maître de Conférences, Université de Lomé (Togo).

Mention : Très honorable avec les félicitations du jury

Sommaire

Sommaire	2
Dédicace	3
Remerciements	4
Liste des sigles et abréviations	7
Liste des tableaux	9
Liste des graphiques	10
Liste des figures	11
Liste des cartes	12
Liste des photos	13
Résumé	14
Abstract:	15
Xós sìnxwèná (Fongbé)	16
Eny ta (ajagbè).....	17
Introduction	18
1 ^{ère} Partie Aspects théoriques et matériaux utilisés.....	26
Chapitre I : Champ Théorique de la recherche	27
Chapitre II : Orientation méthodologique.	61
2 ^{ème} Partie Acteurs et types de renoncement religieux du catholicisme à Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou	94
Chapitre III: Acteurs du renoncement religieux : présentation des catégories d'acteurs qui renoncent à l'Eglise Catholique à Abomey-Calavi-Banamé-Cotonou.....	95
Chapitre IV: Tout choix est renoncement : catégorisation des formes et types du renoncement religieux.	128
3 ^{ème} Partie Diversité religieuse et logique de renoncement religieux du catholicisme	161
Chapitre V : Diversité religieuse au Bénin.....	162
Chapitre VI : Systématisation, auto référentialité et logique de renoncement religieux.....	195
Conclusion.....	228
Références bibliographiques	235
ANNEXES	247
Table des matières	276

Dédicace

A

Ma fille SODEGLA Christ-Koueshiba Lys Ségolène

Remerciements

J'emprunte ici les propos de mon directeur de thèse qui a l'habitude de me dire qu'« *une recherche scientifique est une entreprise fatalement collective* ». Je remercie donc du fond du cœur ceux qui ont permis l'aboutissement de cette œuvre. Mais, il me sera impossible de pouvoir nommer de façon exhaustive tous ceux à qui je suis bien redevable. Néanmoins, mes remerciements vont particulièrement à l'endroit :

- du Dr Dodji AMOUZOUVI, Directeur scientifique du LARRED. Plus qu'un Directeur de thèse, il est un père. Ses actes à mon endroit depuis mes premiers pas en sociologie jusqu'aux études doctorales m'ont convaincu de ce que le Seigneur a placé sur mon chemin, la personne qu'il me fallait. Il a créé les conditions humaines, financières, matérielles et scientifiques pour l'achèvement de cette thèse. Je salue son don de soi, son humanisme ainsi que ses enrichissantes orientations ;

- des instructeurs de la thèse : il s'agit du Professeur Issiaka KONE de l'Université Alassane OUATTARA de Bouaké (RCI), du Dr. Ali P. GNAKOU de l'Université de Lomé au Togo et du Dr. Sidonie HEDIBLE de l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin). Vos pertinentes observations ont contribué à l'amélioration de la qualité scientifique de cette recherche;

- du Professeur Emérite, Albert NOUHOUAYI, qui très tôt a cru en moi en m'orientant et en me prodiguant de sages conseils ;

- du Professeur Flavien GBETO, Doyen de la FLAC pour ses enrichissantes orientations ;

*Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à
Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou*

- du Professeur Edmunte Alber de l'Université de Bayreuth, ces contributions ont été d'une grande utilité, et à l'équipe de recherche sur les trajectoires biographiques du Bénin et de l'Allemagne ;
- du Professeur Edinam KOLA de l'Université de Lomé, dont les contributions ont été de taille. Merci pour cet esprit de partage. Je travaillerai pour être à l'image de cet expert de la religion, Achille M'BEMBE, comme vous l'avez toujours souhaité ;
- des Dr. Abou-Bakary IMOROU et Jean-Marie BOTCHI, les fructueux échanges avec vous ont facilité la construction de l'objet de recherche. Ce qui a permis d'éviter certains biais, qu'ils soient méthodologiques ou théoriques ;
- du Dr. Cyprien AHLOU, Directeur scientifique Adjoint du LARRED. Merci pour cet esprit de fraternité ;
- des enseignants de l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire de la Flash, du Chef filière sociologie ;
- de tous les enseignants et moniteurs du département de Sociologie-Anthropologie, en particulier le Chef Département et son Adjoint ;
- des autorités du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique pour la bourse de formation en thèse;
- des Docteurs, Jacques AGUIA-DAHO, Ilyass SINA, Karl NANSI, Bruno MONTCHO, Rodrigue MONTCHO, Marius TOTIN et Apollinaire GNANVI pour leur disponibilité à toute épreuve ;

*Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à
Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou*

- de tous les collègues du LARRED en particulier Mescario d'ALMEIDA, Karen GANYE, Pascal DOHOU, Sophie MONTCHO et Brigitte MONREMEM. J'ai appris avec vous que les mêmes causes ne produisent pas toujours les mêmes effets ;
- de tous les collègues doctorants, en particulier Josaphat AVOCE, Emile GBEDJANHOUGBO, Erick GBAGUIDI, Joseph DEH-TCHOKPON, Herman HOUESSO et Irène DJAHLIN de l'Université de Lomé ;
- des collègues du PIE, en particulier Gilles OUENDO, Fidèle BALLO GUEDE, Armistice IKO et de Rubain BANKOLE, pour leur contribution de qualité ;
- de François ZINSOU et de Richard TOSSOU pour leur soutien indéfectible ;
- de Etienne NATABOU, Chef Service Coopération ORTB et du Suivi Evaluation;
- de mon épouse Sonia VIGNINO, fidèle compagnon tout au long du processus qui a accouché de ce document. Je salue ta patience et la compréhension dont tu as fait preuve tout au long de ces années de recherche ;
- de tous les membres de ma famille en particulier Colin et Odette SODEGLA ;
- de mon père Monlémè KOHOUNDO et ma mère Mègnonhou HOUNDJI ;
- de Florence, Kao, Pascal, Mathilde, Grégoire et Sétoh SODEGLA ;
- de mes mamans, je veux nommer Honorine SOGLOHOUN épouse SODEGLA et de Aliette TCHAOU épouse AMOUZOUVI ;
- de l'équipe de collecte de données en particulier Espérant HOUEDANOU ;

Liste des sigles et abréviations

ACP	: Analyse en Composante Principale
AIEC	: Association Islamique des Elèves du Collège
BAC	: Baccalauréat
BEPC	: Brevet d'Etude du Premier Cycle
CEP	: Certificat d'Etude Primaire
CIUB	: Communauté Islamique Universitaire du Bénin
DGC-Bénin	: Direction Générale des Cultes du Bénin
ECC	: Eglise du Christianisme Céleste
ECPJ	: Eglise Catholique Privée de Jésus
EE	: Eglise Evangélique
EIA	: Eglise Indépendante Africaine
EMICoV	: Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages
EPMB	: Eglise Protestante Méthodiste du Bénin
ETVA	: Enquête sur la Transition de l'école vers la Vie Active
EUB	: Eglise Universelle du Bénin
FEM	: Fédération des Eglises Méthodistes
FASHS	: Faculté des Sciences Humaines et Sociales
FLASH	: Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines

*Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à
Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou*

INSAE : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique

LARRED : Laboratoire d'Analyse et de Recherche Religions Espaces et
Développement

LIDMI : Ligue des Diplômés du Monde Islamique

MEF : Mission Evangélique de la Foi

MIEL : Ministère d'Implantation des Eglises Locales

NMR : Nouveau Mouvement Religieux.

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PIE : Programme Initiatives pour l'Excellence

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitation

UCAO-Cotonou : Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest, site de Cotonou

UEEB : Union des Eglises Evangéliques du Bénin

Liste des tableaux

Tableau I : Nombre de chrétiens sociologiques dans l'Eglise Catholique sur le plan mondial	63
Tableau II : <i>Localités cibles et principaux critères de choix.</i>	73
Tableau III : <i>Présentation du groupe cible et raisons de choix.</i>	75
Tableau IV : <i>Mise en évidence des variables de la recherche.</i>	83
Tableau V : <i>Durée et calendrier de recherche.</i>	83
Tableau VI : <i>Point des entretiens réalisés.</i>	87
Tableau VII : <i>Variables utilisées pour l'ACP.</i>	96
Tableau VIII : <i>Principaux axes de classification.</i>	98
Tableau IX: <i>Type de renoncement en lien avec les logiques et catégories de renonçants.</i>	160
Tableau X : <i>Présentation des principales religions au Bénin.</i>	163
Tableau XI : <i>Implantation de nouvelles paroisses ou missions dans certaines communautés à Cotonou de 2000 à 2012.</i>	176
Tableau XII : <i>Situation de l'Eglise Catholique au Bénin.</i>	185

Liste des graphiques

Graphique 1 : <i>Evolution du nombre de chrétiens catholiques de 1992 à 2013.</i>	64
Graphique 2 : <i>Evolution du nombre d'Eglises au Sud du Bénin de 2007 à 2015.</i>	66
Graphique 3 : <i>Dynamique d'implantation des nouvelles Eglises dans quelques communes du sud du Bénin.</i>	67
Graphique 4 : <i>L'âge du renoncement religieux.</i>	100
Graphique 5 : <i>Niveau d'instruction des renonçants à la foi catholique.</i>	104
Graphique 6 : <i>Sexe des renonçants à la foi catholique.</i>	106
Graphique 7 : <i>Situation matrimoniale des renonçant à la foi catholique.</i>	107
Graphique 8 : <i>Catégorie socioprofessionnelle des renonçants à la foi catholique.</i>	110
Graphique 9 : <i>Appartenance religieuse des renonçants de la foi catholique.</i>	114
Graphique 10 : <i>A gauche Catholique de naissance et à droite catéchèse.</i>	118
Graphique 11 : <i>Revenu des renonçants.</i>	122
Graphique 12 : <i>A gauche notes obtenues par aspects et à droite fourchette de dépense.</i>	124
Graphique 13 : <i>Lieu d'achat des denrées alimentaires.</i>	125
Graphique 14 : <i>Evolution du nombre d'Eglises nouvellement installées par année au Bénin de la période 2000 à 2015.</i>	175
Graphique 15 : <i>Les sources de provenance des fidèles de Banamé.</i>	193
Graphique 16 : <i>Les représentations sociales des dénominations d'Eglises et le renoncement religieux.</i>	200

Liste des figures

Figure 1 : <i>Cadre conceptuel de la recherche</i>	46
Figure 2 : <i>Distribution des types d'acteurs selon le modèle ACP.</i>	97
Figure 3 : <i>Répartition des types d'acteurs sur l'axe.</i>	98
Figure 4 : <i>Trajectoire religieuse des renonçants catholiques.</i>	112
Figure 5 : <i>Carte d'identité de l'acteur renonçant de la foi catholique.</i>	127
Figure 6 : <i>Réseaux du renoncement religieux de la foi catholique dans la zone de recherche Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou.</i>	129
Figure 7 : <i>A gauche réseau d'amitié et à droite réseau de collaboration.</i>	133

*Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à
Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou*

Liste des cartes

Carte 1 : <i>Présentation des zones concernées par la recherche sur le renoncement religieux.</i>	69
Carte 2 : <i>Situation religieuse du Bénin.</i>	165
Carte 3 : <i>Répartition spatiale des Eglises Evangéliques et les paroisses de l'Eglise Catholique dans l'Arrondissement d'Abomey-Calavi.</i>	224
Carte 4 : <i>Répartition spatiale des Eglises évangéliques et les paroisses de l'Eglise Catholique dans le 13e Arrondissement de Cotonou.</i>	225

Liste des photos

Photo 1 : A gauche l'Eglise Catholique Sainte Odile de Banamé, à droite la nouvelle Eglise en construction par Parfaite.	188
Photo 2 : A gauche l'Autel et à droite la place du calvaire de Sovidji (Eglise Catholique de Parfaite).	190
Photo 3 : Vatican de Banamé à gauche et un cardinal à droite.....	192
Photo 4 : Quelques photos de dénomination des Eglises Evangéliques se rapportant au nom de Dieu	201
Photo 5 : Quelques photos de dénomination des Eglises Evangéliques se rapportant au nom de Jésus-Christ.	202
Photo 6 : Quelques photos de dénomination des Eglises Evangéliques se rapportant aux faits révélateurs.	203
Photo 7 : Quelques photos de dénomination d'Eglise Evangélique se rapportant à la Bible.	204
Photo 8 : Quelques photos de dénomination des Eglises Evangéliques se rapportant aux lieux saints.....	205
Photo 9 : Quelques photos de dénomination des Eglises se rapportant aux croyances divines.	206
Photo 10 : Quelques photos de dénomination des Eglises se rapportant à des noms de Saints ou de Prophètes.	207
Photo 11 : Dénomination d'Eglise Catholique se rapportant à des noms de Saints.	208
Photo 12 : Dénomination d'Eglise Catholique se rapportant à des noms d'Apôtres.	209
Photo 13 : Dénomination d'Eglise Catholique se rapportant à des noms d'Archanges.....	210
Photo 14 : Dénominations d'Eglise Catholique se rapportant au nom de Marie.	211
Photo 15 : Séance de prière de guérison dans l'Eglise Evangélique MEF à Abomey-Calavi.	221

Résumé

La significative notoriété de l'Eglise Catholique n'est pas parvenue à garantir dans l'espace contemporain sa suprématie ni son efficacité pour un maintien des fidèles afin de pallier le renoncement religieux qu'elle connaît depuis des temps. L'expérience des chrétiens de Banamé, survenue au Bénin en 2008, en est un exemple précis. Pourquoi les acteurs renoncent à la foi catholique à Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou. La réponse à cette préoccupation m'a orienté vers 320 informateurs constitués de renonçants et non renonçants de l'Eglise Catholique sur la base d'un questionnaire, d'un guide d'entretien, de la grille d'observation appuyée du récit de vie. Au terme, cette thèse offre les éléments pour apprécier les logiques des acteurs qui renoncent, les catégories d'acteurs qui renoncent et les différents types de renoncement religieux constatés dans l'Eglise Catholique à Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou. Ainsi, de nature qualitative et quantitative, elle s'est fondée sur la théorie de l'interactionnisme comme modèle d'analyse dominant, du modèle actor-oriented et de la théorie des systèmes sociaux de Luhuman pour analyser les différents résultats obtenus. Alors, il convient de retenir de façon générale que le renoncement religieux est consécutif à un défaut de systématisation des différentes sphères religieuses dû à un défaut d'interaction entre les différentes communautés religieuses. Il se traduit par l'inadaptation de l'Eglise Catholique à la dynamique religieuse actuelle. Ce qui constitue des logiques sur lesquelles se focalisent les acteurs pour renoncer. Le renoncement religieux de l'Eglise Catholique est donc fonction des catégories d'acteurs. Les logiques sont multiples et varient selon qu'on passe d'un acteur à un autre. De même, il existe plusieurs formes et types du renoncement religieux dans l'Eglise Catholique.

Mots clés : Renoncement religieux, logiques, récits religieux, Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou.

Abstract:

The significant notoriety of the Catholic Church has unsuccessfully guaranteed in the contemporary space its supremacy or its effectiveness for the maintenance of the faithful in order to palliate the religious renunciation which it has endured for some time. The experience of the Christians of Banamé, which started in Benin in 2008, is a specific example. Why do the actors renounce the Catholic faith in Abomey-Calavi, Banamé and Cotonou? The response to this concern has directed me to 320 informants made up of renouncing and non-renouncing actors of the Catholic Church that were interviewed by means of the questionnaire, the topics and observation guides sustained with the narratives. At the end, this thesis offers the elements for deciphering the logics of the actors who are renouncing, the categories of renouncing actors, the various types of religious renunciation found in the Catholic Church in Abomey-Calavi, Cotonou and Banamé. Thus, this research of quantitative and qualitative kind is based on the theory of interactionism as a dominant model of analysis, the actor-oriented model and the theory of social systems of Luhuman to analyze the different data. It should be noticed, in general, that religious renunciation is the consequence of a lack of systematization of the various religious spheres due to a lack of interaction between the different religious communities. It is reflected in the inadequacy of the Catholic Church to the current religious dynamics. This constitutes logics on which actors focus to renounce. The religious renunciation of the Catholic Church is thus a function of the categories of actors; the logics are multiple and vary according to whether one moves from one actor to another. Similarly, there are several forms and types of religious renunciation in the Catholic Church

Key Words: Religious renunciation, logics, religious narratives, Abomey-Calavi, Banamé and Cotonou.

Xòs sìnzwèná (Fongbé)

Sísí e Igléjà kàtòlíkà ó e n hl nhl n bónú é h n agùnví t n l ótè sí hwèènú k l sín am sà m x b é . Klisáùn Gbànnàm t n e f n ò Ben ò lěxwélé 2008 e nyí kp ndéwú kpó. Ét wútú nuwat l kál k sín nù í ò y t n gúdó ò agb m kán ófí, Gbànnàm kpó Kút nú kpó ? Sìnk n bà nú nukánby é n d n mí b un yì gb t 320 éé m k l sín kàtòlíkí m` t kpó m e kpò é m l kpó é e g n. Y hùnnù bó xo xwédó nùkánby l , xwì tò bó dó kp n n ná kpó n e gbò m èsú e wlí kpó. w mà él ènyí n e è xwédó dó gbéjé n e wú m él l k e, gb t gb tà nahún w kà nyí y m e t n l t n kpódó k lil al kpa e è m ò Igléjà kàtòlíka Agb m kán ófí, Gbànnàm kpó Kút nú t n kpó m é. Nùwál e è z n e jínj n wlinwín actor-oriented kpó Luhuman kpó t n jí. Éé w nyí n e m l xwédó dó t nsín sìns n m . Igléjà Kàtòlíkà m t nsín nyí n lobo kàn gb tà gb t él t n. N e z n b y t n l e nyí okpó . M okpó okpó tuùn n e wú é t nsín m e. M okpó j al kpa e y do t n l ká nyí vovo.

Xótají 1 : K l sín sìns n m , nuxwè alì l , sìns n tàn, Agb m kán ófí, Gbànnàm kpódó Kút nú kpó

Eny ta (ajagbè)

Kpenkpen ci ehakatoloka do o, de na yi e do ace do yihameviwo ji, keke yi ehagbegbe do ete le ehalome o. Xasetogbannametowo ci yi va kofe le exwe kotokunve ci enyi le Benejume o, nyi kpowedeka. Nyi yi jo yi amewo gbe katolikaha le Agbomekandofi, le Gbanname kodu Ekutonu o. Gomeji no enyose na yi n so, yi va yi ji enugome kro le agbetu sadi am eton ci wi gbo, so to enyo byo ame se me. Le nenemewo me o, edewo nyi katolikatowo, edewo gbe katolika nyo gbo, yi va yi do ehabuwome. Le enyosegome jijime o, mi a se enuhamehame ci yi na no yi amedekadeka do no nonomehunno, agbetu ci mmewo yi wa no nenenu, yi gbe no eha katolikatolo le Ekutonu, Agbome Kandofi kodu Gbanname. Enugomejijice nyi enu ci yi to so ekacacame, ci wo so emede no ameme, kodu xexemetotowo, a so dre do nci ciwo mi kro wo. Cocihametotole nyi enume ma mo enujeme le ehamo ci yi le agbetuhabobowome. Nenenuwo defo mo ekacaca de le egebobolowo le ehalome o. Katolikacoci de do nkoyiyi xexelometome o. Nenenuwo nyi enu ci ji amewo zon no, a so to le katolikahalome. Katolikaxosehagbegbe nyi enu ci yi kpo no amesugbo yi no emosugboji. Enu ciwo yi do no wo li hamehame ; yi enyolowo su egbo le ehalome.

Wemaku le e ukuviji : Xosegbegbe, enyojoge, xosexololo, Agbomekandofi, Gbanname kodu Ekutonu.

Introduction

L'analyse de l'expérience religieuse chez les acteurs (fidèles) offre l'occasion d'apprécier l'importance de la multidisciplinarité dans la conception de la réalité sociale. Les théologiens, les responsables religieux à divers niveaux et les gouvernants chargés des cultes y découvrent l'importance de la philosophie, de la psychologie, de l'anthropologie et de la sociologie (de la religion) pour ne citer que ces disciplines.

En effet, les recherches exploratoires rendent compte de ce que l'espace de recherche Abomey-Calavi-Banamé-Cotonou est confronté à une croissance exponentielle des NMR¹ traduisant donc une manifestation du pluralisme religieux. Epouse du Christ, Ministère des Vainqueurs, Eglise Adventiste du 7e jour, etc. et plus récemment, en 2008, l'Eglise privée Catholique de Banamé, un mouvement religieux dont les principaux leaders et fidèles sont au départ des renonçants de l'Eglise Catholique Romaine. Ces NMR aux noms plus insolites les uns que les autres " champignonnent " un peu partout dans le Sud Bénin. Mais, il n'est pas rare de constater qu'aussitôt qu'ils naissent, ils connaissent une croissance fulgurante en fidèles. Ce qui porte à croire qu'ils ne font que ravir tous les jours les fidèles des religions dites " historiques " notamment le catholicisme. La réflexion sur la question qui attribue une originalité à la problématique du renoncement religieux s'inscrit dans la même logique que Hountondji (2007) qui présente la situation comme étant l'apanage d'un grignotement de l'espace religieux africain par ces nouvelles communautés. Alors, cette évolution vis-à-vis des religions établies, nourrie une interrogation majeure, l'hypothétique question de la désintégration de l'Eglise Catholique en Afrique en générale et au Bénin en particulier, (Akakpo, 2013). Alors, partant de cette situation, la majorité des informateurs

¹ NMR : Nouveau Mouvement Religieux. Il traduit de façon générale l'appellation des nouvelles communautés qui naissent dans les sphères religieuses béninoises et africaines

rencontrés lors des travaux de terrain en conclut que « l'Eglise Catholique n'est plus représentative comme ce fut le cas dans le passé ».

Dès lors, les données démographiques tant sur le plan national qu'international rendent compte de ce que cette communauté serait en perte de visibilité qui, de tout temps, aura été l'Eglise universelle, donc la première et la plus grande communauté chrétienne. Les travaux de l'Université du Texas (2005) présentent une Eglise Catholique en situation de perte progressive de fidèles. Sur le plan international, elle annonce dans ses analyses, un probable déclin du catholicisme avec une perte de 5 % de ses fidèles en 2025. Cette tendance est aussi observable sur le plan national où cette communauté est en perte progressive de fidèles et de notoriété. Pour preuve, les données issues du recensement général de la population et de l'habitation réalisé en 2013 par l'INSAE indiquent 25 % de fidèles à l'Eglise Catholique contre 27 % en 2002. Par contre dans la religion musulmane on note un accroissement, soit un taux de 27 % de fidèles contre 25 % en 2002. Ce constat est fait dans les Eglises Evangéliques qui connaissent un taux d'accroissement important soit 9,5 % en 2013 contre 7 % en 2002, Protestantes 6,8 % en 2013 contre 5 % en 2002.

A la lumière de ces facteurs qui paraissent très déterminants pour la présente recherche, la préoccupation était donc au départ de comprendre les mobiles qui justifient la perte de visibilité progressive de l'Eglise Catholique. Mais, les travaux exploratoires ont permis de comprendre que cette piste de recherche n'aborderait pas la problématique actuelle de la sociologie de la religion ni à la construction de l'angle théorique d'analyse de la présente thèse. Alors, quelques préoccupations parallèles qui ont trouvé leur légitimité à travers les instruments théoriques et empiriques qu'elles procurent et qui ont servi à la construction de l'objet de recherche qu'est le renoncement religieux ont été entreprises. Qu'est-ce qui

peut favoriser l'émergence de ces nouvelles communautés religieuses? Peut-on les assimiler à une manifestation du pluralisme religieux?

En effet, les travaux exploratoires fondés sur des lectures et d'entretiens avec quelques acteurs clés sur la question ont permis de comprendre qu'en général, l'on attribuerait l'émergence des NMR à une coïncidence avec le début des années 1990, qui marque l'entrée de l'Afrique dans une nouvelle ère politique caractérisée par les transitions démocratiques. Il va de soi que ce processus ainsi entamé aboutit à l'adoption, dans presque tous les pays africains, de nouvelles constitutions consacrant les principes fondamentaux de liberté comme la reconnaissance du multipartisme et la proclamation des droits et libertés humaines. L'avènement du Renouveau démocratique mit ainsi fin à l'aliénation de l'article 18 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies (Paris, 10/12/1948) qui reconnaît expressément que « Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction ». La constitution de la République du Bénin de février 1990 en son article 23 s'inscrit aussi dans la même logique que l'article 18 des Droits de l'Homme. Elle stipule que « Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience, de religion, de culte, d'opinion et d'expression dans le respect de l'ordre public établi par la loi et les règlements. L'exercice du culte et l'expression des croyances s'effectuent dans le respect de la laïcité de l'Etat. Les institutions, la communauté religieuse ou philosophique ont le droit de se développer sans entraves. Elles ne sont pas soumises à la tutelle de l'Etat. Elles règlent et administrent leurs affaires d'une manière autonome ». Dès lors, cette liberté religieuse favorise la prolifération de " nouvelles " Eglises qui se développent parallèlement aux religions majoritaires : les religions endogènes, l'islam et le christianisme. Lorsqu'on s'en tient aux écrits de Brierly (1995), on partage que la naissance de ces mouvements s'explique en

grande partie par la réaction culturelle et sociale à l’envahissement de l’Occident. Les premiers mouvements religieux structurés qui sont apparus dans ce cadre sont les (EIA)². Ces Eglises sont fondées par des Africains pour des Africains, en séparation avec celles anciennes déportées par les colonisateurs. Parmi ces EIA, figure en bonne place l’Eglise du Christianisme Céleste au Bénin et récemment l’Eglise Catholique privée de Jésus. Ces communautés combinent dans leur pratique religieuse des réalités culturelles africaines permettant aux fidèles de s’identifier à travers leur communauté religieuse. Or, les anciennes Eglises établies, pendant longtemps n’ont respecté ces pratiques propres aux africains. Elles les considèrent comme diaboliques, évitant leur prise en compte dans les pratiques religieuses. Il faut donc comprendre qu’avec l’avènement des EIA, les Eglises établies ont fait un virage significatif en intégrant certaines pratiques religieuses puisées des cultures africaines. C’est le cas par exemple de « Mewiwendo » qui est désormais ancré dans les pratiques religieuses de l’Eglise Catholique.

Au regard de ces éléments, il est pensé, dans un premier temps, que le contexte institutionnel et social ouvre les portes aux fidèles vers d’autres expériences religieuses, dans un second temps, l’arrivée de ces nouvelles Eglises a imprimé une nouvelle dynamique dans l’arène religieuse béninoise. Ce qui fait dire qu’on assiste désormais à une diversification de l’offre religieuse. Certains acteurs avertis avec qui des entretiens sont réalisés ont préféré aborder la question sous l’angle d’un changement d’approches dans les pratiques religieuses. Ce qui constitue un angle très intéressant à l’analyse de la problématique du renoncement religieux.

² EIA : Eglise Indépendante Africaine. Elles sont créées par des africains et organisées par des africains. Leurs pratiques religieuses sont peu différentes des Eglises importées. Elles associent certaines pratiques puisées de la culture africaine à leurs pratiques religieuses. J’évoque ici l’exemple de l’Eglise du Christianisme Céleste au Bénin

Les propos des renonçants³ et non renonçants enregistrés lors des travaux de terrain ont éclairé davantage sur la question. Ils estiment, en résumé, que la pratique religieuse chez le chrétien catholique n'est plus « si percutante et très ancienne ». Par contre, chez les nouveaux mouvements naissants, les pratiques religieuses sont principalement constituées d'adoration et d'intercession, des séances de guérisons miraculeuses, donc « plus vivantes ». Ainsi, l'approche développée par ces mouvements naissants focalise une communauté beaucoup plus présente dans le quotidien des fidèles, et non pas seulement à la représentation des sacrements. Cette nouvelle forme de religiosité place les acteurs dans une démarche comparative leur permettant désormais d'aller au « plus offrant »⁴, parce que l'Eglise Catholique qui, de tout temps, a gardé le monopole de l'espace religieux se trouve concurrencée par ces nouvelles communautés qui de plus en plus s'installent et proposent aux fidèles de nouvelles offres religieuses.

Ce changement constaté dans la religion, est l'œuvre de la pluralisation religieuse⁵. Elle participe à l'instauration d'un dynamisme dans les sphères religieuses, ayant pour répondant direct la démonopolisation de l'espace religieux. La situation au Sud Bénin paraît très illustrative au regard des constats effectués lors des travaux de terrain. L'une des premières explications fournies par les scientifiques de la religion est celle qu'ils attribuent à un retour du religieux. Mais, d'autres, dans les discussions, placent la situation comme étant l'œuvre des sociétés dites en transition. Parce que, pour ces derniers, le pluralisme religieux a renforcé dans une certaine mesure, la sécularisation. Les travaux d'Amouzouvi (2012) confirment cette hypothèse, en ce sens qu'il estime que la

³ Renonçant dans le cadre de cette recherche désigne un acteur qui a abandonné au moins une fois l'Eglise Catholique. Non renonçant désigne un acteur qui n'a jamais abandonné l'Eglise Catholique
⁴ « Plus offrant » constitue une logique de renoncement religieux et est plus détaillé dans le chapitre 5 de la thèse.

⁵ La pluralisation religieuse fait référence à une pluralisation des expressions religieuses. Ce qui traduit une pluralité de pratiques religieuses en lien avec le pluralisme religieuse.

sécularisation induit le principe de la laïcité et en tant que tel valorise la religion comme une question intime, privée, individuelle et qui se vit seule. C'est donc chaque personne qui maîtrise les raisons de sa pratique religieuse, qui vit sa foi et définit son identité religieuse. Il a été précédé de Taylor (2010) qui explique que la « sécularisation » ne serait qu'une conséquence inévitable de la modernité. C'est ainsi que la religion est « devenue le fruit d'un choix »⁶ du fait du pluralisme religieux, (Amouzouvi, 2005).

Cette nouvelle donne qui permet de fonder les éléments théoriques d'analyse sur le renoncement religieux permet de comprendre que les acteurs qui renoncent ont donc des logiques sur lesquelles la présente thèse doit nécessairement pencher pour mieux appréhender l'objet de recherche.

Mais, l'on ne peut parler du pluralisme religieux en lien avec le renoncement religieux sans évoquer le pouvoir d'achat de nos populations qui est très faible. Ceci en partant de l'enquête EMICoV (2011) qui présente que 53,9 % de la population dépensent moins d'un dollar par jour. De même, pour ETVA (2012), le taux de chômage élargi des jeunes de 15-29 ans est de 14,3 % alors que le pourcentage des ménages avec plus de 65 % de dépenses sur la nourriture est de 13 % (AGVSA, 2013). Tout ceci baigne dans une disparité entre villes et campagnes avec un taux de pauvreté de 7 % en milieu urbain contre 18 % en milieu rural. La logique qui structure cette pensée est telle que, face à la démission des gouvernants qui ne prennent pas des dispositions idoines pour assurer le bien-être des populations, celles-ci font recours à Dieu l'omnipotent, donc à la religion qui, selon eux, est censée trouver de réponses à leurs problèmes. Comme en témoigne un des discours enregistrés lors des entretiens. « *hinsiein lè wè hougan, ewè zon mi wa Banamé. Egni midjolona toun Mahou wè zon mi wa Banamè aa* » (Parfaite, le 22/05/2015). Ce qui

⁶ Concept emprunté à Berger dans ses analyses sur les facteurs qui contribuent à la naissance d'un supermarché de la foi

signifie en langue fon « c'est à cause de la récurrence des problèmes que nous sommes venus à Banamé. Ce n'est pas pour la connaissance de Dieu ». L'analyse de ces discours, confirme l'hypothèse selon laquelle, de plus en plus la croyance est liée au social. Cette analyse nous fait constater qu'on assiste à l'entremêlement des systèmes sociaux. Le social s'imbrique dans le religieux. En réponse, les nouvelles communautés développent les pratiques religieuses fondées sur ce que Akakpo (2013) appelle l'évangile de la prospérité matérielle (argent, travail...).

L'une des pistes de recherche qui s'offre donc à la suite de ces aspects anthropologiques du phénomène est que le renoncement religieux serait la conséquence d'un défaut de systématisation des sphères religieuses. Comme dans toute recherche en sciences humaines et sociales « ce qui est vrai n'est pas pour autant connu », Bachelard (1932). L'exemple de l'Eglise Catholique étudiée pour le compte de cette recherche oriente plus sur ce positionnement théorique.

De nouvelles pistes de réflexion s'offrent de par la présente recherche à la sociologie de la religion et aux théologiens. La mobilisation des fidèles dans une communauté religieuse et leur maintien pour une durée indéterminée afin qu'ils ne renoncent pas, trouvent donc de nouveaux horizons à partir d'une lecture holistique portée sur le renoncement religieux. Ainsi, les différents acteurs à divers niveaux pourront comprendre les facteurs qui motivent le renoncement de l'Eglise Catholique pour une meilleure lecture du phénomène. La communauté scientifique verra de nouvelles variables explicatives du renoncement religieux. C'est à ce travail que s'est consacrée la présente thèse.

Les données produites renseignent sur les fondements socio-anthropologiques du renoncement religieux. Ainsi, le travail est structuré en trois parties. La première partie concerne la construction du problème, structurée en deux chapitres. Le premier chapitre présente les perspectives théoriques, le second chapitre porte sur les approches

*Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à
Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou*

méthodologiques. La deuxième partie a consisté à une présentation des renonçants et les types de renoncement religieux. Ainsi, comme la première partie, elle aussi est structurée en deux chapitres. Le premier présente les acteurs qui renoncent à la foi catholique, le second catégorise les types et formes du renoncement religieux. Et enfin, la troisième partie constituée de deux chapitres met en évidence les logiques du renoncement religieux

*Aspects théoriques et matériaux
utilisés pour la recherche*

Chapitre I : Champ Théorique de la recherche

1-1- Pertinence de la problématique

Quand le socio-anthropologue interroge le renoncement religieux, il est important qu'il s'affranchisse des évidences jusque-là soutenues par les dogmes religieux, défendues par les théologiens. Car, les communautés religieuses, bien qu'investies d'une mission spirituelle, sont aussi des groupes humains, confrontés aux mêmes lois organisationnelles et aux mêmes difficultés relationnelles : avoir un projet, communiquer efficacement, être conscient des jeux de pouvoir, des rôles et places de chacun, éviter les divisions, gérer les résistances au changement, se protéger de l'épuisement, (Farmer, 2005).

Une telle conception permet donc de prendre les communautés religieuses, dont celle catholique comme un système animé par des acteurs, afin d'avoir une lecture transversale des différentes dynamiques observées dans ces lieux pour une productivité des données à l'analyse. Dans cette perspective, la présente thèse conçoit la religion comme étant à l'image d'un système ou un groupe référentiel auquel les acteurs appartiennent, s'intègrent et ils peuvent partir si leurs aspirations et perspectives ne s'accommodent plus avec les cultures organisationnelles du système que représente la communauté. Alors, comprendre les communautés religieuses comme un groupe systémique où des idéaux et valeurs sont partagés, c'est exclure des débats scientifiques, le renoncement religieux comme un péché en soi, une thèse longtemps soutenue par les théologiens, pasteurs et prêtres d'Eglises.

1-1-1- Quand le renoncement religieux entretient des conflits dans les ménages et Eglises : l'évidence d'un problème de recherche d'ordre social

Le choix porté sur le renoncement religieux comme objet de recherche dans le cadre de cette thèse tire sa validité de sources empiriques. Les différentes données obtenues lors des

travaux de terrain ont permis de mettre en évidence le problème social lié à l'objet de recherche qui est le renoncement religieux.

En effet, l'une des positions majeures qui ont servi de fil conducteur à ce travail place la société béninoise comme étant une société dite de transition⁷ ; ce qui implique qu'elle présente une dynamique religieuse caractérisée par une composition, décomposition et recomposition des différentes sphères religieuses. Les données empiriques rendent compte de ce qu'au départ, la société béninoise n'était pas confrontée à une diversité religieuse. La seule religion qui existait était celle dite traditionnelle. A cette époque, l'ordre social est tel que les pratiques religieuses des peuples étaient unidimensionnelles et l'appartenance religieuse était systématique. Alors, il faut y voir que la religion n'était pas le fruit d'un choix. Donc, il y avait moins de renoncement religieux et une absence de conflit interreligieux

Mais, l'arrivée d'autres religions, telles que les religions chrétiennes au Bénin, a provoqué un bouleversement de cet ordre social établi du fait de leurs pratiques religieuses qui paraissent nouvelles. Leurs intégrations dans l'espace religieux béninois accordent plusieurs possibilités de choix aux populations qui n'ont plus désormais une pratique unidimensionnelle de la religion. Cette situation provoque une émancipation sociale des acteurs. Ils sont donc désormais tentés de faire l'expérience de ces nouvelles communautés religieuses qui disposent de nouvelles offres religieuses.

Face à cette nouvelle dynamique, la stabilité sociale qui caractérise l'expérience religieuse de ces populations a reçu un coup, parce qu'elle a donné naissance à des familles à

⁷ Pour Amouzouvi (2005), la société béninoise est en transition, ce qui implique qu'elle se trouve en pleine négociation avec ses normes, ses principes et ses valeurs. Cette négociation quasi permanente avec les repères en vue d'élaboration d'autres repères libère quelques espaces desquels émergent et se radicalisent certains phénomènes qui ne sont pas pour autant anormaux

*Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à
Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou*

appartenance religieuse plurielle (par exemple, le chef de famille est musulman, son épouse est catholique et les enfants sont partagés entre la religion de leurs parents). Dès lors, on assiste à une manifestation fréquente de conflits dans les ménages ayant comme principale facteur le renoncement religieux. L'abandon ou le refus de pratiquer la religion de ses parents ou de son époux ou épouse est souvent mal vécu par ces derniers. Un informateur rencontré à Cotonou disait :

« J'ai même été chassé de la maison et ma maman renvoyée par mon père, parce qu'il estime que si j'ai renoncé à la pratique du vaudou Thron Kpétodéka avec elle, c'est parce que j'ai suivi les mauvaises conseils de ma mère qui avait aussi renoncé pour l'Eglise des Assemblées de Dieu » Zinsou, Cotonou le 11-07-2015

Cette situation s'est accentuée avec la reconnaissance de la liberté religieuse accordée par la constitution béninoise en son article 23 qui stipule que

« Toute personne a droit à la liberté de penser, de conscience, de religion, de culte, d'opinion et d'expression dans le respect de l'ordre public établi par la loi et les règlements. L'exercice du culte et l'expression des croyances s'effectuent dans le respect de la laïcité de l'Etat. Les institutions, la communauté religieuse ou philosophique ont le droit de se développer sans entraves. Elles ne sont pas soumises à la tutelle de l'Etat. Elles règlent et administrent leurs affaires d'une manière autonome ».

Ce droit à la liberté religieuse et au changement de religion a renforcé l'émergence de nouvelles communautés surtout à Cotonou et Abomey-Calavi et fragilise l'Eglise Catholique qui perd de jour en jour sa visibilité. Mieux, certaines communautés religieuses tentent d'exister en cooptant ou en créant une contradiction entre les pratiques religieuses d'une autre communauté. Ce qui favorise le renoncement des fidèles de cette communauté

pour cette nouvelle communauté, provoquant un conflit interreligieux. Dans ce cadre, il convient d'évoquer à titre illustratif celui qui oppose les chrétiens de Banamé et l'Eglise Catholique. La réaction des gouvernants à travers le relevé du Conseil des Ministres du vendredi 31 janvier 2014 témoigne de l'ampleur du problème social. Il stipule :

« La cessation immédiate des injures, des menaces, des contraintes et la profanation des lieux de culte ou considérés sacrés ; la promotion du dialogue interreligieux en vue de prévenir l'incompréhension et l'intolérance qui conduisent à l'affrontement et aux divisions ; à l'Eglise de Banamé de renoncer à l'utilisation des appellations et symboles de l'Eglise Catholique romaine et de créer sa propre identité en termes de dénomination, de symboles et d'habillements afin d'éviter toute confusion ».

Au regard des conflits entretenus par le renoncement religieux dans les ménages et Eglises, on peut inscrire le problème social comme relevant d'un ordre général pouvant faire objet d'une recherche approfondie en sciences sociales. Mais, une chose est de prendre conscience de la dimension sociale du problème de recherche, l'autre est d'en préciser l'aspect sociologique.

1-1-2- La désintégration de l'Eglise Catholique : un problème de recherche d'ordre sociologique

Que devient la religion par rapport à une société qui se modernise et dont tous les paliers connaissent de profondes mutations ? La réponse à cette interrogation permet de trouver les éléments sociologiques pour fonder la problématique du renoncement religieux. Alors, l'hypothèse selon laquelle l'acteur fait recourt à la religion pour une réponse au problème relevant des besoins sociaux est de plus en plus admise. Cette hypothèse est soutenue par Amouzouvi (2005) qui rapporte que « Lorsque tout va mal, que vous vous trouvez livré à vous-même, que vous êtes menacé de toute part, que rien ni personne ne semble vous

tendre la moindre main de secours, c'est vers la religion que vous vous tournez. C'est elle qui vous protège, vous fait espérer, révèle les causes des malheurs qui tombent sur vous et propose des solutions pour y remédier ». Ainsi, la femme sans enfant fait appel à la religion pour satisfaire son problème, le commerçant se confie à la religion pour que ces affaires prospèrent... Cette situation qui caractérise la pratique actuelle de la religion chez les populations rend compte non seulement d'un glissement, d'un changement dans la façon de croire et dans la façon d'approcher le religieux, mais aussi d'un conflit d'interprétation. Quelques acteurs avertis approchés lors de la recherche parlent plutôt d'une « croyance conditionnée » pour désigner la pratique de la religion dans les sociétés actuelles. Elle est formatée par une réussite sociale, économique, politique, bref une croyance basée sur la prospérité. Abordant le fait, Parsons (1951) parle d'un « Changement de la perception de l'Eglise ». Il est soutenu par Schmidtchen (1972) qui traduit que la religion telle quelle est représentée par les Eglises, fait donc de moins en moins partie de ce monde affectif qui donne « un sens à la vie » du fidèle. Elle devient donc une « chose publique » en opposition partielle aux valeurs dominantes de la société. Rouet (2008), évoluant dans le même sens, trouve que « l'évangile est une bonne nouvelle, mais nos contemporains se soucient moins de vérifier si elle est intellectuellement vraie que de savoir si elle est bonne pour eux, pour mieux vivre, pour être heureux, pour être libres ». Il faut donc comprendre que les jeunes générations sont d'abord « attestataires » dans leur foi. Si l'évangile des années 1980 insistait sur l'identité chrétienne comme une condition de la mission, fondée sur ce qu'il convient de désigner par « qui sommes-nous ? » ou le « de qui témoignons-nous ? », la tendance a évolué dans nos sociétés et tourne désormais, selon les informateurs, à ce qu'ils appellent le « vers qui allons-nous ? ». Dès lors, l'on dispose désormais de fidèles qui s'inscrivent dans une intermittence face à la religion ; le changement, l'immédiateté s'imposent et jettent le voile sur les valeurs de fidélité, d'approfondissement, d'altérité.

Lorsqu'on cherche à comprendre les mobiles de ce changement, l'on découvre qu'il n'est qu'une conséquence du pluralisme religieux. Au Bénin, il est marqué par l'implantation dans presque toutes les rues d'Eglises faisant accroître le nombre de communautés religieuses, soit : 951 communautés religieuses (DGC-Bénin, 2015). Ceci sans compter celles qui existent et qui fonctionnent dans l'informel et qui sont en nombre plus important que celles connues des sources officielles (les sources informelles parlent plutôt de l'existence de plus de 5000 différentes communautés au Bénin). Ces nouveaux mouvements religieux développent de nouvelles formes de religiosités qui sont autres que celles développées par l'Eglise Catholique.

Par conséquent, le changement de rapport à la religion réside dans la façon nouvelle d'adoration mise en place par ces nouvelles communautés. Car elles formatent leur pratique religieuse sur la promesse de succès dans la vie sociale ou en entreprises et prétendent apporter à leurs adhérents des solutions rapides aux échecs et aux difficultés de la vie quotidienne. Pour cette raison, elles développent une théologie fondée sur ce qu'on appelle l'évangile de la prospérité matérielle (l'argent, le travail...). Cet évangile consiste à affirmer ou à susciter la certitude que le salut promis par le Christ commence ici sur terre et que celui-ci y pourvoit déjà en gratifiant de biens matériels celui qui met sa confiance en lui et respecte les commandements de l'Eglise. Le discours religieux est donc axé sur le succès, la santé et la prospérité dans cette vie. Avec la politique d'adaptation qui est la leur, les Eglises Evangéliques ont donc bâti leurs pratiques sur des guérisons spectaculaires. L'équipe de collecte a été personnellement témoin de quelques pratiques de guérisons lors d'une de nos observations directes réalisées dans le cadre de cette thèse à l'Eglise MEF d'Abomey-Calavi. Or, lorsqu'on observe les pratiques religieuses des catholiques, cette forme d'adoration est presque inexistante. Les réaménagements observés

dans ce système religieux dont le plus marquant est l'inculturation n'ont conduit à l'adoption d'une telle forme de pratique religieuse ni à son adaptation dans la nouvelle religieuse. Alors, face à cette situation devenue récurrente, les pratiques religieuses des fidèles catholiques tombent dans des formes d'individualisation, puisqu'ils disposent de nos jours de plusieurs offres religieuses. La conséquence est qu'on assiste depuis un certain temps à une perte progressive de fidèles par cette communauté. Cette situation est d'ailleurs confirmée par le RGPH4 où l'Eglise Catholique passe en deuxième position avec un pourcentage de 25,5 % derrière la religion musulmane avec un taux de 27 % de fidèles qui devient la première religion au Bénin. Or, lors du RGPH3 l'Eglise Catholique occupait la première place avec un taux de 27 % de fidèles contre 25 % pour la religion musulmane. Partant donc de ces éléments, l'on peut donc conclure qu'on assiste à une désintégration de l'Eglise Catholique. Ce qui constitue donc un problème sociologique sur lequel il convient d'investiguer. La présente thèse sur le renoncement religieux observé dans l'Eglise Catholique fonde donc sa problématique sur cet élément.

1-1-3-Défaut de systématisation des sphères religieuses : une caractérisation scientifique du problème de recherche

Le renoncement religieux est-il une conséquence de l'incertitude religieuse causée par le pluralisme religieux ? Dépendrait-il d'une catégorie d'acteur ? Serait-il la résultante de la dynamique du groupe religieux auquel l'acteur appartient ? La validité des réponses à ces questionnements permet de justifier la perspective scientifique de l'objet de recherche.

Les principales phases de l'évolution de la connaissance ont connu diverses réponses au renoncement religieux. Leur prise en compte permet une construction du problème scientifique de la présente thèse. Même si ces auteurs de façon directe n'ont pas abordé la problématique du renoncement, les approches qu'ils développent permettent dans une

certaine mesure de théoriser sur le renoncement religieux. L'une des approches focalise l'attention sur l'acteur, qui dispose des buts dans un système. Ce qui justifie son action, son comportement. Les travaux de Parsons (1951) confirment cette assertion. Il demande qu'on analyse l'action sociale de l'acteur dans un groupe ou dans une communauté en tenant compte de ses objectifs. Il affirme que : « l'acteur a des buts et des valeurs qui guident son action dans un groupe ». Mais, lorsque ces objectifs ne sont plus atteints, ou si ces aspirations ne répondent plus aux idéaux du groupe, il devient un acteur déviant par rapport au système et finit par renoncer. Cette perspective de la problématique, avait déjà retenu mon attention au départ, ce qui a permis de considérer les communautés religieuses comme un système animé par des acteurs, afin d'avoir une lecture transversale des différentes dynamiques observées dans ces différentes communautés. Cette démarche me paraît concluante pour la mise en évidence de la perspective scientifique du problème, en ce sens que les différents travaux qui ont précédé la présente thèse ont mis un accent particulier sur l'acteur. L'une des conclusions présente que la décision d'abandonner une religion est la conséquence d'une crise émotionnelle. Les travaux d'Allier (1925) ont permis d'orienter les réflexions, en ce sens qu'il estime que, abandonner une religion relève d'une crise émotionnelle de la part de l'acteur. Ce qui implique que le fidèle en situation d'abandon d'une religion est aliéné. Alors, si l'on s'inscrit dans cette logique, on peut retenir que la décision de renoncement serait donc une décision émotive (au sens sociologique, l'émotion physique désigne la colère, l'insatisfaction...) suite à un certain nombre de situations qui affectent l'acteur. Situations qui se traduisent par des éléments du système ou de la communauté religieuse qui ne reçoivent plus l'assentiment de l'acteur. Mais, Tempels (1945) dans un sens un peu plus contraire, va expliquer qu'elle relève plutôt d'une décision rationnelle de l'acteur. Pour lui, lorsque l'acteur a la possibilité d'opérer un choix entre plusieurs, par rationalité, il choisit en tenant compte de ses aspirations ou ses

objectifs. Mais, la posture théorique adoptée dans le cadre de cette thèse n'exclut aucune des possibilités évoquées par ces auteurs. Nous partons du principe que la décision d'abandon d'une communauté peut être non seulement une crise émotionnelle, mais, aussi une décision rationnelle chez l'acteur. Pris dans ce sens, le renoncement religieux serait donc fonction de l'acteur, de son profil social.

Partant de là, l'on peut envisager qu'il existe d'autres mobiles qui conditionnent le renoncement religieux. Ce qui paraît plausible est le fonctionnement du système (communauté religieuse) auquel il appartient. Alors, que devient l'acteur, si le système religieux auquel il appartient, produit des normes, des valeurs, des pratiques auxquelles il ne s'identifie plus, ou qui ne prennent plus en compte ses aspirations ? Les travaux de Crozier et Friedberg (1977) ont certes présenté que, c'est le système qui formate l'acteur. Mais que devient l'acteur, si le système auquel il appartient est défaillant ? Alors, il convient donc d'interroger les systèmes religieux auxquels appartiennent les acteurs pour mieux ressortir l'aspect scientifique du problème.

La posture théorique adoptée dans la thèse autour de cette question, amène à désigner ces questions liées aux systèmes religieux comme des logiques du renoncement religieux. Elle part du principe que ces éléments constituent des bases sur lesquelles l'acteur développe des représentations et stratégies qui favorisent sa prise de décision de renoncer.

Alors, interroger les systèmes religieux amène à comprendre la nature du paysage religieux à Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou. Dans la construction du problème sociologique, il a été fait état de ce dont le système religieux est marqué par une apparition tous azimuts de nouveaux mouvements religieux. Ce qui renforce donc le pluralisme religieux. De mon entendement, les mobiles en vue de la formulation du problème scientifique se situent à ce niveau. Ceci, en s'inspirant des travaux de Berger (1969) qui rapporte que le pluralisme

religieux pose un problème sérieux à l'institutionnalisation d'une religion, comme le christianisme, fondée sur le monothéisme et ayant une visée universaliste. Dans ses analyses, il explique qu'il engendre une pluralisation des expressions religieuses, en vertu de la démonopolisation des traditions et caractérisé par une multitude de systèmes religieux en situation de concurrence. Ainsi il présente qu'il participe à la création de l'incertitude religieuse chez les acteurs. Mais, bien avant lui, Luckmann (1967), dans ses travaux, avait expliqué que l'espace religieux de plus en plus, est marqué par une multitude d'univers symboliques (théologies) concurrents et prétendant définir la réalité de façon absolument véridique. Il évoque donc que le fait que ces théologies changent d'approche selon les époques et que, souvent, leurs définitions englobantes sont discordantes laissent leurs adeptes sceptiques quant à leur vérité.

Le paysage religieux béninois étant marqué par le pluralisme religieux, il convient donc de comprendre qu'on assiste à une pluralité de pratiques religieuses. Ce qui témoigne de la validité des différentes analyses des experts en sciences sociales évoqués précédemment. Le problème scientifique qui découle à la suite de ce débat tiré d'approche des scientifiques de la sociologie de la religion me paraît très pertinent. Il s'agit d'un défaut de systématisation des différentes sphères religieuses. Un défaut d'interaction entre les différents sous-systèmes religieux pour produire un système religieux cohérent, modéré afin d'assurer leur autoréférentialité. Cette situation favorise le développement de différentes représentations qui peuvent se traduire par des logiques de renoncement auxquelles il convient de creuser davantage pour mieux rendre compte de la problématique du renoncement religieux.

1-1-5- Question de recherche

A travers la question de recherche, c'est l'esprit, peut-être même de la vision plus ou moins complète de la recherche qui est mise en exergue. En ce qui concerne la présente recherche, la question qui structure la recherche est de savoir pourquoi renonce-t-on à l'Eglise Catholique à Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou ?

1-1-6- Hypothèses et objectifs de recherche

1-1-6-1- Formulation des hypothèses de recherche

- **Le renoncement à la foi catholique est plus prononcé auprès d'une catégorie d'acteurs donnée ;**

La recherche postule que les fidèles qui renoncent ont une histoire de vie défavorable de la communauté religieuse d'appartenance. Cette approche permet de mieux présenter les catégories d'acteurs qui renoncent à la foi catholique.

- **Le renoncement religieux est soutenu par les logiques des acteurs en présence ;**

Lorsqu'on se base sur les récits religieux des renonçants à la foi catholique, on constate qu'ils développent plusieurs logiques pour justifier leur renoncement. Ces logiques ne sont pas détachables des perceptions qu'ils ont de la foi catholique. Il s'agit de faire un pont entre les logiques des fidèles catholiques et leur renoncement.

- **Le type de renoncement religieux varie en fonction des acteurs.**

A chacun son renoncement religieux, c'est du moins ce qu'il convient d'expliquer à travers cette réponse provisoire qui permet d'identifier les différents types de renoncement religieux qu'on peut distinguer à travers cette recherche. Cette hypothèse permet donc de mettre en évidence ces types et formes de renoncement religieux.

1-1-6-2-Définition des objectifs de recherche

➤ **Présenter les acteurs qui renoncent à la foi catholique ;**

Il s'agit ici de faire la typologie des acteurs qui renoncent à la foi catholique, afin d'identifier leur statut, de voir si ce sont des commerçants, des politiciens, des étudiants, et autres.

➤ **Décrire les logiques qui déterminent ce renoncement ;**

Face à une Eglise Catholique en perte de fidèles du fait de l'émergence des nouveaux mouvements religieux, les fidèles qui abandonnent développent plusieurs arguments rangés dans le casier des logiques. Cette partie de la thèse s'accorde à présenter ces logiques qui expliquent leur renoncement.

➤ **Catégoriser les différents types de renoncement religieux.**

Le renoncement religieux est justifié par plusieurs mobiles ou déterminants. Selon le contexte, il varie d'une personne à une autre ou d'un groupe de personnes à une autre. Il s'agit donc de présenter à travers cette partie de la thèse, les types de renoncement et les formes de renoncement observés dans l'Eglise Catholique.

1-2- Clarification conceptuelle

La thèse sur le renoncement religieux fait appelle à certains concepts clés qu'il faut nécessairement clarifier afin de permettre à tout lecteur d'avoir un sens commun aux mots dont l'usage a été d'une grande importance, mais qui peut prêter à confusion dans la compréhension.

1-2-1- Que comprendre du renoncement religieux ?

Le premier concept est nécessairement celui du renoncement. En effet, la littérature nous renseigne que les auteurs en conceptualisant le concept l'ont approché différemment. Mais, le point commun à tous ces travaux est qu'il centralise le renoncement religieux comme une décision rationnelle liée à l'acteur et selon son rapport à la religion ou à sa communauté religieuse. Pour les théologiens, ils rapportent que selon l'évangile de Marc (chapitre 8, verset 34-35), il est écrit : « Puis ayant appelé les troupes et ses Disciples, il leur dit : quiconque veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même, et qu'il charge sa croix, et me suive. Car quiconque voudra sauver son âme, la perdra ; mais quiconque perdra son âme pour l'amour de moi et de l'Évangile, celui-là la sauvera ». Même si cette façon de présenter le renoncement paraît plus religieuse, on pourra tout de même retenir qu'il implique nécessairement l'acteur qui doit abandonner une pratique. Et c'est ce qu'il convient de prendre en compte dans le cadre de cette thèse. Berzin (2001) s'inscrit dans la même logique, mais apporte d'autres éléments très utiles pour la compréhension du concept. Pour lui, il est la détermination d'être libre, non seulement de toute forme de souffrance, mais aussi de ses causes. Alors, il convient de retenir à la suite de cet auteur que renoncer est une décision qui impose l'intention ou l'envie d'avoir mieux que la situation actuelle qui est caractérisée d'insuffisance.

Mais, ces deux approches notionnelles du concept ne suffisent pas de mon point de vue pour mieux l'élucider. Les travaux d'autres auteurs ont permis donc de mieux comprendre le sens qu'il faut accorder au renoncement dans le cadre de cette thèse. Mousquet (1865) dans ces travaux, rapporte que le renoncement c'est : « abandonner l'usage de quelque chose ». Alors, on retient avec lui que le renoncement renvoie clairement à l'abandon de quelque chose dont on avait pourtant l'habitude de faire usage. Le plus important ici est sa

conception du renoncement, incluant la notion d'abandon. Il est rejoint par deux autres auteurs dans cette façon d'approcher le concept. Dans un premier temps, on distingue dans les travaux de Proust (1922) qui estime que le renoncement consiste à : « abandonner ce que l'on désavoue, ce à quoi l'on répugne ». Et dans un second temps Peguy (1910) qui énonce que le renoncement amène à : « ne plus reconnaître, exclure de la vie, de ses préoccupations ».

Par contre, l'on ne peut partager entièrement le point de vue de Camus (1948) sur sa façon de définir le renoncement. Il estime que renoncer renvoie à : « abandonner, sacrifier ce à quoi l'on tient ». Même si dans sa définition on retient qu'il désigne l'abandon de quelque chose, le contexte dans lequel le renoncement est utilisé pour le compte de cette thèse ne permet pas d'accepter qu'il renvoie à l'abandon ou de sacrifier ce à quoi l'on tient. Mais, il est admis tout de même qu'il désigne un type de renoncement⁸ identifiable à partir d'un fait.

Le substantif renoncement prend une connotation plus morale, voire religieuse, que le verbe renoncer. Il est central dans la philosophie hindoue, mais aussi présent dans deux écoles de sagesse de la philosophie grecque, le stoïcisme et l'épicurisme qui proposent une conduite de l'âme qui doit permettre l'accès au bonheur et prônent une certaine morale du renoncement. Le renoncement renvoie au « fait de renoncer (à une chose), de cesser de poursuivre, de laisser, d'abandonner par un effort de volonté et généralement au profit d'une valeur jugée plus haute ». En dehors d'un contexte religieux, elle évoque alors l'idée d'un sacrifice ou d'une morale de la privation.

⁸ Les types de renoncement religieux sont présentés dans le chapitre 6 de la thèse et renvoient aux catégories du renoncement religieux qu'on peut distinguer dans l'Eglise Catholique étudié ici en étude de cas

Il faut signaler que renoncer ou renoncement sont absents des dictionnaires de sciences humaines et sociales, du dictionnaire de psychologie, de même pour le dictionnaire de psychanalyse (Roudinesco, Plon, 1997) ; enfin il est absent du dictionnaire des sciences cognitives (Tiberghien, Colin, 2002).

Mais, ceci n'empêche pas de proposer une définition à la suite de tout ce qui précède et qui sert de guide dans le cadre de cette thèse. Ainsi, le renoncement religieux renvoie au fait qu'un acteur manifeste le refus de fréquenter une communauté religieuse qu'il avait pourtant l'habitude de fréquenter. Lorsque, l'acteur ne va plus à l'Eglise Catholique qu'il avait pourtant l'habitude de fréquenter, on dira qu'il a renoncé à sa foi catholique. Mais, lorsque l'acteur change de paroisse, cela ne relève pas du renoncement religieux, parce qu'il est toujours dans sa communauté religieuse.

Une fois la notion de renoncement religieux clairement élucidée, il reste à répondre à la question selon laquelle si l'on peut renoncer à une foi ou à une Eglise.

Lenoir (1997) présente la foi comme étant l'ensemble de nos convictions, de ce que nous croyons, de ce dont nous sommes convaincus. C'est ce que nous considérons comme vrai, comme important, comme réel. Pris dans ce sens, d'aucuns estiment que la foi n'a pas un caractère religieux. Puisqu'on peut avoir la foi en son partenaire ou son camarade de classe. Mais la foi chrétienne, comme le dit Lenoir, est celle basée principalement sur la Bible, sur Dieu. En d'autres termes, c'est la croyance en Dieu. Cette diversification dans la conception de la notion de foi amène à interroger les travaux de Jean Paul Sartre sur la question, afin de lever toute équivoque. En effet, Sartre, cité par Lefot (2005), estime que « l'existence précède l'essence ». Cela signifie que l'homme existe d'abord, se rencontre, surgit dans le monde, et qu'il se définit après ». Les travaux de Sartre sur la foi inspirent beaucoup dans la conception de la notion de la foi dans cette thèse. Il permet de conclure

que l'homme dans son essence a une foi qui constitue son essence et le caractérise vis-à-vis de son créateur. Cette recherche n'approche pas la foi en ces termes, mais plutôt de la foi chrétienne. A titre d'exemple, il est couramment dit la foi apostolique, la foi protestante, la foi catholique... etc. Aussi, en s'inspirant des grands résultats issus des travaux de recherche de (Prothero, 2013) qui aboutit à une distinction de huit (8) grandes religions : Islam, Christianisme, Indouisme, religion Yoruba, Bouddhisme, Judaïsme, Confucianisme, Athéisme ; il ressort des travaux de ceux-ci qu'à chaque type de religion correspond une foi religieuse, ce qui n'est pas forcément le cas. Le christianisme, à lui seul, est composé de plusieurs obédiences religieuses auxquelles correspond chacune, une foi religieuse (catholique, apostolique, pentecôte, etc.) ; ce que Terrier (2013) appelle "croyances religieuses". Il est important de noter qu'une obédience religieuse peut disposer de plusieurs sièges dans un même pays ou une même ville, souvent appelés sous le vocable « Eglise » pour faire référence à la construction, donc à l'espace physique. Par conséquent, la mobilité entre les Eglises d'une même obédience religieuse pour quelconques raisons ne met pas en exergue le renoncement religieux.

1-2-2- Il ne faut pas confondre renoncement religieux et conversion religieuse

Le renoncement religieux ne peut être assimilé à une conversion religieuse. Étymologiquement, la racine latine du mot lui donne le sens de « se tourner vers » et comporte une idée de transformation, tant au niveau des croyances que des pratiques. La dimension de changement représente d'ailleurs le seul consensus que les chercheurs en sciences sociales établissent autour du concept. C'est probablement les « Confessions de saint Augustin » qui, dans le christianisme, marquent le plus significativement la définition de la « conversion ». Le concept y est décrit comme une expérience spirituelle et transcendante, mais aussi fortement subjective et intime (Godo, 2000), un mouvement

intérieur qui fait qu'on « se détourne de » pour « se tourner vers ». Les conversions religieuses sont observables d'un point de vue sociologique si l'on prend en compte un cheminement qui commence généralement par une quête et s'achève par une intégration (dans une nouvelle Église). (Rambo, 1993), spécialiste des conversions religieuses, en propose sept étapes : le contexte (propice à un changement), la crise, la quête, la rencontre, l'interaction, l'engagement et les conséquences de cet engagement (2). Ces étapes croisent trois « figures du converti » que rapporte Hervieu-Léger (1999) : l'individu qui « change de religion », celui qui, n'ayant appartenu à aucune Église décide « d'entrer en religion » et enfin le « converti de l'intérieur », celui qui se réaffilie à son Église d'origine (3).

La sociologie des conversions religieuses prend donc en compte des trajectoires identifiables qui s'achèvent toujours par l'adhésion à une Église et sont marquées par un rituel. Qu'il s'agisse aussi bien du renoncement religieux que de la conversion religieuse, on est en présence d'un mouvement ou d'une mobilité ou encore d'un déplacement. Ce qui suppose que le sujet se trouve en face d'une pluralité religieuse ou de communauté religieuse qui lui permet de faire des choix stratégiques, surtout dans un contexte d'existence d'une multitude de mouvements religieux. Cependant, parler de conversion religieuse consiste à décrire les valeurs, les normes, les pratiques religieuses du groupe d'arrivée grâce auxquelles l'individu en l'intégrant se socialise ; y compris les motivations et la dynamique qui s'observe dans celui-ci. Le renoncement religieux, quant à lui, est donc cette phase qui précède celle de la conversion de l'acteur. Et, lorsqu'on s'inspire des travaux de Rambo, on partage que le renoncement religieux commence déjà à l'étape n° 1 (la crise) et se termine à l'étape n° 4 (l'engagement). Le renoncement religieux permet de reconstruire l'itinéraire ou l'histoire du sujet mobile, en insistant sur : les crises survenues

au sein de groupe religieux de départ, les causes du renoncement donc des logiques du renoncement et le jeu entre les différents acteurs impliqués.

1-2-3- Renoncement religieux : Une attitude qui fait appel aux représentations sociales

Au départ, il n'était pas question d'une prise en compte de la notion des représentations sociales comme concept clé à clarifier pour le compte de la présente recherche. Mais, lorsqu'il était question d'interroger les logiques du renoncement religieux des acteurs, l'on s'aperçoit que ces renonçants pour la plupart développent des arguments, qui pour la grande partie s'apparentent aux représentations qu'ils ont de leurs communautés et qui justifient la prise de décision de renoncer. La compréhension des scientifiques des sciences sociales du concept confirme cette assertion. Le tout premier est (Durkheim, 1898), un des pères de la sociologie classique. Il abandonne la notion de représentation collective pour s'intéresser aux représentations sociales. Il essaye de voir en quoi la production intellectuelle des groupes sociaux joue un rôle dans la pratique sociale. Il propose la notion de représentation collective pour expliquer divers problèmes d'ordre sociologique. Selon Durkheim, la société forme un tout, une entité originale différente de la simple somme des individus qui la compose. En parlant de représentation collective, Durkheim fait apparaître une idée de contrainte sur l'individu : la représentation impose à l'individu des manières de penser et d'agir, et se matérialise dans les institutions sociales au moyen de règles sociales, morales, juridiques. On retiendra de Durkheim, l'idée d'une supériorité des éléments sociaux : conscience collective et représentation collective sur les éléments individuels. Il faut donc comprendre qu'elle désigne une forme de pensée sociale. Partant de cette conception, on peut conclure dans un premier temps que les représentations que les acteurs ont de leurs communautés religieuses déterminent leur comportement. En

d'autres termes, plus elles sont positives, moins elles renoncent. Mais, dans le cas contraire, elles renoncent plus à cette communauté. Cette approche théorique soutenue dans cet article permet ainsi de dire que le renoncement religieux est relatif et varie d'un acteur à un autre.

Cette perspective est reprise par Denise J. (1985), qui trouve qu'il est important de savoir comment ces représentations fonctionnent en société. L'image que j'ai de toi détermine mon attitude envers toi. Alors, on comprend à travers cette définition que le comportement des individus dépend largement de la façon dont ils perçoivent le monde qui les entoure. Toujours, dans un même ordre d'idée, Moscovici (1961), en reprenant les travaux de Durkheim, rapporte que « les représentations sont des formes de savoir naïf, destinées à organiser, les conduites et orienter les communications ». Ces savoirs naturels constituant les spécificités des groupes sociaux qui les ont produits.

Cette conception de la notion de représentations par les différents auteurs développés ci-dessus est partagée dans le cadre de cette thèse. Elle permet d'expliquer que le renoncement religieux est fonction des logiques que développe le renonçant ; lesquelles de ces logiques sont fondées sur des représentations que développent l'acteur de sa communauté.

Un aperçu sur la clarification conceptuelle permet de retenir que le renoncement religieux est favorisé par les logiques des acteurs. Mais, ces logiques tiennent grâce au pluralisme religieux, favorisé par l'émergence des nouvelles communautés. Ce qui a pour conséquence une désinstitutionalisation du système religieux, faisant des plus anciennes des institutions faibles. Dès lors, on assiste à la naissance de l'incertitude religieuse chez les fidèles, qui se termine par le renoncement religieux. Le cadre conceptuel ainsi défini se présente comme suit :

1-2-4- Univers conceptuel

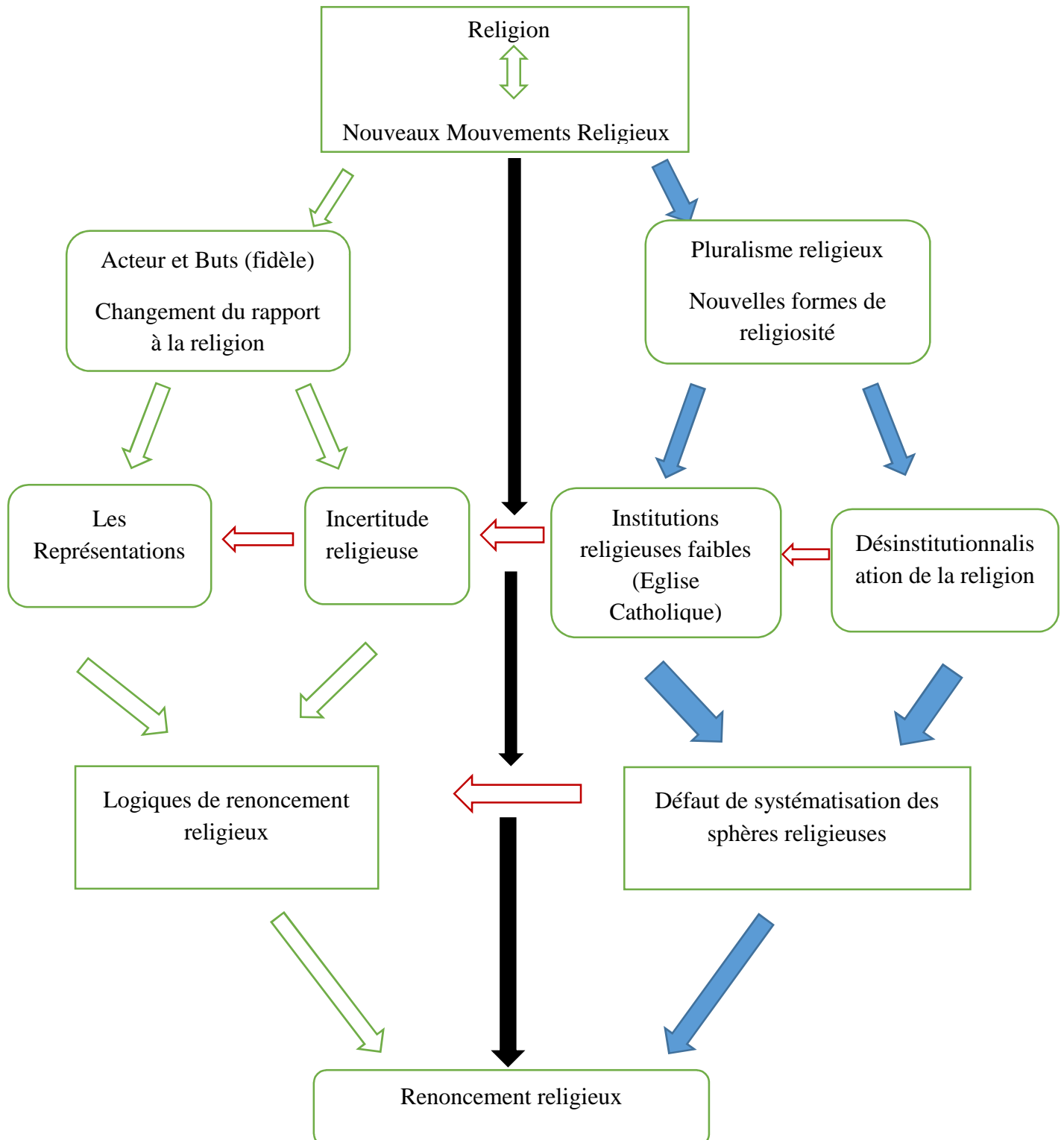


Figure 1: *Cadre conceptuel de la recherche*

Sources : *Réalisée à partir des points de lecture et données de terrain, 2015*

Le cadre conceptuel proposé tente de synthétiser l'ensemble des conclusions relatives à la recherche. En mettant en exergue les relations qui lient les concepts, il renseigne sur celles qui lient les faits, c'est-à-dire les pensées et comportements des informateurs. Le premier enseignement à tirer, est que le renoncement religieux relève aussi d'une dimension socio-anthropologique. Il existe une combinaison de modèles de pensées et de pratiques qui structure le départ d'un acteur d'une communauté religieuse.

1-3-Quelques axes de la discussion

Cette partie aborde les préoccupations majeures de la recherche qui ont fait objet de discussion, dans les travaux des chercheurs. Dans ce cadre, l'accent est beaucoup plus mis sur les réflexions portant sur la contribution des sciences humaines et sociales. Il existe une certaine convergence des points de vue sur le devenir du religieux dans l'espace contemporaine et sur la problématique du renoncement religieux. Comment l'expliquer, quels sont les indicateurs qui favorisent le renoncement religieux et quelles implications peut-on associer à tout ceci dans l'histoire ou le récit religieux des acteurs ? Les réponses à ces questions articulent les réflexions et font l'objet de divergence de points de vue chez les chercheurs. Ces points de vue parfois contrariés sont adaptés au contexte béninois, pour mieux apprécier l'angle d'analyse des scientifiques face à l'objet de recherche.

1-3-1- Acteur face au renoncement religieux

1-3-1-1-Acteur et but

Le comportement de l'acteur, tel que présenté dans les travaux par les scientifiques, intéresse la présente recherche qui porte sur le renoncement religieux. De mon entendement, l'on ne saurait présenter le renoncement religieux, sans impliquer dans l'analyse l'acteur. Alors, l'un des tout premiers est celui évoqué par Elias, cité par Gaudin

(2009) qui s'interroge sur l'apparition du moi dans le monde moderne, comme conscience de soi et comme être pensant. Plus largement, il a voulu caractériser le statut contemporain de la personnalité et de l'individu dans la pensée scientifique. Il est rejoint par Akoun et Ansart (1999) qui rapportent que l'acteur agit selon ses propres desseins, selon ses propres motivations. Ces auteurs dans leurs analyses font constater que, de plus en plus, l'acteur met au cœur de ses décisions, de ses actions, ses intérêts personnels. Il faudra donc de plus en plus, l'acteur mène une action orientée ou conditionnée par un but ou un objectif qu'il poursuit. Cette conception, même si elle n'est pas directement associée au renoncement permet tout de même de l'expliquer. En ce sens qu'il place l'acteur dans une sorte d'individualisme tenant compte de ses aspirations, de ses objectifs avant d'entreprendre une action. Or, le renoncement, qu'on le veuille ou non, implique un comportement personnel. Alors, si l'on partage ce point de vue, le renoncement religieux serait donc considéré comme une activité purement individuelle, ce qui ne correspond pas totalement aux constats effectués lors des travaux de terrain et exclurait aussi une partie de l'analyse que la présente thèse propose sur le renoncement religieux. Il arrive que le renoncement religieux soit le fruit de l'influence du groupe auquel appartient l'acteur, soit celle d'un ami avec qui le renonçant entretient des relations d'amitiés ou professionnelles. Mais ceci n'exclut pas tout de même qu'il résulte d'une activité personnelle de la part de l'acteur.

Les discussions antérieures ont fourni des éléments nécessaires pour orienter les réflexions selon lesquelles le renoncement religieux est fonction de l'acteur, de ses motivations personnelles et des situations auxquelles il est confronté dans sa communauté religieuse. Dans cette logique, l'on peut penser le renoncement religieux comme une action sociale. Cette réflexion est tirée des travaux de Parsons (1951) qui présente l'action sociale comme

un système composé de plusieurs éléments (un acteur, une finalité, un but vers lequel l'acteur s'oriente, un environnement dont l'acteur maîtrise certaines conditions et enfin un ensemble de règles, de normes et de valeurs influençant les actions). Parsons donne les ouvertures d'une analyse sur le renoncement religieux, en tenant compte des éléments qui paraissent très importants. Il s'agit de considérer le renonçant comme ayant des buts et des valeurs qui guident son action. Il peut faire des choix, mais ceux-ci sont conditionnés par son environnement qui comporte des normes et dont il ne maîtrise pas tous les aspects. Cette approche est aussi justifiée par Graham et Zelikowv (2006) qui rapportent que l'auteur choisit une action pour résoudre un problème stratégique auquel il est confronté. L'approche défendue à travers cette thèse permet d'inscrire nos idées à la suite de celles de ces auteurs. Tout simplement parce que, celui qui renonce est dans la logique de répondre à une préoccupation à laquelle son ancienne communauté religieuse n'arrive pas à l'aider à trouver réponse.

1-3-1-2-Du fidèle Cathodique au Chrétien sociologique

Tous les acteurs qui fréquentent l'Eglise Catholique sont-ils des fidèles ou des chrétiens sociologiques ? La réponse à cette question qui permet la définition du profil de l'acteur qui renonce à la foi catholique avait été déjà proposée par des chercheurs qui ont fait de cette interrogation, une discussion majeure pour définir les catégories d'acteurs qui existent dans l'Eglise Catholique. L'un des tout premiers, qui aura retenu mon attention est Le Bras, qui dans ces travaux sur l'Eglise Catholique a identifié quatre catégories d'acteurs. La première est celle qu'il dénomme, les « étrangers » qui constituent la catégorie des acteurs qui ne sont jamais intégrés à l'Eglise Catholique, et sont étrangers à la vie de l'Eglise. La deuxième est celle qu'il dénomme, les « Conformistes saisonniers ». A ce niveau, il rapporte que ce sont des acteurs qui entrent dans l'Eglise que pour les trois

sacrements : baptême, mariage et enterrement. Il désigne la troisième catégorie d'acteurs de « pratiquants réguliers ». Cette catégorie d'acteurs assiste à la messe dominicale, se confesse et communie à la Pâque. Enfin, une quatrième catégorie appelée les « bigots » ou les chrétiens engagés, les militants, qui ont des activités religieuses qui débordent les pratiques obligatoires. En sociologie religieuse, les fidèles sont ceux de la troisième catégorie. C'est-à-dire les pratiquants réguliers. (Brierley, 1995) qui reconnaît l'existence de ces quatre catégories d'acteurs va évoluer dans la même logique en se basant beaucoup plus sur les trois autres catégories d'acteurs. Dès lors, il présente qu'au sein des communautés religieuses comme l'Eglise Catholique, il y a des chrétiens sociologiques. Il explique que ce sont des personnes qui ne sont chrétiennes que de nom. Ils ne participent pas régulièrement à la vie cultuelle, mais pénètrent dans une Eglise seulement lors d'un baptême d'enfant, d'un mariage, d'une cérémonie funèbre, qui est, pour eux, comme des rites obligés dans une société « chrétienne ».

A la suite de leurs analyses, il faut comprendre que tous les chrétiens catholiques ne sont pas des fidèles. Ainsi, les renonçants sont des acteurs qui parfois passent du statut de fidèles catholiques au statut de chrétiens sociologiques. Alors la thèse s'inscrit dans la même logique que ces deux auteurs. Les éléments empiriques obtenus sur la base d'entretiens et observations faites à Abomey-Calavi, Cotonou et Banamé dans les Eglises Catholiques sillonnées, éclairent davantage. Ces travaux sont importants pour la présente recherche en ce sens qu'ils permettent d'une part d'avoir une idée sur les catégories d'acteurs en présence au sein de l'Eglise Catholique, et d'autre part, d'identifier le profil des renonçants de la foi catholique.

1-3-2-Du champ religieux béninois aux logiques de renoncement religieux

L'espace religieux concerné par la recherche présente des aspects qui, de l'analyse des experts en sciences sociales, constituent des logiques sur lesquelles se focalisent les acteurs pour renoncer.

1-3-2-1- Expérience religieuse à Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou, sur les « traces de Karl Marx »

Un tout premier axe de réflexion qui paraît déterminant pour analyser les logiques du renoncement religieux considère le religieux dans ces zones comme étant sur les « traces de Karl Marx ». Alors, la religion serait-elle l'opium du peuple à Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou ? Une question pertinente qui trouve sa réponse dans l'analyse des faits religieux observés et de l'approche développée par les scientifiques du monde social et de la sociologie religieuse. Mais, en se fondant sur l'empirisme, l'on est tenté de conclure que l'expérience religieuse sur les espaces concernés par cette recherche est sur les traces de (Marx, 1844) : la religion est l'opium du peuple. Une prise de position qui inscrit nos réflexions dans le matérialisme religieux. De mon entendement, ce courant de pensée demande de prendre la religion comme un élément qui consiste à détourner le mouvement intérieur de la rencontre avec le Divin, en le projetant et en l'extériorisant sur le monde matériel et ses apparences et les affaires humaines. Feuerbach qui partage ce point de vue avait déjà signifié depuis 1841 que, le Dieu du christianisme est le miroir de l'homme. Mais cette projection de l'essence humaine hors d'elle-même est, pour Feuerbach, une aliénation de l'acteur. Ces travaux trouvent leur répondant dans les analyses de Marx (1844) qui estime que la religion rend l'oppression supportable, elle peut être comparée à une drogue dure. La religion n'est donc que le symptôme d'une aliénation plus générale et plus profonde. Dans le prolongement de ses idées, il signale qu'abolir la religion en tant

que bonheur illusoire du peuple, c'est exiger son bonheur réel. Exiger donc qu'il renonce aux illusions sur sa situation c'est exiger qu'il renonce à une situation, qui a besoin d'illusion. Pour finir, on reste dans cette même logique avec Freud (1927) qui qualifie la religion d'illusion. Cette contribution est d'une portée capitale pour l'analyse de la situation dans l'espace religieux Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou, surtout lorsqu'on intègre dans l'analyse l'arrivée des nouveaux mouvements religieux qui développent de nouvelles formes de religiosités amenant l'acteur à construire toute sa vie ses actes et ses pensées sur la religion.

Or, contrairement à Freud, Marx et Feuerbach qui sont dans l'approche matérialiste de la religion, Durkheim trouve plutôt qu'il faut demeurer dans une approche idéaliste de la religion, en précisant que : « Une religion est un système solidaire de croyances et de pratiques relatives à des choses sacrées, c'est-à-dire séparées, interdites, croyances et pratiques qui unissent en une même communauté morale, appelée Église, tous ceux qui y adhèrent... ». Aussi, (Hegel, 1959) va rester dans la même logique en prenant la religion comme la prise de conscience que l'homme effectue de Dieu et de lui-même ; l'élévation de l'homme vers Dieu, la conscience consciente de Dieu, l'esprit qui se réalise dans la conscience. Dans leur façon d'approcher la religion, on déduit qu'ils invitent à prendre le religieux sous la forme du sacré, parce qu'objet d'une vénération craintive, et les pratiques qui lui sont associées comme les expressions sociales ou individuelles de ce sentiment.

C'est donc, deux registres avec des savoirs et perceptions relativement divergents qui sont en jeu. Mais, l'on ne saurait s'inscrire dans l'approche durkheimienne de la religion, parce que, le constat effectué lors des travaux de terrain renvoie le plus à l'approche développée par Marx. La vie religieuse se construit comme une réponse à l'appel à la quotidienneté. Mais, les cas qui permettent d'appréhender la religion comme sur les traces de Karl Marx

renvoient à l'observation faite où bon nombre de fidèles s'inscrivent dans une passivité en définissant tout par rapport à Dieu. L'échec scolaire ou la perte d'emploi a son répondant dans la religion. Le fidèle s'exclame « *Mahou sin azowè !* », un peu pour dire en fon, c'est l'œuvre de Dieu. Ces discours existent de plus en plus dans nos sociétés, inscrivant la religion comme étant l'opium du peuple. Ce sont ces éléments qui formatent dans une certaine mesure des logiques de renoncement religieux.

1-3-2-2-De l'éclatement du tissu religieux

Le paysage religieux dans l'espace de recherche est devenu celui de nombreux dynamismes. Dans le tissu urbain parfois peu structuré qu'est souvent celui de nos sociétés, le religieux participe de plus en plus à rendre visible la manifestation de ce que certains chercheurs s'accordent à qualifier d'un éclatement du tissu religieux. La naissance et l'émergence de nombreux lieux culturels et leur rapide multiplication contemporaine témoignent en même temps de récentes dynamiques de changement et fournissent des éléments pour mieux qualifier ou définir les logiques du renoncement religieux.

Parmi les mobiles qui justifient cette situation figure le pluralisme religieux. Dans leurs analyses, (Berger et Luckmann, 1967) trouvent que le pluralisme religieux a pour caractéristique principale la démonopolisation de l'espace religieux. Il est à comprendre que l'Eglise Catholique qui était seule hier est entourée désormais de plusieurs Eglises qui disposent d'une diversité de pratiques religieuses parfois en contradiction et en concurrence. Cette situation a pour conséquence une sédimentation de signes religieux, et qui s'est incontestablement accélérée. Alors, la posture théorique définie, pour approcher le renoncement religieux, permet de s'inscrire dans la même logique que ces auteurs. Ainsi, partant de là, on peut dire que, cette transformation du paysage religieux prend d'abord la forme d'un éclatement, d'une fragmentation : fragmentation des champs chrétiens,

directement visibles par la multiplication, voire l'atomisation des lieux culturels qui traduit, plus profondément, de nouveaux modes de croire, de communier et de pratiquer, (Barbier, 1996). A la lecture, on s'aperçoit qu'une telle évolution est à replacer dans un contexte mondial marqué par l'affaiblissement et la crise de légitimité qui affectent un peu partout, les grandes organisations sociales et politiques traditionnelles (partis, syndicats, Églises). A la suite de ces auteurs, on peut conclure que, ce phénomène dépasse largement le seul champ religieux. Partageant cette logique, il est convenable d'affirmer que sur le plan religieux, il se manifeste aussi par la désinstitutionalisation et de l'individualisation du religieux. Les travaux de (Hervieu-Leger ,2001) vont évoluer dans le même sens. Ils expliquent que cette situation résulte des interactions renouvelées entre religions localisées. Des religions distinctes voisines dans des lieux carrefours de plus en plus nombreuses, particulièrement dans les espaces urbains. Dans cette logique, la concurrence et le conflit ne sont pas les seuls modes de relation observables entre les acteurs religieux. Des emprunts, des mimétismes, des évolutions convergentes sont également notables, conférant aux scènes religieuses locales, une diversité et une richesse (exemple des chrétiens de Banamé). Ces éléments qui traduisent le visage du religieux dans l'espace de recherche constituent des éléments sur lesquels l'on se focalise pour affirmer comme les experts en sciences sociales, qu'on est en face d'un éclatement du tissu religieux au Bénin en général et particulièrement à Abomey-Calavi, Banamé et à Cotonou. La recherche sur le renoncement religieux a tout à gagner en prenant en compte tous ces éléments, afin de bien murir les analyses sur les logiques qui déterminent le renoncement religieux des acteurs.

1-3-2-3-Quand la religion devient le fruit d'un choix

Dans les discussions sur la place du religieux dans une société dite de transition comme celle concernée par la présente recherche et en pleine modernité, les chercheurs s'accordent à dire que la religion est devenue le fruit d'un choix. Cette logique qui constitue les prémices du renoncement religieux est développée par (Berger, 1992) et (Amouzouvi, 2005). Berger en opinant sur la question, parle plutôt d'un supermarché de la foi pour traduire le pluralisme religieux qui offre une gamme variée de religion au fidèle. En effet, l'auteur dans le nouveau scénario religieux de la modernité nous apprend que la religion n'est plus une destinée, mais le fruit d'un choix. Parce que le pluralisme religieux devenait ainsi la caractéristique distinctive d'un scénario qui, à cause du relativisme des fois et de la perte de visibilité que prennent les religions institutionnelles, se transformait en un supermarché des fois. Ainsi, les acteurs ne sont plus dans la logique de conservation d'une foi traditionnelle. Cette tendance est aussi développée par Amouzouvi qui soutient que le dénominateur commun à toutes ces analyses est la liberté religieuse qui induit un pluralisme et une compétition dans le champ religieux offrant à leur tour une plus grande possibilité de choix aux fidèles. Ce phénomène crée une rationalité au sein de la foi chrétienne et fait appel à ce que certains désignent par les nouvelles formes de religiosités. (Willaime, 2001) va rester dans la même logique, mais en estimant qu'il est une manifestation de la sécularisation.

Partant de tous ces débats sur la place du religieux dans les sociétés actuelles, la présente recherche soutient que, ce sont des aspects qui ont contribué à l'émergence de logique et d'approche comme facteur déterminant dans le choix d'une communauté religieuse par les acteurs. Les travaux de terrain ont permis de se rendre compte que les informateurs qualifient les communautés religieuses africaines de réactives, au moment où l'Eglise

Catholique se situe toujours dans une approche qui fonde le fidèle dans une espérance éternelle. Ce qui ne permet plus d'accorder de la crédibilité à cette croyance religieuse pourtant qualifiée d'universelle. La présente recherche part de ce constat qui relève de l'empirique, pour partager l'approche développée par ces différents auteurs.

1-3-3- Synthèse de la littérature... puis de nouvelles orientations de recherche

Le renoncement religieux en général, et celui du Catholicisme en particulier au Bénin, offre une opportunité pour analyser la place de l'acteur face à la religion qui subit les affres de la modernisation dont les normes et valeurs sont en perpétuelles compositions, décompositions et recompositions.

De nouvelles pistes de recherche ou encore de nouveaux champs se dégagent des axes de discussion présentés. C'est précisément dans ces nouvelles orientations que la présente recherche trouve ses particularités en matière de contribution scientifique. En effet, parmi tant d'arguments développés dans un premier palier, il me paraît important de creuser davantage les catégories d'acteurs qui renoncent à la foi catholique. Car, dans le développement des idées, il a semblé que le renoncement religieux serait fonction de l'acteur du fait que les acteurs ne présentent pas les mêmes situations et ne disposent pas d'un même but. Alors, il convient de creuser davantage, le profil social des acteurs qui renoncent, leurs modes de vie et leur trajectoire religieuse, afin d'apprécier le type d'acteur qui renonce plus à la foi catholique.

Dans un second palier, il serait question d'approfondir les connaissances sur les logiques qui déterminent le renoncement religieux. Le niveau de connaissance tel que présenté dans la discussion rend compte de ce que l'espace religieux béninois en général et celui d'Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou en particulier, offre l'occasion d'apprécier les logiques du renoncement religieux. Il convient d'aller au-delà de cette discussion, en

mettant au cœur de la recherche l'acteur et les déterminants qui conditionnent à la prise de décision d'abandon d'une communauté religieuse ou de la foi catholique.

Le troisième palier de la contribution réside dans le rapprochement entre les logiques qui rendent compte de la façon dont les acteurs conçoivent et entretiennent le rapport à la religion et la façon dont ils renoncent. Ainsi, l'idée selon laquelle les mobiles du renoncement religieux varient d'un acteur à un autre sera mieux appréciée afin de démontrer les différentes façons de renoncer.

Il découle donc, à la suite de la discussion et de la synthèse sur la littérature, trois modèles d'analyses qui sont présentés dans la suite du document.

1-4- Modèles d'analyses

1-4-1- Modèle interactionniste comme modèle dominant

Il faut noter que, (Olup na ,1991), dans ces travaux sur le religieux a abordé les effets des changements sociaux sur le phénomène religieux en Afrique. Dans son argumentation, il a identifié la question méthodologique comme l'un des défis majeurs de toute la discussion. A l'instar de cet auteur, l'accent a été particulièrement mis dans le cadre de cette recherche sur la nécessité d'aller au-delà des approches théologiques et socio-fonctionnalistes qui ont toujours dominé la recherche dans ce secteur, et d'opter pour une approche phénoménologique. Olup na va plus loin dans sa proposition, en faisant remarquer que seule une étude pluridisciplinaire qui combine la description phénoménologique et l'investigation anthropologique offrira les meilleurs gages pour la compréhension des religions africaines.

Cette interrelation permet, en réalité, de saisir la transformation et l'évolution du sacré en Afrique, en rapport avec les déterminants sociaux, les contextes et les principales

constructions théologiques. La principale faiblesse, se situe au niveau théorique et abstrait, faisant peu cas des motivations des acteurs en présence, de leur quotidienneté et de la façon dont ils développent des logiques et stratégies en vue d'atteindre leurs buts. Il convient de proposer une approche plus empirique qui privilégie la nécessité de retrouver l'acteur au quotidien, dans ses motivations, mais aussi dans ses stratégies et surtout dans ses relations avec les autres acteurs. L'interactionnisme apparaît alors, comme une démarche qui offre assez de légitimité et de lisibilité pour aborder le renoncement religieux dans cette logique. En effet, il considère comme données de base pour l'analyse sociologique, les explications, les descriptions, les motivations ainsi que les intentions des acteurs dans leur contexte social (Corcuff 1995).

La perspective interactionniste s'inspire largement des travaux de (Goffman, 1967) et du style de recherche de (Whyte, 1943). L'idée de base qui a servi de fil conducteur dans cette démarche, s'est largement inspirée du concept wébérien de « Verstehen », concept qui fait de l'acteur, la principale source de connaissance. A travers ses motivations, son histoire de vie, les études de cas réalisables sur lui et les formes de communication qu'il développe pour agir, interagir et obtenir des résultats, on pourra retrouver les éléments essentiels pour la compréhension d'un phénomène qui place l'acteur social au centre de ses dynamiques religieuses.

1-4-2- Théorie des systèmes sociaux de Luhmann

Le modèle d'analyse des systèmes sociaux proposé par Luhmann (1988) a été d'une grande utilité pour appréhender les déterminants du renoncement religieux. Pour cet auteur, chaque système fonctionne selon des lois et des règles d'organisation qui lui sont propres et se caractérise par la façon dont il s'autonomise vis-à-vis de son environnement. Se référant aux travaux de la biologie, il énonce que de la même manière que les systèmes

vivants autonomes, sont capables de s'auto-engendrer (phénomène d'autopoiesis), les systèmes sociaux (l'économique, le politique...) sont autopoïétiques, dans la mesure où ils sont capables d'évoluer de manière autonome en se reproduisant à partir des seuls éléments qui les constituent. Les communications sont le moteur déterminant de cette évolution, ainsi que le moyen de « réduire la complexité » des relations entre les éléments du système.

Ainsi, son application dans le cadre de cette thèse, amène à considérer chaque sphère religieuse ou communauté religieuse naissante, comme un sous-système du système religieux béninois. Alors, cette démarche permet de comprendre, s'ils arrivent à s'auto-engendrer ou s'autoréférencier par rapport à leur environnement pour assurer un bon fonctionnement du système religieux. Ce modèle utilisé en lien avec le modèle interactionniste permet d'apprécier les différentes interactions entre les communautés religieuses.

1-5- Délimitation des champs disciplinaires : quand la recherche sur le renoncement religieux nous situe dans la socio-anthropologie de la religion

L'une des préoccupantes questions qui se posaient en début de recherche est bien de savoir dans quels champs disciplinaires s'inscrivent les orientations possibles de la présente recherche. Mais, cette inquiétude s'est dissipée au fil des lectures, des analyses des premières données empiriques. Ainsi, l'attitude qu'il ne fallait pas adopter a été identifiée. En effet, il fallait prendre une distance absolue vis-à-vis de l'approche développée par les théologiens. Elle offre, d'ailleurs, l'occasion d'aller au-delà des aspects bibliques et techniques et de mettre en relief d'autres niveaux d'interrelations, qui participent de l'analyse des aspects développés par les scientifiques sur la question du renoncement religieux. Mais, il était important de comprendre que dans cette démarche, l'empirisme serait d'une grande utilité, avec au cœur, l'acteur qui renonce à la foi catholique, pour

renforcer la littérature existante. Tout compte fait, il faut rester sociologue-anthropologue dans la démarche, pour rester fidèle à la position prise par rapport au sujet objet d'étude. Cet exercice, quoique banal que cela pourrait paraître, était très important. Il a permis de comprendre qu'il ne s'agissait pas de se "débarrasser" totalement de l'angle d'analyse développé par les théologiens, mais plutôt qu'il serve de levier pour mieux expliquer les points de vue. Dans cette logique, il ne fallait pas non plus faire le choix entre une sociologie ou une anthropologie. Le renoncement religieux de mon entendement a donc des fondements anthropologiques que sociologiques.

1-6-Elément pour une synthèse

Ce chapitre de la thèse s'est consacré à la délimitation thématique, ce qui a permis de situer la part de la socio anthropologie de la religion dans la recherche portant sur le renoncement religieux. Ainsi, les travaux de (Brierley, 1995), (Amouzouvi, 2005), et de Hervieu-Leger, 2012) ont permis d'approfondir les perspectives théoriques du renoncement religieux.

Chapitre II : Orientation méthodologique

Ce chapitre de la thèse présente les orientations méthodologiques qui ont servi de fil conducteur pour la production des résultats concluants présentés dans la seconde et troisième partie de la recherche. Il ne saurait être bien présenté et compris par le lecteur s'il ne lève pas quelques équivoques qui ont justifié le bien-fondé de disposer d'un chapitre entièrement réservé à l'orientation méthodologique donnée à la thèse.

Le choix d'une telle option fait suite à une série d'échanges entretenus avec les personnes ressources, de même que les présentations de la problématique du renoncement religieux dans les fora au Bénin comme au Togo, tout comme dans les sessions de comités de thèses. Dans les discussions, des questions importantes qui relèvent de la méthodologie étaient posées. Il urge donc de relever ces questionnements, de les clarifier avant de développer de façon proprement dite les orientations méthodologiques qui s'imposent. Ces questions se présentent comme suit : pourquoi une recherche sur le renoncement religieux ? Pourquoi Choisir Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou comme espace de recherche ? Pourquoi choisir les religions l'Eglise Catholique comme étude de cas ? Pourquoi choisir l'espace urbain au lieu de la zone rurale (Cotonou, Abomey Calavi et Banamé) ? Ces interrogations ont été d'une grande utilité quant au choix méthodologique donné au travail. La recherche d'éléments d'analyse afin de convaincre les vis-à-vis a permis de découvrir d'autres éléments d'appréciation qui ont été très fructueuses pour la présente recherche. Il convient donc de dire que sans leur intervention qui a orienté l'angle méthodologique pour la recherche, on ne pourra pas y arriver seul.

Il est aussi important de rappeler que cette recherche aurait pu être réalisée en étude de cas avec les religions dites traditionnelles. A défaut de faire un mélange entre religions dites traditionnelles et religions dites chrétiennes. C'est du moins les conseils des premières

personnes informées de la préoccupation de recherche. Les argumentaires qui accompagnent les différentes intentions enregistrées, loin de dissuader, ont plutôt renforcé l'idée de produire la recherche fondamentalement dans les religions dites chrétiennes. Les argumentaires avaient tendance à soutenir l'une des conceptions que récuse la recherche. Alors, la suite de la recherche présente les facteurs qui ont orienté les choix méthodologiques.

2-1-Délimitation du champ de la recherche

2-1-1-Quand la perte progressive de fidèles dans l'Eglise Catholique traduit le choix de cette communauté comme champ d'expérimentation du renoncement religieux

Dans la production de cette recherche portant sur le renoncement religieux, il était arrivé d'être confronté à un problème, celui du choix d'une communauté religieuse afin de mieux cerner l'objet étudié. Cette réalité a vite trouvé une réponse avec les données démographiques obtenues tant sur le plan international que national.

Alors, à l'échelle internationale, les résultats des travaux de (Brierley, 1995) ont orienté, dans un premier temps, le choix a porté sur l'Eglise Catholique. Dans ses analyses, il est arrivé à identifier une variable très intéressante à l'analyse de la problématique du renoncement religieux. Il s'agit des chrétiens sociologiques qui pour lui sont des chrétiens de nom qu'il faut différencier des chrétiens catholiques pratiquants⁹. Ainsi, il montre que cette catégorie d'acteur est plus importante dans l'Eglise Catholique. Le tableau ci-dessous rend compte des résultats de ces travaux

⁹ La différence entre un chrétien sociologique et un chrétien Catholique a été présentée dans la clarification des concepts de la présente thèse. Même si au Bénin, nous ne disposons pas de chiffres officiels à ce sujet, les données empiriques témoignent belle et bien de son existence au Bénin. Ce qui renseigne sur la qualité des données statistiques livrées par l'INSAE et les institutions en charges des données démographiques (plus précisément des données ayant trait à la religion).

*Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à
Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou*

Dénomination	Total chrétiens	Chrétiens Actifs	Chrétiens Sociologiques
Episcopal	53 200 000	10 600 000	42 600 000
Baptiste	67 100 000	40 400 000	26 700 000
Catholique romaine	912 600 000	543 400 000	369 200 000
Méthodiste	25 600 000	14 900 000	10 700 000
Orthodoxe	139 500 000	91 900 000	47 600 000
Pentecôtiste	105 800 000	48 400 000	57 400 000
Total	1 614 000 00	909 300 000	704 700 000

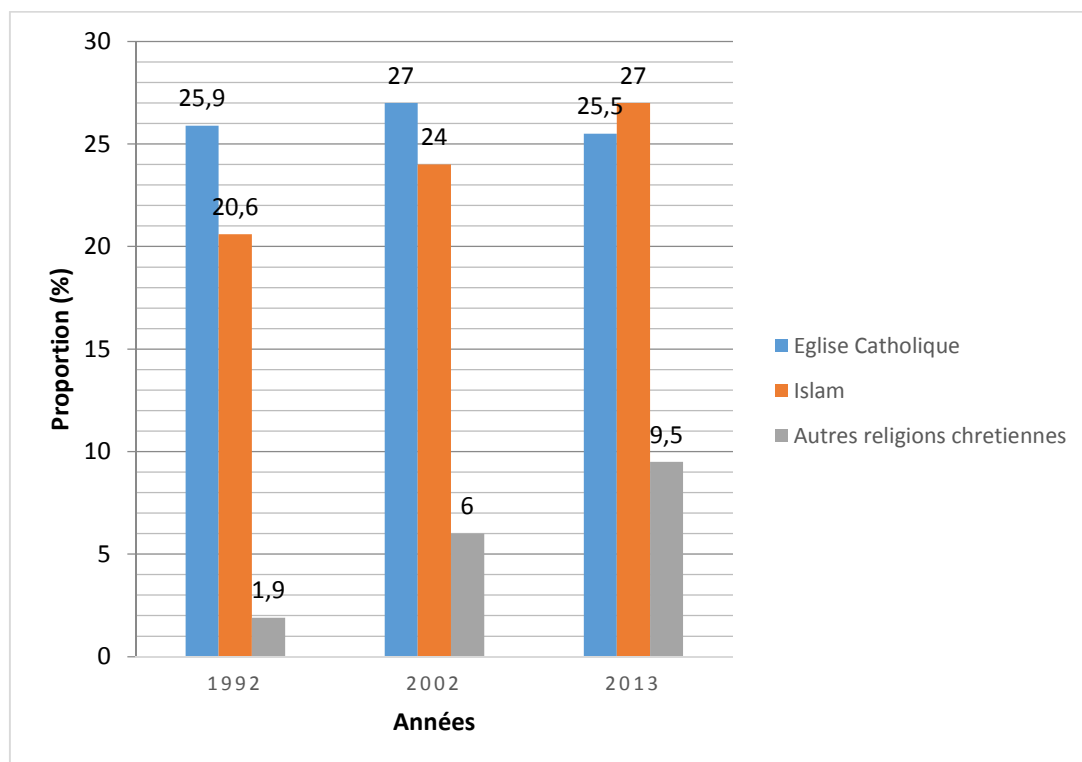
Tableau I : Nombre de chrétiens sociologiques dans l’Eglise Catholique sur le plan mondial

Source : *Point de lecture des travaux de Brierley, 1995*

Cette situation qui présente un tableau sombre pour cette communauté sur le plan mondial constitue un agent explicatif du choix porté sur cette Eglise pour expérimenter le renoncement religieux.

L’échelle nationale ne dément pas cette logique. Même s’il ne faut pas ignorer l’émergence d’un phénomène longtemps non identifié dans les variables d’analyses de l’INSAE : le phénomène du double ou de la multi appartenance religieuses. Appartenance qui fait

qu'une même personne peut pratiquer deux ou plusieurs religions à la fois, ou tout au moins se déclarer comme telle est un phénomène largement connu. Il se pose quelques problèmes pour la précision des analyses issues des statistiques relatives aux religions au Bénin. Cette situation amène certains acteurs avertis de la question religieuse à contester, non seulement l'approche des structures officielles de réaliser de données démographiques, mais aussi les données issues de ces enquêtes. Mise à part ces difficultés, on peut évoquer certaines grandes tendances religieuses qui donnent un premier aperçu sur la situation des communautés religieuses au Bénin et qui orientent mon choix. Ces tendances sont obtenues à la suite des points de lecture des recensements de 1992 jusqu'au récent recensement général de la population réalisée en 2013. Le point des grandes tendances obtenues est présenté dans le graphique ci-dessous.



Graphique 1 : Evolution du nombre de chrétiens catholiques de 1992 à 2013.

Source : Point de lecture des recensements de l'INSAE-Bénin, 1992, 2002, 2013.

Comme présenté dans le graphique, l'Eglise Catholique qui a gardé un statut de première religion au Bénin en 1992 a connu une chute en effectif au cours du recensement de 2013. Par contre, la communauté des autres chrétiens et celle de la communauté islamique sont en croissance selon les années de recensement. Ce paramètre qui vient en complément de l'apparition du mouvement religieux dénommé le « phénomène Banamé » au Bénin (ce mouvement est plus présenté dans le Chapitre trois de cette thèse) a orienté mon choix sur l'Eglise Catholique pour la mise en évidence du renoncement religieux à Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou.

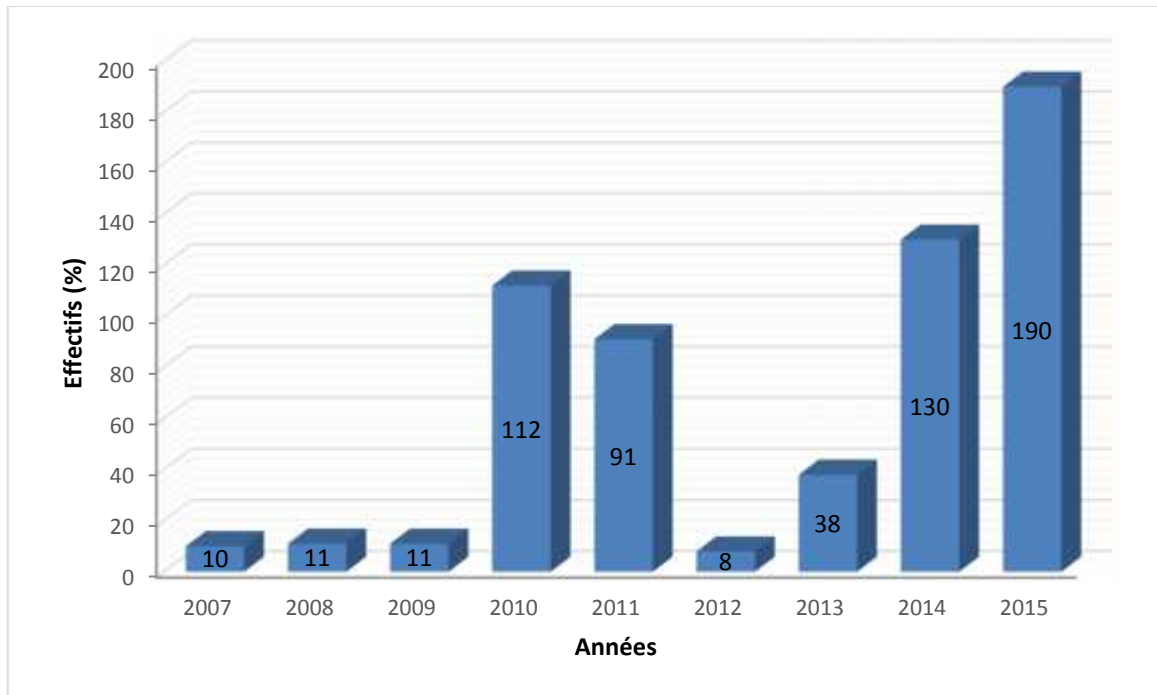
2-1-2- Flopée des nouvelles communautés religieuses à Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou : un facteur déterminant du choix du cadre de la recherche

Les premières heures de la présente recherche ont été consacrées à des entretiens exploratoires. A cette étape de la recherche, le cadre d'étude a très tôt été facilement identifié avec l'aide de nombre d'informateurs, notamment les acteurs religieux eux-mêmes. Parmi les discours qui revenaient, figure la question d'une présence massive d'Eglise dans presque toutes les rues du Sud du Bénin. Cette situation pousse les acteurs à aller aux plus offrants. Un informateur me disait ceci :

« Quand on a le choix entre plusieurs, on va là où il fait beau vivre. Avant, l'Eglise Catholique était seule, donc, il avait le monopole, mais aujourd'hui avec la démocratie, amissa est devenue gbahoudjo (qui veut dire en fon que l'Eglise est devenue gratuite) », François, Abomey-Calavi, le 16-7-2014.

Ces propos d'acteurs avertis sur la question laissent comprendre qu'il existe désormais une démonopolisation de l'espace religieux. Ce qui constitue non seulement un point essentiel pour le choix de l'approche utilisée pour l'analyse du renoncement religieux mais aussi un facteur déterminant pour l'identification du cadre de la recherche.

Ajouter à ces considérations qualitatives qui situent mieux sur le choix de l'approche ou du modèle pour analyser le renoncement religieux, il faut remarquer que d'autres paramètres participent au choix de cette approche. Le graphique ci-dessous renseigne plus.

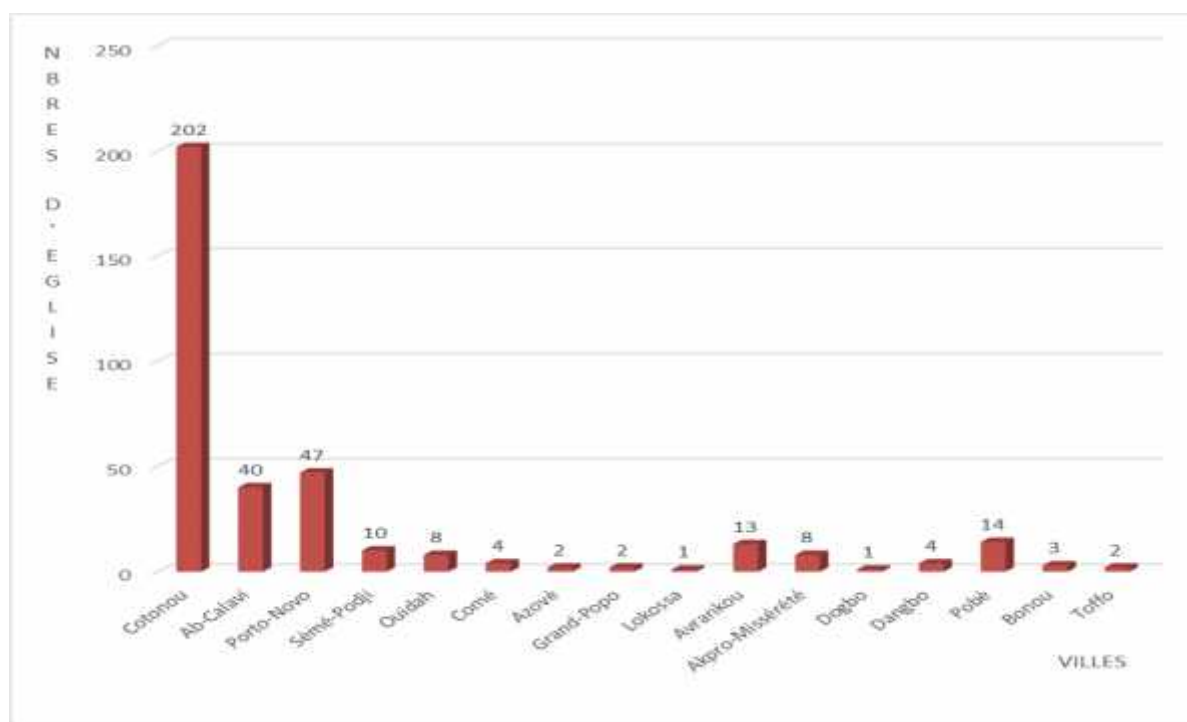


Graphique 2 : *Evolution du nombre d'Eglises au Sud du Bénin de 2007 à 2015.*

Source : *DGC-Bénin, 2015*

La lecture du graphique permet de comprendre qu'il y'a un nombre important de nouvelles communautés religieuses qui s'implantent au Bénin chaque année. Ces trois dernières années, on note une croissance considérable dans l'implantation de ces nouvelles églises. C'est ainsi qu'en 2015 par exemple, on a identifié 190 nouvelles communautés enregistrées officiellement à la Direction Générale des Cultes. Cette situation me permet de conclure que le terrain dégage déjà en lui-même le modèle d'analyse de l'objet de recherche. Un modèle développé aussi par Berger pour expliquer l'incertitude religieuse utilisé dans cette thèse pour mieux expliquer le renoncement religieux.

Maintenant vient l'épineuse question du choix des localités de la recherche. La présente thèse aurait pu être réalisée dans le nord du Bénin. Les premiers informateurs avec qui des entretiens ont été réalisés ont eu des réactions qui ont influencées le choix opéré. Comme toute personne vulgaire, on a tendance à s'accorder que les populations du Nord sont d'offices musulmans. Peut-être de leur entendement, ces discours font partie des déterminants qui vont orienter le choix du cadre de recherche. Aussi, peut-être des études existent en la matière et témoignent de ce que le Nord est musulman tandis que le sud du Bénin est chrétien. Mais, les données de la démographie témoignent de ce que la recherche sur le renoncement religieux doit avoir lieu dans le Sud et plus précisément à Cotonou, Banamé et à Abomey-Calavi. Le graphique ci-dessous en dit mieux.



Graphique 3 : *Dynamique d'implantation des nouvelles Eglises dans quelques communes du sud du Bénin.*

Source : *Données de terrain, DGC-Bénin, 2015.*

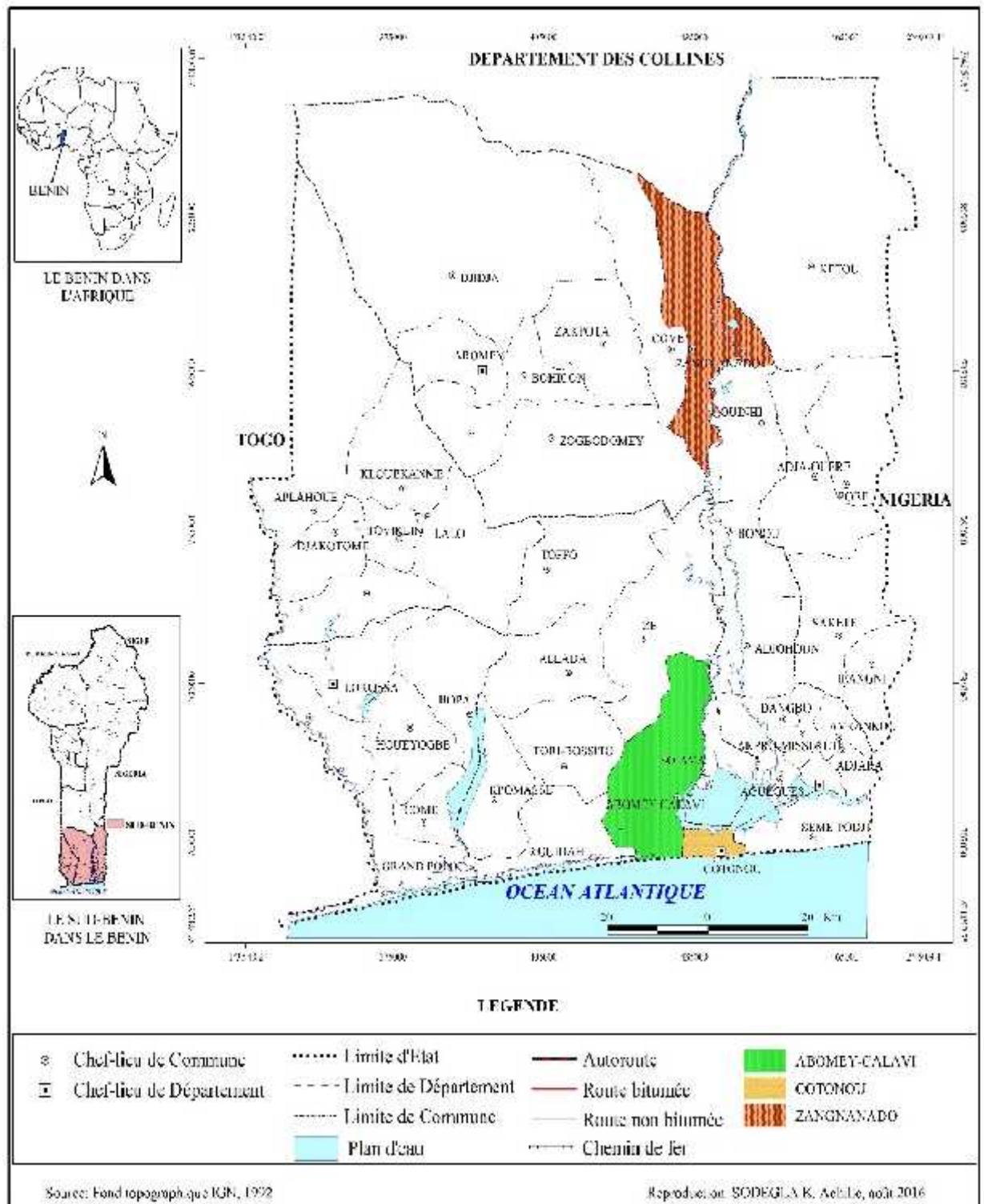
La lecture du graphique ci-dessus permet de comprendre qu'il y a une forte concentration des nouvelles Eglises dans trois grandes villes. Cette représentation qui rend compte d'un

*Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à
Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou*

ensemble de phénomènes déjà évoqués justifie le choix des villes de Cotonou et d'Abomey-Calavi comme cadre de recherche. Nous avons fait l'option de prioriser ces localités parce que la concentration en mouvements religieux est plus forte dans ces deux villes qu'ailleurs. C'est ainsi qu'Avrankou et Pobè sont éliminés. Mais, Banamé est préféré à la place de Porto-Novo, tout simplement parce que ce site est le lieu par excellence de convergence d'un grand nombre de renonçants de l'Eglise Catholique. Elle regroupe alors au plan démographique un ensemble humain assez représentatif, notamment au plan qualitatif de la société béninoise. Elle abrite le siège de l'Eglise romaine Catholique de Parfaite qui est fréquentée, dans une proportion importante, par les hommes et femmes qui partagent la même vision qu'elle. Pendant ce temps, la paroisse catholique que dirigeait le père Vigan tient toujours ses liturgies. Ce qui rassure quant à la problématisation du sujet avec l'évidence des écarts sur la base des provenances sociales de chaque fidèle. Aussi, les principaux groupes religieux y sont présents, ce qui a rendu possible l'analyse de la variable religieuse. L'importance des taux de fréquentation des deux Eglises, la diversité des profils socioprofessionnels des chrétiens de Banamé et des groupes sociolinguistiques sont entre autres les principales variables ayant permis de retenir ce site. La carte ci-

Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou

dessous est celle de la situation des zones concernées par la recherche



Carte 1 : Présentation des zones concernées par la recherche sur le renoncement religieux.

Source : Données de terrain, 2016.

Comme l'indique la carte de situation présentée ci-dessus, les différentes localités concernées par la recherche sont identifiées en couleur. C'est ainsi qu'Abomey-Calvi est identifiable par la couleur verte, Cotonou en couleur jaune et Zagnanado dans laquelle se situe l'Arrondissement de Banamé est en couleur grise.

2-2- Type de recherche et nature des données

C'est une recherche descriptive à visée analytique.

Le positionnement paradigmatique utilisé dans cette recherche impose de dépasser toute opposition entre approche qualitative et quantitative. Ce dualisme s'avère aujourd'hui dépassé ou obsolète dans la mesure où la compatibilité est plus que jamais admise et un savant dosage de leur métissage est recommandé dans certaines recherches en sciences sociales. Il est fait recours aux deux démarches dans une logique de complémentarité. Les données de l'enquête qualitative sont complétées par celles quantitatives recueillies auprès des renonçants

Pour conduire les activités de terrain, deux principaux types de données sont collectées :

- Les données quantitatives ont permis d'obtenir des indicateurs quantitatifs ;
- Les données qualitatives pour construire certaines dimensions de la recherche notamment les logiques de renoncement.

2-3- Orientations méthodologiques

La méthodologie porte en elle, l'esprit et dans une certaine mesure, le "cœur" même de la recherche. Elle fixe les modalités de production et de traitement de l'information. La recherche présente une dimension transversale à visée descriptive et analytique. La transversalité s'inscrit particulièrement dans l'exploration de plusieurs paramètres pour le croisement des variables. A cet effet, l'histoire de vie, les différentes logiques en présence,

les convictions religieuses, les convenances sociales, les enjeux...sont autant de variables croisées. C'est pourquoi des données aussi bien quantitatives que qualitatives sont mises à profit.

2-3-1- Double choix de la recherche "in situ" et de la dialectique : une épreuve pour le chercheur

Les orientations méthodologiques se sont construites au fil de la recherche. Il ne s'agissait pas de définir les contours de la méthodologie, les itinéraires de la production des données avec rigidité. La flexibilité aux réalités de terrain, le principe de recadrage étaient comme des "lois" auxquelles il fallait obéir. La recherche "in situ" a imprimé son mode de fonctionnement. Les informateurs sont apparus comme des "partenaires". Ils avaient une part entière de responsabilité même dans la définition des indicateurs d'analyse. L'avantage fut de garantir la "sincérité" de l'information chez l'informateur. C'est aussi vrai qu'il était alors difficile d'obtenir une synergie des intentions pour l'orientation de la recherche. Deux défis majeurs étaient à relever. Le premier était de concilier les points de vue des théologiens, des prêtres, des pasteurs, des chercheurs et cadres de l'environnement religieux avec ceux du chercheur que nous sommes. A la limite, ce sont deux mondes à part avec des manières relativement différentes d'aborder le fait social. Le brainstorming, la patience et le sens de discernement chez les uns et les autres ont permis de prendre le dessus sur les enjeux et difficultés. Le deuxième défi est relatif à la collaboration des renonçants, cibles de la recherche. Les occupations de certains renonçants et les convenances religieuses étaient pratiquement en défaveur d'une collaboration avec eux dans le cadre de la recherche. Et pourtant, pour garantir les succès de la recherche, il fallait les impliquer, être avec eux et mieux leur donner la parole dans l'élaboration et la définition des pistes de recherche. Le soutien des leaders locaux, la familiarité avec l'environnement

de recherche et la prise en compte des cibles dans l'élaboration du calendrier de travail étaient les "clés" qui ont permis de s'en sortir avec succès.

La recherche "*in situ*" et son corolaire "actor oriented" (Oliver de Sardan, 1995) ont non seulement édifié le socle de la production des données, mais elles ont aussi édifié le statut de "chercheur" et de "collaborateurs de recherche" chez l'ensemble de l'équipe ayant participé aux opérations de terrain.

Pour ce qui relève de la dialectique, elle s'est matérialisée suivant deux principes. D'une part, l'attachement aux données empiriques au détriment des conceptions théoriques et d'autre part le va-et-vient entre les phases théoriques et phases pratiques entre les informateurs et l'équipe de collecte... C'était d'abord une attitude d'esprit avant d'être une pratique sur le terrain. La flexibilité, l'engagement et le soutien de l'équipe d'encadrement étaient les secrets des performances rapportées.

2-3-2- Localités approchées

Comme cela peut déjà se comprendre, autant que possible, il fallait éviter d'être arbitraire dans le choix des sites de production des informations. Les critères ayant milité en faveur du choix de la zone Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou ont déjà été développés un peu plus haut. Il reste à préciser celui des différents arrondissements retenus. Le tableau suivant met en relief les localités qui ont fait objet d'enquête de terrain dans le cadre de la recherche et les principaux critères.

*Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à
Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou*

Critères Localités	Présence d'EC	Présence fréquente d'EE	Présence d'ECPJC	Présence d'ECC	Proximité entre les différentes communautés religieuse
	Commune d'Abomey-Calavi				
Abomey-Calavi	X	X	X	X	X
Akassato	X	X	X	X	X
Godomey	X	X	X	X	X
Glo-Djigbé	X	X		X	X
	Commune de Cotonou				
Cotonou 1	X	X	X	X	X
Cotonou 6	X	X	X	X	X
Cotonou 8	X	X		X	X
Cotonou 13	X	X	X	X	X
	Commune de Zagnanado				
Banamé	X	X	X	X	

Tableau II : *Localités cibles et principaux critères de choix.*

Source : *Réalisé à partir des données de terrain.*

Le tableau deux (2) ci-dessus présente les cinq (5) critères les plus déterminants dans le choix des localités investiguées. Les localités propres aux Eglises évangéliques ont l'avantage de donner accès à l'information sur les représentations sociales, les logiques du renoncement à la foi catholique et les récits religieux aussi bien des usagers des renonçants que des pasteurs eux-mêmes. Aussi, permettent-elles de rendre compte des changements intervenus dans les pratiques et les formes de résistance relatives à leurs parcours religieux en général et de leur histoire de vie qui a favorisé leur départ de l'Eglise Catholique. C'est

aussi le cas des zones abritant les Eglises Catholiques privées de Jésus Christ, l'Eglise du Christianisme Céleste et le nombre de fidèles en leur sein. Les spécificités rendent compte aussi des types de rapport que les populations entretiennent avec les différentes communautés religieuses et les enjeux sociaux, de même que les types d'interactions qui se développent entre elles au sujet du renoncement religieux.

Il est aussi retenu le critère de distance avec les différentes communautés religieuses. La proximité avec une communauté religieuse offre l'occasion d'interroger les parcours religieux et les logiques des acteurs face au renoncement religieux. Le fait d'être proche ou loin de l'Eglise Catholique de son milieu peut renseigner sur la place qu'accordent les acteurs face aux pratiques religieuses qu'ils comparent avec celles de l'Eglise Catholique à laquelle il appartenait et les facteurs de résistances. L'un des critères les plus importants est la distance (proche ou éloignée) avec les autres communautés religieuses. Il s'est avéré important de documenter les cas des Eglises du Christianisme Céleste et les autres pratiques dites de traditionnelle. A l'intérieur de ces sites, des opérations de collecte d'informations se sont déroulées sur la base d'autres critères ayant permis de retenir des informateurs.

2-3-3- Population cible et échantillon de recherche

2-3-3-1-Population cible

La population cible, à l'image des autres aspects relatifs à la méthodologie, s'est constituée à partir d'une série de critères dont la définition a connu la participation des populations. L'essentiel des critères concerne la part d'implication (directe ou indirecte) de l'individu dans l'expérience religieuse, du renoncement religieux et plus spécifiquement dans le cas d'une personne proche de soi. Le tableau suivant renseigne sur les acteurs retenus et les critères associés à leur choix

Groupes cibles	Critères de choix
Renonçant de la communauté de l'Eglise du Christ de Banamé (Chrétiens de Banamé)	Le choix est porté sur eux, car elles constituent la base même de l'étude
Fidèles catholiques non renonçant	Leur identification tient compte de leur connaissance et la maîtrise du domaine, leurs apports sont très significatifs
Renonçants n'appartenant à aucune communauté	Leur identification témoigne de la problématique du renoncement
Prêtres et pasteurs	En fonction de leur statut
Renonçants appartenant à d'autres communautés	Par ce que c'est dans leur localité que le phénomène a lieu

Tableau III : *Présentation du groupe cible et raisons de choix.*

Source : *Réalisé à partir des données du terrain, 2015.*

2-3-3-2- Techniques d'échantillonnage

Au titre des techniques d'échantillonnage, sont utilisés l'échantillonnage boule de neige associé à l'échantillonnage par choix raisonné. Au total, trois cent vingt acteurs ont été approchés. Le phénomène de la saturation survenue lors de la collecte a surtout permis d'arrêter la taille de l'échantillonnage à cet effectif. En dehors des informateurs qui ont préféré répondre dans l'anonymat, la partie annexe de la thèse présente les noms, prénoms, date de l'enquête, lieu de l'enquête et le numéro de téléphone des enquêtés. Ce qui témoigne de l'effectivité de la présence sur le terrain.

- **Méthode de choix raisonné :** elle a permis d'identifier les localités concernées par la recherche et spécifiquement les renonçants de l'Eglise Catholique puis les non renonçants

➤ **Méthode de la boule de neige** : elle a permis d'atteindre la majorité des acteurs renonçants. Il faut rappeler à ce niveau que cette méthode a été couplée par l'approche tronçonnage. Ce qui a permis de choisir les routes bitumés et les voies pavées de la ville de Cotonou et d'Abomey-Calavi et les vois pavées. Cette option est faite, du faite que nous ne pouvons parcourir toutes les Eglises se situant dans la zone de recherche. A Abomey-Calavi par exemple, elle a consisté à positionner les agents collecteurs sur la grande route bitumée inter-Etat. Toutes les Eglises qui sont sur la voie sont concernées par l'enquête. De même, les voies pavées étaient concernées par la recherche. Ce qui fait qu'à chaque fois qu'une voie pavée est identifié sur la route bitumé centrale, les agents collecteurs entraient dans cette vons et les Eglises qui se situent aux environs étaient systématiquement present en compte. Cette approche a permis d'interroger les informateurs qui sont dans les Eglises Evangéliques et autres communautés religieuses. Ainsi, les agents collecteurs étaient positionnés surtout au jour et heures de cultes. Chaque fois qu'un fidèle est rencontrer à la sortie l'entretien est rapidement négocié. Les Eglises Catholiques ont tous été pris en compte.

2-3-4- Sources de l'enquête

Quatre (4) sources de données sont exploitées pour vérifier les hypothèses :

-Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2013 pour avoir la situation religieuse de l'Eglise Catholique en particulier et celle des autres Communautés religieuses.

- La collecte des données auprès des renonçants

-La collecte de données auprès d'acteurs non renonçants

-Les différents travaux sur la situation religieuse au Bénin

2-3-5- Techniques et outils de collecte des données

Les Techniques de recherche utilisées sont essentiellement la recherche documentaire l'observation, les entretiens et le questionnaire. Pour la collecte des données les outils comme le questionnaire, le guide d'entretien, la fiche de lecture et la grille d'observation sont utilisés pour recueillir les données.

2-3-5-1-Techniques utilisées

➤ Recherche documentaire

Elle a fait le recensement de documents qui permettent de faire le point sur l'évolution et la situation actuelle pour ce qui a trait au sujet. Elle est menée pour soutenir la réflexion sur le sujet et clarifier certains concepts. Dans le cadre de these, l'étude documentaire a lieu dans les bibliothèques, les centres de documentations des institutions et dans des Cybercafés. Elle a consisté en la lecture des ouvrages généraux et spécialisés, des thèses déjà soutenues sur le phénomène religieux au Bénin, les données électroniques (web, sites), des articles, des contributions de revue et des rapports relatifs à ce sujet surtout développant des notions sur les dynamiques religieuses.

➤ Entretien

Les méthodes d'entretien sont des processus fondamentaux de communication et d'interactions humaines qui instaurent un véritable échange auquel l'interlocuteur exprime ses perceptions, ou ses expériences. Partant de cette vocation, le choix de l'entretien semi-structuré, sous la forme de conversations ouvertes guidées, concentrées et ciblées entre l'enquêteur et l'informateur, semble mieux convenir à cette recherche, en ce sens que l'objectif consiste à comprendre les éléments de base qui structurent le renoncement religieux chez les fidèles catholiques. Elle a donc permis d'échanger non seulement avec

les renonçants de l'Eglise Catholique mais aussi les non renonçants afin de comprendre les mobiles qui justifient leurs renoncements. Enfin, il est aussi organisé des entretiens de groupe surtout avec les renonçants, ce qui a permis de ressortir les logiques de renoncement religieux de l'Eglise Catholique.

➤ **Enquête par questionnaire**

Cette technique est utilisée pour répondre au besoin du sujet en matière de recherche quantitative. Il consiste à poser à un ensemble de répondants, le plus souvent représentatifs d'une population, une série de questions relatives à la connaissance des mouvements religieux naissants; ou encore, sur tout autre point qui intéresse le chercheur. Dans le cadre de cette recherche, le questionnaire est adressé spécifiquement aux renonçants. Il permet de présenter le profil des renonçants et de caractériser les formes et types de renoncement religieux de l'Eglise Catholique.

➤ **Observation directe**

L'observation directe est décrite comme une observation où le chercheur est présent sur le terrain. A partir d'une grille d'observation, il note, il décrit les comportements des acteurs au moment où ils se produisent. Dans le cadre de cette recherche, nous avons assisté à des séances de prières dans les Eglises comme l'Eglise Catholique privée de Jésus à Banamé. Ce haut lieu de spiritualité qui ne regroupe que des renonçants de la foi catholique suscite discours et préjugés qui n'ont arrêté l'intention d'aller jusqu'au bout de ce travail. Ceci surtout pour réaliser l'observation directe afin de constater les dynamiques sociales qui structurent le renoncement religieux à Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou.

Ces expériences avaient chacune leurs risques respectifs. Conformément aux prescriptions de (Melhuus, 2002), il n'était pas question de faire « une immersion totale ». Ce qui amène à rester au lieu de culte, à participer à toutes les manifestations afin de mieux apprécier les

types et formes du renoncement religieux du fait que l'un des objectifs de ce travail est de catégoriser les renoncements religieux dans le contexte béninois. L'observateur cherche ainsi à appréhender systématiquement certaines caractéristiques des phénomènes auxquels il s'intéresse et à mettre à l'épreuve le bien-fondé des interprétations qu'il construit au fur et à mesure du déroulement du travail de terrain (Chapoulie, 2000).

2-3-5-2- Outils et matériels de collecte de données

Six (06) principaux outils de collecte de données sont utilisées. Il s'agit d'un questionnaire et trois guides d'entretien, une fiche de lecture, une grille d'observations et les matériels utilisés.

➤ Guide d'entretien

Le guide d'entretien individuel, à cause de sa flexibilité est utilisé pour collecter de données auprès de renonçants (fidèles de l'Eglise Catholique Privée de Jésus de Banamé, fidèles de d'Eglises Évangéliques et du Christianisme Céleste ayant renoncé à l'Eglise Catholique), des non renonçants (Pasteurs et fidèles d'Eglises Evangéliques, Curée, Cardinal, Evêque, Archevêque).

Le guide d'entretien conçu pour la collecte des données a abordé quatre thématiques:

- Les logiques de renoncement religieux de l'Eglise Catholique ;
- Les catégories d'acteurs qui renoncent à l'Eglise Catholique ;
- Les récits religieux des renonçants ;
- Les types et formes de renoncement religieux du Catholicisme.

➤ **Questionnaire**

Pour atteindre les objectifs quantitatifs poursuivis par la présente recherche, un questionnaire est conçu pour obtenir des données quantitatives et qualitatives spécifiquement auprès des renonçants de l'Eglise Catholique. Ce questionnaire a permis de présenter le profil du renonçant catholique. Ainsi, à travers ce questionnaire, les préoccupations suivantes sont abordées:

- Le profil social du renonçant catholique ;
- Le mode de vie du renonçant catholique ;
- La trajectoire religieuse du renonçant catholique ;
- La structure de dépense des renonçants catholique.

➤ **Fiche de lecture**

Cet outil a servi à faire la recherche documentaire recueil des données essentielles sur les ouvrages exploités. Les données collectées par la grille de lecture sont l'identité de l'auteur, l'année d'édition, l'éditeur et le lieu d'édition. En plus de ces données, les citations qui sont empruntées aux auteurs sont mentionnées avec l'année d'édition. Elle est utilisée pour collecter les données secondaires notamment les statistiques sur le RGPH4, la situation religieuses au Bénin en générale et celle de l'Eglise Catholique en particulier.

➤ **Grille d'observation**

Elle est utilisée pour appréhender les formes et types de renoncement religieux, les pratiques religieuses des renonçants, les pratiques religieuses des nouvelles communautés religieuses, les pratiques religieuses des chrétiens de Banamé.

En plus de ces outils, un certain nombre de matériels sont utilisés comme support de collecte.

➤ **Matériels utilisés**

Lors de la collecte de données sur le terrain, deux enregistreurs numériques (Philips et Sony) sont utilisés pour enregistrer tous les entretiens individuels et de groupe. Ces enregistreurs ont permis de saisir le sens de différentes déclarations des informateurs approchés.

En plus des enregistreurs, il est également fait recours à un appareil photo (Samsung) pour la prise de vue certaines pratiques religieuses et dénominations d'Eglises Evangéliques et Catholique

2-4-Résumé sur les variables, les outils et les techniques utilisées

Sur la base des hypothèses retenues pour la recherches, le tableau ci-dessous présente le point des variables et indicateurs avec les outils et technique de collectes utilisées

*Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à
Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou*

Variables à mesurer	Techniques d'enquête	Outils de mesure	Observations
H1 : Le renoncement à la foi catholique est plus prononcé auprès d'une catégorie d'acteurs donnée			
Profil social des renonçants (Indicateurs : Age, sexe, niveau d'instruction, situation matrimoniale, catégorie socioprofessionnelle)	Questionnaire	Questionnaire	
Trajectoire religieuse (indicateurs, Premi religieux, second religieux, mobilité géographique, destination des renonçants)	Questionnaire Entretien	Questionnaire Guide d'entretien	
Mode de vie des renonçants (Indicateurs, structure de dépense, revenu, mode vestimentaire, logement, fréquentation)	Observation Entretien Questionnaire	Grille d'observation Guide d'entretien Questionnaire	
Variables à mesurer	Techniques d'enquête	Outils de mesure	Observations
H2 : Le renoncement religieux est soutenu par les logiques des acteurs en présence			
Logique représentationnelle (Indicateur, Catégorie dénominatives de l'Eglise Catholique et Evangélique, les représentations de l'Eglise Catholique, l'éthique des prêtres)	Entretien Recherche documentaire	Guide d'entretien Fiche de lecture	
Logique stratégique (Indicateur, les critiques des renonçants à l'endroit de l'Eglise Catholique)	Entretien	Guide d'entretien	
Logique du « plus offrant » (Indicateur, les pratiques religieuses des nouvelles communautés et celles de l'Eglise Catholique)	Entretien Observation	Guide d'entretien Grille d'observation	
Logique du « plus proche » Indicateur, distance entre communauté évangélique, distance entre différentes paroisse de l'Eglise Catholique	Observation Entretien	Grille d'observation Guide d'entretien	
Variables à mesurer	Techniques d'enquête	Outils de mesure	Observations
H3 : Le type de renoncement religieux varie en fonction des acteurs			
Le réseau social de renoncement (indicateurs, relation familiale, relation professionnelle, relation académique, relation opportuniste)	Entretien Observation Questionnaire Recherche documentaire	Guide d'entretien Grille d'observation Questionnaire Fiche de lecture	

Tableau IV : Mise en évidence des variables de la recherche.

Source : Synthèse des points de lecture.

2-5- Durée de la recherche et collecte des données empiriques

2-5-1-Durée et calendrier de la recherche

La recherche couvre une période de trois ans. Le tableau suivant rend compte des principales articulations du déroulement de la recherche suivant les périodes et la durée qui leur sont imparties.

Etapes de la recherche	Durée
Phase exploratoire et définition du sujet	3 semaines
Prise de contact et familiarisation avec les sites de recherche	4 semaines
Réalisation et validation du protocole de recherche	6 semaines
Production de l'information auprès des informateurs	71 semaines d'activités discontinues
Traitement des données et rédaction de la Thèse	26 semaines
Points de Thèse et échange avec le comité de thèse et diverses autres discussions avec le milieu scientifique	12 semaines
Présentation et discussion des résultats avec les informateurs	4 semaines
Lecture et correction des versions et dépôt	12 semaines
Total	137 semaines

Tableau V : Durée et calendrier de recherche.

Source : Réalisé à partir de l'organisation pratique de la recherche.

2-5-2- Collecte des données empiriques

Deux types de données sont collectés: les données secondaires et les données primaires. En ce qui concerne les données secondaires, elles sont obtenues à partir d'une revue et analyse documentaire à travers les écrits disponibles sur la situation du catholicisme à l'ère des nouvelles formes de religiosités. Quant aux données primaires, elles sont obtenues sur le terrain par des entretiens individuels auprès des différentes catégories d'acteurs concernés par la présente recherche (renonçants et non renonçants de l'Eglise Catholique). Elles sont recueillies à travers la pré-enquête, l'enquête proprement dite et les documents officiels de l'Eglise Catholique.

2-5-2-1- Pré enquête

Elle s'est déroulée du 2 au 10 janvier 2015 dans la commune de Banamé, d'Abomey-Calavi et de Cotonou. Elle a permis de tester les outils et la démarche méthodologique de la recherche. Au terme de cette étape, certains aspects des outils de collecte sont corrigés et la démarche méthodologique affinée.

2-5-2-2- Collecte des données quantitatives.

Ici, le questionnaire est utilisé à une cible bien définie qui est spécifiquement les renonçants de l'Eglise Catholique. Il a été administré à deux cent treize (213) informateurs.

2-5-2-3- Collecte de données qualitatives

Au cours de la collecte de données, des entretiens ont été organisés avec les acteurs de l'Eglise Catholique (fidèles, Prêtres, Curées, Cardinaux), les acteurs des Eglises Évangéliques (fidèles et Pasteurs) afin d'avoir leur appréciations du phénomène. Enfin, des entretiens spécifiques ont été réalisés avec les chrétiens de Banamé, puisqu'ils

constituent la cible directe des renonçants. Ce qui a permis d'identifier les logiques du renoncement religieux de l'Eglise Catholique. Des entretiens individuels approfondis ont été organisés avec certains hauts responsables d'une part de l'Eglise de parfaite de Banamé (Cardinaux, Archevêques et Evêques) et d'autres part avec celle de l'Eglise Catholique romaine (Président du Conférence Episcopale, Cardinaux, Evêques).

2-5-2-3-1- Entretiens individuels

Les entretiens individuels sont réalisés avec deux différents outils : le questionnaire et les guides d'entretiens.

➤ Entretiens Individuels avec le questionnaire

Les données quantitatives sont recueillies sur le terrain à partir de l'administration du questionnaire. Elle a servie à la caractérisation des catégories d'acteurs qui renoncent et les formes et types de renoncement religieux.

➤ Entretien individuels avec les guides d'entretiens

Les données qualitatives sont recueillies sur le terrain à partir de l'administration de trois (03) guides d'entretiens. Elles ont permis de répertorier les logiques de renoncement religieux de l'Eglise Catholique.

➤ Entretiens individuels approfondis

Ils sont organisés avec certains hauts responsables d'une part de l'Eglise de parfaite de Banamé (Cardinaux, Archevêques et Evêques) et d'autres part avec celle de l'Eglise Catholique romaine (Président du Conférence Episcopale, Cardinaux, Evêques). Ces différents entretiens sont enregistrés puis transcrits avant d'être soumis au traitement et à l'analyse.

Au terme de la collecte dix (10) Prêtres, Cinq (05) Sœur religieuse, Un (01) archevêques, deux (02) Evêques, le président de la conférence épiscopale de l'Eglise Catholique Catholique Romaine ; quinze (15) Prêtres, sept (07) Cardinaux, quatre (04) Evêques, de l'Eglise Catholique de Parfaite de Banamé, 10 pasteurs et vingt (20) fidèles sont interviewés afin de recueillir leurs opinion sur les logiques de renoncement religieux et les formes et types de renoncement.

2-5-2-3-2- Focus group discussion

La technique du focus group discussion est utilisée pour discuter le plus rapidement possible avec un groupe homogène. Il s'agit des séances de focus group discussion qui sont réalisées au niveau les deux grandes catégories de la population cible (renonçants et non renonçants). Chaque séance de focus group a regroupé huit (8) participants.

Au total, quatre (04) séances de focus group sont organisées. Deux (02) avec les renonçants et deux avec les non renonçants. Les entretiens se sont focalisés sur les logiques des renoncements religieux et les formes et types de renoncement religieux. Ces différents entretiens sont enregistrés sur support numériques. Ces différents entretiens sont transcrits. L'option de transcription fait est celle de mot à mot afin de saisir le sens réel des déclarations des acteurs.

Le tableau ci-dessous fait le point des entretiens faits au cours de l'opération de terrain

Outils	Entretiens réalisés	Type de données
Questionnaire adressé aux renonçants	213	Données quantitatives
Guide d'entretien adressé aux acteurs de l'Eglise Catholique	29	Données qualitatives
Guide d'entretien a dressé aux fidèles et Pasteurs d'Eglises Evangéliques	10	Données qualitatives
Guide d'entretien adressé aux chrétiens de Banamé	36	Données qualitatives
Guide d'entretien de groupe	4X 8 (32)	Données qualitatives
Total	320	

Tableau VI : Point des entretiens réalisés.

Source : données de terrain, décembre 2015

2-6- Traitement et analyse des données

2-6-1-Traitement des données

2-6-1-1-Traitement des données quantitatives

Les données recueillis par le questionnaire a suivi les étapes ci-après :

- l'élaboration d'un masque de saisie de logiciel Epi Data 3.1. Ce programme intègre les paramètres de contrôle de la qualité des données avec possibilité d'inapplicabilité de certains valeurs ;

- après l'archivage des outils ramenés du terrain et la correction des questionnaires, quatre (04) opérateurs de saisie et moi-même avons assuré la saisie des donnés pendant deux (02) semaines à l'aide du logiciel Epi Data 3.1 pour les données quantitatives. Apres le contrôle de qualité des données saisies, celles-ci sont exportées sous le logiciel de traitement de

données statistiques *Statistical Package for Social Science* (SPSS) 17.0 afin de faire sortir les tableaux.

- l'apurement et la validation des données qui constituent des activités majeures destinées à garantir leur qualité sont effectuées à la fin de la saisie. Ces activités ont permis d'identifier les erreurs et les valeurs aberrantes qui sont corrigées. Sur la base des objectifs de recherche, un plan de tabulation constitué de maquettes de tableaux est élaboré.

Certaines questions ouvertes sont dépouillées et codifiées pour pouvoir chiffrer certaines données et apprécier l'âge, le sexe, le niveau d'instruction la structure de dépense des renonçants.

La tabulation des données est faite avec la version 17.0 du logiciel SPSS. La mise en forme des résultats (tableaux et graphiques) est réalisée à l'aide des logiciels Excel et World.

2-6-1-2- Traitement des données qualitatives

Le traitement des données est fait manuellement suivant les étapes ci-après :

- la transcription des données enregistrées ;
- la saisie des données transcrites ;
- la compilation des données ;

2-6-2- Analyse des données

2-6-2-1- Analyse des données quantitatives

➤ Analyse univariée

Elle a permis d'examiner les tableaux de fréquence relatifs aux caractéristiques sociodémographiques notamment le sexe, le niveau d'instruction, la situation

matrimoniale, la profession et la trajectoire religieuse des renonçants. Elle a également servi à l'estimation du mode de vie et les types et formes de renoncement religieux des acteurs.

➤ **Analyse en Composante Principale (ACP) normée.**

Pour apprécier les catégories d'acteurs qui renoncent sur la base d'un outil scientifiquement conçu, recours est fait à l'analyse des composante principale. Les variables continues étaient l'âge et l'âge de renoncement. Les variables discontinues/ catégorielles sont le sexe, situation matrimoniale, groupe socioculturel d'appartenance, catégorie socioprofessionnelle, le niveau d'instruction, catholique de naissance, participation à la catéchèse.

2-6-2-2- Analyse des données qualitatives

➤ **Analyse de contenu de discours**

L'analyse de contenu est la méthode qui cherche à rendre compte de ce qu'ont dit les informateurs de la façon la plus objective possible et la plus fiable possible Berelson (1952) son fondateur cité par Ghiglione, B. Matalon, (1978) la définit comme « une technique de recherche pour la description objective systématique et quantitative du contenu manifeste de la communication ». Alors, l'analyse de contenu des données qualitatives recueillies par le biais des guides d'entretien et qui sont ensuite compilées par catégories thématiques. L'analyse a suivi cinq (05) étapes :

- la première étape a consisté à recueillir, préparer, classer et évaluer le matériel à analyser ;

- la deuxième étape, il s'agit essentiellement de numéroter les entretiens tant sur papier que sur le fichier puis de codifier les instruments de collecte en numérotant toutes les questions afin de rendre plus précise et pratique l'exploitation des cahiers ou les fichiers ;
- la troisième étape a consisté à repérer les passages pertinents issus des questions ouvertes du questionnaire. L'objectif visé est de repérer les indicateurs élaborés lors de l'opérationnalisation du cadre théorique ;
- la quatrième étape, a servi à sélectionner et à définir les codes, c'est-à-dire des unités de classifications des données recueillies. Les codes sont au départ des mots des expressions qui permettent de catégoriser les indicateurs
- la cinquième étape a enfin consisté à l'analyse et à l'interprétation des résultats. Le but recherché est de corroborer ou de réfuter les hypothèses de départ. Etant donné que l'analyse est qualitative. L'attention est portée sur les énoncés révélateurs, dont la fréquence d'apparition n'était pas nécessairement élevée, mais qui semblait révélateur et pertinent pour corroborer ou réfuter les objectifs de recherche, ou encore pour les modifier.

A la fin de ce processus, des extraits de déclarations des discours des informateurs sont dégagés pour faire des verbatim afin d'appuyer l'argumentation relative aux aspects essentiels de la recherche

➤ **Triangulation**

La triangulation des sources (données secondaires et celles primaires) est faite. Ce modèle d'analyse a permis de confronter les déclarations des renonçants avec celles des leaders de l'Eglise Catholique. La triangulation a aussi servi à recouper les différentes opinions des renonçants afin de mieux identifier les logiques de renoncement.

2-7-Typographie de présentation des résultats

La présentation des verbatims est faite en police Times News Roman taille 12 avec interligne 2,0, un retrait de 1,4 à gauche et 0 à droite et en Italique. Cette option est faite pour aider à bien repérer les discours des différents acteurs rencontrés.

La méthode utilisée pour la présentation des résultats alterne l'analyse, le commentaire et la discussion des résultats obtenus.

2-8- Limites du travail et les difficultés rencontrées

Les difficultés sont en réalité les problèmes et embarras classiques liés à toute entreprise de collecte de données empiriques. Sauf que dans le cadre de la présente recherche, elles reposent sur quelques spécificités liées aux aspects mêmes de l'étude à savoir le renoncement religieux. Certains aspects du phénomène ont vraiment touché. Autant il n'est pas facilement admis de s'afficher en tant que renonçant catholique ou appartenant à l'Eglise de Parfaite de Banamé. Et, lorsque le rapport entre ces deux paramètres tente d'être fait, un véritable paradoxe surgit. D'un côté, la condamnation est aussitôt unanime par les acteurs collectifs alors que, pris individuellement, chacun ou presque tous affichent leur appartenance religieuse.

A un moment donné de la recherche, certaines personnes m'avaient déjà inclus parmi les fidèles de Banamé. Pour eux, j'usais de mon statut de chercheur pour bénéficier de la « bonne grâce » de leur bienfaiteur communément appelé "Dieu esprit saint sur terre". Parfois, pour les parents, je suis devenu un adepte de Banamé, ce que je fais l'effort de cacher. Il est arrivé d'aller sur le terrain de recherche sans pour autant informer les parents. Ce site étant considéré comme diabolique par certains parmi eux. Certains de mes amis m'ont également abandonné du fait que j'ai déjà mis pied à Banamé donc je suis déjà un

danger en déplacement. De l'autre côté, le séjour à Banamé pour les recherches doit être fait avec éthique. Je ne gagnerais donc pas en me présentant comme non-adepte de l'Eglise. Dans ces conditions, l'observation participante a été d'une grande utilité.

Parfois, et c'est l'une des situations les plus stimulantes, mais aussi les plus délicates, certains acteurs tendent à confondre ma présence de chercheur à celle d'un fidèle à la quête du bonheur comme eux. Sinon, comment comprendre que je peux être sur une telle problématique sans pour autant renoncer à une communauté religieuse ? Dans ce cas, l'attitude de disponibilité et d'acceptation des enquêtés est justifiée par l'offre des services qu'ils font à la fin des entretiens. Le refus de ces offres n'est pas toujours sans conséquence sur les entretiens à venir.

2-9- Présentation du travail

Le présent travail s'articule autour de trois axes essentiels : un premier axe qui correspond à la première partie a essentiellement pour fondement de construire le problème de recherche qui porte ici sur le renoncement religieux. Ainsi, il définit le cadre théorique et les aspects méthodologiques de la thèse.

Le deuxième axe présente aussi comme le premier axe, deux chapitres qui constituent la deuxième partie du travail. Il a permis de présenter les catégories d'acteurs qui renoncent à la foi catholique et les formes et types de leurs renoncements religieux. Enfin, la troisième partie qui comporte aussi deux chapitres a essentiellement présenté les logiques du renoncement religieux et la diversité religieuse au Bénin qui caractérise la démonopolisation de l'espace religieux Bénin. Ils ont porté sur divers aspects anthropologiques du renoncement religieux.

Ainsi, après la présentation des éléments empiriques relatifs au profil social des acteurs du renoncement religieux (chapitre trois), les logiques du renoncement religieux ont été abordées au chapitre six. L'analyse des acteurs, de leurs catégorisations, de leurs motivations et logiques ainsi que des réseaux sociaux dans lesquels ils s'insèrent sur la scène marchande a été faite toujours au niveau du chapitre quatre. Quant au chapitre cinq, l'avant dernier de la troisième partie, il a été consacré à la présentation de la situation religieuse au Bénin caractérisé par une diversité de pratiques religieuses.

2-10-Synthèse

Il est question de présenter dans cette partie les orientations méthodologiques données à la thèse. Pour ce faire, une première partie a été consacrée à lever quelques équivoques liées au choix du sujet, les localités concernées par la recherche et la communauté religieuse choisies comme étude de cas pour l'opérationnalisation de la problématique du renoncement religieux. Cette démarche fait suite aux interrogations majeures enregistrées lors des présentations de la problématique aux fora et colloques internationaux. Il devient donc important de lever ces équivoques qui entrent en ligne de compte des orientations méthodologiques qu'il convient de donner à cette thèse afin de permettre au lecteur de se situer dans l'esprit qui a servi de fil conducteur pour cette thèse. C'est donc après cette étape que les principes naturels d'ordre méthodologique ont été évoqués pour une compréhension complète de l'angle d'analyse exploité pour expliquer le renoncement religieux.

*Acteurs et types de renoncement
religieux du catholicisme à
Abomey-Calavi, Banamé et
Cotonou*

Chapitre III: Acteurs du renoncement religieux : présentation des catégories

d'acteurs qui renoncent à l'Eglise Catholique à Abomey-Calavi-Banamé-Cotonou

La présente thèse porte sur l'étude socio-anthropologique du renoncement religieux : une étude de cas du Catholicisme à Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou. Dans ses objectifs spécifiques, elle a prévu présenter les acteurs du renoncement religieux. Ceci, en partant d'une interrogation majeure qui, de mon entendement fonde cet objectif spécifique : Qui renonce à une communauté religieuse ? La réponse à cette interrogation a permis d'opérationnaliser l'objectif N° 1 de cette thèse. Alors, partant des renonçants à la foi catholique, il est présenté dans un premier temps dans ce chapitre, le profil social des acteurs renonçants et dans un second temps leur trajectoire religieuse. Ces grands points sont décomposés en de sous-titres qui constituent des variables utilisées par d'autres experts en sciences sociales lorsqu'il s'agit de présenter un acteur.

Il s'agit donc de présenter les caractéristiques Socio-Economiques des acteurs croisés avec les vécus de ces derniers afin d'identifier ou d'approcher, autant que faire se peut, leur profil social. A cet effet, il est procédé à une Analyse en Composante Principale (ACP) sous le logiciel Minitab Version 14. En effet, l'ACP est une méthode qui permet de faire la typologie des acteurs en tenant compte de leurs caractéristiques personnelles, mais aussi de leur sensibilité par rapport aux caractéristiques du sujet sur lequel ils sont traités. Les variables qui ont été mises à contribution dans la réalisation de cette typologie sont présentées dans le tableau ci-dessous.

*Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à
Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou*

Variables continues	Variables discontinues/catégorielles
Age	Sexe
Age de renoncement à la foi catholique	Situation matrimoniale
	Groupe Socio culturel d'appartenance
	Catégorie Socio professionnelle
	Niveau d'Instruction
	Catholique de Naissance
	Participation à la Catéchèse catholique avant renoncement
	Type acteur

Tableau VII : *Variables utilisées pour l'ACP.*

Sources : *Données de terrain, 2015.*

Ces variables ont permis de présenter l'acteur qui renonce à la foi catholique en partant du profil social, de la trajectoire religieuse et de leur mode de vie. Ces variables ci-dessus identifiées sont inspirées des travaux d'expert en sciences sociales, dont (Combessie, 2009), qui les a exploitées pour présenter les acteurs de la prison civile. Alors, sur la base de ce modèle et des résultats obtenus, il existe donc des éléments empiriques productifs à l'analyse pour présenter le profil social des acteurs qui renoncent à la foi catholique.

3-1-Profil social des renonçants à la foi Catholique

La démarche utilisée pour présenter le profil social des acteurs dans le cadre de cette thèse consiste dans un premier temps à catégoriser les types d'acteurs du renoncement de l'Eglise Catholique, puis dans un second temps à présenter le profil social suivant les caractéristiques retenues ci-dessus. Suivant le modèle de distribution utilisé (ACP), le dépouillement des données empiriques issues des travaux de terrain qui constituent le cliché du phénomène observé se présente comme suit :

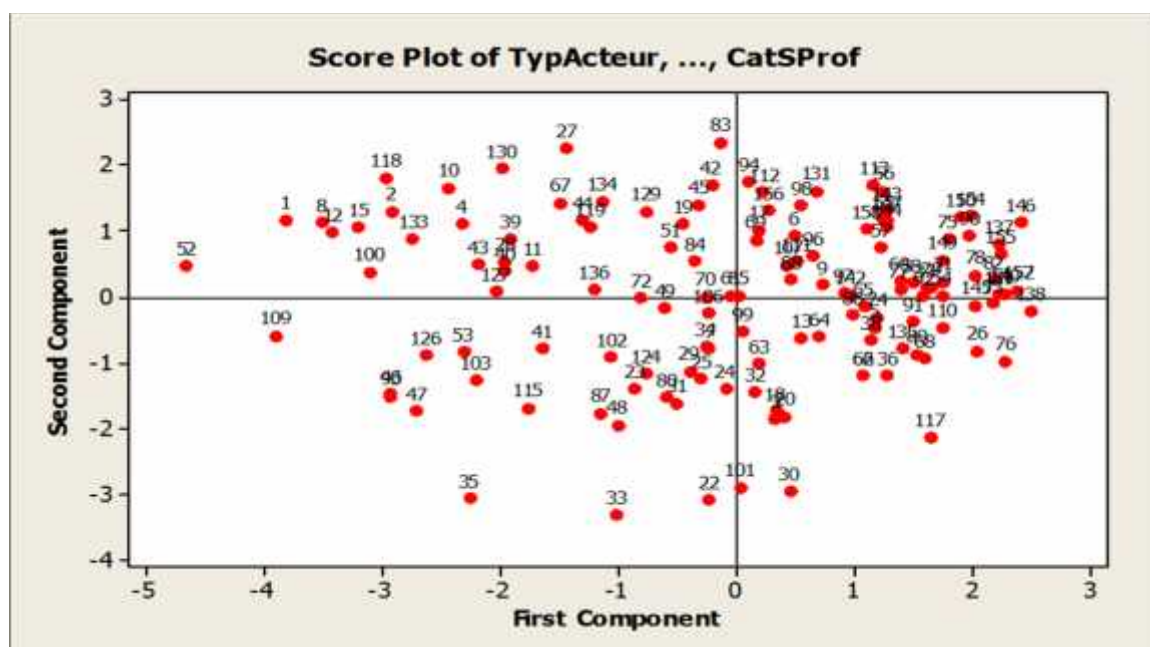


Figure 2 : *Distribution des types d'acteurs selon le modèle ACP.*

Source : *Données de terrain, 2016.*

De l'analyse des résultats obtenus, il ressort que les 3 premières composantes principales concentrent à elles seules 51,1 % des informations. On peut donc s'en contenter et affirmer qu'elles prédisent de bons résultats d'analyse. Ainsi, cette distribution a permis de réaliser le graphique ci-dessous qui présente la répartition des types d'acteurs identifiés sur l'axe afin de mieux les identifier.

Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou

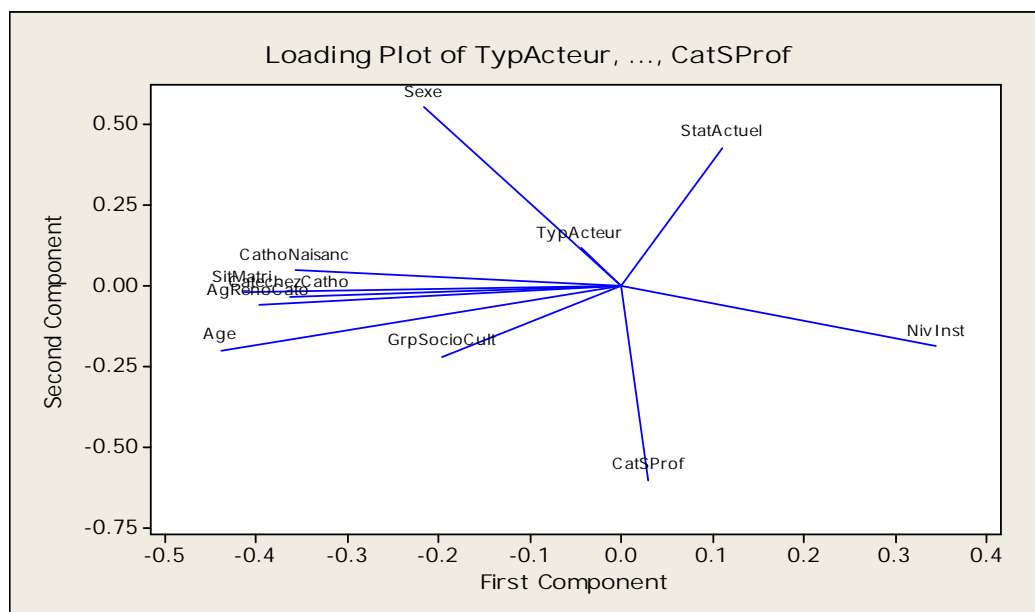


Figure 3 : Répartition des types d'acteurs sur l'axe.

Source : Données de terrain, 2015.

Les variables qui ont permis la construction du graphe présenté ci-dessus sont inscrites dans le tableau ci-dessous ;

<i>Signe des axes</i>	<i>Principal component 1</i>	<i>Principal component 2</i>	<i>Principal component 3</i>
+		<i>Statut actuel, Sexe</i>	<i>Type acteur</i>
-	Age Situation matrimoniale Age Renoncement catholique	Groupe Socioculturel Catégorie Socio prof	Niveau Instruction Catholique Naissance Catéchèse Catholique

Tableau VIII : Principaux axes de classification.

Source : Données de terrain, 2015.

De l'analyse de ce tableau qui renforce la figure réalisée ci-dessus, il ressort trois grands groupes d'acteurs renonçants à l'Eglise Catholique :

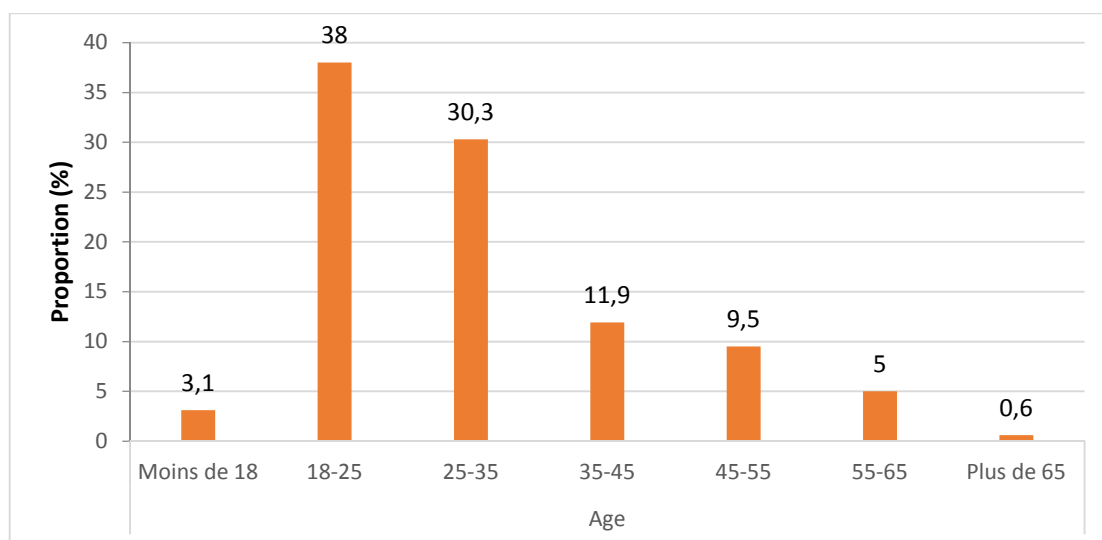
- Le premier groupe de renonçants est caractérisé par des personnes ayant un âge, une situation matrimoniale et un âge de renoncement à la foi catholique moins dominant.
- Le deuxième groupe de renonçants est caractérisé par des personnes ayant d'une part, un statut actuel et appartenant au sexe dominant de tous les enquêtés. D'autre part, ces personnes appartiennent à une catégorie socioprofessionnelle et à un groupe socioprofessionnel moins dominant dans les zones d'enquêtes.
- Le troisième groupe de renonçants est caractérisé par des personnes considérées, non seulement comme des types d'acteurs les plus en vue dans les zones d'enquêtes, mais également comme ayant le niveau d'instruction, la modalité de naissance dans la foi catholique, ainsi que la modalité de participation à la catéchèse la moins fréquente.

Ainsi, partant de ces trois grandes catégories d'acteurs renonçants de l'Eglise Catholique, les spécificités liées au profil des acteurs du renoncement religieux sont facilement identifiables.

3-1-1- Age des renonçants de la foi catholique

A quel âge les fidèles renoncent-ils à l'Eglise Catholique ? A-t-il influencé la décision de renoncer ? Cette partie de la thèse s'attelle à répondre à ces questions. Ceci, en se basant sur les données empiriques recueillies dans les zones de recherche Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou et l'âge fourni par les informateurs eux-mêmes. En effet, dans les discussions sur la question avec les enquêtés, deux logiques s'affrontent. Certains sont d'avis que le renoncement à la foi catholique est fonction de l'âge du renonçant. Pour d'autres, le renoncement religieux n'est pas fonction de l'âge, parce qu'ils estiment que l'âge ne constitue pas une variable déterminante pour expliquer l'abandon d'une

communauté religieuse par un fidèle. Or, selon les approches utilisées par les experts en sciences sociales, l'âge constitue une variable très intéressante pour apprécier la capacité décisionnelle de l'acteur étudié. (Combiessie, 2009) par exemple, dans ces travaux sur le profil social du prisonnier en France, a fait recours à cette variable pour mieux présenter le prisonnier français. Ainsi, la suite de cette recherche est consacrée à l'exercice et choisit de présenter l'âge des acteurs qui ont renoncé à la foi catholique. Le graphique ci-dessous présente les résultats obtenus.



Graphique 4 : *L'âge du renoncement religieux.*

Source : *Données de terrain, 2015.*

Le graphique ci-dessus rend compte de la situation du renoncement à la foi catholique en fonction de l'âge des renonçants. De la lecture du graphique, on constate que l'âge moyen du renoncement à la foi catholique est entre dix-huit (18) ans et cinquante-cinq (55) ans ; puisque de zéro (0) à dix-huit (18) ans, il y a un faible taux de renoncement qui représente 3,1 % de l'effectif total des acteurs renonçants. Mais de dix-huit (18) à vingt-cinq (25) ans, l'on note une croissance du nombre de renonçants qui passe de 3,1 % à 38 %. Par contre, de vingt-cinq (25) ans à trente-cinq (35) ans, on note un léger abaissement (30,3 %). Et de

trente-cinq ans (35) à cinquante-cinq (55) ans, on note une décroissance du nombre de fidèles renonçants (11,9 %). Mais, le nombre de renonçants demeure significatif à l'analyse. De soixante-cinq ans et plus, le nombre de renonçants est très faibles et très insignifiant (0,6 %). Sans oublier que le pic est constaté dans la tranche d'âge se situant entre dix-huit (18) à vingt-cinq (25) ans.

L'analyse qu'il convient de faire à la suite de ces données se situe à divers niveaux. D'abord, il est à signaler que le renoncement à la foi catholique est constaté à tous les niveaux d'âge, sauf qu'il existe des niveaux donnés de l'âge des informateurs où le nombre de renonçants est plus important. Il est vrai que dans les sciences sociales, seul l'âge biologique ne permet plus d'apprécier les phénomènes ou une situation constatée chez l'individu, il est important d'intégrer l'âge social. Ceci n'exclut pas tout de même d'apprécier un fait comme le renoncement religieux à partir de ce référentiel. Il est pensé dans le cadre de cette recherche que, si le pic est constaté dans la tranche d'âge se situant entre dix-huit (18) et vingt-cinq (25) ans, ceci ne devrait pas être un étonnement. Tout simplement parce que cette tranche d'âge est celle de la raison. Le fidèle a donc la capacité de discernement. C'est aussi l'âge d'une maturité ou de la jeunesse.

Par conséquent, lorsque je me suis permis de chercher à comprendre, je me suis rendu compte très tôt que chez les jeunes dans la zone de recherche, Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou, ils manifestent des fragilités dans leurs pratiques religieuses. Ils ne sont pas encombrés par des idéologies comme les générations précédentes. Le contexte social ne les aide pas à développer une réelle dimension spirituelle, parce que, préoccupés par leur situation professionnelle et personnelle très précaire : chômage, instabilité psychologique et de nombreux problèmes de vie. Ils cherchent également des raisons de vivre pour construire leur existence. La plupart d'entre eux sont relativement éloignés des

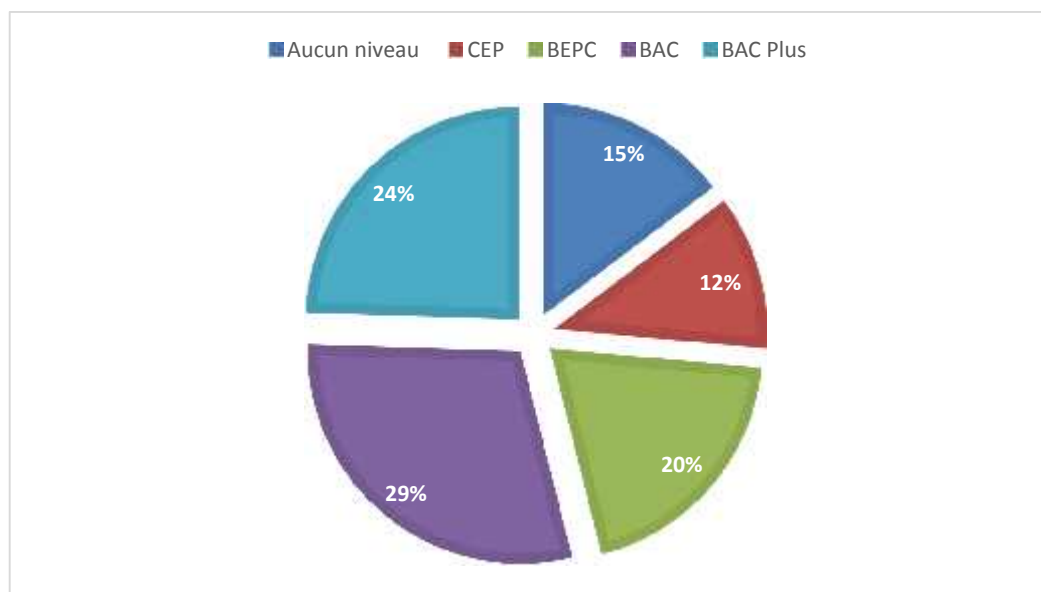
préoccupations religieuses. Leur connaissance de la foi chrétienne et de l'Eglise reste relative aux clichés et aux reconstructions intellectuelles qui circulent dans les représentations sociales, dans les fictions télévisuelles et cinématographiques. Ils sont individualistes, ils veulent faire leur propre choix sans tenir compte des corpus de valeurs, d'idées ou de lois communes. Cette situation de la jeunesse avait déjà retenu l'attention de Galland (2002) qui explique que la jeunesse est un processus de socialisation qui n'est plus un « modèle de l'identification où les jeunes reproduisent la trajectoire de leurs parents », mais plutôt un « modèle de l'expérimentation ». Il est rejoint par Duvignaud (2002) qui, à l'issue d'une de ses enquêtes sur les jeunes, estime qu'« aujourd'hui quelque chose est cassé : les jeunes ne se reconnaissent ni dans un organe ni dans un leader intellectuel, moral ou politique, ce que furent Gide, Romain Rolland, Bernanos, Mauriac, Malraux, Sartre, Maurras, Camus, n'a plus aucun sens : aucun écrivain n'est cité, même pas ceux qui sont intellectuels ou étudiants. ». Cette perspective est soutenue par Régnier-Loilier (2007) qui constate une faible participation de la jeunesse aux pratiques religieuses et propose une approche pour l'expliquer. Il partage que, « la moindre pratique religieuse des jeunes générations vient du fait que l'adhésion à la religion est de plus en plus individuelle et relève moins d'un conformisme social, elle nécessite donc moins de manifestation extérieure ».

Il convient donc de retenir que le renoncement religieux est fonction de l'âge, qu'il soit social ou biologique chez le fidèle. Ce qui va dans la même logique que la thèse défendue par Lagrange (2014) qui stipule que l'importance de la religion évolue en proportion inversée de l'âge.

3-1-2- Niveau d'instruction des renonçants de la foi catholique

Quel est le niveau d'instruction de l'acteur renonçant à la foi catholique ? Ce niveau d'instruction influence-t-il la décision de renoncement à la foi catholique ? La réponse à ces interrogations constitue la substance de cette partie de la thèse. En effet, lors des colloques et fora régionaux et sous régionaux auxquels j'ai participé, le point de vue des différents participants n'est pas souvent partagé sur la question. Si, pour certains, le niveau d'instruction ne peut en aucun cas influencer la décision de renoncement, pour d'autres, au contraire, le niveau d'instruction constitue une variable très déterminante pour le renoncement religieux. Ces catégories d'acteurs trouvent que l'acteur le plus instruit a la capacité de mieux comprendre les pratiques religieuses que les non instruits. Par contre, le non instruit est dans le suivisme et ne fait qu'appliquer sans aucune compréhension les pratiques religieuses de sa communauté religieuse.

Entre autres, dans l'établissement du profil social des renonçants à la foi catholique, il est important de connaître leur niveau d'instruction afin de comprendre si le renoncement religieux est fonction du niveau d'instruction. Le point du constat effectué lors des travaux de terrain est présenté dans le graphique.



Graphique 5 : Niveau d'instruction des renonçants à la foi catholique.

Source : Données de terrain, 2015.

La lecture du graphique ci-dessus qui présente la situation liée au niveau d'instruction des acteurs renonçants et le degré de renoncement constaté dans les zones concernées par cette recherche se présente comme suit :

15 % des renonçants n'ont aucun niveau, 12 % des renonçants ont le CEP, 20 % ont le BEPC, 29 % ont le Baccalauréat et 24 % ont le niveau Bac et plus. De cette lecture, on s'aperçoit que plus le niveau d'instruction augmente, plus le nombre de renonçants augmente. Il est remarqué que, de 15 % pour ceux qui n'ont aucun niveau, on est passé à 24 % pour ceux qui ont un niveau supérieur au Bac. Sans oublier que, selon les pourcentages observés, on note une croissance à divers niveaux des variables du niveau d'instruction retenu pour le compte de cette recherche. Si il faut admettre avec Kant, cité par Trambly (2002) que, « le but de l'éducation est de développer dans chaque individu toute la perfection dont il est susceptible »; alors, on pourra accepter dans une certaine mesure que les renonçants qui ont un niveau d'étude élevé ont atteint un grand niveau de

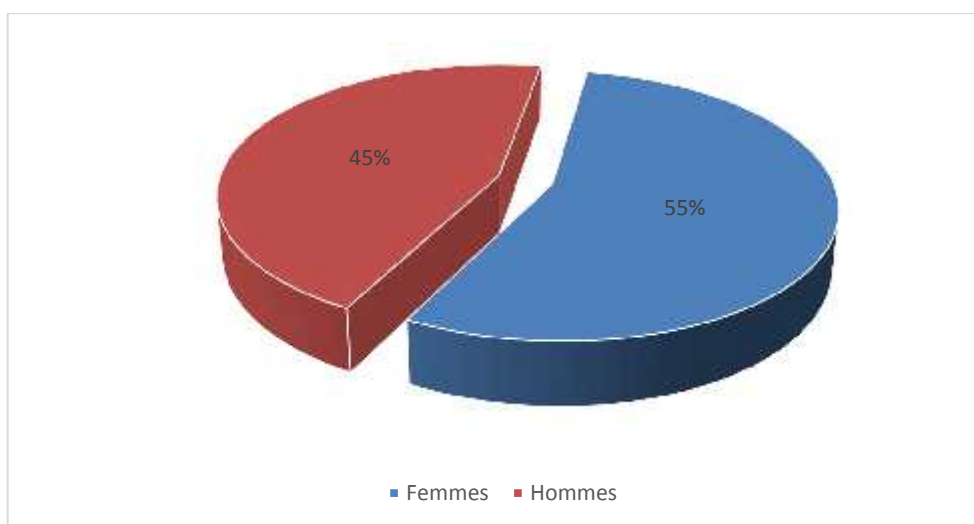
perfection, donc de maturité et pourront avoir une façon d'approcher le fait religieux. Cette façon d'analyser la place de l'éducation dans la vie de l'acteur est aussi soutenue par Durkheim, cité par Jankélévitch (2003), qui explique que le degré de l'éducation de l'individu traduit sa nature. Certains classiques comme Besnier (2005) iront plus loin dans l'analyse en indiquant que la connaissance est source de croyance. Lorsqu'on s'inspire de ces analyses, on pourra dire avec certitude que le niveau de connaissance ou d'instruction influence la décision de renoncer à une communauté religieuse. 70 % des renonçants sont dans cette logique et témoignent qu'ils ont renoncé par ce qu'ils ont la capacité de lire, de comprendre et d'interpréter les pratiques religieuses de l'Eglise Catholique qu'ils confrontent avec ce qui est fait par les autres communautés religieuses. Mais, ceux qui ne savent pas lire ni ne peuvent comprendre les versets de la Bible par exemple sont dans le suivisme et se contentent des paroles religieuses provenant des prêtres d'Eglise. Or, ce temps est déjà révolu. Cette situation a retenu notre attention, ce qui fait que pour la suite du travail, on se propose de présenter le sexe et la situation matrimoniale des acteurs qui renoncent à la foi catholique.

3-1-3-Sexe et la situation matrimoniale des renonçants de la foi catholique

3-1-3-1- Quand les femmes renoncent plus que les hommes à la foi catholique !

Les années 1980 sont marquées pour les sociologues (féministes) par la création d'un nouveau champ en sciences sociales autour d'une problématique des rapports sociaux de sexes. Il s'agit, à partir des avancées critiques et théoriques, de développer des recherches concernant des groupes sociaux et des pratiques sociales jusqu'alors « oubliées » ou occultées par la plupart des sociologues. Cette nouvelle approche définit les rapports de sexe comme une des dimensions structurales de la société humaine. C'est ainsi que Reigner-Loilier et Prioux (2008) à la suite de leurs travaux ont montré qu'il existe un effet

de genre aussi dans le religieux. Dans leurs travaux, ils défendent que, quel que soit l'âge, la religiosité des femmes apparaisse toujours plus élevée que celle des hommes. Cette religiosité poussée chez les femmes peut-elle les amener à plus renoncer que les hommes ? M'inscrivant dans cette logique, dans le cadre de cette thèse, il devenait important dans la présentation du profil de l'acteur qui renonce à la foi catholique de s'intéresser au sexe dominant dans le renoncement religieux de la foi catholique. Les résultats issus des entretiens se résument dans le graphique ci-dessous.



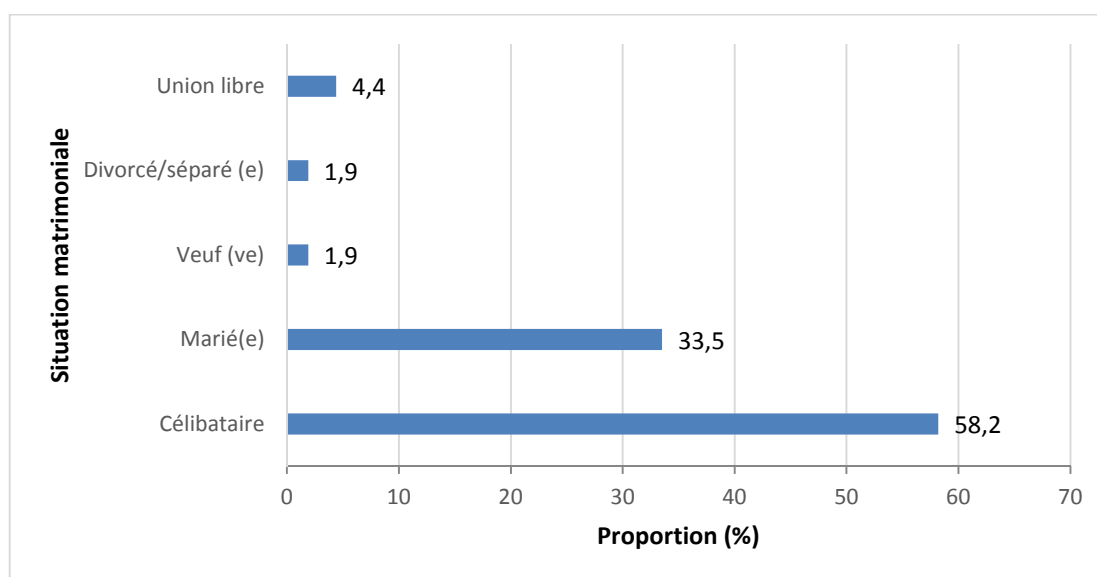
Graphique 6 : *Sexe des renonçants à la foi catholique.*

Source : *Données de terrain, 2015.*

Le graphique ci-dessus donne raison à Luckmann (2000) qui considère que chaque religion fait désormais l'objet d'interprétations personnelles et d'un moindre conformisme manifesté à l'extérieur. Le taux de renoncement à la foi catholique est plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Soit un pourcentage de 45 % chez les hommes et 55 % chez les femmes. En d'autres termes, les hommes s'intéressent plus encore à la foi catholique que les femmes. Le sexe des renonçants à la foi catholique étant connu, l'on peut se demander quelle est alors leur situation matrimoniale.

3-1-3-2- Quand célibataire et marié renoncent aussi ! La Situation matrimoniale des renonçants à la foi catholique

Lambert (2002) à la suite de ses travaux présente que d'autres facteurs, tels que l'âge, la transmission familiale, le niveau de diplôme ou encore le fait d'être (ou d'avoir été) agriculteur influent sur les pratiques religieuses des hommes et des femmes. Quelle est donc la situation matrimoniale de ceux qui renoncent à la foi catholique ? Cette situation influence-t-elle le renoncement des fidèles à la foi catholique ? Les données empiriques confirment l'approche évoquée par Lambert. Pour en arriver à cette conclusion, la situation des acteurs qui ont renoncé à la foi catholique dans la zone de recherche Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou a été recensée. Les résultats sont présentés dans le graphe ci-dessous.



Graphique 7 : *Situation matrimoniale des renonçants à la foi catholique.*

Source : *Données de Terrain, 2015.*

La lecture du Graphique ci-dessus donne un taux de renoncement très élevé chez les célibataires que chez les mariés à Abomey-Calavi, Cotonou et à Banamé. Soit un taux de 58,2 % chez les célibataires et 33,5 % chez les marié (e) s. Les autres indicateurs tels que, union libre, veuf (ve) et divorcé sont très peu représentatifs. Ces taux issus du traitement

des données de terrain, viennent confirmer notre façon d'expliquer le renoncement religieux. Comme il était déjà avancé dans la problématique, la foi se définit de nos jours comme une réponse aux problèmes relevant du social, du politique, de l'économie et autres. Ces catégories d'acteurs identifiés présentent pour la plupart des situations qui justifient leur renoncement à la foi catholique. Si pour le célibataire, se rendre à l'Eglise est synonyme d'avoir une situation de vie améliorée tant sur le plan sentimental que professionnel, pour les fidèles mariés, la foi catholique doit apporter la paix dans le foyer et une vie de couple assez heureuse. Le couple sans enfant par exemple sollicite l'aide de la religion ou bien fréquente l'Eglise afin d'avoir d'enfant. Le célibataire est dans l'attente que le seigneur accomplisse son œuvre afin qu'il puisse se marier. Ils affirment que, lorsque l'attente devient trop longue, sans succès, ils préfèrent renoncer afin de trouver une meilleure situation ailleurs. On assiste à une redéfinition du religieux dans nos sociétés. Iannaccone (1992) avait déjà fait ce même constat dans ses analyses du religieux dans les sociétés en transitions et affirme qu'on assiste à une conversion du capital religieux en capital social, humain, économique et politique. Mais, avant lui, Douglas (1988) montrait que, la fréquentation d'une religion doit dépendre de la qualité des relations sociales, de même que la participation religieuse doit permettre de développer des liens amicaux avec les autres fidèles, d'établir des réseaux sociaux et de prendre confiance grâce à l'identité et à l'affiliation religieuses. Or à l'issue des entretiens, on s'en rend compte que la plupart des renonçants à la foi catholique s'inscrivent le plus dans l'esprit développé par Iannaccone. Dans cette logique, le renoncement religieux serait une évidence. Un informateur rencontré à Sovidji (Banamé) disait ceci :

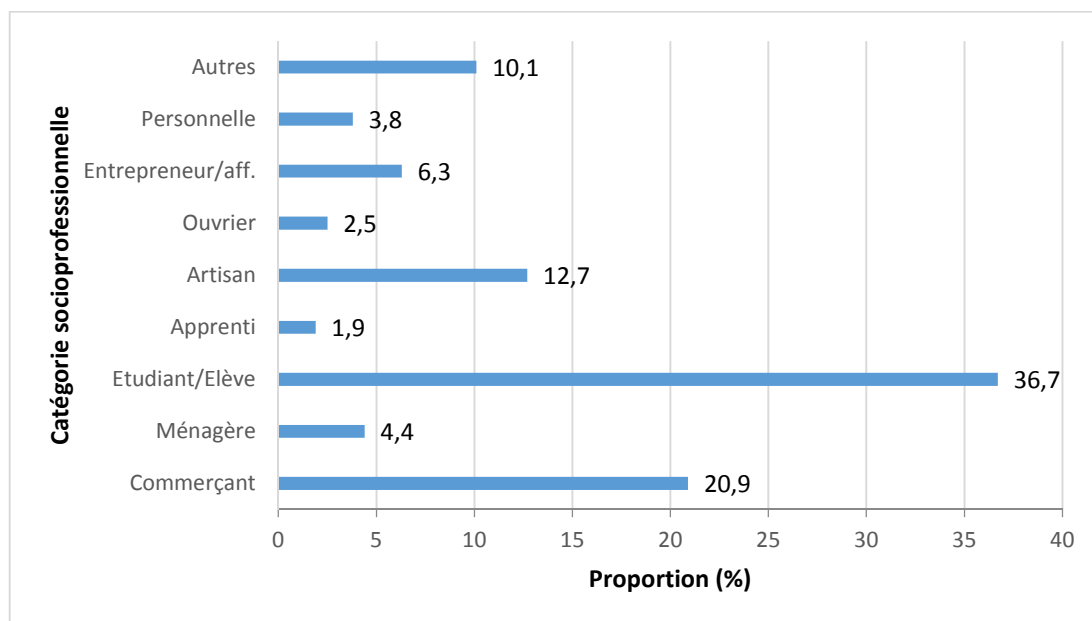
« Ma foi ou mon Eglise doit être dans mon quotidien, cela ne sert à rien d'aller dans une Eglise si elle ne doit pas vous accompagner dans vos problèmes. Mon expérience

*avec l'Eglise Catholique est amère. J'ai passé 5 ans sans que ma femme ne tombe enceinte. Alors qu'il suffit que je vienne à Banamé, j'ai trouvé réponse à mon problème. Alors que tout le temps on me demandait de réciter notre père ou le je vous salue marie »,
Brice, Banamé le 22-05-2015.*

Cette incapacité de l'Eglise Catholique à être dans la quotidienneté de ses fidèles, si je m'en tiens au propos de mes informateurs, justifie de mon point de vue, le renoncement des fidèles, surtout cette catégorie d'acteurs.

3-1-4-Quand étudiant/élève et commerçant renoncent plus à la foi catholique : la Catégorie socioprofessionnelle des renonçants

Les catégories socioprofessionnelles renvoient à un ensemble d'individus ayant en commun des caractéristiques professionnelles et sociales. En d'autres termes, elle concerne à la fois l'appartenance sociale et la vie professionnelle. Alors, quelle catégorie socioprofessionnelle renonce le plus à la foi catholique dans les zones concernées par cette recherche ? Cette partie de la thèse tente de répondre à cette question en essayant de montrer s'il n'y a pas un lien entre la catégorie socioprofessionnelle des renonçants et le renoncement religieux. Selon les différents acteurs rencontrés, différentes catégories socioprofessionnelles ont été enregistrées. On peut dénombrer des Maçons, Commerçants, Entrepreneurs, Personnels administratifs et autres. Mais quelle est la catégorie socioprofessionnelle dominante ? La catégorie dominante issue des travaux de terrain est présentée dans le graphique ci-dessous.



Graphique 8 : *Catégorie socioprofessionnelle des renonçants à la foi catholique.*

Source : *Données de terrain, 2015.*

De la lecture du graphique, on retient que, toutes les catégories socioprofessionnelles renoncent à la foi catholique. Sauf que le taux est plus élevé chez les étudiants/élèves et commerçants, qui présentent respectivement un taux de 36,7 % et 20,9 %. Le taux de renoncement remarqué chez les artisans (12,7 %) et entrepreneurs (6,3 %) sont aussi non négligeable dans l'analyse. On pourra alors dire que les catégories socioprofessionnelles qui renoncent le plus à la foi catholique sont les étudiants/élèves. Ces résultats viennent confirmer les données présentées ci-haut. Les étudiants qui appartiennent pour la plupart à la tranche de 15-29 ans sont très jeunes et ont une façon très modernisée de vivre leur foi. Or, en face, il existe une Eglise Catholique dont les pratiques religieuses demeurent très anciennes et ne s'adaptent plus aux réalités actuelles. Aussi, ce sont des jeunes qui ne se définissent plus à travers les pratiques religieuses de cette communauté et dont le degré d'espérance est très élevé. Il est important de ne pas oublier que cette jeunesse est moins

patiente. C'est pour cette raison que, lorsque l'attente devient trop longue, la solution immédiate est le renoncement.

De l'autre côté, les commerçants disent qu'ils viennent à l'Eglise afin que leurs affaires puissent prospérer et pour qu'ils n'aient pas de méventes. 90 % des informateurs qui appartiennent à cette catégorie sociale tiennent ce discours. Un informateur rencontré à Cotonou disait ceci :

« Si je viens à l'Eglise tous les dimanches c'est pour confier mes affaires et marchandises à Dieu. Mais trouves-tu normale que mon voisin commerçant comme moi, qui ne vient même pas à l'Eglise s'enrichit plus que moi et ses affaires marchent ? Ça veut dire que je viens perdre mon temps. Alors quand j'ai fait le point j'ai compris que cette communauté m'arrièrè au lieu de me faire progresser » Principe, Cotonou le 05-04-2015.

L'analyse qu'on peut faire de ce discours est que, les fidèles font plus recours à l'Eglise Catholique que s'ils sont en situation. Pour ne pas répéter les phrases de (McCloud, 2007) qui avait déjà travaillé sur la question chez les Américains et qui constate que « la classe ouvrière américaine recherche plus activement là où les expériences religieuses que d'autres groupes sociaux plus riches afin de combler le manque de ressources matérielles ou sociales ». Cette situation est aussi remarquable dans les autres catégories socioprofessionnelles qui définissent leur foi en une communauté comme une réponse aux problèmes relevant de leur quotidienneté. Or, le quotidien est beaucoup plus lié que le social qui est dynamique. Ainsi, la présente thèse postule que ce sont ces facteurs qui justifient le taux de renoncement très élevé constaté au niveau de ces catégories socioprofessionnelles.

3-2-Trajectoire religieuse chez les renonçants catholiques

La trajectoire religieuse des renonçants de la foi catholique est l'ensemble des parcours religieux avant, pendant et après l'Eglise catholique. Si certains, dans leurs pratiques religieuses bien qu'étant catholiques font l'option d'une pluri appartenance religieuse, d'autres par contre font l'expérience d'une reconversion religieuse avant de renoncer à nouveau à la foi catholique. De même, ceux qui sont catholiques de naissance, font preuve d'une émancipation sociale au cours de leurs parcours de vie et estiment que cette communauté religieuse de naissance ne répond plus à leurs attentes. Cette attitude rappelle les travaux de Bourdieu (1974) qui a expliqué que, c'est la pente de la trajectoire sociale qui détermine le système de dispositions (*habitus*) qui structure les pratiques sociales. Je reprends donc les travaux de Bourdieu, pour affirmer que ce sont les trajectoires religieuses des acteurs qui déterminent leurs pratiques religieuses. Sur cette base et sur la base des informations issues du terrain, le graphique ci-dessous est proposé pour rendre compte de la trajectoire religieuse des acteurs renonçants rencontrés.

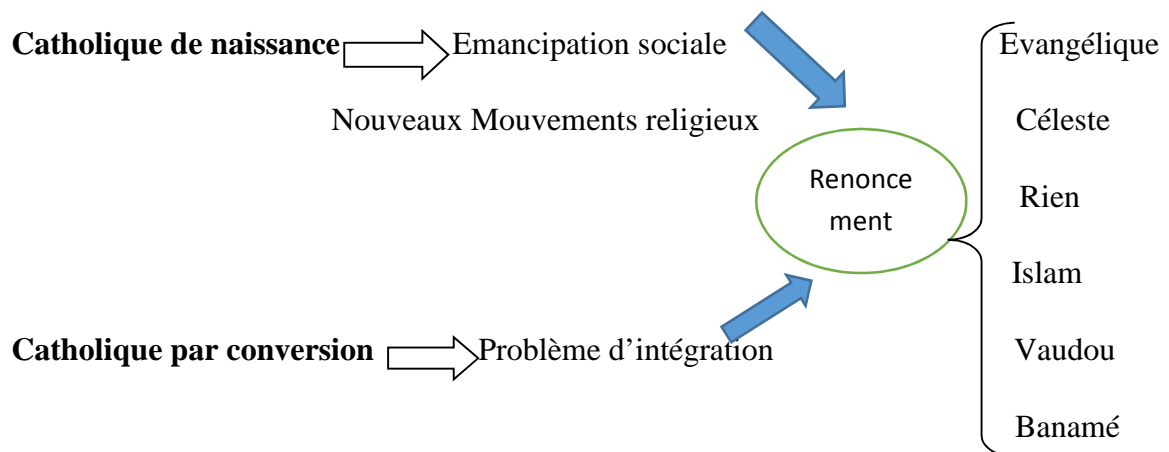


Figure 4 : *Trajectoire religieuse des renonçants catholiques.*

Source : *Données de terrain, 2015.*

La lecture de cette figure rend compte de ce qu'il y a deux catégories d'acteurs qui fréquentent l'Eglise Catholique. Les catholiques de naissance et les catholiques par

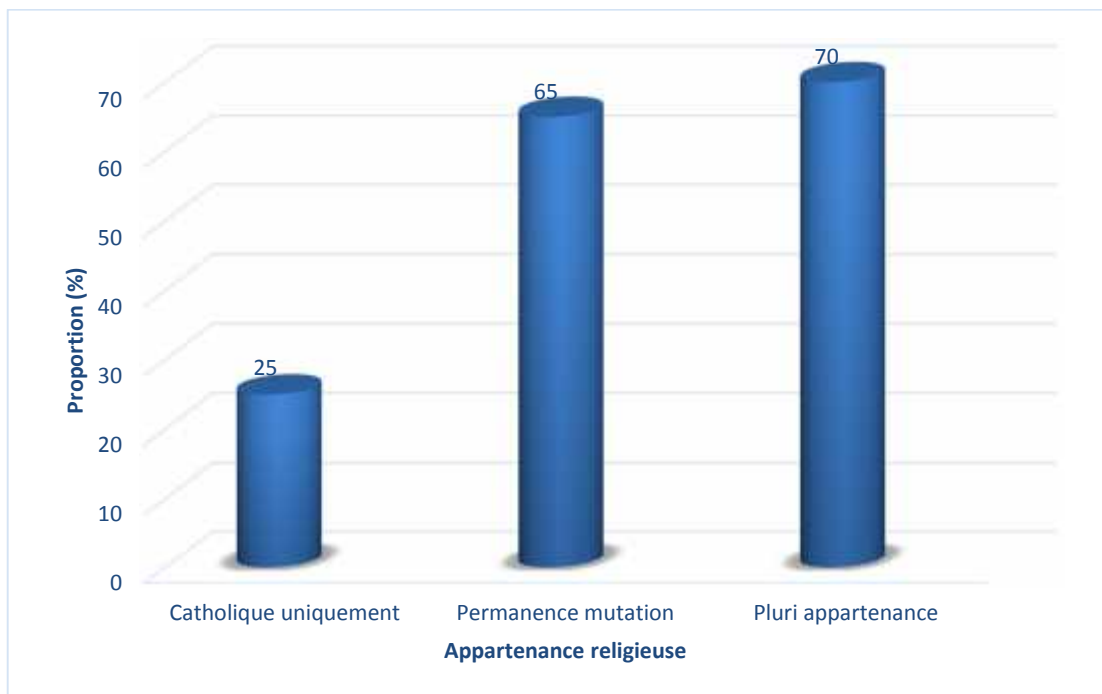
conversion. Ces différents acteurs présentent des trajectoires religieuses qui se différencient au départ, mais qui ont en commun le renoncement religieux. Ils peuvent être catholiques de naissance et renoncer pour une nouvelle communauté religieuse que celui qui est devenu catholique par conversion. Comme ils peuvent renoncer et décider de n'appartenir à aucune communauté religieuse pour faire chemin sans religion. Pour ceux qui le deviennent par conversion, dans une majorité des cas, ils proviennent des Eglises évangéliques, du christianisme céleste et des pratiquants des cultes vaudou. Ceci n'exclut pas les cas de ceux qui sont dans une pluri appartenance et qui ont une trajectoire religieuse assez complexe. Ces différents aspects sont mis en évidence dans les titres qui suivent.

3-2-1-Catholique hier protestant aujourd'hui : une mise en évidence de la pluri appartenance religieuse chez les renonçants

La notion de religion devient floue quand on observe la pluri appartenance religieuse, c'est-à-dire l'allégeance à plusieurs courants religieux à la fois, ce qui est fréquent aujourd'hui. L'Eglise Catholique, en particulier, est désarmée devant ce phénomène. Cette situation donne droit à ce que certains qualifient de chrétien sociologique. Ils sont des personnes qui ne participent pas régulièrement à la vie culturelle, mais qui pénètrent dans une communauté seulement lors d'un baptême d'enfant, d'un mariage, d'une cérémonie funèbre qui sont pour lui comme des rites obligés dans une société « chrétienne ». Alors, les renonçants de la foi catholique qui se retrouvent dans cette catégorie sont dans une pluri appartenance religieuse. Tantôt, ils sont catholiques, tantôt ils sont chrétiens évangéliques et par la suite, ils redeviennent chrétiens catholiques. Or, les travaux sociologiques en la matière renseignent que celle-ci est envisagée comme un phénomène dynamique et performatif plutôt que comme un évènement décisif unique, même si c'est ainsi qu'elle est parfois décrite. Cette pluri appartenance observée chez les fidèles catholiques permet de

comprendre le changement religieux comme une série d'expériences spirituelles et sociales (relations sociales, sentiment d'appartenance à une communauté, construction d'une identité, utilisation de pratiques comme le rituel). Ces modèles dégagés par la sociologie mettent l'accent sur la participation active des individus et sur leur ancrage dans le contexte social lors du processus.

Le graphique ci-dessous témoigne du constat effectué, lors de nos travaux de terrain sur la question dans l'espace de recherche.



Graphique 9 : *Appartenance religieuse des renonçants de la foi catholique.*

Source : *Données de terrain, 2015.*

De la lecture du graphique, on s'aperçoit que la plupart des acteurs avant de renoncer à la foi catholique étaient déjà dans une pluri appartenance religieuse. Soit environ 70 % des informateurs. Et environ 65 % sont en permanente mutation et 25 % qui ont témoigné qu'effectivement qu'en dehors de la foi catholique, ils ne pratiquaient autres communautés religieuses. Par ce qu'ils estiment, que sur le plan religieux, faire un mélange c'est des

risques. Alors, la pratique de la pluri appartenance renvoi à ce que Soares (2009) entend par butinage religieux. La présente these partage donc comme lui que la pratique du butinage religieux trouverait son explication dans le pluralisme religieux.

Ainsi, face à la pluralisation religieuse associée à une diversité de pratiques religieuses, il devient plus compliqué pour certains fidèles d'affirmer leur identité religieuse. On assiste à une pluri appartenance des fidèles qui se traduit par la pratique de la modernité le jour et le traditionnels la nuit (Amouzouvi 2005). Dans ces conditions, des fidèles sont catholique hier et protestant aujourd'hui et pourquoi pas musulman demain. L'identité du chrétien catholique béninois est alors en mouvance. On est donc en droit de parler d'une crise d'identité religieuse. Alors, dans ces conditions les formules suivantes sont fréquemment évoquées : « *Dieu dans le cœur de chacun* », « *Dieu est partout* »... Nous reprenons cette pratique pour dire que « la foi serait dans le cœur de chacun », « la foi est partout », si on s'en tient aux pratiques religieuses observées dans les localités concernées par cette recherche. Alors, la pratique unique d'une religion n'est pas toujours évidente chez l'acteur lorsqu'on s'intéresse à sa trajectoire religieuse. Être fidèle catholique n'exclut donc pas chez certains fidèles la fréquentation d'autres espaces religieux. Cela fait penser à une logique souvent développée par les économistes, il n'y a jamais de clients fidèles et totalement satisfaits. La fidélité n'exclut donc pas une fréquentation d'autres espaces à la quête d'une plus-value. Cette pratique semble être observée chez les populations qui de plus en plus sont en perte d'identité religieuse. Ainsi, il est plus difficile de nos jours de rencontrer dans nos sociétés des acteurs « monocolores ». C'est-à-dire, fréquentant une seule communauté religieuse. Comme cela se dit de façon vulgaire, il y a toujours des « à-côtés ». Face aux mouvements naissants qui font parler dans le cercle des experts de nouvelles formes de religiosité, la loi de l'offre et de la demande occupe une bonne place

dans le choix de la communauté religieuse par le fidèle. La conséquence immédiate est que le renoncement religieux devient fréquent et récurrent surtout dans la foi chrétienne catholique.

De toute évidence, la pratique unique de l'Eglise Catholique n'est plus une réalité chez la plupart de nos informateurs rencontrés dans la zone concernée par cette recherche. En effet, de nos jours, être fidèle catholique n'exclut plus chez certains, la fréquentation d'autres espaces religieux pour plusieurs logiques. Ils estiment comme cet informateur rencontré à Abomey-Calavi « *déo kpedé déo kpedé wèdon blo dokpo* ». Ce qui traduit en fon « *lorsqu'on a un peu ici et un peu là-bas ça fait un* ». Un peu pour signifier que c'est le tout qui forme un. Et l'un des arguments évoqués pour soutenir ce comportement est le fait qu'on dispose désormais d'une multiplicité de pratique religieuse et finalement ils ne savent plus qui est qui et qui fait quoi. Alors, le besoin de sécurisation fait que certains sont modernes le jour et traditionnels la nuit (Amouzouvi 2005) ou Catholiques hier Protestants aujourd'hui (Amouzouvi, 2012). Cette floraison de lieux de culte entretient une certaine relation de cause à effet avec le renoncement religieux. L'un des déterminants directs du renoncement religieux est la mobilité religieuse chez les populations entretenues par la floraison des lieux de cultes. Amouzouvi (2012) dans ses travaux avait déjà présenté qu'on peut distinguer deux formes de mobilités religieuses. La mobilité « inter communautés religieuses » qui traduit le départ d'une religion chrétienne à une religion musulmane par exemple et vice versa. Et la mobilité « intra communautés » renvoie à un changement entre communautés chrétiennes. Face à cette situation, les identités religieuses sont en fait, dans le cas présent, le fruit d'un processus continu de (re) construction et de (re) négociation entre les sujets religieux présents sur la scène politique et culturelle. Dans ces conditions, les fidèles présentent une trajectoire religieuse très complexe.

Il faut comprendre donc que le choix de la pluri appartenance religieuse chez certains fidèles catholiques paraît plus stratégique que libre. De mon entendement, les raisons qui les guident dans leur choix ne sont pas seulement la pluralité des confessions qui s'offrent à eux. C'est d'abord des considérations éducatives, économiques, sociales et culturelles qui font le lit de ce comportement observé chez ces derniers. De même, la perception que ces acteurs se font de l'Eglise Catholique et ses pratiques religieuses qui vont avec explique dans une certaine mesure la décision de renoncement. Au-delà de ces facteurs explicatifs du renoncement religieux, les conséquences sur les rapports sociaux paraissent tout aussi significatives. Cet aspect évoqué est abordé de façon plus détaillée dans le chapitre trois de cette thèse.

3-2-2-Quand catholiques de naissance ou par reconversions renoncent !

Dans la production des données liées à cette thèse, il m'est arrivé d'échanger avec les acteurs non renonçants de la foi catholique, afin d'apprécier leur point de vue. Deux grandes idées découlent de leur perception. Cette catégorie d'acteurs pense que ceux qui renoncent n'ont pas la foi. Ils justifient pour la plupart leur argumentation par le fait que ce sont des acteurs qui n'ont pas fait la catéchèse. Certains pensent dans une certaine mesure que ces derniers ne sont pas des catholiques de naissance. Mais, la préoccupation essentielle dans cette thèse, est de savoir, si selon qu'on soit catholique de naissance ou avoir fait la catéchèse peut-elle influencer la décision de renoncement religieux. A partir des échanges avec les renonçants, il ressort qu'ils sont pour la plupart des catholiques de naissance et ont fait la catéchèse. Les graphiques ci-dessous présentent la situation des enquêtes sur la question.



Graphique 10 : *A gauche Catholique de naissance et à droite catéchèse.*

Source : *Données de terrain, 2015.*

Source : *Données de terrain, 2015.*

Lorsqu'on analyse les graphiques ci-dessus, on s'aperçoit qu'effectivement ce sont les catholiques de naissance qui renoncent plus que ceux qui le deviennent par reconversion. De même, ces derniers ont fait la catéchèse pour la plupart. Alors, il y a lieu de se poser une question essentielle. Quels sont les mobiles qui conduisent un enfant à décider de ne plus pratiquer la religion catholique qui est celle de ses parents ? De mon entendement, cette distinction est pratiquement absente de la psychologie religieuse de nos jours. Or, la question peut se poser de savoir si certaines différences au niveau du choix religieux des enfants sont fonction de la religiosité ou s'il s'agit d'un effet de l'éducation familiale, ou enfin d'une interaction entre les deux. Cette question est de taille. Le milieu familial, premier et primordial lieu de formation de la personnalité au sens psychologique, l'est aussi pour l'apprentissage du monde social ; c'est d'abord là que se situent les plus fortes implications affectives. C'est de lui que dépend d'abord l'entrée dans tel ou tel univers religieux. Alors, dans le catholicisme, en particulier, tel qu'il a été vécu jusqu'à une date récente, les parents décident du baptême de leurs enfants qui est la porte d'entrée dans l'Eglise Catholique selon Maitre (1972). On doit cependant admettre que la signification religieuse du baptême des enfants n'est pas toujours certaine et que le conformisme social

peut y jouer un rôle important. Ensuite, dès le plus jeune âge, l'apprentissage de croyances religieuses et de rituels et plus généralement du système religieux dépend du niveau d'intégration religieuse des parents tant même que n'interviennent l'éducation religieuse du catéchisme. On peut donc admettre l'hypothèse selon laquelle les caractéristiques religieuses des parents d'un individu ont une influence certaine sur son devenir religieux. Il est donc important d'objecter dans un premier temps à la suite de ce développement que si l'on constate un taux de renoncement élevé chez les catholiques de naissances, c'est parce que dans la relation pratique religieuse des parents/pratique religieuse des enfants, on ne saisit que la transmission d'une pratique sociale rituelle qui ne se pérennise pas en perdant sa signification religieuse.

Toutefois, d'autres comportements religieux existent et permettent d'aborder la question sous d'autres angles de recherche pour mieux appréhender le fait. Je veux nommer la sécularisation qui a fait de la pratique religieuse une question intime et individuelle. Selon Amouzouvi (2012), elle induit le principe de la laïcité et en tant que telle, valorise la religion comme une question intime, privée, individuelle et qui se vit seule. C'est donc chacun qui maîtrise les raisons de sa pratique religieuse, donc de ses besoins de sécurité. Mieux on peut identifier à la suite de cet aspect, la question de liberté religieuse renforcée par la constitution béninoise de février 1990 et soutenue par le Concile du (Vatican, 1965). Alors, dans cette liberté qui facilite d'ailleurs la floraison de nouveaux cultes dans presque toutes les rues d'Abomey-Calavi et Cotonou, la religion devient ainsi le fruit d'un choix. La présente thèse s'inscrit dans cette logique et stipule que cette pratique fait que, l'enfant en grandissant découvre d'autres pratiques religieuses qu'il a le temps de comparer. Dès lors, il est tenté d'aller vivre tout seul sa foi sans ne plus tenir compte de celle connue

depuis sa naissance. C'est le cas de cet informateur rencontré à Abomey-Calavi qui présente, comment il est devenu catholique avant de renoncer.

Je suis devenu chrétien catholique par le biais de ma famille qui est chrétienne catholique et lorsque je suis venu au monde, c'est dans cette religion que je suis entré. J'ai commencé la catéchèse, j'ai été baptisé, par la suite j'ai continué à approfondir mes connaissances avec les études pour voir si là où je suis, c'est raisonnable, s'il y a de la logique dans ce que j'ai suivi. D'analyse en analyse, j'ai compris que cette église n'était pas le mieux pour moi. Par ce que j'ai eu le temps d'étudier leur pratique que j'ai comparée avec les autres communautés religieuses. DADA, Calavi le 16-05-2015

Ce discours est revenu plusieurs fois dans nos discussions avec les acteurs renonçants. De mon entendement, il traduit une forme d'émancipation sociale chez ces derniers qui finissent par se rendre compte que le choix effectué n'est pas le meilleur. Alors, le renoncement n'est pas parfois en douce, il est souvent l'œuvre d'une contrainte sociale ou de fracture sociale. Cet aspect de la recherche est beaucoup plus développé dans le chapitre 6 pour rendre compte des formes du renoncement religieux.

De plus, les acteurs qui pour la plupart sont devenus catholiques par reconversion sont confrontés à un problème d'intégration. Parce que les renonçants sont en majorité de simples fidèles (74,7 % des enquêtés, contre 13,9 % des responsables). Ils proviennent des églises évangéliques, de l'église du christianisme céleste, des cultes dits vaudous et de l'islam. Mais, face aux réalités de l'Eglise Catholique auxquelles ils sont confrontés, ils préfèrent renoncer. Ces acteurs s'inscrivent dans la même logique que les catholiques de naissance et défendent que le problème se situe au niveau du fonctionnement même de l'Eglise Catholique.

3-3-Quand le mode de vie justifie le renoncement religieux

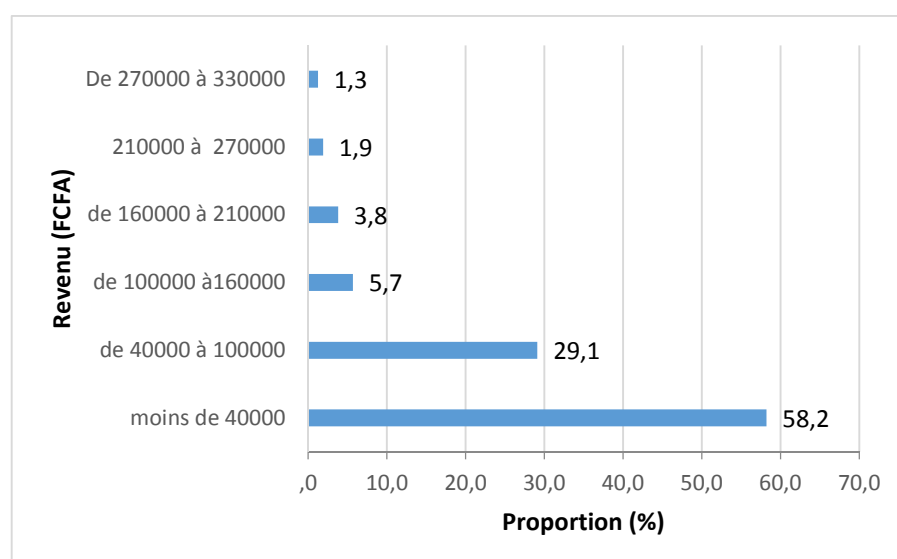
Dans une perspective interactionniste, le mode de vie renvoie à un ensemble de traits psychologiques et de modalités du rapport à l'autre et à l'environnement construit, accompagnant et partiellement induit par les conditions de vie d'un milieu donné. Pour Weber (1905), il est un moyen d'afficher son statut social. Bien avant lui, Wind et Green (1974) qui ont plus centré la question sur l'individu que Weber sont arrivés dans leurs travaux à l'identifier à trois niveaux : les valeurs et les traits de personnalité, les activités, intérêts et attitudes et les comportements de consommation. Valette-Florence (1999) va reprendre cette approche et décrivant le mode de vie d'un individu comme l'interaction des trois niveaux précédents. Ainsi, les acteurs qui ont un mode de vie identique ont un comportement semblable sur chacun des trois niveaux. Le mode de vie d'un individu peut être considéré comme l'ensemble de son système de valeurs, de ses attitudes et activités et de son mode de consommation. Alors, lorsqu'on s'inspire des travaux de ces experts en sciences sociales, on s'aperçoit que le mode de vie d'un acteur constitue un indicateur de référence pour mieux expliquer son comportement ou son attitude. La thèse sur le renoncement religieux trouve donc son utilité en exploitant cette variable pour mettre non seulement en évidence celui des acteurs renonçant à la foi catholique, mais aussi d'apprécier son influence dans la décision du renoncement. Alors, le modèle proposé par (Pattaroni et al, 2009) est exploité. Ils proposent de présenter le mode de vie sur trois axes essentiels.

- Les expériences et les activités liées à l'habiter, c'est-à-dire l'ensemble des lieux constitutifs de l'aisance d'une personne dans le monde et de sa sécurité ontologique

- Les expériences et les activités où se jouent le rapport à autrui et, plus largement, le développement d'une vie sociale satisfaisante
- Les expériences et les activités qui renvoient à un rapport fonctionnel à l'environnement construit où se joue plus largement le caractère pratique de la vie quotidienne

3-3-1-Revenu des renonçants de la foi catholique

Dans la présentation de la structure de dépense des renonçants de la foi catholique, il est arrivé de s'intéresser d'abord au revenu des acteurs qui renoncent à la foi catholique puis la fourchette de dépense mensuelle de leurs ménages. A défaut d'avoir la fiche de paie de chacun des informateurs (pour ceux qui en ont) afin de mieux apprécier, la démarche a donc consisté à solliciter de leur part une question libre sur les questions auxquelles ils sont appelés à répondre. Alors, n'ayant aucun instrument de mesure et de vérification, je me suis donc basé sur les estimations fournies par les informateurs. Le graphique ci-dessous présente les estimations de revenus



Graphique 11 : *Revenu des renonçants.*

Source : *Données de terrain, 2015.*

Le graphique ci-dessus, illustre le revenu mensuel des acteurs qui renoncent à la foi catholique. La lecture du graphique permet de comprendre que la majorité des renonçants de la foi catholique ont un niveau de revenu faible. Ces résultats ont amené à renseigner sur la structure de dépense de leurs ménages afin de pouvoir mieux apprécier.

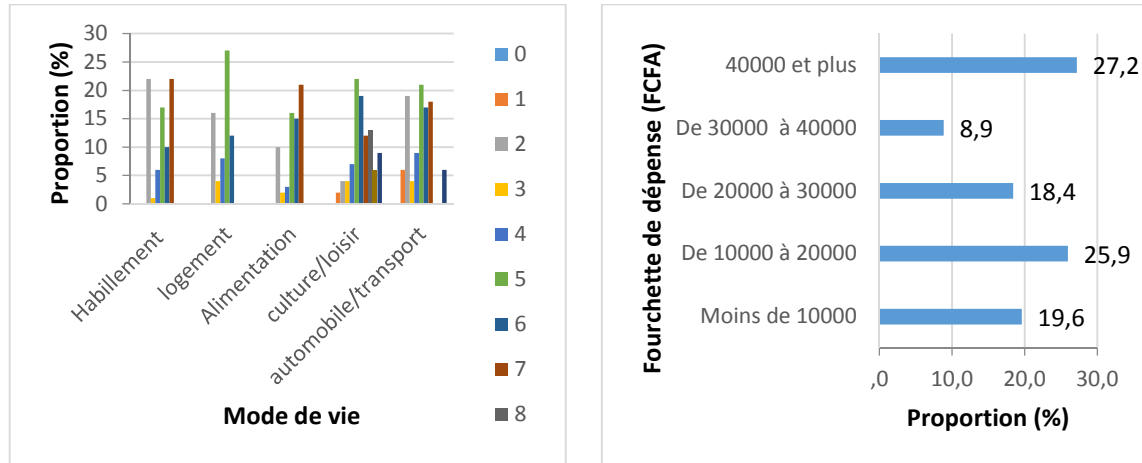
3-3-2-Structure de dépenses des renonçant à la foi catholique

La démarche a consisté à solliciter auprès de chacun d'eux, la possibilité de s'accorder une note sur 10 par rapport aux indicateurs que voici : habillement, logement, alimentation, culture/loisir et transports/automobile. Elle a permis d'apprécier leur capacité à satisfaire ou à couvrir ces besoins cités précédemment. Alors, selon que la note se rapproche de dix (10), elle signifie donc que le renonçant a une capacité de couverture forte. Mais, lorsqu'elle se rapproche de zéro (0), alors, la capacité à satisfaire ce besoin en question est faible. La note cinq (5) étant la moyenne. Dans cette logique, il est question d'appréhender la dépense totale des ménages. Cette dépense englobe toutes les sorties d'argent engendrées par la consommation de biens et services ainsi que les valeurs d'usage des logements occupés par leurs propriétaires et d'autres services. Plus précisément, la dépense totale d'un ménage comporte les deux composantes suivantes :

Les dépenses destinées à la consommation : acquisition de divers biens et services, les valeurs de l'autoconsommation et de l'autofourniture, le loyer, la valeur locative des logements occupés par leurs propriétaires et les avantages reçus en nature par certaines catégories d'employés (logement, téléphone, eau, électricité et transport)

Les dépenses non destinées à la consommation : il s'agit des paiements fiscaux non liés à l'exercice d'une activité professionnelle, des transferts versés et des remboursements

d'emprunts pour l'acquisition des logements et pour les biens acquis. Le graphique ci-dessous présente les résultats obtenus.

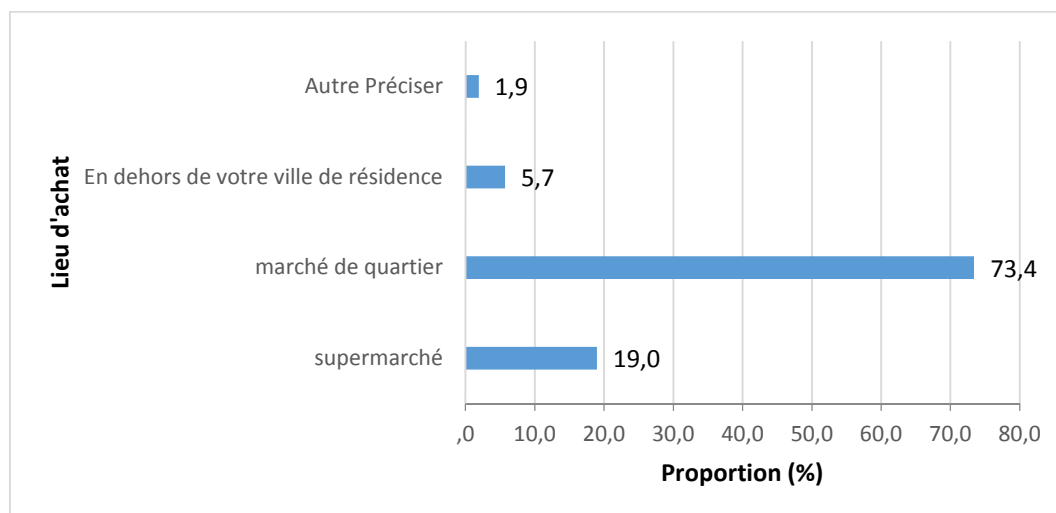


Graphique 12 : A gauche notes obtenues par aspects et à droite fourchette de dépense.

Source : Données de terrain, 2015.

Source : Données de terrain, 2015.

Le graphique ci-après donne l'évolution comparée des principaux indicateurs de la structure de dépense des renonçants. Il en découle que la structure de dépense est faible, mesurée par la dépense mensuelle par ménage. De même, le mode vestimentaire, l'alimentation et la capacité à faire face aux dépenses liées aux loisirs/culture et transport sont très faibles. La majorité des informateurs (75 %) sont en location et ont un mode de vie assez faible. Et, lorsqu'on s'intéresse à l'endroit où ils font leurs courses pour l'achat par exemple des denrées alimentaires la majorité des renonçants font leurs courses dans le marché de quartier et sont peu à se rendre dans les supermarchés pour l'alimentation. Les données de terrain sont présentées dans le graphique ci-dessous.



Graphique 13 : *Lieu d'achat des denrées alimentaires.*

Source : *Données de terrain, 2015.*

L'analyse de ces résultats issus des graphes de la structure de dépense nous engage dans la sociologie wébérienne de la religion (Weber, 1979) « la religion est le salut des pauvres ». M'inscrivant dans cette logique, je partage que ce sont les fidèles qui ont un mode de vie moyen qui sont très accrocheurs à la religion. Et ceci, dans l'espoir d'avoir un lendemain meilleur. Cette quête perpétuelle du bonheur les amène à donner plus de temps à la religion, contrairement au fidèle qui a un mode de vie plus élevé. Alors, de mon entendement, quand le religieux devient votre quotidien, il vous arrière et participe à l'endormissement de votre conscience. Cette approche avait été déjà évoquée par Max (1844) qui traduit la religion comme l'opium du peuple. C'est-à-dire, qu'elle détourne le mouvement intérieur de la rencontre avec le divin, en le projetant en l'extériorisant sur le monde matériel et ses apparences ainsi que les affaires humaines. Reprenant les phrases de Max, je fais constater qu'on assiste à un entremêlement des systèmes sociaux dans l'analyse du renoncement religieux chez les chrétiens catholiques. Autrement dit, la vie sociale des acteurs renonçants s'imbrique dans la vie religieuse. Dans cette logique, le renoncement à la foi catholique relèverait donc d'une normalité.

3-4-Synthèse

Ce premier chapitre de la partie présentation des résultats est consacré à la présentation de l'acteur du renoncement religieux. Ainsi, dans un premier temps, le profil social des acteurs renonçants a été mis en exergue. A ce niveau, un accent particulier est mis sur l'âge, le sexe, la catégorie socioprofessionnelle, la situation matrimoniale et le groupe socioprofessionnel des renonçants. Dans un second temps, il est question de présenter la trajectoire religieuse afin de savoir si les renonçants sont des chrétiens catholiques de naissance, par conversion ou s'ils sont dans une pluri appartenance. Enfin, le mode de vie de ces renonçants a été abordé afin de mettre en évidence leur structure de dépense, leur revenu et leur fréquentation. Dans la présentation de ces différents éléments, un accent particulier est mis sur la capacité à influencer la décision de renoncement religieux. Alors, la figure ci-dessous présente la carte d'identité du renonçant de la foi catholique à Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou.

Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou

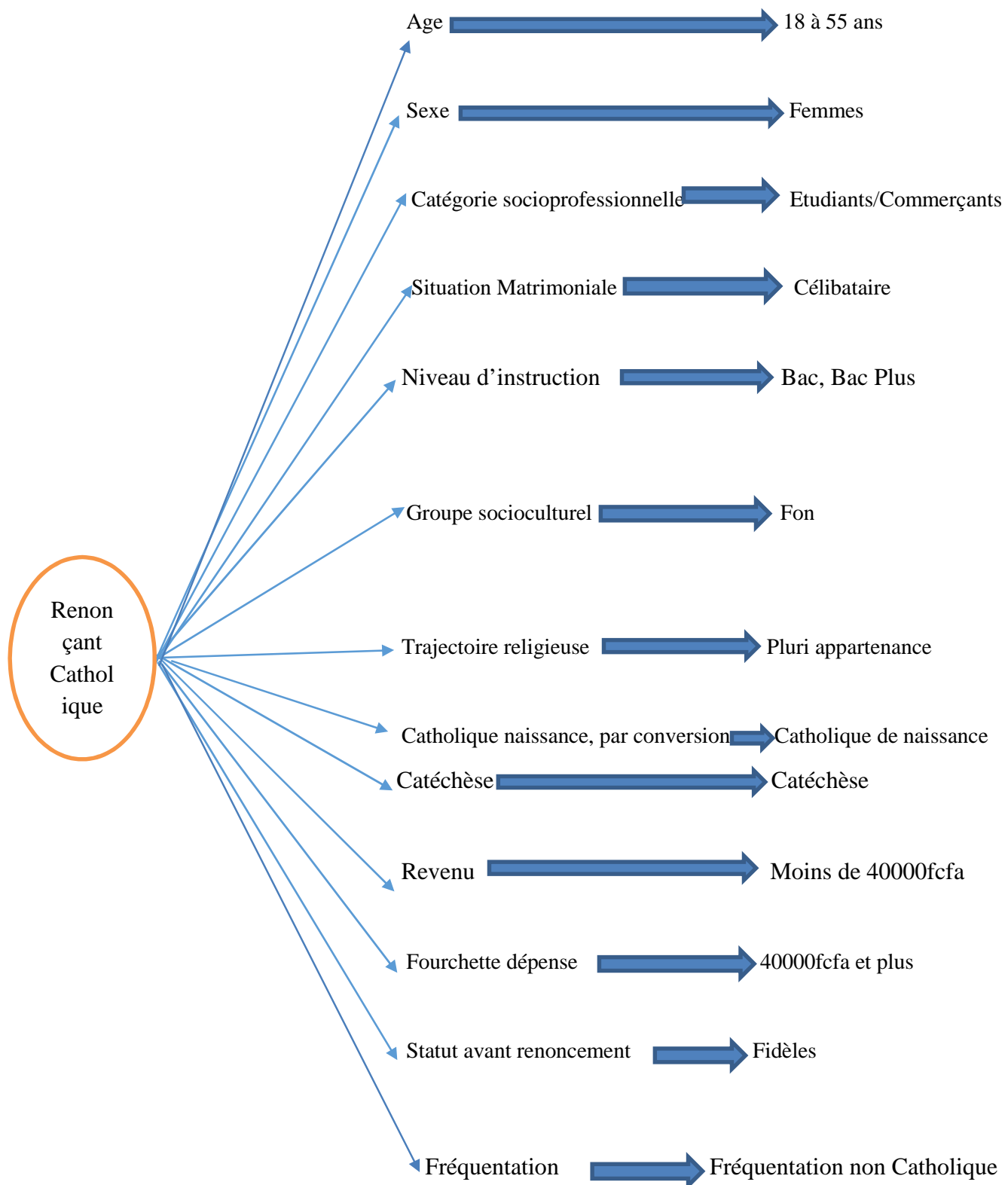
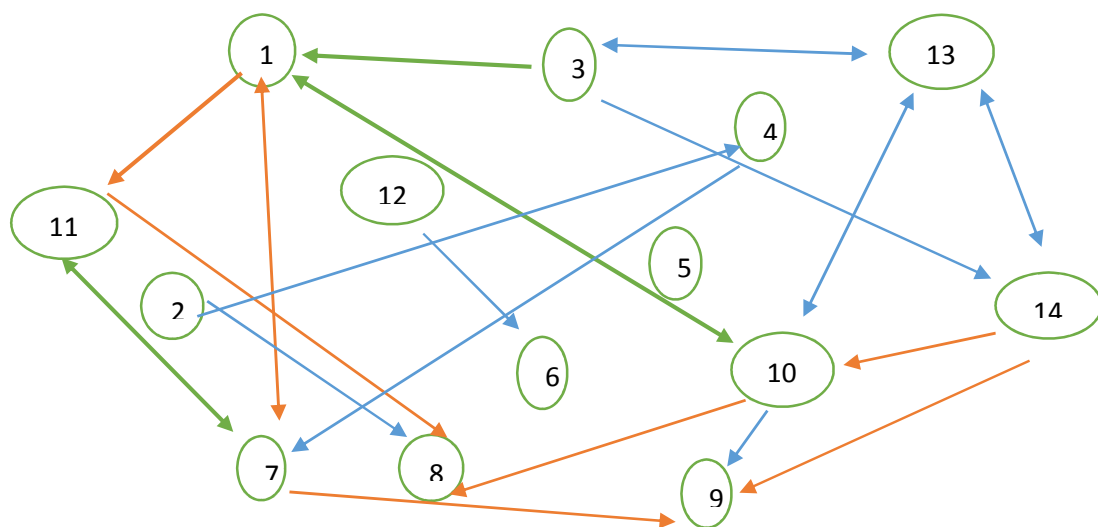


Figure 5 : Carte d'identité de l'acteur renonçant de la foi catholique.

Source : Synthèse des données de terrain, 2015.

Chapitre IV: Tout choix est renoncement : catégorisation des formes et types du renoncement religieux

Le présent chapitre de la thèse qui consacre la présentation des formes et types de renoncement religieux observés dans le catholicisme dans la zone de recherche Abomey-Calavi, Cotonou et Banamé, s'emploie à montrer comment les acteurs renoncent à la foi catholique. Dans cette optique, l'analyse des réseaux de (Mercklé 2004) est utilisée dans le cadre de ce travail pour bien apprécier le réseau social formé par les acteurs du renoncement religieux. Ceci en s'appuyant sur les travaux de (Granovetter, 1973) qui partent de l'hypothèse que les réseaux sociaux sont constitués de liens forts (notamment, les amitiés fortes, les familles proches) et des liens faibles (Connaissances, familles éloignées). L'approche indique que, les types de liens développés dans ces réseaux influencent la façon dont les acteurs renoncent. Alors, on part du principe que, du système religieux que constitue l'Eglise Catholique, certains fidèles sont en réseaux, à part quelques-uns. Cette perspective évoquée dans le développement de cette thèse n'est qu'une manifestation des données empiriques obtenues à la suite des travaux de collectes sur l'espace concerné par la présente thèse. Il est matérialisé à travers la figure ci-dessous



Légende : une couleur par type de lien (Violet = relation familiale ; Vert = relation professionnelle ; Bleue = relation d'amitié ou de travail au sein de l'Eglise)

Figure 6 : *Réseaux du renoncement religieux de la foi catholique dans la zone de recherche Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou.*

Source : *Réalisée à partir des données de terrain, 2015.*

A travers cette figure, il est mis en évidence la vie religieuse en réseau de fidèles catholiques dans lequel ils entretiennent des relations dépendantes et indépendantes. Il est tenté une représentation de ces formes de liens ou de relations constatées dans l'Eglise Catholique (la figure ci-dessus). Les graphes réalisés sont constitués de nœuds et de liens : les nœuds représentent les individus alors que les liens représentent les interactions entre les acteurs et précisent le type de relation (amitié, professionnelle et familiale). Les flèches aussi mettent l'accent sur les relations de réversibilité et de non-réversibilité traduisant le degré de rapport entre les acteurs mis en évidence. Il ressort de l'analyse que tous les liens issus du réseau ne sont pas réciproques. Cette lecture de la figure permet de distinguer les formes et les types du renoncement religieux. Les formes du renoncement religieux qui découlent de l'analyse des liens et les types de relations existants entre les différents acteurs du système sont :

- ✓ Le renoncement individuel
- ✓ Le renoncement de groupe

Ces formes de renoncement religieux sont présentées dans un premier temps et après suivront les types de renoncement religieux qui en découlent. Mais, selon le cas, il est remarqué que certains des acteurs qui ont renoncé à la foi catholique sont dans une forme d'insécurité tant sur le plan social que religieux. Ces formes d'insécurité sont abordées dans la dernière partie de ce chapitre.

4-1- Formes du renoncement religieux de la foi catholique

4-1-1- Renoncement individuel

L'analyse de la figure ci-dessus permet de se rendre compte que certains des acteurs ne sont en liens avec aucun des éléments du réseau de renoncement matérialisé. Ils développent donc des attitudes individualistes et leur renoncement à la foi catholique n'est la résultante d'aucune influence du groupe, de famille ou d'une appartenance à un mouvement extérieur ou interne à l'Eglise Catholique. Le renoncement individuel renvoie donc à ces catégories d'acteurs qui abandonnent seuls leurs religions sans l'avis d'une tierce personne. Il convient de retenir dans le cadre de cette recherche que 45 % des informateurs ont estimé avoir renoncé sans avoir consulté ou n'avoir été influencé par quelqu'un d'autre. Lorsqu'on tente de comprendre les mobiles qui sous-tendent ce comportement, les acteurs concernés estiment que la foi est un acte individuel, privé et ne doit pas être une activité commune réalisée sous la conviction ou l'apport d'un acteur extérieur. Alors, du moment que c'est l'acteur même qui vit sa foi, il devra donc renoncer sans consulter personne. Cette façon de présenter le fait, qui part des discours des informateurs sur la question permet au chercheur de poser quelques questions afin de mieux cerner la problématique. Le renoncement individuel concernerait-il seulement ceux qui sont individuellement venus à l'Eglise Catholique ? Selon qu'on soit catholique de naissance ou par reconversion, peut-on procéder à un renoncement individuel ? Autant de questionnements qui ont nourri notre conscience sur cette forme du renoncement religieux. De toute évidence, tout comme certains acteurs clés approchés pour comprendre le fait, il était arrivé de penser, lors des travaux de collecte, que seuls ceux qui sont venus individuellement à la foi catholique et qui ne sont pas catholiques de naissance qui s'inscrivent dans cette forme du renoncement religieux. Mais, après analyse de différentes

fiches proposant des réponses sur la question confrontée à quelques entretiens individuels, il est réalisé que toutes les catégories d'acteurs sont concernées. Un informateur rencontré à Cotonou disait ceci,

« Lorsque j'ai fait mon examen de conscience, et j'ai compris que ce que je veux en venant à l'Eglise Catholique, je ne les ai pas encore eus, j'ai décidé unilatéralement sans consulter un ami, un frère en Christ, de renoncer. Je me disais même si je les consultais, ils vont jouer à l'effet d'esprit de groupe et me calmer que ça ira, or c'est moi qui sais ce que je vis », Aristide, Cotonou, le 02-03-2016.

Ces propos sont légion et permettent de dire d'une part que le renoncement individuel se focalise aussi sur les déterminants du renoncement religieux évoqués dans le chapitre précédent. Mais l'analyse du comportement individuel du renoncement révèle, de mon entendement, les perspectives sécularistes de la religion, du fait qu'il a renforcé dans une certaine mesure la sécularisation qui, selon Amouzouvi (2012), induit le principe de la laïcité et en tant que telle, valorise la religion comme une question intime, privée, individuelle et qui se vit seule. C'est donc chacun qui maîtrise les raisons de sa pratique religieuse, donc de ses besoins de sécurité. Il est soutenu par Taylor (2010) qui explique que la sécularisation ne serait qu'une conséquence inévitable de la modernité. Une modernité qui, de mon point de vue, se traduit par de nouvelles façons de pratiquer la religion. Cette perspective vient renforcer de mon point de vue les propos des renonçants qui s'inscrivent dans cette forme de renoncement religieux et permet donc d'opiner sur la question. Cette façon d'analyser le fait n'exclut pas le principe de la liberté religieuse qui occupe une place de choix dans la pratique de la religion de nos jours. Ce principe est d'ailleurs soutenu par les principes démocratiques, la Constitution béninoise du 11 décembre 1990, en son article 23, et la Déclaration universelle des droits de l'homme, en

son article 18, « *Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction* ». Cette liberté de pratique de la religion qui constitue aussi une des recommandations fortes du concile du (Vatican II, 1965) participe à l'émancipation sociale du fidèle. Cette disposition, ne doit pas être perçue, non seulement comme renforçant la foi de l'acteur, mais elle participe aussi à rendre plus autonome et plus responsable le fidèle. La réalité est que, certains fidèles rencontrés, partent de cette hypothèse et s'inscrivent dans la logique « *à chacun sa foi catholique, puisque la foi serait dans nos cœurs et dans nos maisons* ». Alors, en faisant un lien entre les informations et nos perceptions du phénomène, on peut dire que cette conception que le fidèle a de la foi l'éloigne de plus en plus d'une conception collective, holistique du religieux et le positionne plus dans un comportement individualiste.

Il convient alors d'analyser le renoncement individuel comme une manifestation de la liberté religieuse. Celle-ci se focalise sur la laïcité et la sécularisation caractérisant la foi comme une attitude privée, intime et ne saurait être une activité collective.

4-1-2-Renoncement de groupe

L'analyse des données de terrain permet d'opiner sur la question, en évoquant que cette forme de renoncement religieux identifiée est souvent observée chez les acteurs qui sont dans un groupe de travail professionnel (en fonction dans un service public ou privé), dans un groupe religieux de l'Eglise (chorale, groupe de prière, et autres) ou qui sont en réseaux d'amitiés constitué en association provenant d'une localité ou travaillant dans une structure. Il s'agit des associations des parents d'élèves par exemple. Selon nos fiches de terrain, 35 % de nos informateurs, dans leurs processus de renoncement religieux, ont

adopté cette forme de renoncement. Elle prend aussi en compte les groupes de camaraderie développés par les scolaires et étudiants. Contrairement au renoncement individuel où l'acteur s'inscrit dans une démarche individualiste en se fondant sur sa conviction religieuse qu'il qualifie de privée et d'intime, et ne doit recevoir la pression d'un acteur extérieur ; le renoncement de groupe fait appel à des interactions entre les différents acteurs en présence dans le réseau qu'ils constituent. Les acteurs qui choisissent cette forme de renoncement sont nécessairement influencés par une tierce personne avec qui, ils sont en réseau. Alors, soit c'est après un avis consultatif que la décision de renoncement est prononcée, soit c'est sous l'effet d'influence individuelle de chaque acteur que le premier renonçant arrive à conquérir les autres membres pour sa cause. Selon les données de terrain, toutes les catégories d'acteurs sont concernées, selon qu'on soit catholique de naissance ou par reconversion. La figure ci-dessous, réalisée sur la base des données empiriques obtenues et tirées de la figure du renoncement religieux réalisé ci-haut tente de matérialiser le fonctionnement de cette forme du renoncement religieux dans l'espace de recherche Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou.

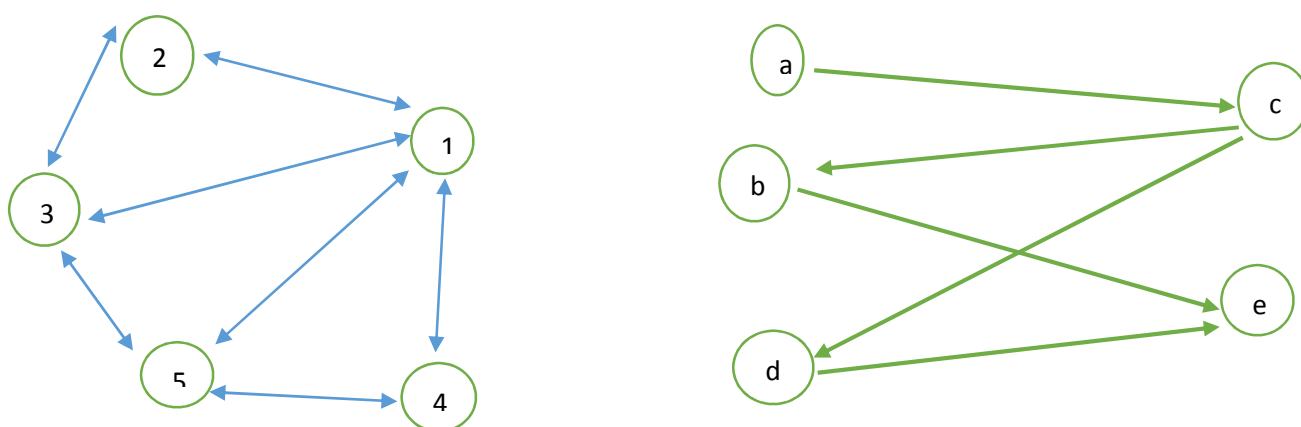


Figure 7 : A gauche réseau d'amitié et à droite réseau de collaboration.

Source : Données de terrain, 2015.

Source : Données de terrain, 2015.

De la lecture de la figure six (6) ci-dessus, il faut comprendre que les acteurs représentés en numéro allant de un (1) à cinq (5) sont en réseaux d'amitié donc en relation. Le

recoupement des données de terrain a permis de distinguer deux types de fonctionnement. Dans un premier temps, les membres de la chaîne de réseau sont unanimes et décident de renoncer simultanément. Ce fonctionnement est désigné dans le cadre de cette thèse par le fonctionnement avis consultatif. Dans cette condition, l'effet d'influence sociale ou d'interaction sociale est moins perçu. Dans cette perspective, les membres du groupe se consentent et décident unanimement de renoncer. Mais dans un second temps, la décision de renoncer provient d'un acteur de la chaîne, à supposer l'acteur numéro 2 par exemple. Selon le cas, il arrive à convaincre les autres acteurs du groupe qui par suivisme renoncent. Lorsqu'un membre du groupe s'oppose, il est constaté qu'il se retrouve dans des situations conflictuelles avec ses amis qui ne partagent plus désormais la même conviction religieuse que lui. A partir de cet instant, il est mal vu par les autres membres du groupe qui le considèrent désormais comme un déviant. Et sur la base de cette interaction ; il reçoit la pression de ces amis qui finissent par le convaincre. La décision de renoncer finit par être prise. Mais il convient de noter que ce renoncement religieux n'est pas au même degré que celui des autres qui l'ont fait de façon volontiers. D'où la question des insécurités et les types de renoncements religieux qui sont abordés dans la suite de cette thèse. Ce dernier fonctionnement évoqué est de nature non consultative et s'apparente à de jeux d'acteurs et de dynamique naturellement observables selon qu'on soit dans un groupe. La figure 7 qui représente le réseau de collaboration du renoncement religieux s'interprète de la même façon que celle portant sur le réseau d'amitié... Sauf qu'ici, il faut remarquer que ce modèle s'applique aux acteurs en service dans une même structure. Si dans le réseau d'amitié, il existe une relation de réversibilité entre les rapports qui lient les différents acteurs en présence, dans le réseau de collaboration, il n'existe pas forcément ce rapport, pour la plupart, ce sont des rapports hiérarchiques. Généralement, ce sont souvent les chefs qui renoncent et font usage de leur position pour influencer la décision de renoncement de leur

subalterne. Dans cette logique, le renoncement religieux du groupe dépend souvent de la position des différents acteurs dans ces conditions.

Ces différentes formes de renoncement évoquées sont présentées sous une forme par Després (2011) qui les classe en deux catégories : le renoncement-barrière et le renoncement-refus. Dans le premier cas, l'individu fait face à un environnement de contraintes. Le second cas est l'expression d'un refus face à une situation. Dans ce cas, l'individu dispose d'une autonomie de prise de décision. Mais, lorsqu'on analyse de près le fonctionnement des acteurs au sein de ces réseaux de renoncement, il s'apparente à une sorte de prosélytisme. Selon Fath (2005), il est une activité qui vise, par la publicité et le témoignage, à rallier de nouveaux adeptes. C'est donc l'attitude de ceux qui cherchent à « susciter l'adhésion » d'un public, public susceptible de devenir alors, pour tout ou partie, des « prosélytes », c'est-à-dire de nouveaux adhérents à leur foi. Par extension, le prosélytisme désigne le « zèle » déployé en vue de rallier des personnes à une doctrine. Dans le cas de cette thèse, le prosélyte est considéré comme le premier renonçant de la chaîne qui arrive à convaincre les autres membres de son groupe pour sa cause. L'expérience avec les renonçants témoigne de ce que, c'est sur la base des témoignages puisés de récit de vie, fondés sur une communication bien maîtrisée qu'ils arrivent à convaincre les autres membres de la chaîne. Un des informateurs disait ceci :

« Que dirais-tu ou bien que ferais-tu quand ton meilleur ami te disait, mon frère tu es là à souffrir alors que la solution est à côté, de toute façon, je t'invite à essayer, ou bien toi-même tu ne vois pas que moi j'ai vraiment changé ? » Cédric, Cotonou, le 02-04-2015.

D'autant plus qu'il s'agit d'amis avec qui, il partage des liens forts et non des liens faibles. Le renoncement religieux pour cause d'une tierce personne devient donc une évidence.

Ces différentes formes de renoncement et leurs manifestations ont permis d'identifier plusieurs types de renoncements religieux que la suite de cette thèse se propose de présenter.

4-2- Types du renoncement religieux de la foi catholique

Le renoncement religieux constaté au sein de l'Eglise Catholique s'observe sous différents angles et varie selon qu'on part d'un acteur renonçant à un autre. Ceci s'explique par le fait que les déterminants qui justifient leur renoncement religieux sont divers. De plus, tous les acteurs n'ont pas connu les mêmes formes de renoncement. Si, certains choisissent le renoncement de groupe, chez d'autres c'est le renoncement individuel ou le renoncement de masse. Alors, selon la forme de renoncement choisie, il est identifié plusieurs types de renoncement religieux qui sont déclinés dans la suite de la présente thèse. Mais, il convient de noter qu'il ne s'agit pas d'une hiérarchisation dans la présentation, mais plutôt une façon détaillée de rendre compte des types de renoncement religieux constatés.

4-2-1-Renoncement de façade

L'observation directe des faits, suivie d'entretien avec les acteurs renonçants et l'analyse des réseaux de renoncement religieux présentés ci-haut ont permis d'identifier le renoncement de facade comme l'un des types de renoncement religieux. Quels sont les constats effectués et qui ont contribué à l'identification de ce type de renoncement religieux ? En effet, il est remarqué dans le processus de renoncement, que certains acteurs ne sont pas souvent sincères, véridiques ou ne font pas preuve d'honnêtetés. Ce sont des acteurs qui font croire à tout le monde qu'ils continuent d'être de l'Eglise Catholique alors qu'ils ne le sont plus. Ils ont peut-être l'occasion de se rendre à l'Eglise lors des mariages, des baptêmes ou des cérémonies de communion pour accompagner un ami, faisant croire

à l'entourage qu'ils sont toujours de l'Eglise Catholique. Mais en réalité, ils ne pratiquent plus l'Eglise Catholique. C'est aussi des chrétiens inscrits sur les registres de l'Eglise, mais ils ne sont pas présents au culte. A la question de savoir ce qui justifie ce comportement de la part de ces acteurs, ils expliquent dans leur plus grande majorité, qu'ils sont souvent sujets à des contraintes sociales. Plusieurs discours enregistrés lors des travaux de terrains auprès de ces acteurs confirment cela.

*« Je ne peux plus dire que je ne suis plus de l'Eglise Catholique vu mon rang social »,
« je préfère dire que je suis catholique parce que mes principaux partenaires techniques
et financiers sont catholiques » Richard, Calavi le 03-05-2015.*

Il y a lieu de comprendre que c'est l'œuvre d'un conformisme social qui conduit ces acteurs à adopter ce type de renoncement afin de garder une cohésion sociale soit avec leur entourage immédiat ou soit avec leur structure d'appartenance. Nombreux sont des auteurs en sciences sociales qui ont déjà abordé la question. (Peter, 1995) parle plutôt de chrétien sociologique pour désigner ces acteurs renonçants. Il les présente comme des personnes qui ne sont chrétiennes que de nom. Pour lui, il est une personne qui ne participe pas régulièrement à la vie culturelle, mais qui pénètre dans une Eglise seulement lors d'un baptême d'enfant, d'un mariage, d'une cérémonie funèbre, qui est, pour lui, comme des rites obligés dans une société « chrétienne ». A cet effet, on peut dire que, ces personnes se considèrent comme chrétiennes catholiques et l'affirment à tout le monde. Mais trois choses importantes leur manquent : la croyance aux pratiques religieuses de l'Eglise Catholique, une présence régulière au culte et une participation positive aux activités de l'Eglise Catholique (mission, service, éducation). Cette réflexion rejoint aussi les travaux de Le Bras (1955) qui les présente comme des chrétiens saisonniers. C'est-à-dire des fidèles qui entre-temps ont véritablement intégré l'Eglise de par leur pratique religieuse,

mais qui au fil du temps, ont changé de stratégie de fréquentation des cultes. Il convient de signifier pour finir que, selon nos recherches, toutes les catégories d'acteurs sont concernées par ce type de renoncement selon qu'ils soient catholiques de naissance ou par reconversion. Il est aussi plus visible chez les acteurs qui sont dans les formes de renoncement de groupe et de masse. Mais, l'approche développée ici, pour désigner ce type de renoncement, amène à estimer qu'il ne doit être confondu à la pluri appartenance religieuse. De mon point de vue, les acteurs qui s'inscrivent dans cette forme de religiosité reconnaissent dans leur pratique religieuse plusieurs qu'ils fréquentent plusieurs communautés religieuses. Les analyses qui orientent nos réflexions sur la question sont fortement inspirées des travaux de (Amouzouvi, 2005) qui parle plutôt d'acteurs religieux modernes le jour et traditionnels la nuit. Ces catégories d'acteurs fréquentent réellement ces communautés religieuses. Mais dans le cadre du renoncement hypocrite, le renonçant s'inscrit dans un conformisme faisant de lui un chrétien catholique de nom. Mais en réalité, il ne participe plus à l'animation de la vie religieuse de l'Eglise.

4-2-2-Renoncement voulu

Dans le processus de renoncement religieux, il arrive que certains acteurs ne soient confrontés à aucun obstacle ou ne soit objet d'aucune influence sociale provenant d'un tiers ou d'un groupe auquel ils appartiennent. Ils expliquent que l'abandon de la foi catholique a été un départ choisi, voulu. Donc, ils sont partis en douce. Contrairement à d'autres informateurs rencontrés qui estiment que c'est parfois sous la menace de la famille ou de la peur de perdre sa fiancée, les acteurs de ce type de renoncement bénéficient d'une liberté et ont le temps d'analyser leur décision de renoncement avant de le prononcer. Il était donné de croire que ce type de renoncement concernait seulement ceux qui ont connu le renoncement individuel. Mais, l'analyse des fiches de terrains et sur la base des

entretiens individuels réalisés avec les acteurs renonçants ont convaincu de ce que les autres formes de renoncement, à savoir le renoncement de groupe et de masse sont concernés par ce type de renoncement. Il est arrivé de rencontrer des acteurs renonçants qui ont reconnu que la décision de renoncer a été prise de façon unanime et sans contrainte, bien qu'ayant connu une forme de renoncement religieux de groupe. Dans ce contexte, c'est une volonté, une décision prise en toute liberté d'autant plus que certains renonçants ont estimé qu'ils avaient la possibilité de contester, mais ils ne l'ont pas fait. Cette nouvelle donne oriente l'analyse qu'il convient de faire sur la question. Ainsi, on peut s'inscrire dans la perspective selon laquelle, lorsque la dynamique du groupe ne porte pas un frein à la liberté religieuse des acteurs en présence, le renoncement religieux est en douce. Mais toute autre situation constatée ne s'inscrit plus dans ce modèle d'analyse. Cela ne valide pas l'hypothèse selon laquelle les curés de la paroisse sont souvent informés de la décision. Comme le dirait un informateur :

« L'Eglise Catholique est comme un marché où, entre qui veut, quand il veut. Dans cette logique, il sort comme il veut sans préalable. Contrairement aux Eglises évangéliques, par exemple déjà ton premier jour tu es publiquement présenté aux fidèles en tant que nouveau venu dans l'Eglise », Lidwine, Calavi le 13-08-2016.

Cette possibilité de fréquentations de l'Eglise Catholique facilitée par les leaders de cette communauté religieuse, loin de consolider les fidèles dans leur foi catholique, participe plutôt au renforcement de la perte de fidèles. En réalité, en dehors des statistiques de l'INSAE qui présente un chiffre approximatif du nombre de fidèles, l'Eglise Catholique ne peut présenter la situation du nombre de fidèles, les nouveaux venus et le nombre de départ enregistré par année. Il comptabilise juste les détenteurs de livret pour présenter le nombre de fidèles. Mais, la situation à court, moyen et long terme de ces fidèles n'est

souvent pas disponible. Or, en réalité, ceux qui détiennent leur livret et respectent leur cotisation annuelle sont considérés comme fidèles. Mais tous les fidèles ne disposent pas de livret, donc il n'existe pas un suivi rigoureux de chaque fidèle. Cette prédisposition structurelle de l'Eglise Catholique facilite le renoncement en douce. Cette défaillance du système catholique fait que les acteurs renonçant évoqués dans le cadre de cette thèse sont ceux rencontrés personnellement lors des opérations de collecte ; ils ont avoué avoir renoncé tout en présentant le type de renoncement choisi. Mais, toutes les catégories d'acteurs qu'ils soient catholiques de naissance ou par conversion connaissent ce type de renoncement religieux.

4-2-3-Renoncement temporaire

Selon les données empiriques fondées sur des entretiens individuels et l'observation, ce type de renoncement est spécifique aux acteurs ayant abandonné l'Eglise Catholique pour un temps de leur trajectoire religieuse, mais ils estiment reprendre à court, moyen et à long terme. Cela ne s'assimile pas au renoncement hypocrite. A ce niveau, tel qu'il est précisé ci-haut, l'acteur prend conscience de son renoncement et l'affirme de façon publique qu'il n'appartient plus à l'Eglise Catholique. Durant cette période qualifiée de période de renoncement, la plupart des acteurs se trouvant dans le cas font parfois l'expérience d'autres communautés religieuses ou décident de rester sans appartenance. Les éléments qui ont conduit à identifier ce type de renoncement au sein de l'Eglise Catholique sont multiples. Ainsi, à la question, "souhaiteriez-vous reprendre l'Eglise Catholique à court, moyen et long terme ?" Ils répondent par l'affirmative. Cette réponse qui permet de caractériser ce type de renoncement, oriente nos analyses sur les déterminants qui justifieraient ce retour. Parmi les facteurs recensés auprès de ces acteurs renonçants, on peut évoquer la déception, le faible niveau d'intégration dans la nouvelle communauté

religieuse d'appartenance du renonçant. Pour la plupart d'entre eux qui expliquent le retour pour cause de déception, ils affirment que leur attente n'était pas comblée. Ce sont des acteurs qui ont été déçus par le comportement du curé de la paroisse. Et lorsqu'ils apprennent qu'il a été affecté, décident de revenir pour servir l'Eglise Catholique. Ou, ils ont des situations au service ou des problèmes de santé. Mais l'expérience d'autres mouvements religieux, sans trouver satisfaction. C'est le cas de cette femme commerçante rencontrée au marché Dantokpa de Cotonou qui explique :

« J'ai abandonné l'Eglise Catholique pour l'Eglise de Parfaite de Banamé à un moment où aucune de mes affaires ne marchait plus, je vendais moins. Or au même moment, ma collègue amie qui allait à l'Eglise de Parfaite de Banamé voyait ces chiffres d'affaires augmenter et ses activités marchent. C'est ainsi que j'ai décidé la suivre. Au départ, tout semblait marcher, mais avec le temps tout est aggravé et j'ai plus de problèmes qu'avant. C'est ainsi j'ai décidé revenir à l'Eglise Catholique », Céline, Cotonou le 11-10-2016.

Ces cas de renoncement temporaire sont de plus en plus fréquents surtout avec l'avènement du mouvement dénommé au Bénin : « le phénomène Banamé ». A l'occasion, nombre de fidèles ont renoncé à l'Eglise Catholique dans la logique d'obtention d'une vie meilleure ou bien pour une réponse au problème. Mais au fil du temps, n'ayant pas eu de satisfaction, ils décident de revenir à l'ancien système. Ce constat traduit une matérialisation de la théorie des systèmes sociaux de (Luhuman, 1988) marquée par un dynamisme religieux ou toutes les sphères religieuses sont en perpétuelle composition, décomposition et recomposition. Dans cette optique, des acteurs peuvent renoncer à une communauté religieuse et après se rendre à l'évidence que l'option faite n'était pas la meilleure et revenir sur leur décision. Il ne saurait être typiquement observable dans l'Eglise Catholique. Ce

phénomène est perçu dans nos analyses comme un fait majeur qui traverse tous les mouvements religieux, étant donné que nous sommes dans une société béninoise dite de transition comme l'a évoqué (Amouzouvi ,2005) dans ces travaux sur le marché de la religion au Bénin.

Le renoncement religieux temporaire serait donc une situation observable chez tous les acteurs religieux selon qu'ils soient catholiques de naissance ou par conversion. On retrouve donc les acteurs du renoncement religieux temporaire dans toutes les formes identifiées de renoncement religieux citées plus haut.

4-2-4-Renoncement-refus

Le renoncement-refus témoigne de l'expression d'un refus et d'un choix. Dans le déroulement des opérations de collecte de données, il est arrivé de rencontrer des renonçants qui ont connu des situations particulières avec l'Eglise Catholique. Ces acteurs ont été des responsables à divers niveaux : des séminaristes, des curés de paroisse, des sœurs religieuses ou des fidèles ayant occupé des postes de responsabilité (responsable du groupe de chorale par exemple). La précision des catégories d'acteurs concernés par ce type de renoncement est utile en ce sens que dans nos recherches, on s'en est rendu compte que, si le renonçant est un fidèle simple, le renoncement refus est perceptible à condition que l'on ne soit en face des cas de maladie. Dans ces conditions, ils précisent que son renoncement a été l'objet d'un choix de sa part afin de chercher mieux dans d'autres communautés religieuses malgré les possibilités de traitement qu'il avait au sein de l'Eglise Catholique. Les autres acteurs évoqués, malgré leur position, ont renoncé en opérant un choix dans d'autres communautés religieuses en présence. C'est le cas par exemple du père

Vigan Mathias de l'Eglise de Parfaite de Banamé qui a renoncé à l'Eglise Catholique malgré sa position de curé de paroisse. Les échanges avec ce dernier ont permis de comprendre que son processus de renoncement a été l'objet d'un choix. Selon ces propos, c'est dans la logique d'un refus de continuer avec l'ancien système qu'il juge ne plus correspondre à ses aspirations. Dans cette optique, le renonçant-refus bénéficie d'une autonomie. La décision de renoncer ne saurait donc être influencée que par un acteur extérieur. Donc, le renoncement-refus est caractérisé par une autonomie, un refus et un choix opéré malgré les possibilités dont dispose le renonçant dans sa communauté religieuse. Cette forme de renoncement avait été déjà identifiée par Després (2011), dans ses travaux sur le renoncement aux soins de santé, qu'il présente comme étant « *l'expression d'un refus face à une situation. Dans ce cas, l'individu dispose d'une autonomie de prise de décision* ». Les acteurs peuvent donc se tourner vers une autre communauté religieuse. Ils s'inscrivent donc dans le cadre d'une contestation, d'une critique explicite de l'Eglise Catholique et de ses principes face à l'émergence des nouveaux mouvements religieux proposant de nouvelles formes de religiosité. Ce type de renoncement est donc l'objet d'un désintérêt. Certains informateurs évoquent parfois l'idée d'une négligence vis-à-vis de leur personne en soulignant par exemple que le curé s'intéresse plus aux riches qu'aux pauvres. Ou, il développe des rapports de sociabilité envers d'autres personnes plus qu'il ne le fallait. Cette situation souvent enregistrée dans cette communauté religieuse crée des frustrés, ce qui occasionne ce type de renoncement religieux. Il convient donc d'évoquer que ce type de renoncement est spécifiquement remarqué chez les acteurs qui ont connu la forme de renoncement individuel. Selon les données empiriques, il concerne tous les acteurs renonçants qui sont catholiques par naissance ou par reconversion.

4-2-5-Renoncement à l'abandon

Le renoncement à l'abandon, concerne les acteurs qui ont renoncé à l'Eglise Catholique et qui ne sont plus disposés à revenir à court, moyen et à long terme. L'on pourrait se demander a priori comment il est possible d'identifier ce type de renoncement religieux. Vu, que l'homme est un animal complexe et difficile à identifier avec certitude, à quel moment de son parcours religieux, décide-t-il de ne plus retourner à son ancienne pratique religieuse ? Tenant compte de ce fait, nous avons intégré dans les éléments d'analyse, en dehors de l'observation directe et d'entretien individuel avec les acteurs concernés, la durée de renoncement, sa situation actuelle sur le plan religieux, son statut dans l'Eglise Catholique avant le renoncement, son statut dans sa nouvelle communauté religieuse s'il en dispose, les facteurs qui justifient son renoncement et enfin s'il pense retourner un jour dans l'Eglise Catholique. L'ensemble de ces éléments ont permis d'identifier les acteurs du renoncement à l'abandon. C'est ainsi qu'il est identifié, des séminaristes malheureux, des sœurs religieuses qui ont connu des situations et qui ont renoncé à leur aspiration et à l'Eglise Catholique, des prêtres et curés de paroisses et des fidèles qui, de bonne foi, estiment ne plus jamais retourner. L'un des éléments qui caractérisent le renoncement à l'abandon et qui pousse l'acteur à s'inscrire dans ce type de renoncement est beaucoup plus les raisons de son renoncement religieux. Selon les cas identifiés, on peut noter les cas de mariages sans enfants, de maladie et de situation de vie précaire, liés à un manque d'emploi dont les réponses sont trouvées après départ de l'Eglise Catholique. Sans oublier les questions de mœurs et de bassesse dont ont été victimes certains. Ces cas évoqués ont été enregistrés dans le monde des fidèles qui ont connu ce type de renoncement religieux. Par contre, ceux qui ont atteint un niveau de responsabilité telle que les prêtres ou sœurs religieuses se focalisent beaucoup plus sur des questions de pratique et de dogme religieux.

C'est le cas par exemple de Vigan Mathias qui a renoncé à l'abandon et actuellement est un haut responsable chez les chrétiens de Banamé. Selon cette congrégation religieuse et leur type de dénomination, il est le « *Pape Christophe VI* ». Les arguments que cet ancien haut responsable de l'Eglise Catholique avance, sont que les dogmes de cette communauté sont dépassés et ne répondent plus aux attentes des fidèles. Ce type de renoncement s'apparente dans une certaine mesure à ce que Poutrin (2010) avait désigné dans ces travaux par l'apostasie. Il l'appréhende sous l'angle d'un reniement de la foi et des principes de la foi catholique ; ce qui inclut également les dogmes et des traditions et articles de foi formulés par les papes et les conciles, les enseignements des Pères de l'Église et les enseignements ordinaires du magistère. Les travaux de cet auteur viennent renforcer nos points de vue sur la question. Ils viennent confirmer la lecture qui est faite de ce type de renoncement religieux. À première vue, ce type de renoncement est spécifique aux renonçants de forme individuelle. Mais lorsqu'on pousse l'analyse des facteurs qui fondent ce renoncement chez les acteurs et comment ils renoncent, on comprend donc que les acteurs du renoncement du groupe se retrouvent aussi dans ce type de renoncement religieux. Les données du terrain renseignent que les catholiques par naissance et par conversion sont aussi concernés par ce type de renoncement religieux.

4-2-6- Renoncement forcé

Le renoncement forcé, comme le dit son nom est un renoncement religieux subi, imposé au fidèle. Ce type de renoncement a été constaté chez les acteurs qui sont catholiques de naissance, de même que ceux qui sont devenus par conversion. Selon les cas constatés lors des travaux de terrain, le renonçant ne dispose pas d'un temps de décision ou d'autonomie comme ce fut le cas dans d'autres types de renoncement religieux. Donc, dans la majorité des cas, la décision de renoncement ne provient pas de lui. Il est l'influence d'une personne

extérieure qui impose aux fidèles la décision de renoncement. Il a été constaté chez deux catégories d'acteurs. La première concerne les acteurs ayant commis des crimes ou ne respectant plus les normes et principes qui sont en vigueur au sein de l'Eglise Catholique. La deuxième est constatée souvent dans les cas de renoncement identitaire où, pour des questions de conformisme aux principes et normes de sa famille ou de son groupe social d'appartenance, certains sont forcés de renoncer de peur de subir une punition sociale, à titre illustratif, l'internement dans les couvents. Lorsqu'on analyse le processus de désignation des personnes qui doivent être internées dans ces lieux de production de connaissance dite traditionnelle, on comprend que pour la plupart d'entre eux cela n'a pas été une question de consentement. C'est plutôt parfois une contrainte ou une imposition. Il est arrivé de rencontrer des acteurs qui ont témoigné de ce qu'ils étaient catholiques de naissance, mais ils ont été désignés par le "fa" pour le couvent. Les stratégies de contournement développées ont été vaines. Ils étaient donc obligés de renoncer à la foi catholique afin de suivre ces rites. Ces acteurs ont connu un renoncement forcé. Ce type de renoncement est aussi attribué à ceux qui ont été excommuniés de l'Eglise Catholique par ce qu'ayant connu des dérives ou qui ont présenté des attitudes/comportements qui ne correspondent plus aux aspirations de l'Eglise Catholique. Le cas le plus probant est celui ayant conduit à la naissance de l'Eglise de Parfaite de Banamé présenté en encadré :

Selon nos informateurs, l'histoire ayant conduit à la naissance de ce mouvement de renonçant de la foi catholique qui mobilise un nombre important de fidèles de nos jours a commencé entre le Père Mathias Vigan, curé de la paroisse Ste Odile de Banamé et Parfaite. Celle-ci selon nos enquêtés aurait été amenée pour se faire exorciser. Mais très tôt, Mathias comprit qu'en réalité, Parfaite ne souffrait pas de la sorcellerie. Elle avait une puissance en elle qui dépassait celle d'un sorcier. A l'âge de 16 ans, Parfaite

*Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à
Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou*

commença déjà par avoir des visions et des révélations, nous ont rapportés nos enquêtes. Elle commençait par assister le Père Mathias dans ses séances d'exorcisme. Ainsi les deux acteurs ont commencé par gagner l'attention des fidèles de cette paroisse. Ce fut le début d'une émancipation sociale. Ils se sont forgé un statut. Elle dit être l'incarnation de Dieu Esprit-Saint et se serait fixée une mission de trente ans et en trois points à savoir : bouter hors du Bénin la sorcellerie et ses corollaires de nuisances maléfiques et mortelles ; restaurer et assainir l'Eglise Catholique mise en place par Jésus-Christ ; et enfin, mettre fin à la commercialisation de la foi. Ainsi, ces deux acteurs ne partageant plus les mêmes visions que l'Eglise Catholique, une cessation d'activités leur a été demandée, car celles-ci ne répondaient plus aux exigences de l'Eglise Catholique. Mathias et Parfaite ne se sont pas pliés aux demandes de leur supérieur. Entre-temps, Mathias aurait été envoyé à l'extérieur pour continuer ses études de théologie, mais celui-ci déclina l'offre de son archevêque en revenant. C'est de là qu'il fut excommunié pour insubordination et pratiques schismatiques puis, renvoyé de l'Eglise Catholique Romaine.

La lecture de cette étude de cas fournit de plus amples éléments sur le renoncement forcé. Il présente une situation dont les acteurs concernés par ce mouvement ne voulaient pas quitter l'Eglise Catholique, mais ils ont été contraints à abandonner du fait de leur position par rapport aux dogmes de l'Eglise Catholique. Ces éléments qui participent à l'alimentation du débat développé ci-dessus sur le contexte du renoncement forcé, traduisent un cas aussi majeur qui a marqué la naissance et l'émergence de ce mouvement religieux et qui constitue, qu'on le veuille ou non, une menace pour l'Eglise Catholique Romaine. Leur statut de fidèles excommuniés leur confère, dans une certaine mesure, une perte de tous les droits. Ce qui inscrit la façon d'analyser le fait au rang des travaux de (De

schutter et Ringelheim, 2005) qui parle plutôt de renonciation. C'est vrai qu'on s'accorde à associer surtout le renoncement aux domaines de la morale, de la religion et de la psychologie. Il peut signifier le « fait de cesser volontairement de faire ou de vouloir quelque chose, souvent au nom d'une valeur jugée plus importante », en parlant surtout d'une réalité non matérielle ou d'un ensemble de réalités matérielles. Quand le terme est employé sans complément, il signifie le « fait de se détacher de biens ou d'attachements, de sacrifier ses propres satisfactions au profit d'une plus grande spiritualité ». Cette argumentation permet donc d'affirmer que l'hypothèse d'une correspondance entre renoncement et renonciation est valide dans une certaine mesure et du niveau d'analyse.

De même, les travaux de (Després, 2011) sur le renoncement aux soins modernes de santé ont aussi abordé ce type de renoncement religieux. Mais, il parle à cet effet de renoncement Barrière. Il estime que les acteurs qui sont sujets à ce type de renoncement font face à un environnement de contrainte qui ne permet pas d'accéder aux soins de santé. Dans ce contexte, l'exemple développé place les acteurs concernés dans un environnement de contrainte qui ne leur permet plus de se rendre à l'Eglise Catholique et de bénéficier de leur droit de fidèle catholique. Le concept de renoncement forcé correspond donc plus au fait qu'au renoncement barrière. De toute évidence, les acteurs sont tout de même dans une situation de contrainte qui les oblige à rester dans leur position d'acteur renonçant. N'empêche, les deux approches valent mieux pour rendre compte du renoncement forcé.

Tels que présentés, les formes et types de renoncement religieux placent les renonçants dans une forme d'insécurité, que l'analyse des résultats de cette recherche se propose de présenter.

4-3-Quand le renoncement religieux traduit des insécurités sociales et religieuses

L'insécurité est un état d'inquiétude dans lequel se trouve un renonçant qui se sent exposé à un danger matériel ou moral. Dans la caractérisation des formes et types de renoncement religieux au sein de l'Eglise Catholique, il est arrivé d'identifier des renonçants qui directement ou indirectement se sentent en insécurité. De plus, une lecture des travaux existants en ce sens conforte l'angle d'analyse. Les experts des sciences sociales, dans leur façon d'approcher le religieux dans sa modernité, admettent par exemple que le pluralisme religieux facilite la sécularisation. Elle induit le principe de la laïcité et en tant que tel, valorise la religion comme une question intime, privée, individuelle et qui se vit seul. Cette perspective longtemps développée accorde une liberté religieuse aux fidèles. Mais, cette partie de la thèse s'accorde à présenter que, cette liberté est encore source d'insécurité religieuse et sociale pour ces derniers. Cette liberté de choix et de vivre la foi a pour conséquence, une récurrence du renoncement qui est parfois voulu, vécu, subi, forcé et imposé à la limite à certains renonçants. Une lecture de ces types de renoncement associés à quelques cas vécus lors des travaux de terrains a permis d'identifier les insécurités sociales et religieuses.

Mais, ces insécurités sociales et religieuses constituent des spécificités constatées sur le terrain et il urge de les présenter afin de mieux approcher la problématique du renoncement religieux.

4-3-1-Insecurités sociales

4-3-1-1- Insécurité professionnelle : Dieu catholique dans la vie professionnelle des renonçants

Le couloir d'insécurité professionnelle est emprunté pour désigner les cas d'insécurité sociale remarqués chez certains acteurs renonçants qui, du fait de leur renoncement à la foi

catholique, se sentent écartés, rejetés dans leur service ou lieu de travail. L'analyse des discours de ces renonçants ramène dans les débats, les travaux de (Beker, 1985). Certains d'entre eux sont considérés comme des déviants et sont objets d'exclusions sociales ; ils ne sont plus au cœur du fonctionnement de leur entreprise ou ils ne bénéficient plus de la confiance de leur supérieur hiérarchique. Or, selon Beker, le déviant est celui qui a été étiqueté comme tel par les autres. Il convient de partir de cet apport pour expliquer qu'ils sont aussi stigmatisés dans ce cas parce qu'ils sont appelés parfois à faire cavalier seuls. Certains dans leurs discours s'inscrivent dans une passivité et, s'en remettent à Dieu qui, pour eux, pourra réparer ce qu'ils appellent de l'injustice sociale. C'est le cas de cet informateur rencontré à Cotonou qui disait ceci :

*« Seul le père céleste jugera. Depuis que mon patron a appris que je ne suis plus de sa communauté, j'ai constaté un changement dans nos relations. Je suis devenu auteur de tout ce qui porte frein au bon fonctionnement de l'entreprise. Depuis ce temps, j'ai compris que j'étais déjà en insécurité dans mon milieu de travail. Malgré ma bonne volonté, et l'esprit de sacrifice dont je fais preuve au quotidien, je suis souvent écarté des missions, et des dossiers sensibles de l'entreprise. Un jour, mon patron me l'a avoué en disant, il vaut mieux coopérer avec quelqu'un avec qui il parle le même langage »,
Anthony, Cotonou le 11-09-2016.*

Nombreux sont ceux-là, à être dans cette situation d'insécurité sociale. Certains renonçants ont été limogés carrément de leurs structures. J'évoque ici à titre illustratif le cas de ce médecin, rencontré à Zogbadjè (un des quartiers de la ville d'Abomey-Calavi), qui racontait qu'il a été limogé dans une clinique privée, parce qu'il a renoncé à l'Eglise Catholique pour l'Eglise de « Parfaite de Banamé ». Il convient de signaler que cette forme d'insécurité sociale a été plus remarquée lors de mes opérations de collecte de données

chez les fidèles qui ont renoncé l'Eglise Catholique pour l'Eglise de « *Parfaite de Banamé* ». Cette interférence du religieux dans la vie professionnelle permet de mieux nous édifier sur la question et permet aux scientifiques d'opiner. Ces cas constatés traduisent donc une manifestation de l'insécurité professionnelle provoquée par le renoncement religieux effectué par les acteurs concernés.

4-3-1-2-Insécurité académique : Dieu catholique dans nos écoles et institutions universitaires

Quant au nom de la religion ou au nom de votre choix religieux votre situation académique se trouve menacée, il y a lieu de comprendre que dans les sociétés en transition, la religion est présente dans tous les systèmes sociaux. Généralement, il est admis que l'espace académique (scolaire et universitaire) est un espace de libre pratique religieuse et sans exigence en dehors des écoles coraniques qui sont typiquement réservées aux musulmans compte tenu des offres de formations. Mais les écoles chrétiennes telles que les écoles catholiques ou protestantes (Université Protestante de l'Afrique de l'Ouest par exemple), qui proposent des offres de formations que celles enseignées dans les institutions scolaires et universitaires de l'Etat, sont normalement réservées à tout citoyen qui désire suivre ces offres de formation. Mais de nos jours, il y a lieu de constater que cette possibilité est de plus en plus remise en cause. A y voir de près, c'est pour des questions de convenance religieuse ou des conflits qui existent entre certaines communautés religieuses, il est évoqué ici le cas de conflit interreligieux le plus probant pour cette thèse qui est celui existant entre chrétiens de Banamé et chrétiens catholiques romains. En effet, lors des travaux de terrain, cette situation a été remarquée chez certains étudiants qui étaient en difficulté du fait de leur conviction religieuse. Certains parmi eux ont été renvoyés de l'UCAO-Cotonou (Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest) parce que ne partageant

plus la même conviction religieuse que celle prônée par les dirigeants de cette Université. Des échanges avec ces derniers ont permis de comprendre qu'on est en présence des logiques fondées sur des dogmes et principes religieux. La norme religieuse ne devrait donc pas s'interférer dans les normes académiques. Cette situation remet en cause les principes démocratiques et de la laïcité prônée par la constitution béninoise du 11 février 1990. En témoigne un renonçant en situation d'insécurité académique rencontrée à Cotonou :

« On était interdit de porter nos chapelets, les foulards... bref tout ce qui portaient l'effigie de Parfaite de Banamé. Et lorsque vous tentez de porter, vous êtes mal vu par vos camarades étudiants qui vous prennent pour des sorciers ou appartenant à la divinité de la mer (mamiwata), ou carrément, c'est le corps administratif qui vous reçoit mal. Cette situation nous mettait mal à l'aise dans cette université. Certains de nos camarades ont choisi partir volontairement, d'autres ont été renvoyés simplement, certains amis évitent de se rapprocher de moi du fait de leur conviction religieuse. À cause de cette situation, certains camarades ont bien envie d'aller à cette université, mais ne peuvent plus » Saizonou, Banamé, le 06-07-2015.

Cette situation qui témoigne du degré d'implication des conflits interreligieux a permis de comprendre à quel point, le conflit entre ces deux communautés religieuses constitue un handicap pour la liberté religieuse et la cohésion sociale. L'insécurité académique est donc une situation d'inquiétude et de perturbation morale, voire physique dont sont victimes certains renonçants du fait de leur appartenance religieuse. Ceci peut avoir un lien avec la production scientifique et le résultat académique de ces renonçants.

4-3-1-4-Insécurité familiale

Lorsque le renoncement est synonyme d'un conformisme social, il favorise des insécurités sociales. Elles se traduisent dans les familles ou les cas de renoncement identitaire par l'opposition manifeste du renonçant à se conformer aux normes familiales pour des raisons personnelles. Dans la présentation des données relatives au renoncement forcé et identitaire, allusion a été faite à cette forme d'insécurité sociale qui concerne surtout les renonçants qui manifestent un refus face aux choix portés sur leur personne par le « *fa* » pour leur internement au couvent. Généralement, il est souvent propre aux familles et seule chaque lignée maîtrise le processus de désignation. Mais l'opposition en cas de choix porté sur une personne est parfois mal vécue et synonyme de répudiation et d'interdiction de fréquentation de sa famille. Ces cas remarquables lors des travaux de terrain ont fait penser que ces acteurs sont dans une insécurité familiale, parce que traités de déviants et ne voulant pas se conformer à la norme. Non seulement ils sont exposés à une sanction sociale, mais aussi ils sont parfois maudits et ne connaîtront aucune réussite sociale s'ils ne se conforment pas à ce choix qui est incontournable selon les principes et valeurs morales relevant de la tradition :

« Au nom de la religion, je suis interdit de fréquenter ma famille, le choix était porté sur moi parmi mes frères pour le couvent. Je m'étais farouchement opposé parce que je suis un chrétien catholique et j'aspirais même devenir prêtre. Mais la pression venait de partout, j'ai commencé par avoir des problèmes de santé et mes affaires ne prospéraient plus. Et c'est comme ça j'étais obligé de renoncer pour le couvent. Aujourd'hui, je suis devenu le chef de famille », Tamadaho, Banamé le 16-05-2015.

Ces propos viennent d'un informateur rencontré à Banamé Sovidji, dans la commune de Zagnanado. Nombre de personnes approchées sont dans cette forme d'insécurité sociale.

Dans cette logique, les acteurs qui sont confrontés à cette situation sont stigmatisés ou étiquetés dans leur famille. Les arguments souvent évoqués pour justifier de pareils comportements sont d'ordre éthique. *L'enfant n'a pas le droit de tenir tête aux principes de la famille.* Or, la liberté religieuse permet à tout individu de vivre librement sa foi, et de faire son choix sans aucune contrainte sociale. Cette liberté n'est pas souvent acceptée par les parents, qui trouvent que cela facilite ce qu'ils qualifient de prostitution religieuse et de déperdition religieuse.

Il convient tout de même de noter que, ces cas développés ne sont pas typiquement observables, seulement dans l'Eglise Catholique. Il s'agit d'un phénomène qui touche particulièrement les religions chrétiennes et qui permet d'apprécier le degré de coopération entre les différentes religions en présence au Bénin. Le dialogue interreligieux longtemps souhaité par les différents leaders religieux et gouvernants reste de notre point de vue un concept à repenser.

Un leader religieux disait : *"Imagine, avec ma position de pasteur, j'ai un fils qui choisit d'être de la divinité Kpéto déka. Vous comprenez, ce fils n'a pas sa place dans ma maison"*.

La présente thèse, sans prendre position, part de ces exemples, pour rendre compte de l'insécurité sociale dont sont victimes ces différents acteurs. Ainsi, la religion qui devrait être objet de paix et de cohésion sociale se retrouve porteuse des germes d'insécurité sociales. Ceci met en péril la liberté religieuse qui reste à repenser afin de voir s'il répond au contexte social africain en général et béninois en particulier. Cette partie de l'analyse permet de déboucher sur quelques cas d'insécurité religieuse constatés, lors des travaux de terrain, et qui constituent des spécificités, qu'il convient de prendre en compte dans l'analyse. Puisque le renoncement religieux doit être apprécié dans tous ses aspects afin de mieux l'appréhender.

4-3-2-Insécurité religieuse

La question des insécurités religieuses, du fait du renoncement, ne saurait être abordée dans tous ses aspects sans évoquer les débats autour du pluralisme religieux. Si on s'est attardé sur ce volet du problème dans cette partie de la thèse, c'est parce que les aspects du phénomène évoqué sont des dangers d'un pluralisme religieux de type nouveau, qui a comme caractéristique essentielle l'induction d'une controverse identitaire de base. Les identités religieuses sont, dans le cas présent, le fruit d'un processus continu de (re)construction et de (re) négociation entre les sujets religieux présents sur la scène politique et culturelle. Cette facette que les acteurs des mouvements sécularistes n'auraient jamais intégrée dans leur façon d'approcher le phénomène même s'il faudra être d'avis avec (Berger, 1967), qui dans une perspective interactionniste, trouvera que c'est l'interaction entre la superstructure religieuse et l'infrastructure religieuse qui facilite l'incertitude religieuse. Il part du principe que l'institutionnalisation de l'église a deux fonctions essentielles : la transmission de l'expérience chrétienne originelle et la « domestication » de cette même expérience. Il convient donc de partir de son analyse pour justifier que le pluralisme religieux a néanmoins constitué un défi à cette institutionnalisation. Justement par l'incertitude qu'il instaure vis-à-vis des contenus religieux traditionnels dont cette institutionnalisation est la conséquence. Alors, la communauté chrétienne a été dans l'obligation de se transformer, passant d'une forme institutionnelle universaliste et obligatoire à un ensemble d'associations volontaires décrites comme des institutions « faibles ». Dans ce paysage pas trop rassurant pour le fidèle, où les leaders religieux s'affrontent parce que ne partageant pas la même conviction religieuse, des éléments de contradiction se font constater dans les pratiques religieuses, les fidèles choisissent la porte du renoncement religieux. Ce renoncement religieux ayant

pour facteur principal le pluralisme religieux, qui constitue les prémices des insécurités religieuses.

C'est dire donc que le renoncement religieux et le pluralisme religieux sont intimement liés. Cet angle d'analyse est adopté pour notamment signifier qu'en face d'une multiplicité de communautés religieuses, les fidèles se trouvent contrariés dans leur choix. Ce qui les place dans une incertitude religieuse. Cette situation loin de permettre au fidèle de vivre sa foi, participe cependant à créer un déséquilibre chez ces acteurs qui finissent par renoncer. L'analyse des résultats de terrain tiré des récits religieux m'a permis d'identifier des cas d'insécurité caractérisée de religieux dans le cadre de cette thèse.

➤ **Quand le renoncement religieux traduit une exclusion religieuse**

Le renoncement religieux est source d'exclusion religieuse. Cet aspect du problème évoqué dans cette partie de la thèse est beaucoup plus lié aux acteurs qui sont confrontés à des situations de rejet dans leur communauté religieuse du fait de leur renoncement religieux. Les données empiriques enregistrées témoignent de ce qu'ils sont considérés comme des déviants et ne bénéficient plus d'une crédibilité de la part des responsables de ces communautés religieuses. « *Pécheurs, diables, anticonformistes allant à l'encontre des dogmes de la communauté* » sont des discours qui caractérisent les acteurs renonçants. Ces propos qui témoignent de l'existence du phénomène d'insécurité religieuse, ont été enregistrés chez les acteurs non renonçants de l'Eglise Catholique lorsqu'il était question de savoir les perceptions qu'ils ont des fidèles du renoncement religieux en général et des renonçants de la foi catholique. Ces discours qui caractérisent leurs logiques sur l'objet de recherche sont surtout soutenus par le fait que l'Eglise Catholique interdit à ses fidèles d'entretenir des liens avec tout renonçant et en particulier les renonçants qui sont de l'Eglise de « Parfaite de Banamé ».

Cette situation est diversement vécue par les acteurs. De notre position de chercheur, on a été victime de cette situation lors des travaux de terrain. Certains informateurs ont tôt fait de nous confondre aux fidèles de Banamé, à cause de l'objet de recherche. Ce qui justifie leur opposition devant les questions, d'autres refusent même de nous recevoir déjà à l'annonce du sujet. Ce constat avait été observé chez les chrétiens de Banamé, même si à leur niveau le phénomène est moins perceptible. Les cours de méthodologie ont été d'une grande utilité. Cette situation qui relève du vécu personnel du chercheur a permis non seulement de développer des stratégies de contournement, mais aussi de comprendre la situation d'insécurité religieuse évoquée par les renonçants rencontrés. Ce qui rend les analyses plus fécondes sur cet aspect du renoncement religieux.

Alors, dans cette logique, on peut dire que l'insécurité religieuse participe à une transformation des rapports sociaux qui se manifestent dans une certaine mesure par une méfiance, une crise de confiance dans les rapports sociaux. Il n'est donc pas rare de voir des acteurs qui hier étaient de vrais amis, mais qui deviennent des ennemis parce qu'ils ne partagent plus les mêmes convictions religieuses.

Cette situation qui place le renonçant dans une situation d'insécurité religieuse ne lui rend pas souvent la tâche facile dans sa communauté religieuse qu'il décide de fréquenter si entre-temps, il ne voulait pas rester sans pratique religieuse. Certains renonçants rencontrés estiment être confrontés à des problèmes d'intégrations religieuses. Ils sont parfois mal reçus dans leur nouvelle communauté religieuse. Étant nouvellement venus, ils ne bénéficient pas souvent d'un meilleur repositionnement, pour des raisons de légitimité, de crise de confiance. C'est ainsi qu'ils n'ont pas facilement accès au poste de responsabilité par exemple. Il leur faudra passer un temps, afin de restaurer leur confiance avant de

commencer par être associés au fonctionnement de cette communauté religieuse, créer si possible ses réseaux.

La thèse postule donc que les renonçants qui se trouvent dans cette situation constituent des foyers de tension et sont facilement récupérables par des mouvements de tout genre. Les mouvements djihadistes qui secouent actuellement le monde. C'est sur ce fond qu'apparaîtront avant tout les réponses des fondamentalismes comme tentatives de refonder sur de nouvelles bases l'identité menacée des traditions religieuses de la société contemporaine.

4-4-Synthèse

Le chapitre quatre (4) vient dans cette partie pour montrer comment les acteurs renoncent à la foi catholique, ce qui répond à l'objectif 3 de la thèse qui est de présenter les formes et types du renoncement religieux.

A cet effet, l'Eglise Catholique est considérée comme un système dans lequel les acteurs fonctionnent en réseau. Ce qui veut dire que tous les acteurs sont directement ou indirectement en interaction. Dans cette logique, le renoncement de l'un peut influencer directement ou indirectement la décision de renoncement d'un autre acteur, une démarche qui est aussi caractérisée par les dynamiques observables dans un groupe. Ainsi, trois réseaux de renoncement ont été identifiés et matérialisés à travers des figures. Le réseau d'amitié, le réseau de collaboration et le réseau d'intérêt commun qui est attribuable au réseau de famille. Cette approche a permis d'identifier trois formes de renoncement religieux. Le renoncement individuel qui correspond aux acteurs qui ont renoncé seuls et dont la décision de renoncement n'a pas été influencée par un acteur externe et qui en retour n'ont pas influencé un autre acteur au renoncement religieux. Ensuite, le renoncement de groupe. Ici, le renoncement n'est plus individuel, il est fait entre amis et

connait l'influence d'une tierce personne. De ces formes de renoncement découlent des types de renoncement religieux à savoir, le renoncement de façade, le renoncement temporaire, le renoncement à l'abandon, le renoncement en voulu, le renoncement-refus et le renoncement forcé. Ces différents types de renoncement religieux ont été identifiés et caractérisés. Ce qui a permis de montrer à chaque niveau à quel moment on se retrouve dans tel ou tel type de renoncement. Le présent chapitre aurait perdu tout son sens s'il n'avait pas abordé la question des insécurités religieuses. Cette dernière partie de ce chapitre qui relève des spécificités, c'est-à-dire des cas typiquement observables au sein de l'Eglise Catholique, a permis de présenter à partir des types de renoncement que, certains renonçants, dans une certaine mesure se retrouvent en insécurité. Ainsi, dans l'analyse des résultats, deux catégories d'insécurité ont été identifiées : les insécurités sociales et les insécurités religieuses. Au niveau des insécurités sociales, il est identifié, les insécurités professionnelles, les insécurités académiques les insécurités de couple et les insécurités de famille. Les insécurités religieuses sont présentées en bloc sans pour autant faire des spécifications.

Alors, au vu de tout ce qui précède, une synthèse des types de renoncements en lien avec les renonçants est proposée.

Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou

N	Catégories de renonçants	Formes du renoncement correspondant	Type de renoncement correspondant
1	Femmes	-Renoncement individuel -Renoncement de groupe	-Le renoncement à l'abandon -Le renoncement en voulu -Le renoncement de façade
2	Etudiants, Commerçants	-Renoncement individuel -Renoncement de groupe	-Le renoncement temporaire -Le renoncement refus -Le renoncement de façade
3	Célibataires	-Renoncement individuel Renoncement de groupe	-Le renoncement temporaire -Le renoncement à l'abandon -Le renoncement refus
4	Mariés	-Renoncement individuel -Renoncement de groupe	-Le renoncement refus -Le renoncement à l'abandon -Le renoncement de façade
5	Pluri appartenance	-Renoncement individuel -Renoncement de groupe	-Le renoncement voulu -Le renoncement de façade -Le renoncement temporaire
6	Catholique de naissance	-Renoncement individuel -Renoncement de groupe	-Le renoncement à l'abandon -Le renoncement refus -le renoncement de façade
7	Catholique par conversion	-Renoncement individuel -renoncement de groupe	-Le renoncement forcé -Le renoncement de façade Le renoncement voulu

Tableau IX: *Type de renoncement en lien avec les logiques et catégories de renonçants.*

Source : *Synthèse à partir des données de terrain, 2015.*

*Diversité religieuse et logiques du
renoncement religieux du
catholicisme*

Chapitre V : Diversité religieuse au Bénin

Le présent chapitre porte sur l'environnement religieux au Bénin. L'objectif ici est de présenter une vue d'ensemble des dynamiques religieuses au Bénin en lien avec le renoncement religieux du catholicisme. En d'autres termes, il s'agit de mettre en évidence la diversité religieuse constatée au Bénin conduisant à une démonopolisation de l'espace religieux qui est une source de production des logiques de renoncement.

5-1- Situation religieuse au Bénin

La situation religieuse au Bénin est fondée sur cinq grands regroupements. La religion de tradition, le catholicisme, le protestantisme, l'islam, puis la catégorie, autres religions, à savoir (Eglises évangéliques, Confréries, Ministères et Sectes...). Le christianisme céleste ne devrait pas être considéré séparément, mais, vu son importance et sa progression dans l'espace religieux béninois (6,7 %), il a été intégré dans l'analyse. La communauté des personnes qui se déclarent sans religion n'est pas ici prise en compte. Officiellement, ces personnes font 5,8 % de la population selon l'INSAE. Mais, la réalité socio-religieuse du Bénin est telle que toutes ces personnes se retrouvent dans d'autres critères que la simple déclaration d'appartenir ou non à une religion. Elles font recours sans doute ou presque toujours à un moment de leur vie à des pratiques religieuses telles que la consultation auprès d'instances religieuses ou la consommation de produits ou services religieux. Que dire par exemple d'une personne qui se déclare être sans religion (donc prise en compte comme telle par les statistiques officielles) bien qu'ayant baptisé dans la religion catholique tous ses enfants et qui régulièrement consulte le *fâ* ? Mieux, l'inexistence de données au niveau communal en ce qui concerne la catégorie des sans religions explique leur non prise en considération systématique dans l'analyse ci-dessus. Partant de ces

*Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à
Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou*

constats, le tableau ci-dessous rend compte de la statistique tirée du RGPH4 sur la religion au Bénin.

Religions	Vodoun	Catholique	Protestants	Céleste	Islam	Autres
Département	en %	en %	en %	en %	en %	en %
Bénin	11.6	25.5	6.8	6.7	27.7	9.5
Alibori	0.5	8.6	0.9	0.2	81.3	0.9
Atacora	6.3	20.7	4.2	0.8	26.9	1.6
Atlantique	12.1	39.3	6.8	11	4.4	15
Borgou	1.0	15	2.9	0.7	69.8	2.8
Collines	5.9	37.2	10.2	6.6	16.3	10.5
Couffo	56.9	5.9	7.8	5.7	09	15.2
Donga	0.4	11.9	2.1	0.2	77.9	1.8
Littoral	1.6	51.2	5.8	5.7	16.9	12.2
Mono	33.1	20.6	6.5	6.2	1.5	14.7
Ouémé	6.0	34.6	15.5	17.4	12.1	8.3
Plateau	7.4	24.6	9.4	10.0	18.6	15.8
Zou	20.1	26.6	8	10	3.5	16.5

Tableau X : Présentation des principales religions au Bénin.

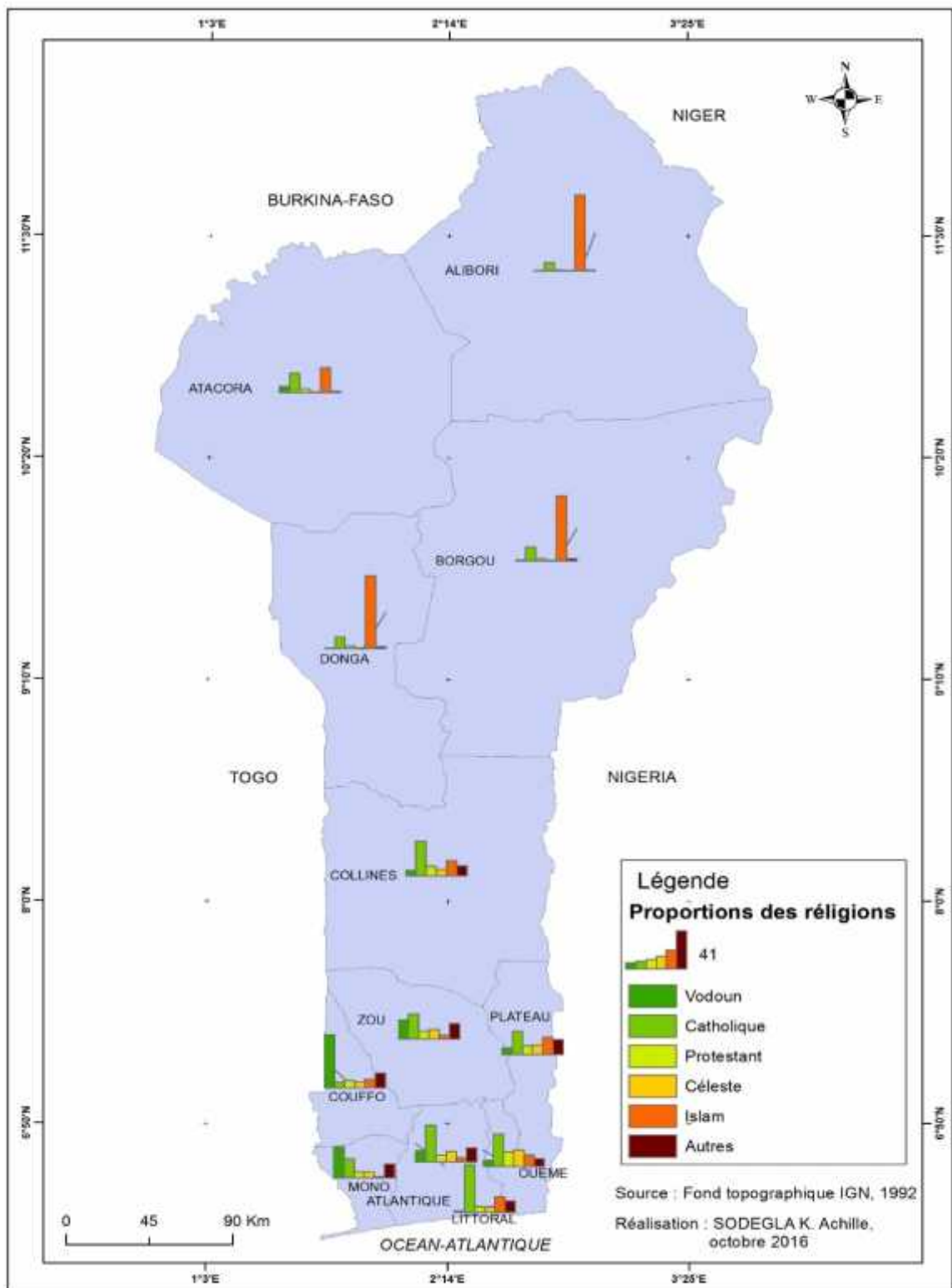
Source : synthèse à partir des données du RGPH4-INSAE, 2013

*Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à
Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou*

Ce tableau qui rend compte de la situation des grandes religions au Bénin en matière d'appartenance permet de comprendre que la religion musulmane est désormais la première au Bénin. Cela montre la fluctuation des effectifs démographiques au niveau de l'Eglise Catholique, RGPH3 (27 %), RGPH4 (25 %). Cette lecture qui présente une régression de l'Eglise Catholique au fil des temps traduit, traduit l'existence du problème objet de cette recherche. Il s'agit du renoncement religieux de la foi catholique. Cette perte progressive de fidèles donne plus de visibilité à d'autres communautés qui donnent désormais de la voix. L'Eglise du Christianisme Céleste ; par exemple, fait partie de ces communautés en dehors des mouvements Evangélistes et Protestantes qui ravissent la vedette. L'analyse situationnelle de ce constat est d'autant plus intéressante lorsqu'on décide d'apprécier le problème dans chaque département. Sur cette base, il est donc décidé de présenter la situation dans chaque département du pays afin de mieux rendre compte des dynamismes religieux évoqués ci-dessus.

La carte ci-dessous rend compte de la situation religieuse par département.

Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou



Carte 2 : *Situation religieuse du Bénin.*

Source : *Synthèse des données de l'INSAE-RGPH4.*

➤ **Situation religieuse dans le département de l'Alibori**

A la lecture de la carte thématique ci-dessus qui présente la situation religieuse au Bénin, on s'aperçoit que le département de l'Alibori est marqué par une représentativité forte en religion musulmane, suivi d'un faible taux de fidèles catholiques. Par contre, les pratiquants des religions Vodous et Célestes sont insignifiants. Ce qui bouleverse la tendance lorsqu'on se réfère aux statistiques du RGPH3, réalisé en 2002 qui plaçait les protestants moins nombreux dans le Nord et les pratiquants des cultes Vodoun juste après l'islam. L'une des raisons qui peuvent expliquer ce déclassement est le renoncement religieux. Mais pour Amouzouvi (2005), il peut s'expliquer par l'éloignement de cette partie du pays de la côte et des autres localités.

➤ **Situation religieuse dans l'Atacora**

L'Atacora présente, tout comme l'Alibori, un plus grand nombre de fidèles musulmans que de fidèles de l'Eglise Catholique, mais en proportion moins importante. Les protestants et pratiquants de cultes Vodoun sont en nombre plus significatif que ceux de l'Alibori. Mais, de mon entendement, la plupart des religions chrétiennes prises dans leurs ensembles me paraissent significatives. Cela peut s'expliquer par le fait que cette région suit les nouvelles dynamiques religieuses. Ce qui fait que de plus en plus on identifie, des cadres, acteurs politiques ou hommes d'affaires qui sont de la religion chrétienne dans cette région du pays.

➤ **Situation religieuse dans l'Atlantique**

Au niveau du département de l'Atlantique, on note une forte affluence de fidèles catholiques. Contrairement au Nord, c'est la communauté musulmane qui a le plus faible nombre de fidèles dans l'Atlantique. Les pratiquants de cultes Vodoun quant à eux présentent dans cette partie un nombre assez important un peu avant les Célestes. La forte

population des croyants d'autres religions peut s'expliquer par la proximité des grandes zones d'urbanisation, dans les localités, ainsi que les populations qui s'y trouvent. Ce sont là des éléments qui peuvent constituer de bonnes bases pour tester la création de ces autres religions avant leur transfert dans les grandes villes.

➤ **Situation religieuse dans le département du Borgou**

Dans ce département, les musulmans constituent la première communauté religieuse tout comme le département de l'Alibori. Ils sont quatre fois plus représentatifs que les fidèles de l'Eglise Catholique. Les pratiquants des cultes Vodoun arrivent en dernière position. A comparer avec les trois autres départements, le nombre de fidèles catholiques fait la moitié du nombre identifié dans le département de l'Atlantique, un peu moins dans le département de l'Atacora, et légèrement en dessus au niveau de l'Alibori. La situation des autres religions qui marquent la dynamique des nouveaux mouvements religieux est non négligeable. Le graphique ci-dessous rend compte de cette situation

➤ **Sa situation religieuse dans le département des Collines**

Selon le RGPH3, l'Eglise Catholique est la première religion soit un taux de 40,7 %. Même si cette tendance est confirmée lors du RGPH4, on note une régression de 3,5 %. L'apparition des nouveaux mouvements religieux qui se justifient par une proportion non négligeable d'autres religions dans cette zone, provoquant le renoncement des fidèles vers ces nouvelles églises, constitue un facteur explicatif majeur de ce phénomène. Aussi, il peut être dû à la perte progressive de notoriété de l'Eglise Catholique à cause de l'implication des prêtres dans les problèmes de mœurs. L'islam vient en deuxième position, suivi des Eglises protestantes et autres religions qui ne sont pas en nombres non négligeables.

➤ **Situation religieuse dans le Couffo**

Le Couffo est le seul département où le nombre de fidèles pratiquant les cultes Vodoun vient largement en tête et le seul où les Catholiques sont en dernière position. Ce chiffre est encore en baisse dans le département des Collines au profit des Protestants et Célestes en les comparant aux données de RGPH4 (6,1 % contre 5,9 %). Ceci s'explique par le fait que le département du Couffo est beaucoup plus conservateur des pratiques religieuses dites de tradition. La propension des autres religions est non négligeable, ce qui traduit la dynamique de l'apparition des nouveaux mouvements religieux.

➤ **Situation religieuse dans la Donga**

La religion musulmane est très pratiquée dans le département de la Donga comme l'Alibori, ce qui fait qu'elle vient largement en tête dans ces deux départements. Dans cette partie située au nord-ouest du pays, les Célestes et les autres pratiquants des Cultes Vodoun viennent en dernière position. La situation de l'Eglise Catholique qui vient après l'islam est mieux dans cette zone que les années antérieures. Le graphique ci-dessous fait le point dans ce département.

➤ **Situation religieuse dans le Littoral**

Le département du Littoral est le seul département où l'Eglise Catholique arrive largement en tête, avec un taux de 51,1 %. Ce taux a régressé de 12,69 % par rapport à 2002 où il était de 63,8 %. L'islam vient juste après l'Eglise Catholique suivie des autres religions comme c'est le cas du département du Couffo où il y a un nombre important de fidèles. Cette chute de l'Eglise Catholique traduit le renoncement religieux dû à la dynamique des Eglises Evangéliques et l'apparition des nouveaux mouvements religieux dans cette zone entièrement urbaine, ce qui justifie d'ailleurs la proportion importante des autres communautés et celles des Protestants et Célestes.

➤ **Situation de la religion dans le département du Mono**

Comme dans le département du Couffo, les pratiquants des cultes Vodoun viennent en tête suivie de l'Eglise Catholique. La situation des autres religions est non négligeable. Ceci traduit aussi la dynamique des Eglises Evangéliques et autres mouvements religieux naissants matérialisant une manifestation du pluralisme religieux dans ce département. C'est aussi le département où les Célestes sont en proportion significative après analyse.

➤ **Situation religieuse dans le département de l'Ouémé**

Le département l'Ouémé fait partie des départements où toutes les religions sont en proportion significatives. Il n'y a pas une large domination comme constatée dans les départements de l'Alibori de la Donga de l'Atacora et du Couffo. Cet état de chose peut s'expliquer par la proximité de cette région avec le Nigeria qui est marqué par une émergence remarquable des Eglises Evangéliques. Mais il n'en demeure pas moins que l'Eglise Catholique vient en tête suivie des Célestes. Cette présence remarquable des Célestes dans cette zone se traduit par le fait que la base même de cette Eglise se trouve dans cette région. Dans ce département, l'Eglise Catholique a réussi à garder un certain équilibre en comparant les chiffres avec celui des années antérieures malgré l'émergence de la communauté des Célestes et des Protestants.

➤ **Situation religieuse dans le département du Plateau**

- L'Eglise Catholique vient en tête suivie de l'Islam. Mais, il convient de noter qu'à ce niveau, le nombre de fidèles catholiques a chuté, à comparer avec les chiffres du RGPH3 (27,21 % en 2002 contre 24,6 % en 2013). De mes analyses, le renoncement religieux des fidèles explique cette situation. La proportion importante de l'islam se justifie par la

proximité avec le Nigeria. Ce département est d'ailleurs le seul département du côté sud qui présente plus de fidèles musulmans.

➤ **Situation religieuse dans le département du Zou**

Le département du Zou est la seule région où les autres religions sont plus fortes par rapport aux autres départements, ce qui traduit la dynamique des nouveaux mouvements religieux. C'est la base par exemple de l'Eglise de « Parfaite de Banamé ». L'Eglise Catholique suivie des pratiquants des cultes Vodoun et l'Islam sont en faible proportion comme c'est le cas dans les départements du Couffo et de l'Atlantique.

Une vue d'ensemble de la situation religieuse telle que présentée dans les départements du Bénin permet de se rendre compte qu'elle est marquée par une dynamique religieuse très féconde pour une recherche sur le renoncement religieux. Une dynamique marquée par une apparition tous azimuts de nouvelles communautés. Ce qui se traduit par une proportion significative de la catégorie des autres religions, à comparer avec les chiffres des années antérieures, dans presque tous les départements sauf celui de l'Alibori où ce taux est très faible. Les Protestants et Célestes confirment la tendance de leur existence dans tous les départements avec une croissance du nombre de fidèles les plaçant à une position non négligeable. Les données empiriques ne trahissent pas ces chiffres évoqués. Ce qui fait dire que de plus en plus ces communautés ont plus de visibilité sur l'étendue des territoires que par le passé. Cette situation peut être expliquée par la perte fulgurante de visibilité de l'Eglise Catholique dans presque tous les départements à comparer avec les chiffres du RGPH3. Or, selon l'INSAE (2002), l'Eglise Catholique est la première religion au Bénin avec 27 % de fidèles. Mais, cette place est désormais occupée par la religion islamique qui présente 27 % de fidèles selon le RGPH4 (INSAE, 2013) et l'Eglise Catholique vient en deuxième position avec 25 % de fidèles. Tandis que, par le passé, cette

place de première religion au Bénin avait été toujours occupée par la communauté des catholiques. La problématique du renoncement religieux tire tout son sens à partir de ces réalités. Malgré le fondamentalisme musulman, d'aucuns auraient peut-être cru que ce phénomène allait empêcher cette communauté d'occuper cette place. La situation au niveau des pratiquants des cultes Vodoun est stable par endroit et largement en progression dans d'autres départements comme le Couffo et le Mono.

Mais, chose étonnante, malgré que le christianisme céleste soit implanté pour la première fois dans les départements du Plateau et de l'Ouémé, il n'est jamais parvenu à garder une position de leaders dans ces départements. Alors, si sur le plan historique, le fait que certaines communautés religieuses soient implantées pour la première fois au Bénin dans certaines localités n'a pas provoqué qu'elles soient majoritaires dans ces localités, c'est dire que la dynamique de création et de développement des religions obéit à d'autres critères de dynamisme interne, de positionnement géographique que de création historiquement ancienne.

L'espace religieux au Bénin est donc caractérisé par une diversité religieuse qui se justifie par une apparition très fréquente de nouvelles communautés. Ce phénomène est une manifestation du pluralisme religieux qui traverse les pays africains depuis des temps.

5-2- Aspects historiques

A partir des travaux de (Amouzouvi, 2005), l'on peut retenir que l'aspect historique de la religion au Bénin peut s'observer sous deux angles principaux identifiables en plusieurs étapes. Il s'agit des périodes d'avant la colonisation et d'après la colonisation. Mais, il convient de noter qu'avec les dynamiques religieuses observées dans les sphères religieuses, on peut distinguer trois niveaux dans l'histoire religieuse du Bénin. La période

avant colonisation, l'après-colonisation et comme pour la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest, la période après les années 90 qui consacre l'avènement de la démocratie au Bénin.

Alors, selon mes investigations, la période d'avant colonisation est marquée par une unicité dans la pratique du Vodoun. Ce qui caractérise le Bénin et constitue une source raisonnable au nom « Bénin terre du Vodoun ». A l'époque donc, les populations ne connaissaient pas le phénomène de la pluriappartenance religieuse et les questions de renoncement religieux et de reconversion. On notait une forme de fidélité à ces croyances qui étaient considérées comme des pratiques universelles. Ceci se traduit par l'existence des similitudes dans les pratiques religieuses. Dans cette logique, Aguessy (1984) explique qu'il existe des similitudes incroyables entre les Aja, Èwé et Yoruba à de multiples points de vue religieux. Ces similitudes, ils les situent notamment au niveau de :

- Les noms désignant les attitudes, les personnages et les objets religieux
- L'approche des événements par le système de divination Ifa,
- La conception du changement.

L'on pourrait donc lier cette similitude à la cohésion sociale qui a régné en ces temps. Ce qui fait que le Bénin religieux n'était pas confronté aux conflits interreligieux. Mais, par la suite, cette religion de base va être confrontée à la cohabitation avec d'autres religions, du fait de l'entremise des contacts avec l'extérieur. Parmi elles, le christianisme fait figure d'une des plus importantes.

L'arrivée de ces religions chrétiennes est faite de façon successive dans le temps et dans l'espace. Selon mes investigations, il a été rendu possible grâce à l'ouverture de l'Océan Atlantique qui a favorisé la mise en place de ce qu'il a été convenu d'appeler les trois M

(Missionnaires, Militaires, Marchands). Ces derniers se sont lancés sur l'Afrique avec pour principal prétexte la Civilisation des sauvages. Mais cette civilisation passe aussi par l'évangélisation de l'Afrique. La première religion chrétienne installée au Bénin serait l'Eglise Catholique. Mais, la période d'arrivée est encore discutable, parce qu'on distingue deux grandes sources. Une première, qui informe de ce que la construction de la plus ancienne Eglise chrétienne sur le Littoral béninois a été réalisée en 1835 à Agoué par une femme revenue du Brésil. Mais il est à préciser que c'est Joaquim d'Almeida, surnommé Azata et mort en 1855, qui aurait construit l'Eglise. Le registre paroissial porte le nom du premier baptisé à la date du 17 avril 1844, le deuxième en octobre 1844 et le troisième baptisé en janvier 1855. La deuxième source qui est aussi reconnue par une grande partie des acteurs religieux rencontrés parle d'un certain Père Planque qui aurait reçu l'autorisation du pape Pie IX pour créer le vicariat apostolique du Dahomey le 28 août 1860 parce qu'il a reçu la charge d'évangéliser les populations du Dahomey.

En réalité, il faut reconnaître que les problèmes de l'Eglise Catholique datent depuis des temps. En ce sens que si à Ouidah, son installation n'a connu aucun problème, à Abomey par exemple selon nos investigations, sa fréquentation aurait été interdite aux Noirs par le roi Glélé qui trouve cette communauté non conforme aux principes et aux normes dahoméennes. C'est dans ce fond de contexte social que vont émerger l'Eglise Catholique et l'évangélisation du Bénin, ancien Dahomey.

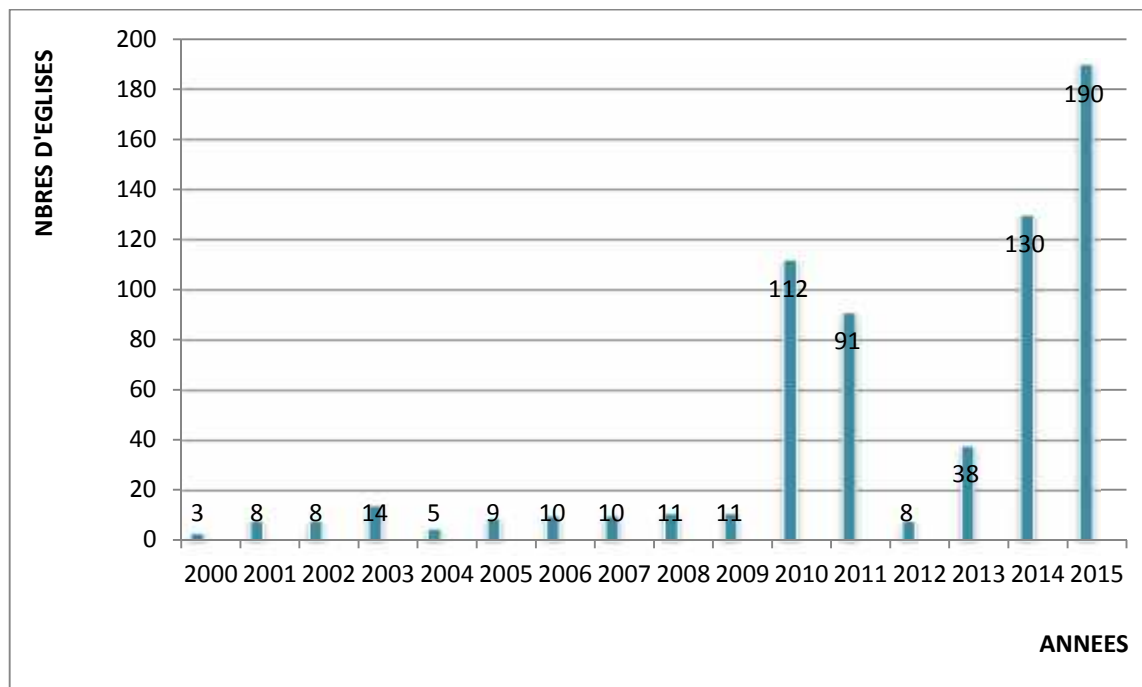
C'est dans ce climat social que la communauté des protestants verra le jour au Dahomey. Mais, les difficultés et les rejets furent aussi le lot quotidien des protestants. Parmi les plus illustres, on pourra noter l'œuvre de T. Freeman qui débarqua à Ouidah en 1834, appuyé par la communauté des esclaves affranchis avec le soutien du Fort anglais. Il installa très tôt quelques stations à Ouidah, Agoué et Porto-Novo. De nombreuses persécutions aussi

bien de la part des concurrents européens que des populations autochtones conduisirent à la fermeture des stations. Il aura fallu attendre 1870 pour que sous impulsion de Rhodes l'Eglise protestante renaisse de nouveau cette fois-ci par le Sud-ouest. Probablement sous l'influence anglaise et du Nigeria voisin.

Ce sont là le début du pluralisme religieux au Bénin et un début des conflits interreligieux. Les acteurs ont désormais le choix entre trois communautés religieuses. L'Eglise Catholique, première communauté chrétienne a ainsi un premier concurrent surtout que cette communauté est fondée essentiellement sur des bases rénovées de l'Eglise Catholique. Il ne faut pas oublier l'arrivée de l'islam par le Nord à travers la vallée du Niger dans les forts moments de l'empire Shongaï. Selon mes investigations, l'expansion aurait été faite de Gao et Tombouctou. Dès le XVIIIe siècle, grâce aux commerçants caravaniers du Nord et aux Haoussa du Sud, venus du Nigeria voisin, l'islam atteindra Abomey.

Ces trois religions vont connaître des démembrements, en se développant et animant l'espace religieux au Bénin. D'autres communautés religieuses viendront dans le temps, mais ne réussiront pas à gagner l'espace religieux comme ces communautés religieuses. Cette situation sera encore plus favorisée par l'avènement de la démocratie au Bénin en 1990 qui consacre la fin d'un régime marxiste officiellement athée et la démocratisation qui induit la mondialisation culturelle, et une liberté religieuse institutionnalisée. Cette liberté religieuse va favoriser une floraison des nouvelles communautés, notamment les Eglises Évangéliques. Mais, ces nouvelles communautés respecteront le principe selon lequel « rien ne se crée tout se transforme », parce que, fondées sur les ramifications des anciennes communautés. Ceci se justifie par les pratiques religieuses qui ne présentent pas

souvent de différence, de même que les dénominations. Le graphique ci-dessous fait le point de cette progression depuis les années 2000 jusqu'en 2015.



Graphique 14 : *Evolution du nombre d'Eglises nouvellement installées par année au Bénin de la période 2000 à 2015.*

Source : *DGC-Bénin, 2016.*

Le graphique ci-dessus présente l'évolution de la création des nouvelles communautés depuis les années 2000 à 2015. J'aurais bien voulu présenter la liste complète de ces communautés depuis les années 60 jusqu'à la période indiquée dans le graphe. Cette démarche permettra au lecteur de partager avec moi les catégories dénominatives, dans quelles régions du pays, cette dynamique religieuse est plus remarquée. Cette limite se justifie par le nombre important de nouvelles communautés identifiées par année. Mais, j'ai tout de même présenté dans la partie annexe, la liste des nouvelles Eglises au Bénin et leur numéro d'enregistrement de la période de 2010-2013. Sur la base de données obtenue à la DGC-Bénin, le Bénin dispose en 2015 plus de 1099 nouvelles communautés

*Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à
Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou*

religieuses officiellement enregistrées depuis 1960, ceci sans intégrer les communautés qui se créent sans avoir une autorisation officielle auprès de l'Etat.

Ainsi, à la lecture du graphique, on s'aperçoit que cette dynamique de création croît au fil des années. De la même manière, ces communautés tentent de couvrir l'étendue du territoire en multipliant leurs paroisses dans les différentes localités, villages et quartiers de ville. Or, au même moment, l'Eglise Catholique qui représentait la première communauté chrétienne au Bénin n'est pas souvent dans cette dynamique. Le tableau ci-dessous fait le point de quelques paroisses créées dans quelques communautés.

Années	Catholique	Méthodiste	Chérubin	Céleste	Evangelique
2000	55	11	5	71	194
2001	36	3	6	49	137
2002	40	11	7	64	164
2003	29	9	7	57	154
2004	26	7	5	62	203
2005	39	8	4	59	221
2006	27	10	6	75	244
2007	31	8	8	77	269
2008	29	7	6	78	333
2009	47	10	15	87	345
2010	27	8	6	56	259

Tableau XI : *Implantation de nouvelles paroisses ou missions dans certaines communautés à Cotonou de 2000 à 2012.*

Source : *Données de terrain, Amouzouvi, 2012.*

Le tableau confirme l'hypothèse selon laquelle la dynamique de création des paroisses au sein des autres communautés comme les Eglises Evangéliques par années est plus forte que celles observées dans le monde catholique. Cette situation facilite, non seulement une diversification de l'offre religieuse, mais participe aussi à une perte de visibilité de l'Eglise Catholique qui n'arrive plus à occuper l'espace. Dès lors s'installe, de mon point de vue, la question de l'entremêlement des sphères religieuses. Une recherche sur la socio anthropologie du renoncement religieux tire donc son existence à partir de ces constats.

5-3- Caractéristique générale : élément pour une présentation du Bénin religieux

Comme je l'annonçais ci-haut, le Bénin, comme d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest, est marqué par une dynamique religieuse très poussée, ce qui fait qu'on assiste au Bénin à une flopée de communautés religieuses qui ne fait que grossir les statistiques. Sur la base des statistiques de l'INSAE et des données obtenues à la Direction des Cultes, j'ai pu identifier 1099 communautés au Bénin de 1960 à 2015. Ces chiffres concernent les communautés officiellement enregistrées, ce qui n'intègre pas celles qui existent dans l'illégalité. Sur la base des travaux de (Amouzouvi, 2005) et de ceux réalisés sur le terrain avec les différents acteurs concernés, on peut les catégoriser en sept (7) principales appartenances religieuses. Or, telle que présentée dans les aspects historiques des dynamiques religieuses, la religion dans ses débuts au Bénin ne permettait pas d'identifier un nombre important de catégorisation de communautés. Ce qui traduit aussi une forme d'émergence des catégories. On assiste donc à une démonopolisation de l'espace religieux. L'Eglise Catholique n'est plus la seule religion chrétienne. Les catégories identifiées sont.

- La religion dite traditionnelle ou religion endogène
- La religion chrétienne

- La religion islamique
- Les ministères
- Les confréries philosophico-religieuses

Ces différentes catégories qui forment le Bénin religieux disposent en leurs seins des communautés qui sont autonomes et qui les caractérisent. Les communautés qui jouissent d'une liberté dans leurs pratiques traduisent l'existence du phénomène de la diversité religieuse. Ce qui fait dire certains acteurs rencontrés que cette richesse a pour conséquence, la possibilité d'opérer un ou plusieurs choix selon sa convenance. Dans ce marché comme l'ont dit certains experts des sciences sociales, on assiste à une pluralité de pratiques qui se contredisent ou se complètent. L'espace religieux n'est donc plus homogène.

5-3-1- Bénin du Vodoun

Tel que je l'avais annoncé, le vodun comme d'autres pratiques dispose des communautés qui font sa spécificité. Les travaux qui ont précédé la présente thèse dont celui de (Amouzouvi, 2005), sont arrivés à identifier cinq communautés. A l'entame de mes recherches, je croyais parvenir à en avoir plus que ce que ces ethnologues, anthropologues et théologiens ont réalisé. Mais à la fin des travaux fondés sur des échanges approfondis avec les acteurs du domaine et quelques écrits scientifiques sur la question, j'en suis arrivé au même résultat que ces auteurs. Ainsi on peut distinguer :

-Les *hennuvodoun* : ils sont des *vodouns* de la lignée, de la famille ou du foyer. C'est par exemple le *Hoxo* qui est lié aux Jumeaux. Puisqu'en Afrique ils sont aussi considérés comme des *vodouns*. Ce sont des catégories de *vodoun* qui protègent naturellement tous

les membres de la famille. Généralement, elles disposent des pratiques qui sont typiques à chaque famille.

-Les **akovodoun** : ils sont des **vodouns liés aux ethnies**, au groupe de personnes se réclamant du même ancêtre, d'une même origine, ou d'une même provenance territoriale. Ces **vodouns** sont considérés comme des dieux qui tiennent (une personne, un groupe de personnes ou un territoire) tout à la fois sous son autorité et sous sa protection. Je peux citer ici en exemple le **Toxosu**.

-Les **tovodoun** : ce sont des **vodouns du terroir ou du village**. Ils sont au service de tout le monde, ceux-ci leur apportent un sacrifice selon leur besoin dans les cas d'une réussite, d'une situation ou d'un souhait. Comme aussi de façon commune, on organise des sacrifices à leur endroit pour le bien-être de la communauté, du village ou du quartier dont ils ont la charge d'assurer la protection. Mais, malgré le dynamisme religieux marqué par le pluralisme religieux, ces appartenances communes continuent toujours de garder leur place de gardien du temple et méritent toujours une audience sociale forte. C'est par exemple le **xèbisso, le legba**.

- Le **vodoun** identifié dans le cadre de cette recherche est celui que d'aucuns qualifient de **vodoun moderne**. On leur attribue cette dénomination parce qu'il s'identifie dans leur pratique à un mélange de pratiques déjà existantes ou observables dans d'autres catégories déjà reconnues jusque-là. Ceci traduit encore une fois l'effet de la modernité qui secoue nos religions actuelles. J'évoque ici en exemple le **vodoun Tron**. Dans leur pratique, on retrouve un ensemble d'éléments qu'on peut retrouver chez les chrétiens, les musulmans. C'est le cas de l'utilisation de la bougie ou des colas.

Cette catégorisation que je fais n'inclut pas la part active accordée à l'idée selon laquelle, chaque individu constitue en soi un *vodoun*. Ce qui fait que dans ses pratiques culturelles, il peut arriver qu'on lui recommande de matérialiser ou de disposer sur lui telle ou telle divinité afin d'atteindre ces objectifs. Ces cas n'ont pas été pris en compte dans le cadre de cette thèse parce que généralement, ce sont des matérialisations particulières d'une des catégories de *vodoun* évoquées ci-haut. D'autres travaux pourraient par contre identifier d'autres catégories, ceci traduit les limites de cette recherche qui se justifie par le fait que nous sommes dans une société où il est de plus en plus difficile de maîtriser tous les paramètres de la vie religieuse du fait de la pluralisation religieuse. Cette situation fait que les réalités varient d'un acteur à un autre et d'une source d'information à une autre. Alors, ce qui est fait ici n'est qu'un effort de centralisation des propos d'informateurs et des lectures exploratoires sur la question. L'objectif est de présenter les différentes communautés qui existent dans la catégorie des pratiques culturelles dites de tradition afin de toucher du doigt la problématique du renoncement religieux dont l'un des facteurs explicatifs est la diversité religieuse, raison pour laquelle je ne me suis pas mis à l'idée de présenter la communauté dominante, ce qui serait difficile à appréhender dans ce contexte.

5-3-2- Bénin de l'islam

Désormais classé première religion au Bénin avec plus de 27 % des fidèles, à la suite du dernier recensement général de la population organisé en 2013, cette communauté est la seule au Bénin qui présente une croissance dans les statistiques (20,6 % en 1992, 25 % en 2002 et 27 % en 2013) et une homogénéité. Ceci se justifie, à mon entendement, surtout à l'avènement de la transition démocratique des années 1990, accompagnée par des performances économiques et sociales. Dès lors, la communauté musulmane du Bénin a

commencé à entreprendre divers projets islamiques. Il s'agit notamment de la construction de plusieurs mosquées, la création de journaux islamiques dont "La Lumière de l'Islam", le tout nouveau mensuel "Al-Oumma Al-Islamia" et une radio, "La Voix de l'Islam". Le nombre de mosquées dans la capitale économique du Bénin, Cotonou, augmente d'année en année. Aujourd'hui, cette ville d'environ 600.000 habitants compte plusieurs centaines de mosquées, dont 12 réservées, à la prière du vendredi. Le plus grand de ces lieux de prières est la mosquée centrale du quartier de Zongo d'une capacité de 30.000 fidèles. La communauté musulmane du Bénin s'est dotée de plusieurs écoles islamiques privées parmi lesquelles on cite : l'établissement franco-arabe de Zongo-Cotonou. Plus de 30 Organisations Non Gouvernementales (ONG) islamiques, parmi lesquelles ; la Communauté Islamique Universitaire du Bénin (CIUB), la Ligue des Diplômés du Monde Islamique (LIDMI) et l'Association Islamique des Elèves du Collège (AIEC) ont été créées au Bénin.

Cette expansion progressive de l'islam au Bénin marque le développement d'une politique de la part de cette communauté à donner plus de visibilité. J'émetts donc l'hypothèse que plus les mosquées sont créées, plus la visibilité devient plus importante.

Alors, le phénomène de la pluralisation religieuse dont j'évoque à travers cette thèse demeure d'actualité. On semble assister à une concurrence qui devient de plus en plus rude. Tout se passe tout comme si chacun a son niveau développe des stratégies de conquêtes de fidèles en participants, non seulement à la multiplication des stations ou mosquées dans les villes, mais aussi s'investissent dans les activités d'œuvres sociales.

5-3-3-Bénin des confréries philosophico-religieuses

Il s'agit des mouvements héritiers d'un grand maître vivant ou mort, ils revendiquent plus l'aspect philosophique que l'aspect religieux ou ésotérique. Parmi ceux qui existent, on peut distinguer : l'Eckenkart, la Rose-Croix, la Franc-maçonnerie.

5-3-4-Bénin des Ministères.

Ils sont de tendances chrétiennes. Les acteurs de ces Ministères ont souvent une liberté par rapport à l'Évangile. Parce que pour eux, l'Évangile est un moyen qui permet d'atteindre le divin. Ils œuvrent donc dans l'intercession et non sa parole comme chez les catholiques. Au Bénin, on peut distinguer : le Ministère International pour l'Évangélisation et le Réveil Spirituel, le Ministère d'Intercession, de Délivrance Prophétique Ezékiel, le Ministère de la Montagne du Feu et des Miracles.

5-3-5- Bénin des Eglises Evangéliques

Le Bénin est surtout marqué par une prolifération des Eglises indépendantes dites Eglises évangéliques. La plupart de mes informateurs pensent qu'on peut les évaluer à plus de 5000 lieux de cultes. Elles sont facilement repérables de par leurs dénominations qui sortent de l'ordinaire et qui touchent directement la vie du fidèle. La situation sociale étant par endroits insoutenable de même que celle économique, je me suis donc permis de faire une corrélation entre la progression galopante des Eglises évangéliques au Bénin et la situation de pauvreté des populations. Cette situation garantit sans doute le succès de ces groupes. Promesse de succès dans la vie sociale, en entreprises ou autres, elles prétendent apporter à leurs adhérents des solutions rapides aux échecs et aux difficultés de la vie quotidienne. C'est pour cette raison qu'ils développent une théologie fondée sur ce qu'on

appelle l'évangile de la prospérité matérielle (argent, travail...). Celles fréquemment rencontrées au Bénin sont : Eglise Evangélique des Assemblées de Dieu, Eglise Apostolique du Bénin, Union Renaissance d'Hommes en Christ, Union des Eglises Evangéliques du Bénin UEEB/SIM, Eglise Pentecôte au Bénin, Eglise de Pentecôte de la Foi, Union des Eglises Protestantes Baptistes, Eglise du Plein Evangile Foursquare

5-3-6-Bénin des Eglises Protestantes

Les Eglises Protestantes sont reconnues comme provenant de l'Eglise Catholique et ont des pratiques semblables à celles de l'Eglise Catholique. On peut donc distinguer : Eglise Protestante Méthodiste (Synode), Eglise Protestante Méthodiste (Conférence).

5-3-7-Bénin des Eglises Orthodoxes

C'est une communauté qui appartient aux Églises chrétiennes d'Europe Orientale et qui depuis 1054 se sont séparées de l'Église Catholique de Rome. Elles font partie aussi de la sphère religieuse béninoise. Parmi celles qui existent, j'ai pu repérer : Eglise Orthodoxe Apostolique du Bénin, Eglise Orthodoxe du Bénin, Eglise Orthodoxe Grecque, Eglise Orthodoxe Universelle.

5-3-8- Bénin des Eglises Indépendantes Africaines

Les communautés religieuses indépendantes africaines sont des mouvements religieux organisés, avec un nom distinct et des membres qui réclament le nom de chrétien, reconnaissent Jésus-Christ comme Seigneur et dont le pouvoir est sous la responsabilité d'Africains. Le Bénin n'est pas en marge de cette fréquente apparition de ces mouvements. D'aucuns expliquent l'apparition de ces mouvements par la liberté religieuse qui est

devenue une réalité dans certains pays de l'Afrique de l'Ouest dans les années 90. Mais d'autres estiment que l'Afrique serait en train de prendre ses responsabilités face à une religion chrétienne catholique qui ne répond pas aux normes et aux attentes de ces populations. Les plus connues au Bénin sont : Eglises du Christianisme Céleste, Eglise du Renouveau du Christianisme Céleste, Eglise de la Paix Apostolique, Eglises Catholique Privée de Jésus (encore appelé Phénomène Banamé).

Ces communautés indépendantes africaines présentées constituent les plus connues et qui reviennent souvent dans les propos de nos informateurs mobilisant de nos jours de plus en plus de fidèles.

5-3-9- Bénin de l'Eglise Catholique Romaine

L'Eglise Catholique Romaine, longtemps classée première religion au Bénin, d'après les données statistiques officielles, perd cette place au fil des temps. Les statistiques qui résultent du RGPH4-INSAE-2013 confirment cette perte de visibilité de cette communauté en le plaçant comme deuxième religion au Bénin avec une proportion d'environ 25 %. La situation de cette communauté sur l'étendue du territoire se présente dans le tableau ci-dessous.

*Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à
Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou*

No	Diocèse	Nbre de paroisse	Doyenneté	Secteur	Nombre de prêtres
1	Abomey	76	14	-	131
2	Cotonou	98	18	-	327
3	Dassa-Zoumé	51	8	-	87
4	Djougou	21	-	5	20
5	Kandi	11	-	-	20
6	Lokossa	54	09	-	170
7	Natitingou	33	-	6	60
8	N'dali	14	-	-	05
9	Parakou	23	-	6	73
10	Porto-Novo	74	14	-	216
TOTAL		455	63	17	1109

Tableau XII : *Situation de l'Eglise Catholique au Bénin.*

Source : *Annuaire de l'Eglise Catholique 2015.*

L'Eglise Catholique au Bénin, c'est 455 paroisses, 10 diocèses et 1109 prêtres. Mais elle doit faire face à la dynamique des Eglises Evangéliques et nouveaux mouvements religieux dans leur ensemble. C'est en des termes de logique marchande que Mercier (2007) résume

la situation de l'Eglise Catholique face aux nouveaux mouvements religieux : «En Afrique, l'Eglise perd des parts de marché au profit des néo protestants qui se débrouillent mieux qu'elle ». Je prends par ce couloir, pour demander si le Catholicisme serait-il une religion mal adaptée à l'Afrique en général et au Bénin en particulier ? Le constat est parlant : en s'accommodant aux conditions sociales et à la pensée religieuse traditionnelle, ces nouvelles Eglises semblent combler quelque peu les aspirations populaires. En allant puiser dans le fond religieux traditionnel -thaumaturgie, culte démonstratif, sotériologie pragmatique-, ces Eglises s'approprient la culture. Les principales attaques de ces communautés envers l'Eglise Catholique ciblent la question de son identification à un système colonial étranger et son incapacité à présenter des solutions concrètes aux problèmes quotidiens des populations. L'inculturation longtemps proposée par l'Eglise Catholique pour s'adapter au contexte actuel de la religion semble présenter ses limites face à la stratégie développée par ces nouvelles communautés dans un contexte où la démonopolisation de l'espace religieux est d'une réalité non négligeable. C'est sans oublier les questions de mœurs dans lesquelles s'imbriquent les prêtres ou curés de paroisse, les pratiques qui relèvent de la moralité et participent à la perte de la notoriété de cette communauté. Au lieu d'en faire une préoccupation majeure, certains pensent que l'Église Catholique se complait dans la réponse suivante aux fidèles : « fais ce que je te dis pour avoir Jésus et entrer dans la grande maison de Dieu, mais ne fais pas ce que je fais ». Ces attitudes, comportements et pratiques liés à des garants de l'Église Catholique mettent en doute des fidèles, créent des frustrations et provoquent des résistances à la croyance ou tout de moins à l'Eglise Catholique. Ce sont là sans doute des éléments qui ouvrent le boulevard au renoncement des fidèles. Ces facteurs justifient donc le choix de cette communauté comme étude de cas du renoncement religieux. Quand on sait que l'apparition de ce qu'il convient d'appeler « phénomène Banamé » a été un choc du siècle que l'Église

Catholique béninoise ait connue je me propose de m'y intéresser en abordant le christianisme et les chrétiens de Banamé dans cette thèse.

5-4- Chrétiens de Banamé comme des prémices à une recherche sur le renoncement religieux dans l'Eglise Catholique

La recherche portant sur l'étude socio anthropologique du renoncement religieux a véritablement pris corps à la suite de la naissance au Bénin, du mouvement religieux de Banamé. Un premier travail a été réalisé sur cette communauté lors de la production du mémoire de fin de formation pour l'obtention du Diplôme d'Etude Approfondie intitulé *Les chrétiens de Banamé description d'une communauté religieuse indépendante africaine*. A la suite de ce travail, j'en suis arrivé à la conclusion que la naissance et l'émergence de ce mouvement dans le monde catholique sont les conséquences d'une émancipation sociale. Ainsi, hormis les raisons qui focalisent l'attention sur le choix de l'Eglise Catholique comme étude de cas, figure la naissance de ce mouvement qui constitue un handicap majeur à l'Eglise Catholique au regard de ses objectifs. De ce fait, s'il y a un mouvement religieux de référence pour le compte de cette thèse, c'est celui dénommé le «phénomène Banamé». Ce mouvement religieux nouveau et en pleine expansion au Bénin mobilise un grand nombre de leaders et fidèles provenant principalement de l'Eglise Catholique. Mais il fait aussi beaucoup objet de conflit avec l'Eglise Catholique et dans une moindre mesure avec des gouvernants politiques.

Les recherches ont permis de nous rendre compte que ses dirigeants s'appuient sur des problèmes observés au sein de l'Eglise Catholique romaine pour solliciter leur renoncement. De l'autre côté, les dirigeants de l'Eglise Catholique qualifient ce mouvement de secte et demandent aux fidèles de ne pas y fréquenter. Ces deux discours tentent donc de s'exclure mutuellement mettant en évidence la pertinence sociale des

*Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à
Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou*

mesures de régulation sociale en l'occurrence l'interdiction de fréquentation de cette Eglise par les leaders religieux de l'Eglise Catholique. Aussi L'implication des dirigeants de l'Eglise Catholique est diversement appréciée et entretient donc des polémiques au niveau des fidèles. S'agit-il d'une secte ou d'un nouveau schisme? Dans l'un ou dans l'autre des cas, il convient de constater que la coprésence de ces deux catégories d'acteurs loin d'introduire une synergie d'action fait place à de profonds clivages. Le défaut de collaboration saine entre ces deux catégories d'acteurs présente un intérêt particulier pour l'analyse socio- anthropologique du renoncement religieux. Ainsi, j'ai choisi comprendre un peu sur comment ce mouvement s'est installé au Bénin. Alors, les informations issues des entretiens révèlent qu'au départ ces deux mouvements travaillaient ensemble. Les photos ci-dessous permettent de mieux expliquer cette situation.



Photo 1 : A gauche l'Eglise Catholique Sainte Odile de Banamé, à droite la nouvelle Eglise en construction par Parfaite.

Source : Cliché SODEGLA, 2013.

Source : Cliché SODEGLA, 2013

L'image présentée à l'extrême gauche montre la paroisse Sainte Odile de Banamé. Elle représente, l'espace social favorisant la rencontre entre les deux acteurs clés ayant produit un éveil de conscience pour les fidèles catholiques : le Père Mathias et Parfaite. Celle-ci selon nos enquêtés aurait été amenée pour se faire exorciser. Mais très tôt Mathias compris

qu'en réalité Parfaite ne souffrait pas de la sorcellerie. Elle avait une puissance en elle qui dépassait celle d'un sorcier. A l'âge de 16 ans, Parfaite commença déjà par avoir des visions et des révélations, nous ont rapporté nos enquêtés. Elle commençait par assister le Père Mathias dans ses séances d'exorcisme. Ainsi, les deux acteurs ont commencé par gagner l'attention des fidèles de cette paroisse. Ce fut le début d'une émancipation sociale. Ils se sont forgé un statut. Elle dit être l'incarnation de Dieu Esprit-Saint et se serait fixée une mission de trente ans et en trois points à savoir : **bouter hors du Bénin la sorcellerie et ses corollaires de nuisances maléfiques et mortelles ; restaurer et assainir l'Eglise Catholique mise en place par Jésus-Christ ; et enfin, mettre fin à la commercialisation de la foi.**

Or, il est admis en sciences sociales que toute crise sociale provient toujours d'un tissu social qui est porteur d'une révolution sociale. Ainsi, ces deux acteurs ne partageant plus les mêmes visions que l'Eglise Catholique, une cessation d'activités leur a été demandée, car celles-ci ne répondaient plus aux exigences de l'Eglise Catholique. Mathias et Parfaite ne se sont pas pliés aux demandes de leurs supérieurs. Entre temps, Mathias aurait été envoyé à l'extérieur pour continuer ses études de théologie, mais celui-ci déclina l'offre de son archevêque en revenant. C'est de là qu'il fut excommunié pour insubordination et pratiques schismatiques puis renvoyé de l'Eglise. Le bouleversement social a pris corps à partir de cet instant, parce que des camps furent formés : ceux qui partagent la vision de Mathias et de Parfaite d'une part et de l'autre côté ceux qui sont restés fidèles à l'Eglise Catholique. C'est le début d'un conflit social qui provoquera un clivage social entre Parfaite-Mathias et l'Eglise Catholique.

Cette révolution sociale qu'a connue la communauté Catholique du Bénin de par la paroisse sainte Odile, a laissé quelques édifices. La photo à l'extrême droit présente le

Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou

bâtiment de l'Eglise Catholique Sainte Odile entamé dans la période où Parfaite et le père Mathias VIGAN exploitaient encore l'espace social pour évangéliser. C'était les fidèles qui contribuaient en grande partie à sa construction par leurs différentes cotisations. Les travaux de ce bâtiment ont été interrompus depuis que Parfaite et le père VIGAN ont été accusés de mener des pratiques allant à l'encontre des principes de l'Eglise Catholique. Ils auraient été accusés de mener des œuvres sataniques. Ainsi, ils auraient été renvoyés de l'Eglise Catholique. Leur renvoi a suscité un mécontentement dans le rang d'une bonne partie des fidèles qui ont décidé de ne plus contribuer à apporter leurs aides à l'achèvement de ce bâtiment. Ce qui explique jusqu'à présent l'état dans lequel se retrouve ledit bâtiment. Leur départ de l'Eglise Catholique a donné naissance au Phénomène Banamé. La photo ci-dessous traduit la présence de cette Eglise à Sovidji (Banamé)



Photo 2 : A gauche l'Autel et à droite la place du calvaire de Sovidji (Eglise Catholique de Parfaite).

Source : cliché SODEGLA, 2013.

Source : Cliché SODEGLA, 2013.

Lorsqu'un phénomène social réussit à s'installer dans un environnement où les conditions préalables d'existence ne lui étaient pas favorables, on assiste à une forme de motivation afin de perpétuer davantage le mouvement nouvellement installé. Alors, Parfaite a changé

de prénom, en se faisant appeler désormais *Dagbo* qui veut dire en Fon le *grand papa*. Elle devient alors le grand-père de toute l'humanité dit-elle. Les données empiriques renseignent qu'après la révolution sociale créée par le père Mathias et Parfaite sur la paroisse sainte Odile et qui a provoqué de profonds bouleversements conduisant à sa démission et à son excommunication, ils ont trouvé refuge sur la colline dénommée Sovidji de Banamé pour poursuivre leurs activités. C'est sur cette colline qu'ils implanteront aussi leur Eglise. Ils lanceront de même la construction de deux Vatican un petit et un grand.

Mais, il est à constater que les pratiques n'ont pas changé. Tout porte à croire qu'on se retrouve encore dans une Eglise Catholique Romaine, sauf que la couleur rouge domine. La photo à l'extrême gauche traduit l'Autel de l'Eglise de Sovidji. Il est situé sur le côté gauche de la colline. C'est le lieu de célébration de la messe. On note la présence des cardinaux, des évêques, des prêtres, du Pape, séminariste et des sœurs religieuses. Tout comme à l'Eglise Catholique, on procède à l'ordination ou à la consécration des différents acteurs religieux. Nous pouvons percevoir à l'intérieur de cet autel la statue de la Vierge-Marie, devant laquelle les fidèles s'agenouillent pour leurs diverses invocations. Aussi, y sont collées les photos de Dagbo, de Nicole et du Pape. Il faut y voir donc que la présence de l'image de ces acteurs sociaux traduit la particularité et qui est synonyme d'une Communauté Indépendante Africaine.



Photo 3 : *Vatican de Banamé à gauche et un cardinal à droite.*

Source : *Cliché SODEGLA, 2013.*

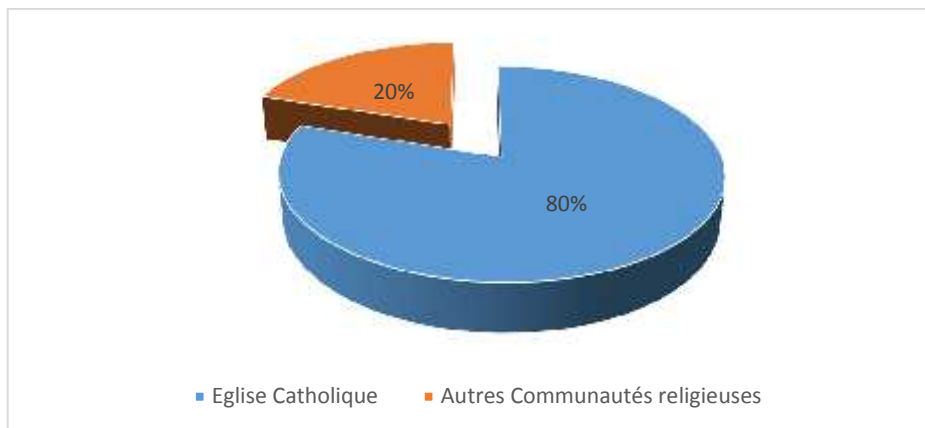
Source : *Cliché SODEGLA, 2013.*

La photo ci-dessus présente un cardinal de l'Eglise Catholique de Banamé dans son accoutrement et le Vatican qui est en construction à gauche. Comme la figure l'indique, on note une forte représentativité des pratiques, styles et couleurs de l'Eglise Catholique. Cette forte représentativité d'insigne et pratiques romaine peut s'expliquer par le fait que ce soit en leur sein que le phénomène ait pris corps. De plus, les pratiques religieuses que nous avons constatées lors de l'étude exploratoire révèlent qu'il n'y a pas une différence remarquée entre la liturgie de ces deux communautés religieuses comme on peut le dire désormais. Ainsi, la communauté qui a le plus reçu l'effet de cette manifestation religieuse est l'Eglise Catholique. De ce fait, les autres communautés religieuses n'ont que partiellement perçu l'effet de ce mouvement.

Même s'il est admis en sciences sociales, selon les travaux de (Sardan, 1995), (Ella, 1998) qu'aucune innovation sociale ne provient du hasard, il n'est qu'une restructuration du système existant pour en faire un autre. Les passionnés de phénomène nouveau souhaitent qu'au lieu qu'on assiste à une transplantation du modelé romain dans la réalité africaine,

qu'on assiste plutôt à une formalisation de nos réalités pour en faire une pratique religieuse nouvelle. Car, c'est à croire que Dieu n'est pas « chez nous ». Mais comme son objectif est de restructurer l'Eglise Catholique, le présent travail reste sans parti pris

Je me suis intéressé par la suite à la source de provenance réelle des fidèles de ce mouvement religieux. Parce qu'ayant constaté qu'il existe une reproduction très forte des pratiques de l'Eglise Catholique. Sur la base des entretiens individuels et d'observation directe réalisée à la suite d'un long séjour sur le terrain, la proportion de provenances de chrétiens Catholique Romaine est matérialisée dans le graphique ci-dessous.



Graphique 15 : *Les sources de provenance des fidèles de Banamé.*

Source : *Données de terrain, 2013.*

Il faut comprendre à travers ce graphique qu'en dehors des Eglises Evangéliques, Protestantes et Célestes qui participent désormais à la vie religieuse au Bénin avec l'Eglise Catholique, l'on dispose désormais d'un autre mouvement religieux qui est celui des Chrétiens de Banamé. La particularité est qu'il est, tel que la présente le graphique, constitué en majorité de fidèles venus de l'Eglise Catholique. Les pratiques aussi peinent à se différencier de celle de l'Eglise Romaine. Ces éléments constituent des mobiles très enrichissants pour l'analyse du renoncement religieux.

5-5-Synthèse

Dans la perspective de présenter le contexte religieux qui favorise le renoncement religieux le présent chapitre s'est attelé à présenter l'univers religieux au Bénin. Pour ce faire, il s'est inscrit dans la même démarche que (Amouzouvi, 2005) en présentant dans un premier temps, la situation religieuse sur le plan national. A ce niveau, il faut comprendre qu'il a été mis en exergue la situation religieuse par Départements afin de montrer les dynamiques religieuses dans le pays et la part de l'Eglise Catholique face à ces mouvements religieux qui sont de plus en plus visibles. Dans un second temps, il est tenté de rappeler la dimension historique de la situation religieuse au Bénin, ce qui a permis de retenir que l'Eglise Catholique bien qu'étant la première communauté chrétienne au Bénin a connu des perturbations déjà dès ses débuts. Afin de rendre compte des dynamiques religieuses actuelles qui montrent que le Bénin est aussi marqué par le pluralisme religieux, une troisième partie dénommée le Bénin religieux a permis de présenter les caractéristiques générales de la situation religieuse au Bénin. Et pour finir, un accent particulier a été mis sur les chrétiens de Banamé, une communauté religieuse particulière pour cette recherche. Comme il a été présenté, elle constitue les prémices de la présente thèse qui porte sur le renoncement religieux.

Chapitre VI : Systématisation, auto référentialité et logiques de renoncement religieux

Le présent chapitre vient pour répondre à une préoccupation centrale à savoir: pourquoi renonce-t-on à l'Eglise Catholique ? Cette question se rapporte principalement à l'objectif numéro deux qui consiste à décrire les logiques du renoncement religieux des acteurs. Dans cette optique, les résultats sont présentés suivant l'approche développée par Olivier de Sardan (1995) qui a identifié deux formes de logiques : logiques représentatives et logiques stratégiques

Ces approches évoquées sont chapeautées par la théorie des systèmes sociaux de (Luhuman, 1988), parce qu'en réalité, l'une des positions majeures défendues à travers cette thèse est que nous sommes dans une société en transition. Ce qui implique qu'elle se trouve en pleine négociation avec ses normes, ses principes et ses valeurs. Cette négociation quasi permanente avec les repères, en vue d'élaboration d'autres repères, fait que la société béninoise est en perpétuelle composition, décomposition et recomposition de ses normes religieuses. Dans cette recomposition, le défaut d'interaction entre les différentes composantes du système fait qu'on n'assiste pas à une systématisation. Les données empiriques recueillies et présentées dans les chapitres précédents ainsi que les analyses qu'elles ont permises ont montré, entre autres, que le renoncement religieux de la foi catholique, trouve son développement, non seulement dans les conditions sociales de la religion, mais aussi dans les dynamiques religieuses que traverse la société béninoise. En d'autres termes, la non-auto référentialité de cette communauté religieuse qui peut aussi se justifier par un défaut d'interaction constitue des bases solides sur lesquelles se fondent les logiques représentationnelles et stratégiques du renoncement religieux. Cette vision accentue la problématique de l'existence et du (dys) fonctionnement des institutions

religieuses. Elle met en relief les pratiques religieuses et comportements liés à l'éthique ou à la morale dans ces communautés religieuses. Ceci implique de fonder empiriquement quelques représentations qui démontrent la non-systématicité de ces communautés. Une telle démarche paraît d'autant plus essentielle, parce que l'hypothèse ici est que, sa non-auto référentialité crée un dysfonctionnement, donc un vide dans lequel s'enracinent des logiques des renonçants.

. La présente these part alors de ce principe, pour expliquer que, ce sont ces pensées sociales de l'Eglise Catholique qui déterminent le renoncement religieux des fidèles.

6-1-Logiques représentationnelles des renonçants

L'une des positions majeures qui ont servi de fil conducteur à ce travail est que le renoncement religieux est lié, dans une certaine mesure, aux logiques représentationnelles des acteurs. Elle renvoie aux idées développées par les acteurs de leur communauté religieuse et qui justifient leur décision de renoncement. Car, il apporte à l'analyse la question liée à l'autoréférentialité des sphères religieuses. Elle est donc appréhendée sous l'angle d'un dysfonctionnement du système religieux qui ne facilite pas une meilleure interaction entre le fidèle et sa communauté afin de le mettre en confiance. La collecte de données réalisées chez les chrétiens catholiques renforce cette position. En ce sens qu'elle a permis d'identifier des logiques représentatives qui constituent des logiques de renoncement religieux. Ces représentations qui n'auraient pas d'existence si cette communauté arrivait à s'autoréférencier en réactualisant davantage ses normes, principes et valeurs pour une réponse aux différentes préoccupations des fidèles. De façon globale, ces représentations ne sont pas liées aux dogmes religieux, mais aux pratiques, en comparaison à d'autres communautés nouvellement créées, et à l'éthique des prêtres dans

cette communauté. Une lecture croisée de ces représentations qui favorisent des logiques de renoncement religieux confirme l'hypothèse selon laquelle l'Eglise Catholique Romaine au Bénin est en perte de vitesse.

6-1-1- L'éthique des prêtres catholiques

La survie d'un groupe, d'une institution, qu'elle soit religieuse ou étatique, dépend de l'éthique de tous les acteurs membres. Ceci est d'ailleurs souligné par (Legault, 2003) qui pense que l'éthique est une réflexion sur les valeurs qui orientent et motivent nos actions. S'inscrivant donc dans cette logique, il convient alors d'aborder la question liée à l'éthique chez les prêtres de cette communauté. En effet, pour la majorité des informateurs rencontrés, si l'Eglise Catholique n'est plus si représentative comme dans le passé, elle trouve son explication dans le comportement constaté chez certains de ses responsables, à savoir les prêtres, les curés de paroisse et les sœurs religieuses.

Si, à l'international, c'est la pratique de la pédophilie qui est reprochée aux prêtres, ce qui est d'ailleurs un secret de polichinelle ; sur le plan national, ce sont les questions de mœurs, de corruption qui sont souvent évoquées à l'endroit de ces acteurs. A titre illustratif, la littérature nous renseigne que le 21 août 2010, le Saint-Siège a contraint l'ancien archevêque de Cotonou, Mgr Honorat, Antoine Agboton à renoncer à sa charge en raison de son implication dans des affaires de mœurs et de corruption (J uompan-Yakam, 2011). Bien avant cette décision qui témoigne de l'évidence du fait dans cette Eglise, le Pape Benoit XVI, en visite officielle au Bénin, dans son relevé de discours le 5 août 2010, évoquait déjà le tableau sombre lié à la question de mœurs et de corruption qui devient fréquente chez les responsables de l'Eglise Catholique en général auquel le Bénin n'est pas exclu. L'éthique de ces responsables religieux catholiques est donc remise en cause de nos

jours par ses fidèles. Une situation qui fragilise non seulement les acteurs religieux, mais aussi cette communauté dont la visibilité est de plus en plus, en baisse. Comme le disait un informateur rencontré à Banamé :

« Le poisson pourrit par la tête ; que devient une institution religieuse lorsque le premier responsable est impliqué dans des affaires sales qui ne sont pas dignes de son nom ou de son statut de prêtre ? », Etienne, Cotonou le 14-05-2016.

Ces discours qui relèvent du vécu de ces informateurs contribuent à la construction des représentations qui se développent autour de l'éthique de ces prêtres dans nos sociétés.

Généralement, il y a un idéal connu auquel les fidèles s'y attendent. Cet idéal est celui d'homme de Dieu, exemplaire et qui ne s'immisce pas dans les affaires de bassesse et de corruption. Mais, à en croire ces derniers, cet idéal est souvent remis en cause du fait de pratiques constatées chez les prêtres et curés de paroisse. Il m'est arrivé d'entendre dans les propos des informateurs, *« on ne croyait pas, on ne s'attendait pas à ça »*. C'est le cas de cette étudiante rencontrée sur le campus d'Abomey-Calavi qui expliquait :

« Au départ, j'avais une considération pour le curé de ma paroisse, mais il est arrivé un jour où il me proposa de l'accompagner à Bohicon pour l'aider dans ses courses. Alors, pour moi c'était un privilège. C'est ainsi, sans me poser beaucoup de questions, j'ai accepté. Mais, arrivés à Bohicon j'ai compris qu'on ne pouvait pas rentrer le même jour parce qu'il restait des choses à faire le lendemain. C'est ainsi qu'il me proposa qu'on aille dormir à l'hôtel. Ce qui m'avait un peu étonnée c'est qu'il avait réservé une seule chambre d'hôtel au lieu de deux. Mais comptant sur sa bonne foi d'homme de Dieu, je ne me faisais aucun souci. C'est ainsi qu'après les courses de la journée on s'est retrouvé sur le même lit quand à 4 h du matin il a commencé par me bousculer. Dans

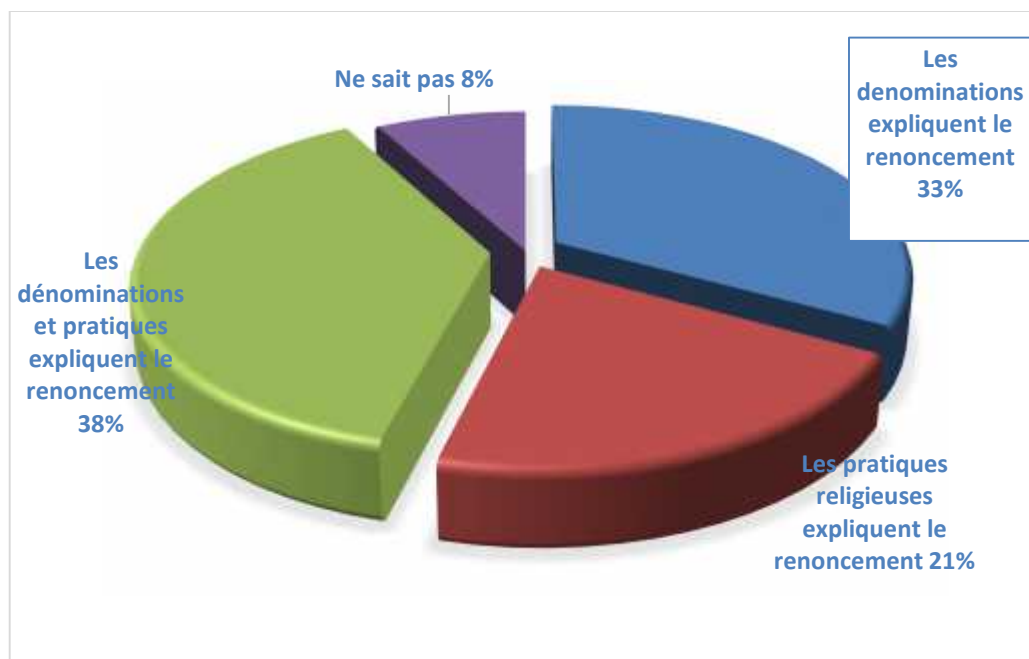
ma défense, je lui posais des questions ci-après pour l'amener à la raison. Mon curé, vous nous aviez refusé ces choses à l'Eglise non, il me répondait, on est plus à l'Eglise ici, toi aussi tu penses que de mon statut je peux dire des trucs du genre publiquement, Eglise c'est Eglise et ici est ici. Mais j'avoue que depuis cette nuit, j'ai commencé par me comporter différemment envers ces hommes de Dieu. Parce qu'en réalité ils enseignent autre chose et ils font autre chose. J'ai fini par renoncer de même que ma famille parce que chaque fois que je le vois, je me rappelle la scène... », Lucienne, Calavi, le 13-04-2016.

Cette situation explique donc les dérives observées chez certains prêtres de l'Eglise Catholique. Un discours est d'ailleurs de plus en plus fréquent chez ces acteurs, « *faites ce que je vous dis et non ce que je fais* ». Ces propos renforcent les qualificatifs attribués aux prêtres par les renonçants, à savoir « **menteurs, corrompus, voleurs et preneurs de la femme d'autrui** ».

6-1-2-« Eglise Catholique st Michel de Cotonou », « Ministère de la joie » quand les dénominations d'Eglise traduisent le renoncement religieux

L'un des facteurs sur lesquels se focalise la présente thèse pour expliquer le renoncement religieux est le pluralisme religieux. En effet, il est constaté depuis un temps une multitude de nouveaux mouvements religieux qui se traduisent par une apparition de nouvelles Eglises. Elles poussent dans presque tous les quartiers et les rues. Ce phénomène est plus remarqué, comme il avait été évoqué ci-haut, à Abomey-Calavi et Cotonou, qu'à Banamé qui constitue les trois sites concernés par cette recherche. Mais contrairement à l'Eglise Catholique, il est remarqué que ces communautés ont des appellations, à la limite, incitatives, qui sont différentes de celles connues dans l'espace religieux béninois avant les années 90, ayant un rapport avec la vie sociale des acteurs. Il ne serait alors pas superflu

de se pencher sur la question. Et, il faudrait savoir si les dénominations de ces Eglises n'influencent pas la décision de renoncement religieux. Les réponses obtenues sont présentées dans le graphe ci-dessous.



Graphique 16 : *Les représentations sociales des dénominations d'Eglises et le renoncement religieux.*

Source : *Données de terrain, 2015.*

De la lecture du graphique, on retient que ces dénominations influencent la décision de renoncer à la foi catholique. La raison est que, pour certains, non seulement ce sont les pratiques religieuses de cette communauté, mais il y a aussi, les dénominations qui parlent et qui donnent plus de sens à ce qui se fait dans cette Eglise. Après ces résultats obtenus qui me paraissent concluants, la suite de la recherche s'est intéressée à ces différentes dénominations qui existent dans la zone de recherche. Après avoir répertorié ces différentes appellations, l'on s'aperçoit qu'il y a plusieurs catégories dénominatives. Que ce soit chez les catholiques ou que ce soit dans le monde des Eglises Evangéliques,

Protestantes et Célestes. Ces différentes catégories dénominatives sont présentées dans la suite du travail.

6-1-2-1- Catégories dénominatives des Eglises autres que Catholiques

Ces catégories dénominatives se résument en sept points essentiels selon nos recherches et se rapportent à différents aspects : soit de la vie religieuse soit dans la vie sociale. L'essentiel qu'il faudra remarquer est que chacune de ces dénominations communique une intention donnée.

✓ **Dénominations ayant un rapport avec le nom de Dieu**



Photo 4 : *Quelques photos de dénomination des Eglises Evangéliques se rapportant au nom de Dieu*

Source : *Cliché SODEGLA, 2015*

Au vu des noms ayant trait à Dieu, tous décrivent les valeurs incarnées par Dieu en relation avec son immense amour et sa miséricorde. Ceci constitue un point commun à toutes ces églises qui leur permet surtout d'afficher leur universalité. Autrement, ils s'accordent tous

à dire que Dieu est unique, ce qui les prédispose à accueillir toutes catégories de fidèles. Malgré cette similitude, chaque église s'identifie aussi à travers ses pratiques, sa vision et les inspirations puisées du vécu quotidien des fidèles.

✓ **Dénominations se rapportant au nom de Jésus-Christ**



Photo 5 : *Quelques photos de dénomination des Eglises Evangéliques se rapportant au nom de Jésus-Christ.*

Source : *Cliche SODEGLA, 2015.*

Toutes ces Eglises dont les dénominations font allégeance à Jésus-Christ se rapportent à son ministère au cours de sa vie sur terre. Ces noms, dans leur ensemble, traduisent le plus l'idée selon laquelle, leurs Eglises constituent un tremplin pour accéder à la paix et au salut apportés par Jésus-Christ. Mais, la dissemblance dans la dénomination de ces Eglises réside au niveau des faits marquant la vie de Jésus-Christ. On distingue ainsi des noms d'Eglises qui ressortent le parcours, les victoires et même les épreuves de Jésus-Christ qui

se transposent, non seulement dans les dénominations, mais aussi dans la philosophie du groupe religieux.

✓ **Dénominations se rapportant aux faits révélateurs**



Photo 6 : *Quelques photos de dénomination des Eglises Evangéliques se rapportant aux faits révélateurs.*

Source : *Cliché SODEGLA, 2015.*

Selon les acteurs rencontrés, l'attribution de dénominations d'Eglises provient très souvent de l'inspiration reçue de Dieu par le dirigeant, mais aussi de l'objectif poursuivi. Ainsi, on assiste à des noms très captivants ou spécifiques qui se fondent sur la vocation qui anime chacun. À titre d'exemple on peut citer « l'Eglise Evangélique des Gagneurs d'Âmes ». La dénomination de l'Eglise dans ce cas, ne ressort pas le nom de Dieu, mais plutôt de la vision que les responsables prétendent avoir. A cet effet, on s'interroge sur le discours des fidèles sur les dénominations.

✓ **Dénominations ayant rapport à l'évangile**



Photo 7 : *Quelques photos de dénomination d'Eglise Evangélique se rapportant à la Bible.*

Source : *Cliché SODEGLA, 2015.*

Les noms de cette catégorie d'église sont basés sur l'usage de la Bible, perçue comme livre de vie et parole universelle de Dieu. Ces responsables fondent leur dénomination sur certains aspects de ce livre de vie. Il s'agit de ressortir les propos assez évocateurs qui renseignent sur l'immensité de la grandeur de Dieu. Néanmoins, ils se différencient les uns des autres à travers parfois la combinaison de passages bibliques.

✓ **Dénominations ayant un rapport aux lieux saints**



Photo 8 : *Quelques photos de dénomination des Eglises Evangéliques se rapportant aux lieux saints.*

Source : *Cliché SODEGLA, 2015.*

Cette catégorie dénomminative est le propre des Eglises du Christianisme Céleste. Elles portent toutes des noms qui se rapportent aux lieux saints qui furent la cible de plusieurs évènements dans la Bible en matière de miracles ou de prodiges ou des enseignements de Dieu. Ainsi, ces lieux pris comme des références constituent une source d'inspiration pour plusieurs dirigeants de ces Eglises. Ceux-ci s'inscrivent alors dans cette logique de rapprocher les fidèles potentiels à ces sites historiques. Dans cette dynamique, les responsables rajoutent quelques particularités propres à leur objectif : cas de « l'Eglise du Christianisme Céleste, cité de Jérusalem d'Agla ». Ceci traduit un rapprochement d'un lieu

saint, Jérusalem, ville palestinienne à celui d'Agla, un quartier du 13^e Arrondissement de Cotonou (Bénin).

✓ **Dénominations se rapportant aux croyances**



Photo 9 : *Quelques photos de dénomination des Eglises se rapportant aux croyances divines.*

Source : *Cliché SODEGLA, 2015.*

Selon les acteurs de ces communautés religieuses rencontrés, c'est sur la foi que se repose l'Eglise. Et celui qui a la foi bénéficie du bonheur, de la protection divine et d'autres avantages que le seigneur accorde. Alors, selon eux, qu'elle soit dérivée de l'objectif à atteindre ou provenant d'une quelconque révélation, les dénominations doivent se rapporter à l'Être Suprême. Dans cette perspective, tous les fidèles pratiquants de cette Eglise ont une foi qui provient de Dieu.

✓ **Dénominations ayant trait à des noms de Saints ou de Prophètes**



Photo 10 : *Quelques photos de dénomination des Eglises se rapportant à des noms de Saints ou de Prophètes.*

Source : *Cliché SODEGLA, 2015.*

Les dénominations des églises, dans ce cas, se rapportent à certains personnages clés qui ont contribué à l'accomplissement de la mission de Dieu. Il s'agit des saints et prophètes qui ont marqué les Saintes Écritures. De ce point de vue, les différents responsables s'appesantissent sur les missions de ces derniers dans l'objectif de perpétuer leurs œuvres. Cette intention qui est répandue favorise la mise en œuvre des objectifs que se fixent les dirigeants et pasteurs d'Eglise en favorisant l'adhésion de certains fidèles.

6-1-2-2- Catégories dénominatives de l'Eglise Catholique

A priori, l'on pourrait croire qu'au sein de l'Eglise Catholique, qu'il n'existe pas des catégories dénominatives, mais lorsqu'on fait une lecture de toutes les dénominations de cette Eglise et sur la base des entretiens avec certaines responsables de l'Eglise, on s'aperçoit qu'il y a une catégorisation. Et nécessairement, ce sont des noms qui proviennent

du Saint-Siège à Rome. Contrairement dans les Eglises Evangéliques où c'est une inspiration divine. On retient donc qu'il y a quatre grandes catégories dénominatives qui se présentent comme suit :

➤ **Dénominations qui se rapportent aux saints**

Ces dénominations sont fondées sur des noms de quelques acteurs qualifiés de saints et ayant marqué de façon positive l'histoire de l'Eglise Catholique par leurs pratiques religieuses. Dans cette optique, l'Eglise qui porte ces noms, matérialise cette personnalité et appelle tous ces fidèles à être non seulement à son image, mais aussi à bénéficier de la protection spirituelle de ce saint. Ainsi, on peut distinguer l'Eglise Catholique Saint Antoine de Padoue, l'Eglise Catholique Sainte Joséphine de Bakhita, et autres. La photo ci-dessous en dit mieux.



Photo 11 : *Dénomination d'Eglise Catholique se rapportant à des noms de Saints.*

Source : *Cliché SODEGLA, 2015.*

➤ **Dénominations se rapportant à des noms d'Apôtres**

Dans la même logique que les dénominations liées aux Saints, on distingue celles liées aux apôtres ou aux disciples de Jésus. Selon nos informateurs, ces disciples ont été d'une grande importance dans la vie de Jésus. Les fidèles qui fréquentent cette Eglise sont d'abord considérés comme disciples de Jésus, et sont appelés à être à l'image de ce disciple. Mais, il est à noter que ce ne sont pas tous les noms des apôtres que porte l'Eglise. Il s'agit de ceux qui, de façon positive, ont servi Jésus-Christ selon la Bible. C'est ainsi que, jamais, aucune Eglise n'a porté le nom de Judas. Ces cas de dénominations sont matérialisés par la photo ci-dessous.



Photo 12 : *Dénomination d'Eglise Catholique se rapportant à des noms d'Apôtres.*

Source : *Cliché SODEGLA, 2015.*

➤ **Dénominations se rapportant à des noms d'Archanges**

Ces dénominations qui sont de la catégorie des anges supérieurs selon la religion chrétienne ne sont pas si populaires comme les autres noms. Le constat effectué lors de

nos recherches est le suivant : ces appellations sont souvent réservées aux diocèses dirigés par l'évêque de la ville qui constitue un grand pôle de concentration qui gouverne les différentes paroisses qui sont sous sa tutelle. C'est le cas par exemple de l'Eglise Saint Michel de Cotonou présentée dans la photo ci-dessous.



Photo 13 : *Dénomination d'Eglise Catholique se rapportant à des noms d'Archanges.*

Source : *Cliché SODEGLA, 2015*

➤ **Dénominations se rapportant au nom de Marie et au nom de Jésus**

Ces appellations sont liées d'une part, à Marie qui selon l'Eglise Catholique est la mère de Jésus, et d'autre part, liées à Jésus même qui est le fils unique de Dieu. C'est le cas par exemple de l'Eglise Marie Auxiliatrice de Menontin qui est présenté sur la photo ci-dessous. Les raisons qui justifient ces appellations s'inscrivent dans la même logique que celles évoquées dans les autres catégories dénominatives.



Photo 14 : *Dénominations d'Eglise Catholique se rapportant au nom de Marie.*

Source, Cliché SODEGLA, 2015.

6-1-3-Représentations sociales des catégories dénominatives et renoncement religieux de la foi catholique

De la lecture de ces différentes catégories dénominatives, on s'aperçoit que du côté des catholiques et celui des autres Eglises (protestantes, évangéliques et célestes), les appellations ont une portée symbolique. Alors, si dans l'Eglise Catholique ces dénominations se rapportent à des noms (Saints, Apôtres, Jésus, Marie), dans les autres Eglises, surtout celles évangéliques, la proportion à trouver une dénomination qui reste collée à la vie sociale et à l'espérance du fidèle est plus fréquente. Ce constat justifie, à notre entendement les représentations sociales que les acteurs font de leur spiritualité. Ils estiment que ces dénominations sont *plus expressives, attractives, évocatrices et incitatives* correspondant aux besoins ou à l'aspiration des fidèles. Par contre, les informateurs estiment que les dénominations de l'Eglise Catholique sont *anciennes*,

dormantes, vieillissantes, non expressives, non évocatrices et n'incitent pas à une croyance. Elles ne sont **plus collées aux dynamiques actuelles dans la religion.** Ceci se traduit dans leurs pensées et dans la communauté religieuse choisie et fréquentée. C'est ce que disait un informateur :

« Entre le Ministère de la joie, l'Eglise des Vainqueurs et St Antoine de Padoue et Saint Pierre-Paul, selon toi, tu choisirais quoi mon fils, de toute façon je ne comprends rien dans Padoue et Pierre-Paul », Rodrigue, Cotonou le 10-12-2015.

Ces logiques se justifient par l'apparition d'un fait nouveau dans la façon de vivre la foi au Bénin. De plus en plus, les acteurs aiment les miracles. Ils s'excitent dès qu'ils entendent parler d'un « homme de Dieu » qui fait des choses qui sortent de l'ordinaire. Ces pratiques nouvelles qui ne sont pas constatées dans l'Eglise Catholique, à part quelques prêtres-exorcistes, justifient les dénominations de ces Eglises qui influencent désormais le choix de la communauté religieuse d'appartenance des fidèles. La présente thèse reste dans la logique de ces informateurs et postule que non seulement cette nouvelle donne participe à une perte de visibilité de l'Eglise Catholique, mais aussi provoque une influence sociale sur les acteurs qui renoncent à la foi catholique.

6-1-4-Dieu catholique au banc des accusés

La métaphore « Dieu catholique au banc des accusés » dont je fais usage dans ce cadre pour traduire les logiques stratégiques des renonçants se fonde sur les critiques ou des accusations portées par ces derniers sur cette communauté pour renoncer. Ces accusations qui relèvent des façons collectives et individuelles de conception ont pour essence les vécus ou les expériences religieuses tirées des récits religieux issus des entretiens de groupe et ceux individuels. De façon générale, on retient d'après les renonçants que :

- ✓ **Les fidèles ne sont pas heureux dans les petits groupes de l'Eglise (Chorale, groupe de catéchèse, groupe de prières, renouveau)**

Les renonçants estiment que ces différents groupes religieux de l'Eglise Catholique qui devraient participer à l'épanouissement de la jeunesse chrétienne et à l'enracinement de leur foi catholique constituent au contraire des espaces de frustrations, de conflits de leadership et de développement de pratiques qui ne facilitent pas la vie en communauté. En réalité, il ressort de nos entretiens que ce sont des questions de corruption, de mœurs ou de bassesse, qui constituent le quotidien de ces groupes religieux. Aussi, est-il parfois reproché au curé de la paroisse le fait d'entretenir des relations de réciprocité avec certains acteurs qui ne sont pas assez claires aux yeux des autres membres avec, en l'occurrence les jeunes filles des groupes. Ce qui fait que certains parents rencontrés estiment que ces groupes religieux, loin d'accomplir leurs fonctions premières qui sont l'animation de la paroisse, le renforcement de la foi de ces jeunes afin d'être éduqués suivant les principes de Dieu, participent malheureusement à leur destruction. Ceux qui sont souvent victimes de ces dérives finissent par renoncer puisqu'ils sont marqués négativement.

- ✓ **Les prêtres et sœurs religieuses ne sont pas l'ami des pauvres, ils fréquentent seulement la maison des riches, des cadres et hautes autorités de la république**

Ces différents acteurs évoqués, dans leur vie sociale, développent des relations d'amitié avec des fidèles. Mais malheureusement, nos informateurs nous ont fait constater que leurs amis sont souvent des riches et autorités occupant une haute fonction dans l'administration ou ayant un rang social élevé. Cette pratique notée chez ces acteurs participe, de mon entendement, de l'exclusion sociale. Certains parmi eux, qui ont été approchés, et qui ont reconnu l'existence du fait, ont expliqué que souvent, ce sont les grands donateurs de l'Eglise. Ainsi, en reconnaissance, le curé ou le responsable religieux entre deux courses

peut faire un déplacement vers le domicile de ce dernier pour l'honorer. Cette pratique ne retient pas l'attention de certains fidèles renonçants qui trouvent par contre que Dieu existe pour les pauvres. Donc, ceux-ci devraient être privilégiés par ces responsables religieux.

✓ ***Les fidèles ne sont pas associés aux instances de prise de décisions***

Les fidèles renonçants de la foi catholique estiment n'être souvent pas associés aux grandes décisions de cette communauté. Si ces décisions ne proviennent pas du Vatican, ils proviennent de l'archevêque ou du conseil des évêques. Et c'est par un communiqué qu'ils sont informés. Or, c'est une décision qui touche l'Eglise et il n'y a pas d'Eglises sans les fidèles. Dans cette logique, ils ne se reconnaissent pas parfois à travers ces différentes décisions. En conséquence, cela crée des conflits d'interprétations et une confusion dans sa mise en œuvre et son respect par les fidèles. Cette situation donne naissance à des acteurs déviants en face de ces décisions qui sont par la suite mal perçues dans cette communauté. Ainsi, ceux-ci finissent par renoncer. La raison est qu'ils constatent qu'ils ne sont plus acceptés par la communauté. Certains sont parfois interdits de fréquentation par le curé de la paroisse.

✓ ***L'Eglise Catholique n'est pas présente dans la quotidienneté des fidèles et n'apporte aucun apaisement lié aux soucis et aux solutions des problèmes des chrétiens***

Cette communauté religieuse serait une communauté trop théorique ; elle ne crée pas un rapprochement entre vie sociale et pratiques religieuses de ses fidèles. C'est du moins ce qu'il convient de retenir des entretiens avec les renonçants. Ces acteurs qui inscrivent la croyance comme une réponse aux problèmes relevant de leur quotidienneté qualifient l'Eglise Catholique comme étant dans une incapacité d'être présente dans leur vécu

quotidien. A comparer avec les pratiques des nouvelles communautés religieuses qu'ils trouvent plus présentes et plus rapprochées des fidèles.

✓ **L'Eglise Catholique n'est plus Sociale**

Malgré tout l'effort reconnu, qu'elle soit sur le plan national ou qu'international, à travers ses différentes œuvres de charité et ses différents centres d'orphelinat, l'Eglise Catholique est qualifiée paradoxalement de non social par les renonçants. Ils estiment qu'il y a une absence de solidarité ; qu'on assiste plus au développement de l'individualisme au sein de cette communauté. Cette absence de solidarité se remarque à divers niveaux. Premièrement, entre les différentes autorités (Prêtres, Curés de paroisse, Cardinaux, Evêques et les sœurs religieuses) qui sont souvent marquées par des conflits de personne et d'intérêt. Ces conflits s'achèvent souvent par l'existence de frustrés, ce qui crée des dysfonctionnements dans le système religieux. Deuxièmement, une absence de solidarité entre les autorités et les fidèles, et même si elle existe, les fidèles estiment qu'elle se développe de façon sélective. Enfin, une absence de solidarité entre fidèles chrétiens catholiques, par ce que certains fidèles se croient les plus rapprochés du curé ou de l'archevêque et ils développent donc des actes de suprématies. Le social est de plus en plus absent de la part des autorités. Contrairement aux autres communautés religieuses où les pasteurs en personne offrent des cadeaux, donnent des bourses d'études, assistent les fidèles dans leurs difficultés. Ces pratiques sont de plus en plus absentes dans l'Eglise Catholique selon les renonçants approchés. L'ensemble de ces éléments contribue à la perte de visibilité de cette communauté au profit d'autres et justifie par voie de conséquence le renoncement religieux.

✓ **Le clergé (catholique) n'est pas souvent en phase avec les fidèles pour ce qui
concerne les objectifs sociaux et théologiques**

A l'issu des entretiens avec les renonçants, il ressort que le clergé catholique n'est pas souvent en phase avec les fidèles dans le fonctionnement et dans les prises de décisions. C'est à dire que le clergé est dans la logique de préservation des dogmes religieux. Mais, les fidèles, compte tenu de certaines réalités liées à leur vécu, ne comprennent pas souvent le bien-fondé de ces décisions. Cette situation entraîne souvent des incompréhensions entre ces différents acteurs. La plupart des acteurs rencontrés qui m'ont parlé de ce type de dysfonctionnement entraînant le renoncement des fidèles trouvent que le clergé est souvent dans l'excès ; il refuse de prendre en compte l'aspiration des fidèles dans ses prises de décisions. Ces informateurs fustigent donc un défaut de complémentarité entre les objectifs théologiques et les objectifs sociaux. Ce qui rejoint un des aspects évoqués plus haut qui énonce que les fidèles ne sont pas souvent associés aux instances de prise de décisions. Or c'est contre ces derniers que les décisions s'appliquent.

✓ **Le culte de l'Eglise Catholique est ennuyeux et son style est très ancien**

Le culte de l'Eglise Catholique n'est pas vivant. Il est constitué de pratiques très anciennes qui ne s'adaptent pas aux nouvelles formes de religiosités et qui ne comblent pas l'attente des fidèles. Cette insuffisance rend compte de ce que l'inculturation n'est pas parvenue à combler les attentes de cette communauté qui devra exister désormais en tenant compte des nouvelles communautés. Selon nos informateurs, ces nouvelles communautés sont beaucoup plus africanisées. En effet, elles proposent un culte basé sur des pratiques qui permettent aux fidèles de s'identifier. Il s'agit des séances de prière (*prière de combat, prière de délivrance, opération coup de feu* par exemple, etc.) marquées par des témoignages et des révélations. Ces occasions sont souvent des moments de « grande

prière énergétique » avec autant de bruits qu'il faut pour invoquer son Dieu. Or, dans l'Eglise Catholique, ces pratiques n'existent pas, à part le mouvement dénommé « nouveau » dont les pratiques sont peu semblables avec des prières qui sont organisées dans le silence avec moins de bruit. Mieux, ces pratiques (des nouvelles communautés) qui retiennent l'attention des renonçants sont traitées de non conformes par l'Eglise Catholique. Cette situation fait de cette communauté une Eglise dormante, pas très émouvante, avec un style qualifié d'ancien par les renonçants rencontrés.

✓ **L'Eglise Catholique n'est pas sociable**

Pour les renonçants, l'Eglise Catholique n'est pas que non social, elle n'est pas sociable non plus, parce qu'ils estiment qu'elle se reconnaît comme étant une Eglise Universelle, première religion chrétienne. Selon les informateurs, cette prédisposition fait d'elle une institution religieuse fermée sur elle et n'entre pas en relation ou en interaction avec les autres communautés religieuses en présence. Or, le Bénin, comme d'autres pays se retrouvent de plus en plus dans un contexte différencié marqué par une démonopolisation de l'espace religieux du fait de l'émergence de nouvelles communautés. Cette situation devrait amener la communauté chrétienne catholique à établir un lien, pas un lien de supériorité, mais plutôt un rapport d'égalité et d'équité avec ces nouvelles églises pour une cohérence religieuse et un bon établissement d'un dialogue interreligieux. A en croire les informateurs, l'absence de cette interaction avec les autres communautés fait qu'ils disposent de plus en plus de communautés qui existent ou tentent d'exister comme des adversaires au lieu qu'ils agissent en complémentarité. C'est le cas des chrétiens de Banamé évoqué plus haut qui en dit mieux. Cette situation qui constitue un facteur à la création de mouvement parallèle favorise l'émergence des dysfonctionnements dans le

système religieux béninois et rappelle la question d'autoréférentialité et la systématisation des sphères religieuses qui, justifient le renoncement religieux.

✓ **Le culte de l'Eglise Catholique ne tient pas compte de l'environnement culturel
et de la vie sociale des fidèles**

Après l'avènement des protestants, il est constaté que l'Eglise Catholique avait tenté de trouver une réponse à cette préoccupation qui devenait une réalité à laquelle elle doit faire face afin d'exister et de s'adapter aux exigences des nouvelles formes de religiosité. Ainsi, à travers le "Vatican II" (1965) par le Décret n° 22 Ad Gentes, il est demandé de « soumettre à un nouvel examen » les « faits et les paroles révélés par Dieu, consignés dans les Saintes Lettres, expliqués par les Pères de l'Eglise », et cela « dans chaque grand territoire socioculturel ». De ce fait, la complémentarité entre foi et culture est d'une grande importance afin d'associer les pratiques culturelles de chaque localité à l'évangélisation. Il s'agit de l'inculturation qui, selon Adoukonou (2009), met mieux en évidence que, l'évangélisation n'est pas réductible à un simple rapport entre cultures (comme dans l'acculturation). Elle se dit plus spécifiquement de la rencontre entre la foi et les cultures. La culture étant un phénomène dynamique, l'évangélisation sera ainsi donc dynamique et processuelle en tenant compte des aspects culturels positifs. Cette nouvelle forme d'évangélisation qui rapproche l'Eglise Catholique de ses fidèles, à en croire ses dirigeants, doit les maintenir dans la foi catholique. Néanmoins, les événements de 2008 au Bénin, « le phénomène Banamé », qui ont permis la naissance de ce nouveau mouvement religieux et les propos issus des entretiens avec nos informateurs, témoignent du fait que ce problème demeure une réalité pour l'Eglise Catholique. Il constitue des logiques de renoncement religieux.

✓ **L'Eglise Catholique est un « marché » où l'on vient n'importe comment et l'on s'en va comme on veut**

Le fonctionnement de l'Eglise Catholique est qualifié de « marché » par les renonçants. Les informateurs qui tiennent ce discours s'inspirent des communautés naissantes où le premier jour est sanctionné par une présentation officielle et de façon publique du fidèle à tous les membres de l'Eglise. Cette pratique limiterait les dérives et permet de rassurer le nouveau fidèle qu'il est dans une nouvelle famille. Donc la pratique revêt d'une grande importance pour ces communautés qui estiment qu'elle est un instrument de contrôle et de mesure. En ce sens qu'elle permet d'avoir, au fur et mesure, la situation de l'Eglise et les types d'acteurs qui y fréquentent. Mais dans l'Eglise Catholique, cette pratique n'est pas observée bien qu'étant une mesure coercitive. Cette situation fait qu'il existe un nombre important de fidèles catholiques qui viennent effectivement à l'Eglise mais qui ne sont pas enregistrés ou qui ne sont pas reconnus officiellement. Généralement, c'est quand le fidèle se déclare qu'il se fait enregistrer. À partir de cet instant, il suit le processus d'intégration (baptême, communion et confirmation). Cette pratique ne retient plus l'attention des renonçants qui sont de plus en plus tentés par l'expérience de ces nouvelles Eglises.

Ces sept arguments enregistrés lors des travaux de terrain permettent d'évoquer la métaphore selon laquelle le Dieu Catholique est sur le Banc des accusés. C'est-à-dire l'Eglise Catholique regorge des insuffisances relevées par des renonçants dans son système; ces insuffisances justifient leur renoncement. Ces éléments sont classés du côté des logiques stratégiques parce que touchant le fonctionnement du système catholique qui ne s'adapte pas à la dynamique actuelle de la religiosité pour son autoréférentialité. Dès lors, il existe plusieurs façons d'être catholique, ce qui constituent des logiques de renoncement.

- **Les catholiques saisonniers** : ils sont catholiques que s'il y a des évènements tels que Baptême, Mariage, Communion, etc.
- **Les catholiques formels** : ceux qui sont inscrits dans les registres de l'Eglise, mais ils n'ont pas la foi.
- **Les catholiques informels** : ils ne sont pas inscrits dans les registres de l'Eglise, mais qui ont la foi.
- **Les catholiques syncrétistes** : ceux qui adoptent le christianisme comme une religion parmi tant d'autres, à cause de sa perspective, de sa valeur morale.

Ces différentes façons de fréquenter l'Eglise Catholique constituent des stratégies développées par ces acteurs qui refusent de se prononcer ouvertement sur leur décision de renoncement, mais qui portent des réserves à l'endroit de cette communauté.

6-2-Logique du « plus offrant »

« Quand on a le choix entre plusieurs on va au plus offrant ». C'est du moins ce qu'il convient de retenir quand il est question de savoir les logiques du renoncement de l'Eglise Catholique. Il est vrai que les renonçants, dans leurs présentations, n'ont pas fait usage aux concepts du « plus offrant » dans leur majorité. Seuls ceux qui savent lire et écrire ou qui parlent le français qui ont utilisé ce concept. Ceux qui ne sont pas dans cette catégorie, en s'exprimant dans la langue (Fongbé), parlent plutôt de « *fié gnon hou* » ou bien « *fié kponté hou* ». Ce qui peut se traduire en français par le « **plus offrant** ». Ces deux logiques se rejoignent et permettent de thématiser sur la question. Mais, pourquoi parlent-ils d'un système religieux « plus offrant » ? Les renonçants qui ont tenté d'expliquer cette logique s'inscrivent en effet, dans une approche comparative fondée sur une éventuelle satisfaction

Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou

et une comparaison des pratiques religieuses des communautés nouvellement installées et celle de l'Eglise Catholique. Avec la politique d'adaptation qui est la leur, les nouvelles communautés ont bâti leur pratique sur des guérisons spectaculaires. Ce qui engage ces communautés dans une africanisation de leurs pratiques religieuses. Les travaux de terrain ont permis d'être témoin de quelques pratiques de guérison lors des recherches à l'Eglise MEF d'Abomey-Calavi. La photo ci-dessous traduit mieux l'observation faite.



Photo 15 : Séance de prière de guérison dans l'Eglise Evangélique MEF à Abomey-Calavi.

Source : Cliché SODEGLA, 2015.

Source : Cliché SODEGLA, 2015

Les photos présentées ci-dessus sont des images prises lors des séances de prière de guérisons dans l'Eglise Evangélique MEF. Comme on peut le constater, ces pratiques qui caractérisent les nouvelles formes de religiosité développées par ces communautés sont édifiantes et interpellent le sociologue. Avec donc ces éléments, l'on dispose suffisamment de données empiriques valides pour être en phase avec les renonçants. Ces pratiques ne sont pas observables dans l'Eglise Catholique. Ce qui fait dire qu'elles constituent l'agent explicatif de la logique du « plus offrant » évoquée par les renonçants.

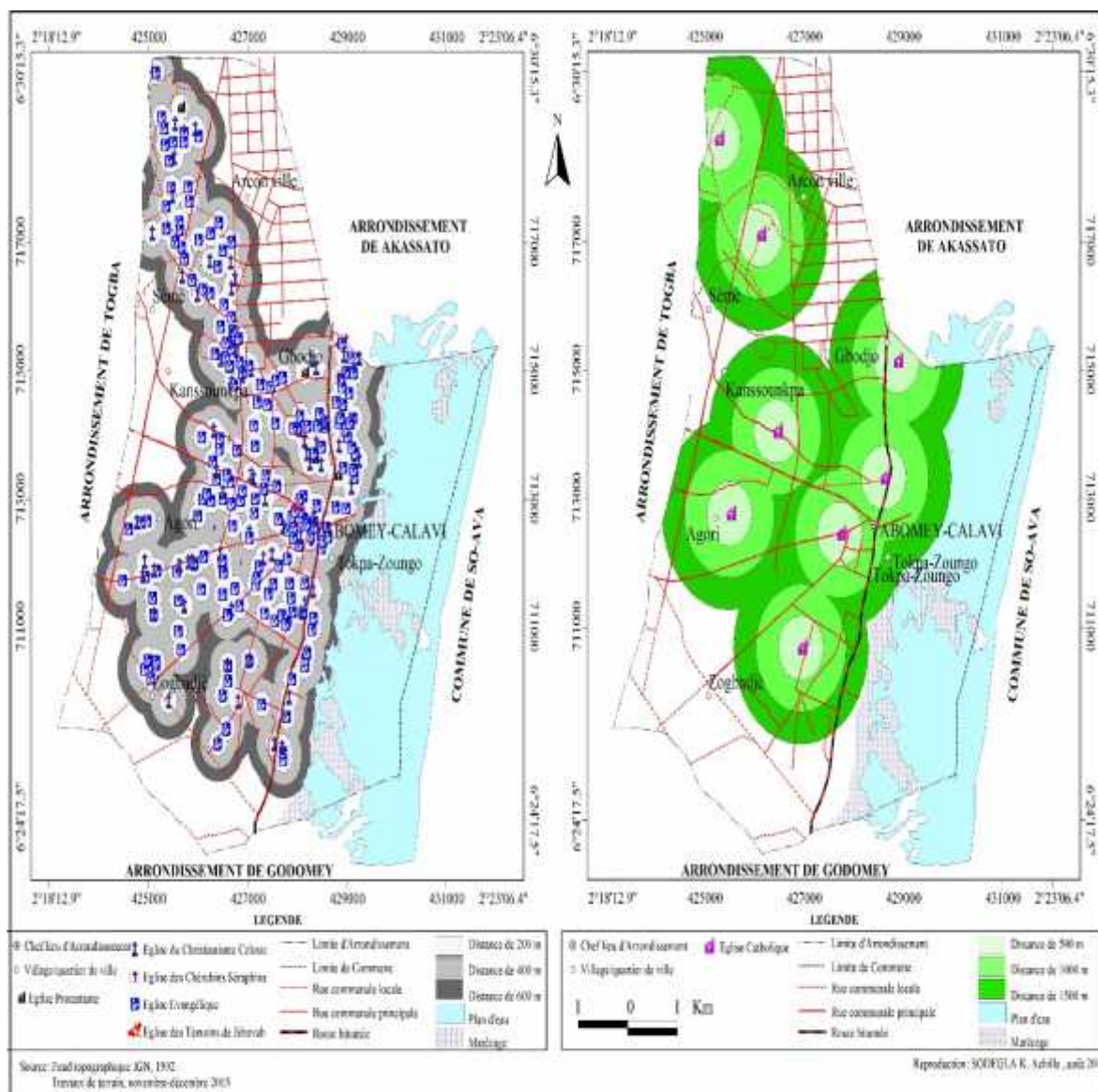
6-3-Logique du « plus rapproché »

Outre la logique du « plus offrant », identifiée et qui justifie le renoncement religieux, l'on peut évoquer aussi de la logique du « plus rapproché ». Les renonçants expliquent que l'Eglise Catholique, dans sa politique d'implantation de nouvelles paroisses, ne développe pas une politique fondée sur le rapprochement des paroisses aux fidèles. Au départ, cet élément de réponse qui justifie le renoncement ne paraissait pas très important à l'analyse. Mais, lors du dépouillement des fiches de terrain, on sait rendu compte que cet aspect de l'objet de recherche ne doit pas être négligé. Au total, 36 % des renonçants se sont penchés sur cet élément même s'ils l'ont évoqué sous divers angles. Alors, afin de tester la validité de cette piste qui n'était pas prise en compte dans nos réflexions, en collaboration avec les géographes, il est tenté de réaliser la carte de regroupement afin d'apprécier la distance moyenne qui sépare les paroisses de l'Eglise Catholique en comparaison avec celles des Eglises Evangéliques dans les localités de la recherche. Mais, les contraintes budgétaires ont eu raison de ce choix. Puisque les données n'existaient pas. Il fallait passer dans chaque ruelle afin d'enregistrer chaque communauté sur toute l'étendue du territoire concerné par la recherche. Mais, vu la densité de ces communautés en termes d'effectif et les moyens à dispositions, l'on s'est rendu compte qu'on ne pouvait pas couvrir toute la zone. Ce qui témoigne encore une fois, qu'aucune recherche préalable n'a été effectuée sur la question. Toutefois, des villes centrales ont été identifiées dans les deux communes spécifiques de la recherche pour rendre compte du fait. C'est donc dans cet esprit que l'Arrondissement de Calavi a été identifié pour le compte de la commune d'Abomey Calavi et le 13^e Arrondissement a été identifié pour le compte de la ville de Cotonou. Banamé n'a pas été pris en compte parce que, cet Arrondissement a été identifié dans cette recherche compte tenu de la présence en ces lieux du siège central des « chrétiens de Banamé ». Même s'il

*Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à
Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou*

constitue une limite pour cette recherche, c'est dans cet esprit que les cartes qui sont présentées ci-dessous sont réalisées et constituent une invite pour d'autres chercheurs qui s'évertueront sur la question de continuer afin qu'on puisse mettre à disposition de la communauté scientifique ces données qui paraissent très importantes pour l'analyse des dynamiques religieuses actuelles. Mais cette démarche n'entache pas la représentativité du fait. Ce n'est qu'un cliché de la situation observée dans l'espace de recherche Abomey-Calavi, Cotonou. Dans cette logique, la carte ci-dessous rend compte de la position des différentes communautés religieuses dans l'Arrondissement d'Abomey-Calavi.

Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou



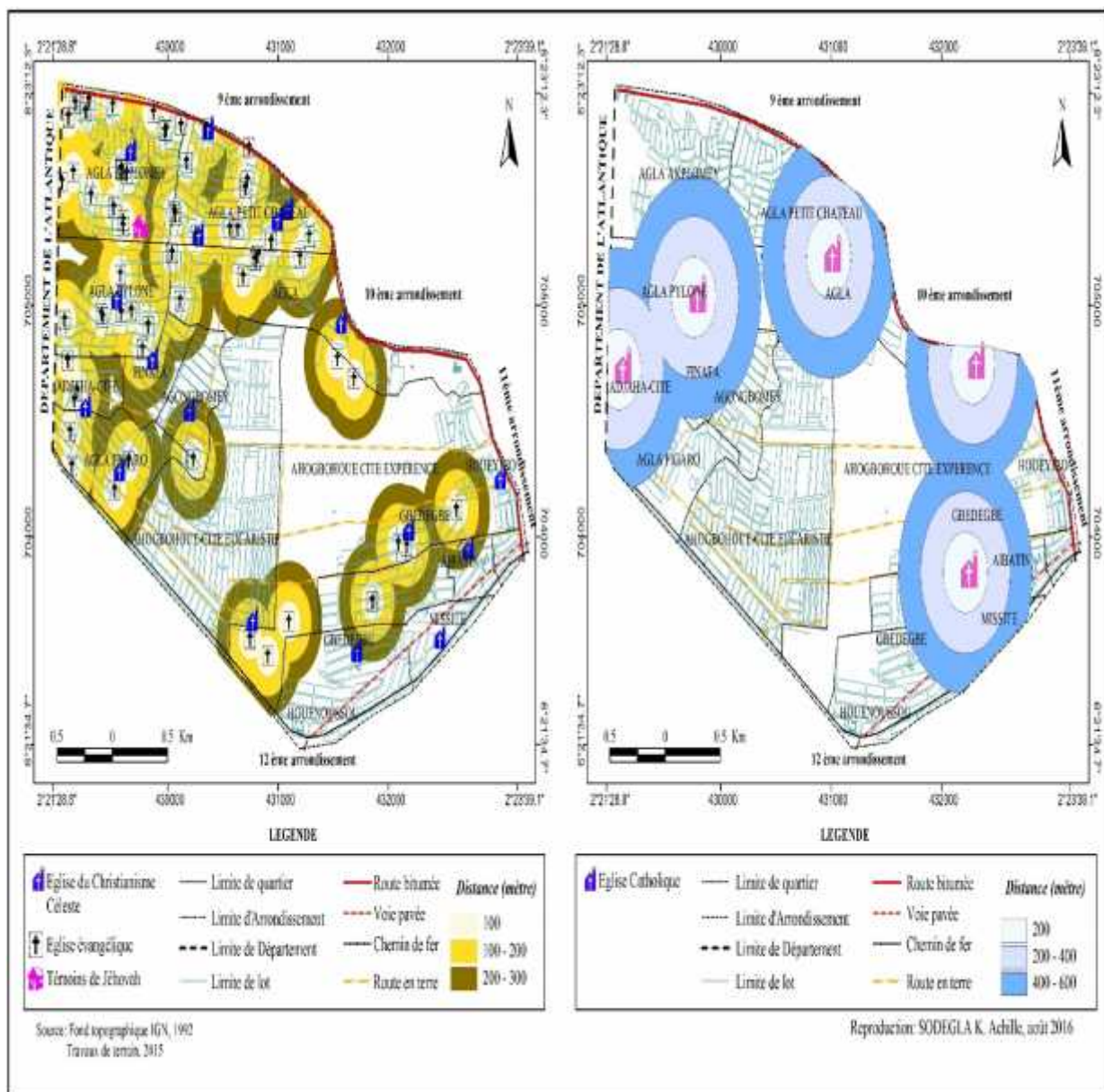
Carte 3 : Répartition spatiale des Eglises Evangéliques et les paroisses de l'Eglise Catholique dans l'Arrondissement d'Abomey-Calavi.

Source : Données de terrain, 2016.

La carte ci-dessus présente à gauche le positionnement des Eglises Evangéliques et à droite les paroisses de l'Eglise Catholique. Telles que présenté sur la carte, les Eglises Evangéliques qui sont en situation de concurrence sur le plan spatial sont estimées à 200m. Par contre, les paroisses des Eglises Catholiques sont estimées à 3,5 km l'une de l'autre. Dans l'optique d'assurer une validité de ces résultats pour des analyses plus productives,

Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou

cette même carte a été réalisée dans le 13^e Arrondissement de Cotonou. Les résultats sont présentés à travers la carte ci-dessous.



Carte 4 : Répartition spatiale des Eglises évangéliques et les paroisses de l'Eglise Catholique dans le 13^e Arrondissement de Cotonou.

Source : Données de terrain, 2016.

Comme indiqué par le graphique ci-dessus, le positionnement des Eglises Evangéliques est représenté sur le graphique situé à gauche et celui des Paroisses de l'Eglise Catholique

est représenté à droite. A la lecture, on s'aperçoit que contrairement à l'Arrondissement d'Abomey-Calavi, on constate que le regroupement est plus dense dans des zones données. Selon qu'on soit du côté de l'Eglise Catholique que des Eglises Evangéliques. Il faut donc comprendre qu'il y a des espaces où la dynamique religieuse est plus intense. Alors, dans ces espaces, la distance moyenne qui sépare les Eglises Evangéliques est de 300 m. Par contre, les paroisses des Eglises Catholiques sont à 4 km, voire 5 km.

Ce constat effectué qui vient confirmer le point de vue des renonçants permet de parler plutôt de la logique du « plus rapproché ». Les Eglises Evangéliques sont plus rapprochées que les Paroisses des Eglises Catholiques. Cette logique qui vient en complément de la logique du « plus offrant » permet de conclure que les renonçants sont aussi dans une logique de rationalité. Comme le disait un informateur,

« A quoi ça sert de parcourir des kilomètres si la réalité est tout proche, à côté de toi ? Dieu est partout, le plus important est d'être dans une Salle d'Eglise les dimanches »,
Claude, Cotonou, le 02-03-2015.

Ce qui ramène les débats portants sur la représentativité et l'occupation spatiale des communautés religieuses qui sont souvent objet de conflit entre ces dernières.

6-4- Synthèse

Ce chapitre de la thèse est consacré à l'objectif (2) deux qui consiste à présenter les logiques qui justifient le renoncement religieux des acteurs. La présentation des résultats liés à cet objectif a permis de rendre opérationnels les modèles d'analyses telles que l'interactionnisme de Goffman et la théorie des systèmes sociaux de Luhmann. Ainsi, on est parti du principe que les logiques du renoncement religieux sont focalisées dans une certaine mesure sur les logiques représentatives et les logiques stratégiques. Ces logiques puisent leur existence d'un défaut de systématisation ou du non-autoréférentialité des

sphères religieuses. Alors, en partant de l'exemple de l'Eglise Catholique étudié dans le cadre de cette recherche, les facteurs qui justifient les logiques de renoncement ont été mis en exergue. C'est ainsi que la question liée à l'éthique des prêtres a été évoquée, de même que la perception des renonçants de la foi catholique qui est aujourd'hui qualifiée de foi sans œuvres. Les catégories dénominatives des Eglises Evangéliques ont été mises en exergue en comparaison avec celles existantes dans l'Eglise Catholique. Cette démarche a permis de présenter les perceptions que les renonçants ont de ces appellations qui constituent de nos jours des facteurs très déterminants dans le processus de renoncement religieux. En marge des logiques représentatives, une partie a été réservée aux critiques clés formulées par les renonçants qui est intitulée « Dieu Catholique au banc des accusés ». Ces critiques ont permis de présenter les stratégies de fréquentation de l'Eglise Catholique qui découlent des logiques stratégiques. A sa suite, un accent particulier est mis sur deux types de logiques qui sont révélées à la suite de la recherche qui s'inscrit, selon nos analyses, dans le principe de rationalité de Weber. Il s'agit de la logique du « plus offrant » et celle du « plus rapproché ». L'ensemble de ces logiques permet de retenir que le renoncement religieux est conséquence du défaut de systématisation des sphères religieuses.

Conclusion

« *J'ai enfin ce qu'il me fallait, j'en cherchais une, bien adaptée à mes besoins, accessible, compréhensive, rassurante et disponible. Je suis fatigué de l'Eglise Catholique qui refuse de s'adapter et s'enfonce davantage dans ses pratiques vieillissantes, dormantes qui ne m'apportent rien de bon* ». Il n'est pas rare d'entendre ces propos, lorsqu'on s'intéresse aux récits religieux des renonçants à la foi catholique. La religion serait-elle devenue un bien de consommation, comme la mangue, l'avocat... au Bénin en général et à Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou de façon spécifique qui sont les zones privilégiées pour cette recherche ?

Une réponse précise et indiscutable à cette question semble (et c'est le moins qu'on puisse soutenir) impossible compte tenu des dynamiques religieuses observées de nos jours dans nos sociétés qui sont désormais considérées comme des sociétés en transitions. Car, pour qu'il en soit ainsi, il faut nécessairement prendre en compte : les cadres de référence adoptés pour l'évaluation des différentes observations faites, les indices de religion utilisés pour établir des catégories à l'intérieur des dimensions de la religion définies pour la circonstance. Or pour que ces dimensions puissent être légitimement fondées, il faut que les données auxquelles elles sont rapportées soient disponibles ou accessibles à la collecte. L'état de la religion au Bénin fait qu'aujourd'hui il n'est pas exagéré de dire qu'il existe les moyens pour obtenir toutes les données au niveau de toutes les dimensions. Et comme cette disposition pratique et méthodologique a été surmontée, on s'en rend compte qu'une réponse définitive à cette question est toujours fonction des conceptions individuelles liées aux faits religieux et aux liens qu'elles induisent.

Que cela soit chez le scientifique acteur à l'origine de la question ou chez le renonçant, les idées exprimées ne sont pas une simple association de propos. Il faut y découvrir la mise en valeur des convenances sociales qui justifient leurs logiques, des référents religieux, de

l'idéologie portée par les théologiens et les implications des différentes expériences religieuses des renonçants. Ainsi, vouloir s'enquérir de l'information sur le renoncement religieux, c'est accepter une confrontation des logiques et donc une incursion dans les construits sociaux d'une part, et d'autre part les perceptions qui justifient les représentations que ces acteurs portent à l'endroit de ces communautés qui présentent un défaut de systématisation. C'est bien là, le projet scientifique qui sous-tend la présente recherche.

La fréquente apparition des nouvelles Eglises a participé dans une certaine mesure à une démonopolisation de l'espace religieux. Cette situation fait de sorte que l'Eglise Catholique, qui de tout temps, a détenu le monopole dans l'arène religieux, s'est retrouvée en situation de désinstitutionalisation. D'aucuns parlent plutôt de sa désintégration. Le plus récent qui a orienté mes réflexions sur le choix de travailler sur le renoncement religieux est bien évidemment celui dénommé « le phénomène Banamé » au Bénin. Ce mouvement religieux, loin d'asseoir ses principes sur de nouvelles pratiques religieuses, est néanmoins parti de celles de l'Eglise Catholique qu'il a critiquée pour se tailler une place dans le champ religieux béninois. C'est dire donc qu'il y a un défaut d'interaction entre les différentes communautés naissantes qui devraient s'autoréférencier pour un fonctionnement harmonieux du système religieux béninois. L'effectivité de cette situation réduirait les différents faits religieux observés, dont le renoncement religieux devenu récurrent.

L'écart entre les pratiques religieuses des différentes communautés devenues nombreuses, accentuées par le pluralisme religieux, le défaut de systématisation de ces sphères religieuses et la faible interaction (pour éviter de dire qu'elle est presque inexistante) entre ces dernières et les fidèles, crée ce que certains chercheurs appellent de l'incertitude religieuse. D'où le renoncement religieux qui entretient des conflits dans nos ménages et

sociétés. L'ensemble de ces indicateurs a donc permis de centrer cette recherche autour d'une préoccupation centrale qui est celle de comprendre les facteurs qui justifient le renoncement religieux et, plus spécifiquement, celui de l'Eglise Catholique que j'ai identifié pour des raisons déjà évoquées dans le développement de cette thèse en étude de cas. Elle interroge donc les mobiles qui influencent la prise de décision de renoncement religieux en général et dans l'Eglise Catholique en particulier.

Au titre des hypothèses de recherche, elles ont été organisées dans une relation de causalité. La première place le renoncement religieux comme dépendant du profil social des renonçants. Cette même démarche est respectée dans un second temps, mais cette fois-ci, la relation de causalité est établie entre le renoncement religieux et les logiques évoquées par ces renonçants et qui justifient la prise de décision de renoncement. Enfin, le renoncement est en lien avec les représentations afin de catégoriser les types et les formes du renoncement religieux.

Les données produites et analysées sont présentées en trois parties composées chacune de deux chapitres. La première partie met en relief les considérations théoriques et méthodologiques avec une ouverture sur l'univers religieux au Bénin afin de mieux apprécier les dynamiques religieuses au Bénin pour, d'une part, une analyse plus productive des données de terrain et d'autre part, une meilleure construction de l'objet de recherche. Partant d'un positionnement théorique qui établit le renoncement religieux comme un défaut de systématisation des sphères religieuses de façon générale, elle inscrit la recherche et l'analyse des données dans les modèles que sont, l'analyse de réseaux, la théorie des systèmes sociaux et le modèle interactionnisme comme modèle dominant.

La deuxième partie projette un regard analytique et critique sur les données empiriques obtenues sur le renoncement religieux. Les données traitées dans cette partie ont permis de présenter le profil social du renonçant, spécifiquement de l'Eglise Catholique (puisqu'elle

est étudiée en étude de cas), leur trajectoire religieuse, leur mode de vie et les logiques qui structurent ce renoncement. Enfin, un effort de catégorisation des types et formes de renoncement religieux a été effectué compte tenu des logiques de renoncement identifiées.

La troisième partie a essentiellement permis de présenter les logiques du renoncement religieux en mettant un accent particulier sur la diversité religieuse au Bénin.

Au terme des analyses, il ressort que :

- Le renoncement religieux est fonction de l'âge des renonçants. Mais, il existe une tranche d'âge où le renoncement religieux est plus observé. Il s'agit de la tranche d'âge se situant entre dix-huit et quarante-cinq (18 à 45 ans) avec un pic réalisé dans la tranche d'âge de dix-huit à vingt-cinq ans (18-25 ans). Par contre, le renoncement religieux est presque inexistant à partir de soixante-cinq ans et plus. Ce qui permet de conclure que le renoncement religieux ne s'observe pas chez les personnes de troisième âge. Si l'on devait s'en tenir à l'âge biologique, on peut conclure que ce sont les jeunes qui renoncent le plus.

- Le renoncement religieux est fonction du niveau d'instruction. Plus les acteurs sont instruits, plus le taux de renoncement est important. Ce qui peut s'expliquer par le fait que le niveau d'instruction offre plus de possibilités aux fidèles en leur permettant de mieux s'intégrer dans les pratiques religieuses que l'acteur qui doit forcément attendre un tiers pour être au même niveau d'information et de compréhension. En d'autres termes, le niveau d'instruction élevé éviterait un suivisme de la part de l'acteur qui cherche à être au cœur des pratiques religieuses afin de vivre sa foi que de se voir conduire par une tierce personne. On s'inscrit plus dans cette logique parce que ne voulant pas raisonner comme certains acteurs qui estiment que le niveau d'instruction élevé attribue un niveau de

réflexion plus élevé. Cette logique qui explique le fait que le renoncement religieux soit fonction du niveau d'instruction est réfutée.

- Le renoncement religieux est fonction de la situation matrimoniale et du sexe. Après analyses des résultats issus des données de terrain, il convient de retenir que les femmes renoncent plus que les hommes et les célibataires renoncent plus que les mariés.

- Le renoncement religieux est fonction de la situation socioprofessionnelle et du groupe socioculturel. D'après les analyses, ce sont les étudiants/élèves et commerçant qui renoncent le plus. Ceci ne veut pas dire que les autres catégories socioprofessionnelles ne renoncent pas. Cette conclusion reste donc valide dans la zone de recherche et plus spécifiquement l'Eglise Catholique.

- Sur la base des trajectoires religieuses des renonçants, on peut dégager que le catholique de naissance et par conversion renoncent. Mais le taux de renoncement est plus fort chez les fidèles qui sont catholiques de naissance que chez ceux qui sont devenus chrétiens catholique par conversion. Ce sont aussi des acteurs qui pratiquent la pluri appartenance qui finissent par prendre la décision de renoncement. Il est vrai que ce phénomène est de plus en plus remarquable dans nos sociétés. Ce qui justifie dans une certaine mesure l'effet des dynamiques religieuses actuelles marquées par les nouvelles formes de religiosité.

- Enfin, dans la présentation de l'acteur qui renonce à la foi catholique, on est aussi arrivé à la conclusion que le renoncement religieux est fonction du mode de vie des renonçants, avec un accent particulier sur la structure de dépense et le revenu. L'accent particulier porté sur ces indicateurs permet par exemple de conclure que seuls les renonçants qui ont un revenu et une structure de dépense faibles qui renoncent plus. Le

taux de renoncement religieux est plus élevé chez ces catégories d'acteurs qui présentent ces situations.

- L'Eglise Catholique est prise comme un sous-système dans lequel tous les fidèles sont présentés comme étant en réseau. Cette approche qui relève du modèle d'analyse choisi a permis d'identifier les interactions qui existent entre les différents acteurs dans une communauté. Cet aspect de la question a été possible en partant des travaux d'experts des sciences sociales qui identifient des liens forts, des liens faibles résultants du degré d'interaction entre les catégories d'acteurs et de types de relation qui les lient. Cette démarche a permis de catégoriser deux formes de renoncement. De ces formes de renoncement religieux, six types de renoncements ont été identifiés et présentés dans le développement du chapitre trois. Comme il est déjà dit, tout choix est renoncement. On pourra donc retenir que les acteurs ne renoncent pas de la même façon. Cela y va des contraintes individuelles, collectives qui caractérisent les logiques du renoncement

- Le renoncement religieux est fonction des logiques des acteurs. Ces logiques sont caractérisées en trois formes. Les logiques représentationnelles qui se traduisent par les perceptions que ces acteurs ont du système catholique et de ses acteurs. Et enfin, la logique du « plus rapproché » et la logique du « plus offrant ».

Dans les éléments d'analyse, une question primordiale a couronné cette recherche et a permis d'élever le niveau du débat au rang de celle proposée par les scientifiques : qu'est-ce qui structure ces logiques qui favorisent le renoncement religieux ? Cette question trouve son existence dans la théorie des systèmes sociaux de Luhmann (1988) et de l'interactionnisme de Goffman (1967). A travers cette thèse, la priorité est faite aux pluralismes religieux pour expliquer le renoncement religieux. Chaque communauté ou sphère religieuse est prise comme un sous-système dans le système général qui est le

système religieux. Mais, il est remarqué qu'il y a un défaut de systématisation de chaque sphère religieuse pour un rayonnement harmonieux de chaque sphère religieuse. Cette situation crée des vides dans le système religieux. Cette situation fait que les normes sont perpétuellement en composition, décomposition et recomposition. Ainsi, on postule que c'est cette situation qui crée des dysfonctionnements dans les sphères religieuses laisse libre cours à des logiques sur lesquelles se focalisent les acteurs pour renoncer. Pour le compte de l'Eglise Catholique par exemple, il n'est pas rare de retrouver les Prêtres dans des pratiques irrégulières et non conformes aux normes. Ou bien ce qui n'est pas admis hier peut être accepté de nos jours et réfuté dans le futur. Il convient, donc de plaider pour une meilleure auto référentialité des sphères et sous-systèmes avant leur interaction, ce qui conduirait à une société aux fonctionnements harmonieux avec moins de renoncement.

Références bibliographiques

1. AHMAD, M., 2013, *La crise mondiale et le chemin vers la paix*, Islam International Publications Ltd.
2. AKAKPO, E., 2013, *Le phénomène des nouveaux mouvements religieux en Afrique : l'Eglise catholique en déroute*, Articles contributions L'Harmattan.
3. AKE, P., 2014, *Le prêtre selon NIETZSCHE*, Ed. L'Harmattan.
4. ALLIER, R., 1925, *La psychologie de la conversion chez les peuples non-civilisés*, Pris, Payot.
5. AMADJI, F., 2007, *Le Christ révélé au sein des cultures et traditions africaines*, éd. Ecole spirituelle d'Afrique.
6. AMOUZOUVI, D., 2005, *Le marché de la religion*, Berlin, Ed. Koestler.
7. AMOUZOUVI, D., 2008, *Le rapport du C2 de mémoire présenté à mon étudiant, Cotonou : PIE.*
8. AMOUZOUVI, D., 2010, *Dynamique socio religieuse à Djregbe : Changement vu d'en bas, réalités foncières et religieuses*, éd. CPU-Université d'Abomey-Calavi.
9. AMOUZOUVI, D., 2010, *On ne provoque pas impunément la colère des dieux : perceptions et vécus de la solidarité sociale en situation de catastrophe naturelle au sud-bénin* in Ben Géó N ° 08 DGAT/Université d'Abomey Calavi.
10. AMOUZOUVI, D., 2012, *Catholique hier et protestant aujourd'hui ! Logiques et facteurs de la mobilité religieuse au sein de la communauté chrétienne à Cotonou* in Rev. Spe. Jour. Sci. FLASH volume 2 Numéro 3.
11. AMOUZOUVI, D., 2012, *Comment bokonon et marabouts figurent-ils parmi les entrepreneurs les plus riches ? Les savoirs para religieux et médicaux entre marchandisation, conversion et reproduction sociale à Savalou au sud-bénin* in Revue Togolaise des Sciences, Volume 6 Numéro 1 ISSN 0531-2051.
12. ARBORIO, A.-M., et Fournier, P., 1999, *L'enquête et ses méthodes. L'observation directe*, Paris ; Nathan.
13. AUSTRY, D., et BERGER E., (2009), *Le chercheur du Sensible - Sa posture entre implication et distanciation*, Lille, Actes du 2ème colloque international francophone sur les méthodes qualitatives.
14. BACHELARD, G., 1968, *le nouvel esprit scientifique*, 10^{ème} éd., Paris.
15. BARBIER J.C., DORIER-APPRILL E., 2002, *Cohabitations et concurrences religieuses dans le golfe de Guinée. Le sud-Bénin, entre vodun, islam et*

- christianismes*, in Pourtier R.(org.), Colloque Géopolitiques africaines, Bulletin de l'association des géographes français .
16. BARBIER JC. DORIER-APPRILL E., MAYRARGUES C., 1996, *Les formes contemporaines du christianisme en Afrique Noire*, Bordeaux, CEAN, coll. Les bibliographies du CEAN.
 17. BARBIER, J-C. et DORIER-APPRILL, E., 1996, « *Les forces religieuses en Afrique noire : un état des lieux* », Annales de géographie, n° 588.
 18. BARDIN, L., 2001, *L'analyse de contenu*, paris : presse Universitaires de France ;
 19. BASTIDE, R., 1938, *Equilibre sociaux-Religieux*, Paris, PUF.
 20. BATTAGLIOLA F., et All., 1986, *À propos des rapports sociaux de sexe, parcours épistémologique*, CSU.
 21. BEAUD, M., 2001, *L'art de la thèse*, Paris, la découverte.
 22. BECKER J-B., & HU M., 2008, *Sex differences in drug abuse*, Frontiers in Neuroendocrinology.
 23. BECKER, H -S., 2002, *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en science sociale*, Paris : Découverte.
 24. BENOIST, L., 1975, *Signes, symboles et mythes, que sais-je ?* Paris, PUF.
 25. BERGER P., 2001, *Le réenchantement du monde*, ed Bayard.
 26. BERGER, P., & LUKMANN, TH., 1969, *Sociology of religion and sociology of knowledge*. In: Birnbaum & Lenzer.
 27. BERGER, P. L., 1992, *A Far Glory, The Quest of Faith in an Age of Credulity*. NY : The Free Press.
 28. BERGER, P., 1986, *La construction sociale de la réalité*. Paris : Méridiens Klincksieck.
 29. BESNIER, J-M., 2005, *Les Théories de la Connaissance*, PUF, coll. « Que sais-je ? », Paris.
 30. BLANCHET, A. et GOTMAN, A., 1992, *l'enquête et ses méthodes. L'entretien* Paris : Nathan.
 31. BOBINEAU O. et TANK-STORPER S., 2012, *Sociologie des religions*, Armand Colin.
 32. BONTE, P. et LZARD, M., 2004, *Dictionnaire de sociologie*, Paris Puf.
 33. BOUDON R. et BOURRICAUD F., 2011, *Dictionnaire Critique de la Sociologie*, Paris : Quadrige, 4ème édition.

34. BOURDIEU P., 1974, *La jeunesse n'est qu'un mot* in *Questions de sociologie*, Paris, Minuit.
35. BOURDIEU, P., 2003, *L'objectivation participante* in *The Journal of the Royal Anthropological Institute*.
36. BOUVERESSE, J., 2007, *Peut-on ne pas croire ?*, *Sur la vérité, la croyance et la foi*, Paris, Agone.
37. BRIERLEY, P., 1995, *Les chrétiens sociologiques*, ed Kerygma.
38. CARPENTIER, N. et WHITE, D., 2013, *perspective des parcours de vie et sociologie de l'individuation*, Montréal, *Sociologie et sociétés*, vol. 45, n° 1.
39. CARRIER H., (1966), *Psychosociologie de l'appartenance religieuse*.
40. CARRIER, H., 1988, *L'apport du Concile à la culture*, in René LA-TOURELLE, sous la direction de, *Vatican II Bilan et Perspectives. Vingt-cinq ans après (1962-1987)*. Montréal-Paris, Bellarmin-Cerf.
41. CARRIER, H., 1990, *Évangélisation et Développement des Cultures*. Rome, Presses de l'Université Grégorienne.
42. CHAMPION, F., 1999, *De la diversité des pluralismes religieux*, *MOST Journal on Multicultural Societies*, vol. 1, no. 2, UNESCO.
43. CHAPOULIE, J-M., 2000, *Le travail de terrain. L'observation des actions et des interactions, et la sociologie*, in *Sociétés contemporaines*, n° 40.
44. CHARAUDEAU, P., 2015, *La laïcité dans l'arène médiatique cartographie d'une controverse sociale*, éd. INA.
45. Chemins d'Espérance., 2014, *Banamé Sovidji*, Bulletin semestriel de recherche et d'information du grand séminaire Mgr Louis PARISOT-Bénin, N 33.
46. COENEN-HUNTHER, J., 1995, *observation participante et théorie sociologique*, Paris : L'Harmattan.
47. COMBESSIE P., 2009, « *Sociologie de la prison* », *Repères*, La découverte, 3^{ème} édition.
48. COMBESSIE, J.-C., 1996, *La méthode en sociologie*, Paris : la découverte.
49. CORALI, M. et BIASE, A., 2009, *Espaces en Commun nouvelles formes de penser et d'habiter la ville*, éd. L'Harmattan.
50. CORCUF, P., 1995, *Les nouvelles sociologies*, Nathan. Paris.
51. DAWKINS, R., 2008, *Pour en finir avec Dieu*, éd. Robert Laffont.

52. DE VILLIERS, P., 2015, *Le moment est venu de dire ce que j'ai vu*, éd. Albin Michel.
53. DELISLE, L., 1865, *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, Paris, Palmé.
54. DEMEULENAERE, P., 2000, *les normes sociales*, Paris, PUF.
55. DEPELTEAU, F., 2000, *la démarche d'une recherche en sciences humaines. De la question de départ à la communication des résultats*, Bruxelles, De Boeck Université.
56. DERRIDA, J., 2001, *Foi et savoir*, Paris, Seuil, Points-Essais.
57. DESPRES, C., 2011, *Le renoncement aux soins : une approche socio-anthropologique*.
58. DIETRICH, W., 2010, *L'ombre des templiers*, éd. THRILLIER.
59. DUBUISSON, D., 1998, *L'Occident et la religion. Mythes, sciences et idéologie*, Paris, éd. Complexe.
60. DURAND G., et SUN C., 2000, *Mythes, thèmes et variations*, Desclée de Brouwer.
61. DURAND M-L., 2003, *Modernité de la vie religieuse*, Paris, PUF.
62. DURAND, J-P. et WEIL, R., 2006, *Sociologie Contemporaine*, éd. Virgot.
63. DURKHEIM, E., 1893. *De la division du travail social*. Paris, PUF.
64. DURKHEIM, E., 1985, *le Suicide*, Paris, PUF.
65. DURKHEIM, E., 2004, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris : PUF, 10ème édition.
66. EICHER P., 1982, *La théologie comme science pratique*, traduit de l'allemand par Jean-Pierre Bagot, Paris, Cerf, collection « Cogitatio Fidei ».
67. ELUNGU, P., 1984, *Tradition africaine et rationalité moderne*, L'Harmattan, Paris.
68. FARMER, J., 2006, *Le ministère pastoral, approche systémique de la gestion de l'église*, ed, empreinte temps présent, 2006.
69. FERREOL, G., 2002, *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Armand Colin (3è Ed) ;
70. FEUERBACH, L., 1841, *L'essence du christianisme*, trad. par Jean-Pierre Osier, Maspero.
71. FREUD, S., 1932, *l'avenir d'une illusion*, Paris, Denoël et Steele, première édition sous le titre Die Zukunfteiner Illusion.
72. GALLAND, O., 1997, *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin.

73. GALLAND, O., 2002, *Les jeunes*, Paris, Repères, La Découverte.
74. GALLO, M., 2006, *Les fanatiques*, éd. Fayard.
75. GALLO, M., 2010, *Jésus l'homme qui était Dieu*, éd. XO.
76. GALLO, M., 2015, *Dieu le veut chronique de la première croisade*, éd. XO.
77. GAUCHET, M., 2005, *Le désenchantement du monde, Une histoire politique de la religion*, Paris, Gallimard.
78. GAUCHET, M., 2007, *Un monde désenchanté ?*, Paris, Agora.
79. GERVAIS-LAMBONY, P. et NYASSOGBO, G., 2007, *Lomé dynamique d'une ville africaine*, éd. KARTHALA.
80. GIBELLINI, R., 1994, *Panorama de la théologie au XXe siècle*, traduction par Jacques Mignon, Paris, Cerf, collection « Théologies ».
81. GIDDENS, A., 1976, *New Rules of Sociological Method: A Positive Critique of Interpretative Sociologies*, London: Hutchinson.
82. GIDDENS, A., 1979, *Central Problems in Social Theory: Action, Structure and Contradiction in Social Analysis*, London: Macmillan.
83. GIDDENS, A., 1984, *The Constitution of Society: an Outline of the Theory of Structuration*, Cambridge: Polity Press.
84. GIDDENS, A., 1987, *Social Theory and Modern Sociology*, Cambridge: Polity Press; Stanford: Stanford University Press.
85. GOFFMANN, J-C., 1967, *Les Rites d'interaction*, traduit de l'anglais par Alain Kihm, Collection Le Sens Commun, Éditions de Minuit.
86. GORDEN, M., 1997, *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*, Paris : PUF.
87. GRAWITZ, M., 2004, *Lexique des Sciences sociales*, Paris : Dalloz, 8e édition.
88. GUIDERE, M., 2004, *Méthodologie de la Recherche, Guide du jeune chercheur en Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales*, Maîtrise, DEA, MASTER, Doctorat, Ellipses : Edition Marketing.
89. GURVITCH, G., 1950, *La vocation actuelle de la sociologie*, Paris : PUF.
90. GUYOTS, A., 2008, *Une méthodologie de terrain 'avec de vrais bricolages et plein de petits arrangements'...*, Arras, Communication au colloque « A travers l'espace de la méthode : les dimensions du terrain en géographie ».
91. HATZFELD, H. et Spiegelstein, J., 2000, *Méthodologie de l'observation sociale*, Paris : Dunod.

92. HEGEL, G., W., F., 1959, *Leçons sur la philosophie de la religion*, trad. par J. Gibelin, Paris, Vrin.
93. HERVEU-LEGER, D., 1999, *le pèlerin et le converti, la religion en mouvement*, Paris Flammarion.
94. HERVEU-LEGER, D., 2001, *le pèlerin la religion en miette ou la question des sectes*, Calman- Lavy.
95. HERVIEU-LÉGER, D., 2003, *Catholicisme, la fin d'un monde*, Paris, Bayard.
96. HERVIEU-LEGER, D. et WILLAIME, J-P., 2001, *Sociologies et religion, Approches Classiques*, Paris, Puf.
97. HERVIEU-LEGER, D., 2001, *La religion en miettes ou la question des sectes*, coll. " Essai / Société ", Paris, Calmann-Lévy.
98. HINDESS, B., 1986, '*Actors and Social Relations*', in M.I. Wadell and S.P. Turner (eds) *Sociological Theory in Transition*, Boston: Allen and Unwin.
99. HOUIX, Paul, 1995, *La liturgie, œuvre de sanctification », dans Liturgie et sainteté*, Paris, Bayard .
100. HOUNTONDJI, P., 2007, *Les Nouveaux Mouvements Religieux*, L'Atlas des religions.
101. HOUNTONDJI, P., 2007, *Les sectes grignotent l'Afrique*, L'Atlas des religions.
102. IANNACCONE, L. R., 1990, « *Religious Practice: A Human Capital Approach* », *Journal for the Scientific Study of Religion*.
103. IANNACCONE, L. R., 1992, « *Religious Markets and the Economics of Religion* », *Social Compass*.
104. INSAE, 2008, Monographie de la Commune de Zagnanado.
105. JANKELEVITCH, S., 2003, « *Nature et éducation chez Durkheim.* », *Le Télémaque* (n° 24).
106. JEAN-PAUL II, *Discours à l'Assemblée plénière du Conseil pontifical de la culture*, 17 janvier 1987.
107. JODELET D., 1989, *Folies et représentations sociales*. Paris, PUF.
108. JODELET, D., 1984, *Représentations sociales : phénomènes, concepts et théories*, in S. Moscovici, éd. *Psychologie sociale*, PUF.
109. JONES, A.R., 2000, *Méthodes de recherche en sciences humaines*, Bruxelles, De Boeck Université, coll. « méthodes en sciences sociales ».

110. JUOMPAN-YAKAM, C., 2011, *Au Bénin, le pape n'a pas fait de gaffes*, jeuneafrique.fr 5 décembre.
111. KOHLER, J-M., 1985, *profil sociologique de l'Eglise Catholique de Wallis et Futuna* (compte rendu de la mission effectuée du 9 au 24 octobre 1985) : document de travail. sl : ORSTOM.
112. KONERS, U., et Goffin, K., 2007, *Learning from post project reviews: a cross-case analysis journal of product innovation management*, vol. 24.
113. La voix de St-BALL, 2014, *Stop Banamé-Sovidji*, Bulletin de recherche et d'information du grand séminaire de Ouidah, N 108.
114. LAGRANGE, H., 2014, « *Le renouveau religieux des immigrés et de leurs descendants en France* », Revue Française de Sociologie, vol. 55.
115. LAMBERT, Y., 2002, « *La religion en France des années soixante à nos jours* », Données sociales : la société française, Insee Références.
116. LAMBERT, Y., 2014, *La naissance des religions*, éd. Pluriel.
117. LAPLANTINE, F., 1996, *la Description ethnographique*, Paris : Nathan.
118. LATHUILIERE, P., 1995, *Le fondamentalisme catholique. Signification et ecclésiologie*, Paris, Cogitatio fidei n° 189.
119. LEFOT, C., 2005, *Droit international, droit de l'homme et politique*, in le temps présent, Paris Berlin.
120. LEGAULT, G. A., 2003, *Professionnalisme et délibération éthique*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
121. LENOIR, F., 2008, *Petit traité d'histoire des religions*, éd. Plon.
122. LENOIR, F., 2011, *Dieu*, éd. Robert Laffont.
123. LEVY STRAUSS, C. 1967, *Les structures élémentaires de la parenté*, Paris, Mouton.
124. LEVY, I., 2010, *Pour comprendre les pratiques religieuses des juifs des chrétiens et des musulmans*, presse de la renaissance, Paris.
125. LONG, N. & LONG, A., 1992, *Battfields of Knowledge: The Interlocking of Theory and Praticte in Social Research and Development*. Routledge. London ;
126. LUCKMANN, T., 1967, *The invisible religion; the problem of religion in modern society*. New York : Macmillan.
127. LUHMANN, N., 1988, *Soziale Systeme. Grundriß einer allgemeinen Theorie*.

128. M'BEMBE, A., 1988, *Afriques indociles. Christianisme, pouvoir et Etat en société postcoloniale*. Karthala. Paris.
129. MARX, K. & ENGELS, F., 1864, *On Religion*. New York : Schoken Books. Undated Scholars reprint.
130. MARX, K., 1844, *Contribution à la critique de la philosophie du droit de Hegel*, trad. par A. Baraquin, dans *Critique du droit politique hégélien*, Ed. Sociales.
131. MATTELART, A., 2004, *Histoire des théories de la communication*, La découverte.
132. MATTON, S., 1983, *Philosophie, Aide-mémoire*, Paris, Hachette, collection « Faire le point Bac ».
133. MCCLOUD, S., 2007, *Divine Hierarchies: Class in American Religion and Religious Studies* (Chapel Hill: University of North Carolina Press).
134. MELHUUS, M., 2002, *Issues of Relevance: Anthropology and the challenges of Cross cultural comparison, in Anthropology, by comparison*. Londres, Routledge.
135. MENDRAS, H., 1975, *Eléments de sociologie*, Armand colin.
136. MERCIER, J., 2007, *Le défi de l'autre*, L'Atlas des religions, Coédition La Vie-Le Monde, Hors-série.
137. MERCKLE, P., 2004, *Sociologie des réseaux sociaux*, ed Sociales.
138. MESLIN, M., 1984, *Théologie et choc des cultures. Colloque de l'Institut Catholique de Paris*, Paris ; PUF.
139. METOGO, M. E., 1997, *Dieu peut-il mourir en Afrique*, éd. KARTHALA-UCAC.
140. MIAILLE, M., 2014, *La laïcité droit constitutionnel*, éditions Dalloz.
141. MILES, J., 1996, *DIEU une biographie*, éd. Robert Laffont, S. A. Paris.
142. MISSIE, J-P, et Al., 2014, *Sociétés en mutation dans l'Afrique contemporaine*, éd. KARTHALA.
143. MOERSCHBACHER, M. et MADUKU, N., 2014, *Culture et foi dans la théologie africaine, la dynamique de l'Eglise Catholique au Congo Kinshasa*, éd. KARTHALA.
144. MONOD, J., *La querelle de la sécularisation de Hegel à Blumenberg*, Vrin, Paris, 2002.
145. MONOD, J-C., 2007, *Sécularisation et Laïcité*, PUF, Philosophies no 193, Paris, 2007.

146. MORIN, E., 2014, *Au péril des idées*, éd. Presses du Chalet.
147. MOSCOVICI, S., 1961, *La psychanalyse son image son public*, Paris, PUF.
148. MOUSKET, P., 1865, *Fragment de la chronique rimée*, éd. N. de Wailly.
149. MUCCHIELLI, A., 1994, *les méthodes qualitatives*, Paris, PUF.
150. MUCCHIELLI, A., 2009, *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*, éd. Armand Colin.
151. NATHANAEL, P., (2013) *Les 100 textes essentiels de la théologie catholique*, Parole et Silence, Paris, PUF.
152. NIETZSCHE, F., 1989, *Pensées sur les préjugés moraux*, traduit de l'allemand par Julien HERVIER, Paris, Gallimard, collection « Folio/Essais ».
153. NIZIGAMA, I., 2011, *La dialectique pluralisme religieux/incertitude religieuse dans la pensée de Peter L. Berger : Analyse conceptuelle et essai critique*, thèse de doctorat présenté à l'Université de Montréal.
154. OBADIA, L., 2012, *l'Anthropologie des religions*, éd. la découverte.
155. OLIVIER DE SARDAN, J.-P., 1995, *Anthropologie et développement. Essai ensocio-anthropologie du changement social*. Editions Karthala. Paris.
156. OLUPONA, JACOB, K., 1991, *Major Issues in the Study of African traditional Religion*, In : J. Olupona (sous la dir. de), Paragon House. New York.
157. OTAYEK, R., 1999, *Dieu dans la cité : dynamique religieuse en milieu urbain ouagalais*, Talence. Centre d'étude en Afrique noir.
158. PARSONS, T., (1951), *The Social System*, New York, The Free Press.
159. PEELMAN, A., *l'inculturation. L'Église et les cultures*, Paris : Desclée et Montréal : Novalis, 1988.
160. PETONNET, C., 1982, *L'Observation flottante. L'exemple d'un cimetière parisien*, éd. Galilée, Paris.
161. POULAT, E., 2014, *Notre Laïcité ou les religions dans l'espace public. Entretien avec Olivier Bobineau et Bernadette Sauvaget*, éditions DDB.
162. PRIOUX, F., 2005, « *Mariage, vie en couple et rupture d'union* », Informations sociales, n°122.
163. PROTHERO S., (2013), *Dieu n'est pas unique*, édition Bayard.
164. PROUST, M., 1922, *A la recherche du temps perdu*, 2eme tome, Ed Gallimard.
165. RADCLIFFE BROWN, A.R., 1972, *Structure et fonction dans la société primitive*, Points Seuil.

166. RAMBO, R., 1993, *Understanding Religious Conversions*, Yale University Press.
167. REIGNER-LOILIER, A., 2007, *Avoir des enfants en France. Désirs et réalités*, Les Cahiers de l'Ined, n° 159, Ined.
168. REIGNER-LOILIER, A., et PRIOUX, F., (2008), *Population et société* n° 447, Ined.
169. RICOEUR, P., 2004, « *Éthique* », dans M. Canto-Sperber (dir.), *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, Paris, Quadrige.
170. RIGAL, J., 2009, « *La foi chrétienne face au pluralisme religieux* », revue *Esprit et Vie*, n° 212.
171. RIGAL, J., 2009, *une foi en transhumance*, Paris, Desclée de Brouwe.
172. ROUDINESCO, E., ET PLON, M., 1997, *dictionnaire de la psychanalyse*, éd fayard.
173. ROUET, A., 2008, *l'eucharistie et l'humanité*. Québec : Éditions Anne Sigier.
174. ROY, O., 2008, *La sainte ignorance. Le temps de la religion sans culture*, Paris, Seuil.
175. SARAH, R., 2015, *Dieu ou Rien, entretien sur la foi*, éd. Fayard.
176. SCHEID, J., 2001, *Religion et piété à Rome*, 1re éd. 1978, Albin Michel, Paris.
177. SIGMUND, F., 1927, *L'avenir d'une illusion*, trad. par Marie Bonaparte, Ed. PUF, Coll. Quadrige.
178. SIMMEL, G., 1999, *Sociologie, étude sur les formes de la socialisation*, Paris. PUF.
179. SOEDE, N., 2015, *Un prisonnier appelé*, éd la croix du Bénin.
180. TAYLOR, C., 2010, « *Apologia pro Libro suo* », in Warner, Michael et collab, *Varieties of Secularism in a Secular Age*, Cambridge, MA, Harvard University Press.
181. TEMPELS, P., 1945, *La philosophie bantoue*, Elisabethville, éd. Lovina.
182. TERRIER, C., 2013, *Attitudes, croyances et valeurs : qui devrais-je être*, Paris PUF.
183. TIBERGHEN, G., 2002, *Dictionnaire des sciences cognitives*, Paris Armand Colin.
184. TILLICH, P., 1996, *Substance catholique et principe protestant*, Traduction et introduction sous la direction d'André Gounelle, – CERF.

185. TOURNEAU, D., 2005, *Les mots du christianisme*, Fayard.
186. TREMBLAY, J., 2002, *Education et sociologie*, collection : "Les classiques des sciences sociales".
187. VALLET, O., 2012, *Dieu et les religions en 101 questions-réponses*, Ed. Albin Michel.
188. VATICAN, II., 1966, *La liturgie. Constitution « Sacrosanctum Concilium »*, France, Marne (coll. Vivre le Concile).
189. VATICAN, II., 1967, « *L'activité missionnaire de l'Église. Décret "de Activitate missionali Ecclesiae" ("Ad ' Gentes")* », dans Paul-Aimé Martin.
190. VATICAN, II., 1967, *Les seize documents conciliaires. Texte intégral*, Montréal-Paris, Fides.
191. VOLK. H., 1965, *Pour une liturgie rénovée. Fondements théologiques de la liturgie*, traduit par l'allemand par Jean Houel, Paris, Desclée.
192. WEBER, M., 1996, *sociologie des religions*, Paris, Gallimard.
193. WEBER, M., 1996, *Sociologies des religions*, Ed. Gallimard.
194. WEINBERG, A., 1994, *La fausse querelle des méthodes, sciences humaines*. n 35, janvier.
195. WHYTE, W., 1943, *Treet Corner Society. The Social Structure of an Italian Slum*, Chicago, University of Chicago Press, 1943 (traduction française: *Street Corner Society*, préface d'Henri Peretz, Paris, La Découverte, 1995).
196. WILLAIME, J. -P., 2006, *La sécularisation : une exception européenne ?*
Revue française de sociologie.
197. WILLAIME, J.-P., 2001, *Sociologies et religion. Approches classiques*, PUF, Paris.

Références webographiques

- 1- ADOUKOUNOU, B., 1994, *la notion de l'inculturation*, <http://www.sacrosanctumconcilium.org/textes/DC/1994/435.html>, consulté le 20, Aout 2013 à 16h-33.
- 2- AOUKONOU, B., 1994, *l'inculturation de l'évangile au Bénin et dans le monde*, <http://www.sacrosanctumconcilium.org/textes/DC/1994/435.html>, Consulté 14 octobre 2013 à 23h-11.
- 3- CANNELLI, S., 2011, *le rôle historique de l'église au Bénin*, <https://fr.zenit.org/articles/le-rolle-historique-de-l-eglise-au-benin/>, consulté le 13 janvier 2014 à 22h-16.
- 4- CAKPO, E., 2007, *le phénomène des nouveaux mouvements religieux en Afrique l'église catholique en déroute*, http://www.editions-harmattan.fr/auteurs/article_pop.asp?no=27155&no_artiste=23911, consulté le 24 septembre 2015 à 16h-24.
- 5- Durand, D., 2002, *la réhabilitation de l'imaginaire*, <http://www.llseti.univ-smb.fr/web/llseti/578-gilbert-durand-de-l-enracinement-au-rayonnement.php>, consulté le 20 janvier 2016 à 14h.
- 6- DUMONS, B., 1993, *Catholiques en politique, un siècle de ralliement*, <https://books.google.bj/books?id>, consulté le 10 décembre 2015 à 23h-25.
- 7- LASSEUR, M., 2011, *Pluralisation religieuse, entre éclatement et concurrence*, https://books.google.bj/books/about/Pluralisation_religieuse_entre_%C3%A9clateme.html?id=dFshnREsyNwC&redir_esc=y, consulté le 20 mars 2015 à 16h.
- 8- NIZIGAMA, I., 2011, *La dialectique pluralisme religieux/incertitude religieuse dans la pensée de Peter L. Berger*, <http://www.calendrier.umontreal.ca/detail/68969>, consulté le 12 avril 2015 à 15h-31.
- 9- NOSEDA, V., 2001, *acteurs et agents, points de vue géographiques au sein des sciences sociales*, https://books.google.bj/books?id=JEG6_00GFYwC&pg, consulté le 16 mai, 2015 à 17h.
- 10- SAEZ, R., 2005, *Les changements démographiques chez les Catholiques*, <http://www.prb.org/FrenchContent/2005/LeschangementsdemographiqueschezlesCatholiques.aspx>, consulté le 17 mars 2015 à 18h

ANNEXES

ANNEXE 1

Fiche de lecture

1-Auteur (s) : Nom et prénom (s).....

2- Titre de l'ouvrage :

3- Année d'édition :

4- Editeur :.....

5- Ville d'édition :.....

6- Nombre de page :.....

7- Plan de l'ouvrage :.....

8- Concepts et thèmes : question posée :.....

9-Aspects abordés par l'ouvrage en relation avec le
sujet :.....
.....
.....

10-Citation ou passages à tirer de
l'ouvrage :.....
.....
.....

ANNEXE 2

QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX ACTEURS DU RENONCEMENT

Je m'appelle SODEGLA K. Achille, j'entreprends une opération de collecte de données pour le compte de la rédaction d'un mémoire de thèse de doctorat en Sociologie du développement. Ce questionnaire est élaboré en vue d'obtenir des informations nécessaires pour **présenter les acteurs qui renoncent à la foi catholique à Abomey Calavi, Banamé et Cotonou (ABC).**

Merci pour votre participation.

Numéro du questionnaire (à ne pas remplir)/___/___/___/

SECTION 1 : Connaissance du profil social du renonçant

Nom et Prénoms :

Contact :

N°	Questions	Réponses	Code	Saut
100	Numéro de questionnaire	/___/___/___/		
101	Le type d'acteur identifié	Chrétien Evangélique Chrétien Céleste Chrétien apostolique Chrétien de Banamé Religion dite traditionnelle Musulman Autres Préciser	1 2 3 4 5 6 7 9	
102	Statut social dans la communauté d'appartenance actuelle	Responsable Fidèle Autres	1 2 3	
102	Date de l'enquête	/___/___/___/___/___/___/		
103	Arrondissement	_____		
104	Quartier	_____		
105	Sexe de l'enquêté (e) Attention : à ne pas demander	Masculin Féminin	1 2	

*Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à
Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou*

N°	Questions	Réponses	Code	Saut
106	Quel âge avez-vous actuellement ?	Âge en années révolues	/___/ ___/	
107	Quelle est votre situation matrimoniale ?	Célibataire Marié (e) Veuf (ve) Divorcé/séparé (e) Union libre	1 2 3 4 5	
108	Pensez-vous que cette situation a influencé votre décision de renoncer	Oui Non	1 0	si 1 aller à 108
109	Expliquer ----- ----- ----- -----			
110	Quel est votre niveau d'instruction ?	Aucun Primaire Secondaire Supérieur	0 1 2 3	
111	Pensez-vous que votre niveau d'instruction a influencé votre décision de renoncer ?	Oui Non	1 0	Si 1 aller à 112,
112	Expliquer ----- ----- ----- -----			
113	Quel est votre groupe socioculturel ?	Adja Goun Aizo Fon Mina/Guin Watchi houéla Autre Préciser	1 2 3 4 5 6 7 9	
114	À quel âge avez-vous renoncé à l'Eglise Catholique ?	Moins de 18 ans 18-25ans 25-35 ans 35-45ans 45-55ans 55-65ans 65ans et plus	1 2 3 4 9 10 11	

*Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à
Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou*

N°	Questions	Réponses	Code	Saut
115	Êtes-vous catholique de naissance ?	Oui Non	1 0	Si 0 aller a 112
116	Quel est le temps passé dans la foi catholique avant le renoncement ?	1-5ans 5-10ans 10-15ans 15-20ans 20ans et Plus	1 2 3 4 9	
117	Avez-vous fait la catéchèse avant de renoncer à la foi catholique	Oui Non	1 0	Si 1 aller a 118
118	Avez-vous suivi les rites ci-après avant de renoncer ?	baptême communion confirmer mariage autres Préciser_____	1 2 3 4 5	
119	Avez-vous déjà renoncé	Une foi déjà Deux fois déjà Trois fois déjà Plieurs foi déjà	1 2 3 4	Si une réponse aller a 120
120	Combien de temps avez-vous passé avant le renoncement à la foi catholique	1-5ans 5-10ans 10-15ans 15-20ans 20ans et Plus	1 2 3 4 5	
121	Quelle est votre catégorie socio professionnelle ?	Commerçant Ménagère Etudiant/Elève Apprenti Paysan/Pêcheur Artisan Ouvrier Entrepreneur/aff. Personnelle Chômeur	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	

*Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à
Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou*

N°	Questions	Réponses	Code	Saut
		Retraité Autre Préciser	11 12	
122	Pensez-vous que cette situation professionnelle a influencé votre décision	Oui Non	1 0	Si 1 aller à 123
	Expliquer----- ----- ----- ----- -----			
123	Quelle était votre position dans l'Église avant le renoncement	Fidèle Séminariste Prêtre Curé Vicaire Sœur religieuse Autres Préciser_____	1 2 3 4 5 6 7	
124	Appartenez-vous à un groupe religieux au sein de l'Église avant de renoncer ?	Oui Non	1 0	Si 1, aller à Q200a
125	Quel était ce groupe ?	Groupe de prière Chorale de la paroisse Renouveau Scoute Autres Preciser_____	1 2 3 4 5	

Section 2-Mode de vie des renonçants de l'Église Catholique

N°	Questions	Réponses	Code	Saut
200	Arrivez-vous à couvrir vos besoins ?	Oui Non Ne sait pas	1 0 2	Si 0 ou 2 aller à 203

*Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à
Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou*

N°	Questions	Réponses	Code	Saut
201	À quelle fourchette appartient votre revenue mensuelle ?	moins de 40000 de 40000 à 100000 de 100000 à 160000 de 160000 à 210000 210000 à 270000 De 270000 à 330000 De 330000 à plus	1 2 3 4 5 6 7	
202	Dans quelle fourchette se situent les dépenses de votre ménage ?	Moins de 10000 De 10000 à 20000 De 20000 à 30000 De 30000 à 40000 40000 et plus	1 2 3 4 5	
203	Donnez une note de 1 à 10 pour ces consommations de votre ménage en tenant compte de votre capacité à satisfaire ces besoins	alimentation vêtement équipement ou logement culture/loisir automobile/transport hygiène Autre	1 2 3 4 5 6 7	Note
204	Où faites-vous vos courses pour le ménage ?	supermarché marché de quartier or de votre ville de résidence Autre Préciser_____	1 2 3 4	
205	Vous êtes dans quels types de résidences	location Propriétaire Autre Préciser_____ _____	1 2 3	
206	Habitez-vous dans quel type de logement ?	individuel collectif Autre Préciser_____ _____ _____	1 2 3	
207	Avez-vous des amis ?	Oui Non	1 0	Si 1 aller à Q 208
208	Parmi vos amis qui vous fréquentent, on peut distinguer ?	Chrétien évangélique Chrétien céleste Chrétien de Banamé	1 2 3	

*Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à
Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou*

N°	Questions	Réponses	Code	Saut
		musulman pratiquant de culte dit traditionnel Autre Préciser _____ _____ _____	4 5 6	
209	Pensez-vous que ces amis ont contribué à votre renoncement ?	Oui Non	1 0	
210	Si oui, Pourquoi _____ _____ _____ _____			

SECTION 3: informations spécifiques

N°	Questions	Réponses	Code	Saut
301	La décision de renoncer a-t-elle été prise de façon individuelle ?	Oui Non	1 0	Si 0 aller à Q 302
302	Qui sont ceux qui ont influencé cette décision ?	Parent ou famille Ami Collègue de service Voisin de maison Camarade de classe Camarade d'amphi Epoux/Epouse Camarade d'Église autre Préciser _____	1 2 3 4 5 6 7 8 9	
	Avez-vous renoncé seul à la foi catholique ?	Oui Non	1 0	Si 0 aller a Q 303

*Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à
Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou*

N°	Questions	Réponses	Code	Saut
303	Avec qui avez-vous renoncé à la foi catholique ?	<p style="text-align: center;">Avec votre famille 1</p> <p style="text-align: center;">Avec os enfants 2</p> <p style="text-align: center;">Avec votre femme 3</p> <p style="text-align: center;">Avec des amis du même groupe 4</p> <p style="text-align: center;">Avec vos collègues de service 5</p> <p style="text-align: center;">Autre 6</p> <p>Préciser _____ 7</p> <p>_____</p>		

Merci pour votre participation

ANNEXE 3

Le présent guide d'entretien s'inscrit dans le cadre de la collecte de donnée sur le sujet : **Etude socio Anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou**. Ce guide d'entretien a pour objectif d'avoir le point de vue des acteurs de l'Église catholique (**fidèles, prêtres, Curée, Cardinal, Evêque, Archevêque**) du phénomène du renoncement religieux au sein de l'Eglise Catholique

Présentez-vous, votre nom, âge, situation matrimoniale, lieu de résidence, profession

Section1: la diversité religieuse au Bénin

- 1-Quels sont les types de religion qui existent au Bénin ?
- 2-Quelles en sont les plus populaires ?
- 3-Quel est le contexte d'apparition de ces religions ?
- 4-Qu'est-ce qui explique cette diversité ?
- 5-Quel est leur ordre d'arrivée ?
- 6-Quelles sont les localités du Bénin où cette diversité s'observe le plus ? Pourquoi ?
- 7-Combien en moyenne de religions peut-on retrouver dans un espace déterminé ?

Section 2: La place de l'Eglise Catholique dans cette diversité religieuse

- 1-Quels sont les facteurs qui ont favorisé sa naissance ?
- 2-Quelles sont les catégories d'acteurs qui ont pris part à cette naissance ?
- 3-Comment le catholicisme a-t-il émergé au Bénin ?
- 4-Peut-on dire que le catholicisme a participé à l'animation de la vie politique sociale et économique du Bénin ? Si oui justifiez ?
- 5-Quelles sont les raisons qui motivent les individus à devenir fidèles catholiques ?

6-Pensez-vous que ces raisons ont évolué dans le temps ? Si oui justifiez ?

7-Pensez-vous que l'Eglise Catholique est toujours si représentative que le passé ? Si oui justifiez ?

8-Sinon pensez-vous que le pluralisme religieux y a fortement contribué ? Si oui justifiez ?

9-selon vous quels sont les facteurs qui ont participé à la perte de visibilité de l'Eglise Catholique de nos jours ?

Section 3 : le renoncement à la foi catholique

1-Savez-vous que les gens renoncent à l'Eglise Catholique ?

2- Si oui pourquoi ils quittent l'Eglise Catholique ?

3- Qui sont ceux qui renoncent ou ont renoncé à l'Eglise Catholique ?

4-A quelles catégories sociales (âge, sexe, ethnie, etc.) appartiennent-ils ?

5-Quels sont les facteurs qui expliquent le départ de ces acteurs de l'Eglise Catholique ?

6-Quelles appréciations faites-vous du comportement des fidèles renonçants ?

7-Quelles attitudes auriez-vous espérées de ces personnes ?

ANNEXE 4

Le présent guide d'entretien s'inscrit dans le cadre de la collecte de donnée sur le sujet : **Etude socio Anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou**. Ce guide d'entretien a pour objectif d'avoir le point de vue des acteurs des Eglises évangéliques (**fidèles et pasteurs des Eglises évangéliques**) du phénomène du renoncement religieux au sein de l'Eglise Catholique.

Présentez-vous, votre nom, âge, situation matrimoniale, lieu de résidence, profession

Section1: la diversité religieuse au Bénin

- 1-Quels sont les types de religion qui existent au Bénin ?
- 2-Quelles en sont les plus populaires ?
- 3-Quel est le contexte d'apparition de ces religions ?
- 4-Qu'est-ce qui explique cette diversité ?
- 5-Quel est leur ordre d'arrivée ?
- 6-Quelles sont les localités du Bénin où cette diversité s'observe le plus ? Pourquoi ?
- 7-Combien en moyenne de religions peut-on retrouver dans un espace déterminé ?

Section 2 : Place de l'Église Catholique face à l'Emergence des Nouveaux mouvements religieux

- 1-Pensez-vous que l'Eglise Catholique est toujours si représentative que le passé ? Si oui justifiez ?
- 2-Sinon pensez-vous que le pluralisme religieux y a fortement contribué ? Si oui justifiez ?
- 3-selon vous quels sont les autres facteurs qui ont participé à la perte de visibilité de l'Eglise Catholique de nos jours ?

Section 3 : le renoncement à la foi catholique

- 1-Savez-vous que les gens renoncent à l'Eglise Catholique ?

*Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à
Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou*

2- Si oui pourquoi quittent-ils l'Église catholique ?

3- Qui sont ceux qui renoncent ou ont renoncé à l'Eglise Catholique ?

4- A quelles catégories sociales (âge, sexe, ethnie, etc.) appartiennent-ils ?

5- Quels sont les facteurs qui expliquent le départ de ces acteurs de l'Eglise Catholique ?

6- Quelles appréciations faites-vous du comportement des fidèles renonçants ?

7- Quelles attitudes auriez-vous espérées de ces personnes ?

ANNEXE 5

Le présent guide d'entretien s'inscrit dans le cadre de la collecte de donnée sur le sujet : **Etude socio Anthropologique du renoncement religieux: une étude de cas du catholicisme au Sud du Bénin**. Ce guide d'entretien a pour objectif de présenter les logiques du renoncement à la foi catholique. Il s'adresse spécifiquement au renonçant de l'Eglise Catholique (Fidèle de l'Eglise Catholique privée de Jésus de Banamé, fidèles d'Eglises Evangélique et du Christianisme Céleste ayant renoncé à la foi catholique)

Guide d'entretien

Présentez-vous, votre nom, âge, situation matrimoniale, lieu de résidence, profession

Section 1 : Devenir fidèles catholiques

1-Comment devient-on Chrétien catholique ?

2-Dites-nous comment vous êtes devenu Chrétien catholique ?

3-Quelles sont les raisons sociales ou individuelles qui expliquent ce choix chez vous ou chez les autres ?

Section 2 : les représentations de l'Eglises : cas de l'Eglises Catholique

1- D'après vous, c'est quoi une Église ?

2- Quels rôles joue l'église dans la vie d'un chrétien ?

3-A votre avis c'est quoi la foi chrétienne ?

4-Que signifie avoir la foi chrétienne ?

5-Pensez-vous qu'avoir la foi chrétienne est une réponse aux problèmes ? Si oui justifiez ?

6-Que pensez-vous de l'existence de l'Église catholique au Bénin ?

7-Que pense-t-on/dit-on des acteurs de l'Église catholique ?

8-Quels sont les discours ou pratiques au sein de l'Eglise Catholique qui ne retiennent plus le consentement favorable des fidèles ?

9- Quels sont les discours ou pratiques au sein de l'Eglise Catholique qui font de nos jours objets de contestation sociale ?

10-Que reproche-t-on à l'Eglise Catholique ?

11-Que reproche-t-on à ses partisans ?

12-Quelles perceptions/représentations les gens ont de nos jours de l'Église Catholique ?

13-L'image que vous avez ou que les gens ont de l'Église Catholique est-elle demeurée la même depuis toujours ?

Section 3 : les logiques du renoncement religieux

1-A quel moment de votre vie avez-vous décidé de renoncer à la foi chrétienne catholique ?

2-Comment cette rupture s'est-elle faite ?

3-Qu'est-ce qui vous a motivé à prendre cette décision ?

4-C'était une décision individuelle ?

5-Qui sont ceux qui ont influencé cette décision ?

6-Vous avez renoncé seul ? Ou en groupe ? Précisez les types de relations qui vous lient à ceux avec qui vous avez renoncé

7-Quels sont les faits qui vous ont marqué et qui ont contribué à votre renoncement à la foi catholique ? (récit religieux)

8-Est-ce une décision rationnelle du faite de la présence de plusieurs mouvements religieux ?

9-Comment vos amis vous ont-ils traité ?

10-Votre famille, comment a-t-elle trouvé cela ?

ANNEXE 6

Grille d'observation

- 1-Pratiques religieuses du renonçant.
- 2- Fréquence de la fréquentation de la nouvelle communauté du renonçant
- 3- Présence dans l'Eglise Catholique après renoncement
- 4- Les amis du renonçant
- 5-Les insignes religieux de la nouvelle communauté du renonçant
- 6- Les attroupements de la nouvelle communauté du renonçant

ANNEXE 7

Liste des personnes enquêtées

N	Nom et Prénoms de l'enquêté	Date de l'enquête	Lieu de l'enquête	Contact de l'enquêté
01	GOUDEGNON Solange	23-Feb-2015	Godomey	
02	HESSOU Clémentine	23-Feb-2015	Godomey	
03	ABADAGAN Stéphane	12-Mar-2015	Ab-Calavi	61177074
04	KOUEVI Françoise	13-Mar-2015	Ab-Calavi	97967544
05	CHRYSOTOME Jorencio	13-Mar-2015	Ab-Calavi	66291207
06	CHRYSOTOME Charnelle	14-Mar-2015	Ab-Calavi	66291207
07	ALLA Marielle	14-Mar-2015	Ab-Calavi	95647559
08	K. Jeanne	13-Mar-2015	Ab-Calavi	
09	ABADAGAN P.	12-Mar-2015	Ab-Calavi	61177074
10	SENOU Josias	24-Feb-2015	Godomey	
11	HOUNKONNOU U.	13-Mar-2015	Ab-Calavi	61142632
12	GANSESSI Louise	24-Feb-2015	Ab-Calavi	
13	ADJISSO Amandine	24-Feb-2015	Ab-Calavi	
14	T. Hermann	24-Feb-2015	Ab-Calavi	
15	LOUNKAN Judith	24-Feb-2015	Cotonou	
16	HOUNKONNOU S.	13-Mar-2015	Banamé	
17	AYINIHOUE Isabelle	15-Mar-2015	Ab-Calavi	
18	Roméo	19-Mar-2015	Ab-Calavi	

*Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à
Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou*

19	AYINIHOUE Merveille	15-Mar-2015	Ab-Calavi	
20	GBEDO Duric	19-Mar-2015	Ab-Calavi	
21	KPODJI Alain	06-Mar-2015	Ab-Calavi	95011771
22	ASSOGBA Omer	06-Mar-2015	Ab-Calavi	97009477
23	TOKINLO Alphonse	03-Mar-2015	Cotonou	96602316
24	TCHANKA Roland	03-Mar-2015	Cotonou	97222519
25	LEGBA Romuald	02-Mar-2015	Cotonou	97553810
26	DOUVI Sammuel	02-Mar-2015	Ab-Calavi	66680528
27	LOKOSSOU Inès	01-Mar-2015	Cotonou	
28	ATTIGLA Victoire	01-Mar-2015	Cotonou	97570824
29	DOSSAVI Abel	01-Mar-2015	Cotonou	97888668
30	AGAGBE Nazaire	23-Feb-2015	Ab-Calavi	95618034
31	MONGBADJI Achille	28-Feb-2015	Ab-Calavi	62906009
32	ATCHADE Agélibert	28-Feb-2015	Ab-Calavi	66998217
33	GBEDJI Alexandre	26-Feb-2015	Ab-Calavi	96684673
34	KPOSSA Germain	26-Feb-2015	Cotonou	95429149
35	SEKOUDO Paul	26-Feb-2015	Ab-Calavi	94416261
36	AMOULE Ulriche	26-Feb-2015	Godomey	97611197
37	DOSSEH Jules	26-Feb-2015	Ab-Calavi	64448313
38	LIBANIO Latif	23-Feb-2015	Godomey	62316719
39	MOUSSA Albertine	20-Mar-2015	Cotonou	97688598

*Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à
Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou*

40	OLAYINCA Chantale	20-Mar-2015	Cotonou	97023984
41	MOUSSA Christelle	21-Mar-2015	Godomey	97602179
42	FALANA Rosette	20-Mar-2015	Banamé	97203540
43	COULIBAY Marceline	20-Mar-2015	Cotonou	96460237
44	COCOBI Marguérite	20-Mar-2015	Cotonou	
45	GNONLONFOU Flora	20-Mar-2015	Banamé	96731382
46	AKOBI Nestor	21-Mar-2015	Banamé	97023720
47	ALIDOU Franchesca	21-Mar-2015	Godomey	
48	AHOUANSSOU Victor	21-Mar-2015	Cotonou	99784045
49	HOUNSSOU Rodrigue	21-Mar-2015	Cotonou	
50	AICHEMON Franck	21-Mar-2015	Cotonou	
51	ISSAKA Foulérath	22-Mar-2015	Cotonou	
52	ADEOTI Henriette	22-Mar-2015	Cotonou	
53	NOUDEHOU Iréné	21-Mar-2015	Cotonou	
54	David	04-Mar-2015	Cotonou	95836739
55	AGBOTAN Mireille	01-Mar-2015	Cotonou	65662660
56	ADELINÉ Carine	03-Mar-2015	Cotonou	65211502
57	AGBA Alpha	02-Mar-2015	Cotonou	95874874
58	AKAKPO Frédéric	04-Mar-2015	Cotonou	95877687
59	Patrice	01-Mar-2015	Cotonou	
60	AKPO Dubien Léandre	02-Mar-2015	Cotonou	95474455

*Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à
Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou*

61	KATCHI Marc	04-Mar-2015	Cotonou	97004844
62	NOUATCHI Jean	02-Mar-2015	Cotonou	
63	DODO Simon	03-Mar-2015	Cotonou	67303434
64	Fraklin	02-Mar-2015	Cotonou	
65	Beaudwin	04-Mar-2015	Cotonou	97812895
66	Henri	02-Mar-2015	Cotonou	
67	ADJEODAVI Lucienne	02-Mar-2015	Cotonou	6117964
68	Blaise	02-Mar-2015	Cotonou	
69	BONOU Cathérine	04-Mar-2015	Cotonou	64535013
70	KOUTON Martin	02-Mar-2015	Cotonou	67036981
71	ADJELE Donald	04-Mar-2015	Cotonou	68375155
72	COMLAN Charles	02-Mar-2015	Cotonou	
73	GBOGBO Marcelin	02-Mar-2015	Cotonou	
74	ABOU Sikirou	18-Feb-2015	Godomey	67039977
75	SOSSOU Jean-Marie	19-Feb-2015	Godomey	67463651
76	LOKOSSI Andric	20-Feb-2015	Ab-Calavi	66980550
77	DE-SOUZA Priscille	20-Feb-2015	Ab-Calavi	96942975
78	MONLEMEY Daniel	18-Feb-2015	Cotonou	61151661
79	BOTAGBE Pierre	17-Feb-2015	Calavi	66072028
80	GUEZO Patrick	17-Feb-2015	Ab-Calavi	94497338
81	LOSSOU Cyrille	20-Feb-2015	Ab-Calavi	66035759

*Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à
Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou*

82	N'DEDJI Robert	18-Feb-2015	Calavi	61437161
83	KOUESSI Rose	18-Feb-2015	Godomey	61072688
84	AHITCHEME Chimène	18-Feb-2015	Godomey	97849598
85	GOUGBAI Marvine	18-Feb-2015	Godomey	67521245
86	AHAGNON Yaovi	18-Feb-2015	Godomey	66990229
87	DOVONOU Hubert	17-Feb-2015	Ab-Calavi	95719321
88	TOSSOU Emmanuel	18-Feb-2015	Godomey	96995280
89	AHOUAGA Marcelin	18-Feb-2015	Godomey	62082578
90	AHOUANJINOU Marius	18-Feb-2015	Godomey	96571489
91	ADANTCHEDE Gael	18-Feb-2015	Godomey	95314727
92	DOSSOU SOGNON Gérard	23-Feb-2015	Godomey	64189847
93	VIADDE Richard	03-Feb-2015	Godomey	67162362
94	AVOHOU Farida	21-Feb-2015	Calavi	
95	BIAOU Valentin	22-Feb-2015	Cotonou	
96	PEITCHA Pricilia	21-Feb-2015	Calavi	
97	AFOUTOU S. Jérôme	21-Feb-2015	Calavi	
98	DJOSSI Christiane	20-Feb-2015	Calavi	
99	KODONOU Elie	20-Feb-2015	Calavi	
100	ATCHADE Mathilde	20-Feb-2015	Cotonou	
101	TOHOUEGNON Kokou	20-Feb-2015	Banamé	
102	AKOUEGNON Amouzou	20-Feb-2015	Ab-Calavi	

*Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à
Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou*

103	MEDESSE Brice	20-Jun-2015	Cotonou	
104	ZOUGBEDJI David	20-Feb-2015	Ab-Calavi	
105	AVAKASSOUNON Claude	19-Feb-2015	Godomey	
106	AFOUTOU Guillaume	19-Feb-2015	Ab-Calavi	
107	BONOU Léontine	19-Feb-2015	Ab-Calavi	
108	AVAKASSOUNON Claudine	19-Feb-2015	Ab-Calavi	
109	LOKOSSOU Jijoho	18-Feb-2015	Ab-Calavi	
110	OKE Adeshina	21-Feb-2015	Ab-Calavi	
111	OKE Temitokpè	19-Feb-2015	Ab-Calavi	
112	GANKPA Mireille	21-Feb-2015	Ab-Calavi	
113	YESSINOU Pélagie	21-Feb-2015	Togba	
114	GBAGUIDI Sèmèvo	03-Mar-2015	Cotonou	95066194
115	DOUNA Zéphirin	03-Mar-2015	Glodjigbé	97892886
116	NOUKPONOU	23-Mar-2015	Calavi	
117	MENSAH Roméo	23-Mar-2015	Cotonou	
118	KPADONOU Olga	25-Mar-2015	Cotonou	
119	MONTEIRO Elisabeth	24-Mar-2015	Cotonou	
120	AMOUSSA Faridath	21-Mar-2015	Cotonou	
121	OGOUDIPKE Farid	21-Mar-2015	Calavi	
122	ADAM Vanessa	20-Mar-2015	Cotonou	
123	AGOSSOU Mariane	24-Mar-2015	Cotonou	

*Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à
Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou*

124	DOSSA Augustin	24-Mar-2015	Cotonou	
125	KOSSOU Antoinette	23-Mar-2015	Ab-Calavi	
126	ZOLA Yannick	20-Mar-2015	Ab-Calavi	
127	OLABIYI Marouk	21-Mar-2015	Cotonou	
128	SODABI Blandine	21-Mar-2015	Cotonou	
129	DOSSOU Amidath	21-Mar-2015	Cotonou	
130	SOKENOU Nadia	21-Mar-2015	Cotonou	
131	Léonie	22-Mar-2015	Ab-Calavi	
132	FANOU Roufben	23-Mar-2015	Ab-Calavi	
133	TOSSOU Ambroisine	22-Mar-2015	Ab-Calavi	95669294
134	HOUETON Sofiathou	22-Mar-2015	Ab-Calavi	99089268
135	BONOU Basile	18-Mar-2015	Ab-Calavi	67283255
136	ABOUTA Cyrile	25-Mar-2015	Ab-Calavi	
137	Florent	26-Mar-2015	Ab-Calavi	
138	GUEZE Michel	26-Mar-2015	Ab-Calavi	
139	DEGNON Charles	18-Feb-2015	Ab-Calavi	64438022
140	FIOGBE S. Justin	19-Feb-2015	Ab-Calavi	61371373
141	FANTODJI Nestor	18-Feb-2015	Ab-Calavi	94404383
142	YENOU Jérémie	18-Feb-2015	Ab-Calavi	62195574
143	SOHOUBO K.A. Rosalie	17-Feb-2015	Ab-Calavi	95119551
144	BALLO Odile	17-Feb-2015	Ab-Calavi	61247276

*Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à
Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou*

145	YOVOGA Benoît	17-Feb-2015	Ab-Calavi	66344697
146	TOHOUDEDE Arthur	17-Feb-2015	Agla	97531796
147	EDAH Bella	17-Feb-2015	Ab-Calavi	97633886
148	Georgette	17-Feb-2015	Ab-Calavi	61874445
149	EBO Aligbé	19-Feb-2015	Ab-Calavi	98198870
150	FANGBEDJI Clarice	16-Feb-2015	Ab-Calavi	64354868
151	GBADO K. Boniface	18-Feb-2015	Ab-Calavi	97829220
152	ASSOU Jean Martial	17-Feb-2015	Ab-Calavi	67287236
153	AKPATA Valentin	17-Feb-2015	Ab-Calavi	97960287
154	TAPE Dénise	17-Feb-2015	Ab-Calavi	9542871
155	DADA P. Pythagore	19-Feb-2015	Ab-Calavi	66787038
156	AHIHA Aurore	17-Feb-2015	Godomey	61200261
157	FANDEGLA Dèlcano	17-Feb-2015	Ab-Calavi	66547030
158	HOUNDETON Lidvine	18-Feb-2015	Ab-Calavi	97537862
159	DADA Taofick	18-Feb-2015	Ab-Calavi	66519301
160	TAMADAHO Lidvine	15-Mar-2015	Banamé	96923597
170	SAIZONOU Sémiath	15-Mar-2015	Banamé	96919140
171	SOKEGBE Constant	10-Feb-2015	Banamé	94140008
172	HOUKPE Etienne	11-Mai-2015	Banamé	97648124
173	SEHO Norbert	09-Mar-2015	Calavi	96164216
174	Brice	24-Mai-2015	Banamé	96037759

*Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à
Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou*

175	Cécile	24-Mai-2015	Banamé	62401421
176	Abbé	23-Mai-2015	Banamé	97162806
177	AGLA Rufine	13-Mar-2015	Ab-Calavi	68272915
178	GOMIDO Jean-Marie	11-Avr-2015	Ab-Calavi	96535397
179	YEBOU Raphael	25-Jun-2015	Ab-Calavi	97654672
180	VODONON Rodolphe	20-Aou-2015	Cotonou	62132964
181	DESSOUASSI Macaire	20-Aou-2015	Cotonou	97403239
183	ABOUBAKARI Imorou	04-Aout-2016	Calavi	-----
184	DOUDJO Roméo	22-Mar-2015	Cotonou	970666525
185	LOKONON Sara	14-Mar-2015	Cotonou	97560993
186	VIGNINOU Principe	15-Mar-2015	Cotonou	67715145
187	DEDEHOUANOU Cédric	14-Mar-2015	Cotonou	96906315
188	AKPOVI Michel	15-Mar-2015	Cotonou	96140074
189	ABIOLA Lino	04-Jun-2015	Cotonou	97023970
190	AISSI Anthony	5-Juin-2015	Cotonou	96354576
191	NASSE Cynthia	5-Juin-2015	Cotonou	96402934
192	AHOUASSOU Marc	5-Juin-2015	Cotonou	97333090
193	GUEDE Rébecca	5-Juin-2015	Calavi	96741555
194	AHOUANSSOU Tony	22-Mai-2015	Banamé	97114640
195	BONOU Bénédicte	22-Mai-2015	Banamé	97114640
196	ASSOCLE Geneviève	22-Mai-2015	Banamé	97447466

*Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à
Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou*

197	BANKOLE Henriette	22-Mai-2015	Banamé	66196774
198	ZINSOU Serge	22-Mai-2015	Banamé	96301206
199	LOKOSSOU Philomène	22-Mai-2015	Banamé	95761921
200	ABALLO Patrice	22-Mai-2015	Banamé	96029878
201	AGANAHI Anita	22-Mai-2015	Banamé	66054015
202	TOFFA Arlette	22-Mai-2015	Banamé	96859562
203	TCHABI Afizath	22-Mai-2015	Banamé	96850685
204	DJEDJI Aubierge	22-Mai-2015	Banamé	67787970
205	MONTEIRO Bernice	22-Mai-2015	Banamé	62070932
206	AGOSSOU Céline	24-Mai-2015	Banamé	67432374
207	GAMAVO Dimitri	24-Mai-2015	Banamé	66734141
208	LATE Estelle	24-Mai-2015	Banamé	97774938
209	HOUNHOU Florian	24-Mai-2015	Banamé	67533613
210	ZINSOU Lucrèce	24-Mai-2015	Banamé	67087313
211	KOUDEKOUTO Lydie	24-Mai-2015	Banamé	61768624
212	DJIHA Clotilde	24-Mai-2015	Banamé	64270917
213	EDAH Ernest	24-Mai-2015	Banamé	97010966
214	EZIN Alfred	24-Mai-2015	Banamé	96825107
215	OROU-FICO Rachelle	24-Mai-2015	Banamé	61529100
216	ACAKPO Rodrigue	24-Mai-2015	Banamé	66177186
217	GANGNITO Rodrigue	24-Mai-2015	Banamé	96424015

*Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à
Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou*

218	BONOU Clément	20-Avr-2015	Cotonou	97549501
219	KITIHOUN Serge	20-Avr-2015	Cotonou	95956910
220	TCHABI Fèmi	20-Avr-2015	Cotonou	64356327
221	FANDY Jacques	20-Avr-2015	Cotonou	94596277
222	SOUDE Mathilde	20-Avr-2015	Cotonou	97587097
223	OMONROU Abdoulaye	20-Avr-2015	Cotonou	96507440
224	VIHO Fabien	20-Avr-2015	Cotonou	662115883
225	MEDEGAN Léandre	20-Avr-2015	Cotonou	94030136
226	QUENUM Fleur	20-Avr-2015	Cotonou	97229474
227	ALI-YERIMA Malik	20-Avr-2015	Cotonou	96719252
228	ADOUKONOU Marc	20-Avr-2015	Cotonou	97035417
229	CADJA Camille	20-Avr-2015	Cotonou	97226797
230	ZATO Richard	20-Avr-2015	Cotonou	66623380
231	HOUINSOU Nadège	20-Avr-2015	Cotonou	96362745
232	Rosaline	20-Avr-2015	Cotonou	95928436
233	VIGNINOUS Francis	20-Avr-2015	Cotonou	97338309
234	AGANAHI Léa	20-Avr-2015	Cotonou	95717175
235	BADA Fidèle	20-Avr-2015	Cotonou	97922645
236	AGOSSOU Hyppolite	12-Mai-2015	Ab-Calavi	94607157
237	SALANON Roméo	14-Mai-2015	Ab-Calavi	96840391
238	SOHOUE Prospère	05-Juin-2015	Ab-Calavi	95756103

*Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à
Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou*

239	SALAMI Moussiliath	03-Aout-2015	Ab-Calavi	96353500
240	HOUNMAVO Nathalie	06-Juin-2015	Ab-Calavi	97199345
241	DAGBA Brigitte	22-Juin-2015	Cotonou	95956463
242	DONKPEGAN Aurest	06-Juin-2015	Cotonou	97335504
243	VIHO Charles	05-Avril-2015	Cotonou	95203135
244	Floris	05-Avril-2015	Cotonou	96104858
245	ADJATAN Josiane	05-Avril-2015	Ab-Calavi	66619461
246	ABOUDOU Séliath	22-Juin-2015	Ab-Calavi	66041146
247	Rose	12-Avril-2015	Banamé	67267038
248	AKPOGNON Léocadie	12-Avril-2015	Banamé	98917247
249	MEDENOU Martin	11-Avril-2015	Banamé	97577445
250	Gilbert	15-Avril-2015	Banamé	67288535
251	FINIDA Leslie	16-Avril-2015	Banamé	66540619
252	Hyppolite	16-Avril-2015	Banamé	97020607
253	AFOUDA Lauris	16-Avril-2015	Banamé	96407099
254	Frère Bernard	16-Avril-2015	Banamé	97672849
255	Frère de Leslie	16-Avril-2015	Banamé	97858225
256	Frère Gaston	16-Avril-2015	Banamé	96117368
257	Frère Hervé	16-Avril-2015	Banamé	96746722
258	Maman Eunice	16-Avril-2015	Banamé	61199303
259	Maman Pio	16-Avril-2015	Banamé	64818119

*Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à
Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou*

260	Maman Semy	16-Avril-2015	Banamé	96421988
261	Perotte	16-Avril-2015	Banamé	96922361
262	Abbé Abraham	16-Avril-2015	Banamé	97137764
263	Abbé Aholoukpe	16-Avril-2015	Banamé	97609484
264	Abbé Arnaud	16-Avril-2015	Banamé	66144454
265	Cardinal Orékan	16-Avril-2015	Banamé	97512422
266	Sœur Cécile	16-Avril-2015	Banamé	62401421
267	Papa Synthia	16-Avril-2015	Banamé	96517662
268	Sœur Sabine	16-Avril-2015	Banamé	94932515
269	SAIZONOU Daagbovi	16-Avril-2015	Banamé	66569412
270	Tata Nicresse	16-Avril-2015	Banamé	66061478
271	Tata Vivi	16-Avril-2015	Banamé	96871843
272	Vincent	16-Avril-2015	Banamé	66026449
273	Bérile	16-Avril-2015	Banamé	97898779
274	Boris	16-Avril-2015	Banamé	97441934

Table des matières

Sommaire	2
Dédicace	3
Remerciements	4
Liste des sigles et abréviations	7
Liste des tableaux	9
Liste des graphiques	10
Liste des figures	11
Liste des cartes	12
Liste des photos	13
Résumé	14
Abstract:	15
Xós sinxwèná (Fongbé)	16
Eny ta (ajagbè).....	17
Introduction	18
1 ^{ère} Partie Aspects théoriques et matériaux utilisés.....	26
Chapitre I : Champ Théorique de la recherche	27
1-1- Pertinence de la problématique.....	27
1-1-1- Quand le renoncement religieux entretient des conflits dans les ménages et Eglises : l'évidence d'un problème de recherche d'ordre social.	27
1-1-2- La désintégration de l'Eglise Catholique : un problème de recherche d'ordre sociologique.	30
1-1-3-Défaut de systématisation des sphères religieuses : une caractérisation scientifique du problème de recherche.	33
1-1-5- Question de recherche.	37
1-1-6- Hypothèses et objectifs de recherche.	37
1-1-6-1- Formulation des hypothèses de recherche.	37

*Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à
Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou*

1-1-6-2-Définition des objectifs de recherche.....	38
1-2- Clarification conceptuelle.....	38
1-2-1- Que comprendre du renoncement religieux ?.....	39
1-2-2- Il ne faut pas confondre renoncement religieux et conversion religieuse.	42
1-2-3- Renoncement religieux : Une attitude qui fait appel aux représentations sociales.	44
1-2-4- Univers conceptuel.....	46
1-3-Quelques axes de la discussion.....	47
1-3-1- Acteur face au renoncement religieux.....	47
1-3-1-1-Acteur et but.....	47
1-3-1-2-Du fidèle Cathodique au Chrétien sociologique.	49
1-3-2-Du champ religieux béninois aux logiques de renoncement religieux.....	51
1-3-2-1- Expérience religieuse à Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou, sur les « traces de Karl Marx ».	51
1-3-2-2-De l'éclatement du tissu religieux.....	53
1-3-2-3-Quand la religion devient le fruit d'un choix.....	55
1-3-3- Synthèse de la littérature... puis de nouvelles orientations de recherche.	56
1-4- Modèles d'analyses.....	57
1-4-1- Modèle interactionniste comme modèle dominant.	57
1-4-2- Théorie des systèmes sociaux de Luhmann.	58
1-5- Délimitation des champs disciplinaires : quand la recherche sur le renoncement religieux nous situe dans la socio-anthropologie de la religion.	59
1-6-Elément pour une synthèse.....	60
Chapitre II : Orientation méthodologique.....	61
2-1-1-Quand la perte progressive de fidèles dans l'Eglise Catholique traduit le choix de cette communauté comme champ d'expérimentation du renoncement religieux.....	62

*Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à
Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou*

2-1-2- Flopée des nouvelles communautés religieuses à Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou : un facteur déterminant du choix du cadre de la recherche.....	65
2-2- Type de recherche et nature des données.	70
2-3- Orientations méthodologiques.	70
2-3-1- Double choix de la recherche "in situ" et de la dialectique : une épreuve pour le chercheur.	71
2-3-2- Localités approchées.	72
2-3-3- Population cible et échantillon de recherche.	74
2-3-4- Sources de l'enquête.....	76
2-3-5- Techniques et outils de collecte des données.	77
2-4-Résumé sur les variables, les outils et les techniques utilisées.....	81
2-5- Durée de la recherche et collecte des données empiriques.....	83
2-8- Limites du travail et les difficultés rencontrées.....	91
2-9- Présentation du travail.	92
2-10-Synthèse.....	93
2 ^{ème} Partie Acteurs et types du renoncement renoncement religieux du catholicisme à abomey-Calavi, Banamé et Cotonou.....	94
Chapitre III: Acteurs du renoncement religieux : présentation des catégories d'acteurs qui renoncent à l'Eglise Catholique à Abomey-Calavi-Banamé-Cotonou.....	95
3-1-Profil social des renonçants à la foi Catholique.	97
3-1-1- Age des renonçants de la foi catholique.	99
3-1-2- Niveau d'instruction des renonçants de la foi catholique.....	103
3-1-3-Sexe et la situation matrimoniale des renonçants de la foi catholique.....	105
3-1-3-1- Quand les femmes renoncent plus que les hommes à la foi catholique !	105
3-1-3-2- Quand célibataire et marié renoncent aussi ! La Situation matrimoniale des renonçants à la foi catholique.....	107
3-1-4- Quand étudiant/élève et commerçant renoncent plus à la foi catholique : la Catégorie socioprofessionnelle des renonçants.	109

3-2-Trajectoire religieuse chez les renonçants catholiques.....	112
3-2-1-Catholique hier protestant aujourd’hui : une mise en évidence de la pluri appartenance religieuse chez les renonçants.	113
3-2-2-Quand catholiques de naissance ou par reconversions renoncent !.....	117
3-3-Quand le mode de vie justifie le renoncement religieux.	121
3-3-1-Revenu des renonçants de la foi catholique.	122
3-3-2-Structure de dépenses des renonçant à la foi catholique.	123
3-4-Synthèse.....	126
Chapitre IV: Tout choix est renoncement : catégorisation des formes et types du renoncement religieux.	128
4-1- Formes du renoncement religieux de la foi catholique.....	130
4-1-1- Renoncement individuel.....	130
4-1-2-Renoncement de groupe.	132
4-2- Types du renoncement religieux de la foi catholique.....	136
4-2-1-Renoncement de facade.....	136
4-2-2-Renoncement voulu.....	138
4-2-3-Renoncement temporaire.....	140
4-2-4-Renoncement-refus.....	142
4-2-5-Renoncement à l’abandon.	144
4-2-6- Renoncement forcé.....	145
4-3-Quand le renoncement religieux traduit des insécurités sociales et religieuses.	149
4-3-1-Insecurités sociales.....	149
4-3-1-1- Insécurité professionnelle : Dieu catholique dans la vie professionnelle des renonçants.....	149
4-3-1-2-Insécurité académique : Dieu catholique dans nos écoles et institutions universitaires.	151
4-3-1-4-Insécurité familiale.....	153

*Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à
Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou*

4-3-2-Insécurité religieuse.....	155
4-4-Synthèse.....	158
3 ^{ème} Partie Diversité religieuse et logiques du renoncement religieux	161
Chapitre V : Diversité religieuse au Bénin.....	162
5-1- Situation religieuse au Bénin.....	162
5-2- Aspects historiques.....	171
5-3- Caractéristique générale : élément pour une présentation du Bénin religieux.....	177
5-3-1- Bénin du Vodoun.....	178
5-3-2- Bénin de l'islam.....	180
5-3-3-Bénin des confréries philosophico-religieuses.....	182
5-3-4-Bénin des Ministères.....	182
5-3-5- Bénin des Eglises Evangéliques.....	182
5-3-6-Bénin des Eglises Protestantes.....	183
5-3-7-Bénin des Eglises Orthodoxes.....	183
5-3-8- Bénin des Eglises Indépendantes Africaines.....	183
5-3-9- Bénin de l'Eglise Catholique Romaine.....	184
5-4- Chrétiens de Banamé comme des prémices à une recherche sur le renoncement religieux dans l'Eglise Catholique.....	187
5-5-Synthèse.....	194
Chapitre VI : Systématisation, auto référentialité et logiques de renoncement religieux.....	195
6-1-Logiques représentationnelles des renonçants.....	196
6-1-1- L'éthique des prêtres catholiques.....	197
6-1-2-« Eglise Catholique st Michel de Cotonou », « Ministère de la joie » quand les dénominations d'Eglise traduisent le renoncement religieux.....	199
6-1-2-1- Catégories dénominatives des Eglises autres que Catholiques.....	201
6-1-2-2- Catégories dénominatives de l'Eglise Catholique.....	207

*Etude socio-anthropologique du renoncement religieux au sein du catholicisme à
Abomey-Calavi, Banamé et Cotonou*

6-1-3-Représentations sociales des catégories dénominatives et renoncement religieux de la foi catholique.....	211
6-1-4-Dieu catholique au banc des accusés.....	212
6-2-Logique du « plus offrant ».	220
6-3-Logique du « plus rapproché ».	222
6-4- Synthèse.....	226
Conclusion.....	228
Références bibliographiques	235
ANNEXES	247
Table des matières	276